

La flore, la faune et les productions exotiques

Il faut enfin aborder les *exotica*, extrêmement nombreux, qui se rapportent à la flore, à la faune et aux diverses productions agricoles ou artisanales des contrées exotiques. Dans ce domaine comme dans les précédents, l'*imago mundi* des Romains telle qu'elle apparaît dans les textes de cette période est à la fois tributaire des représentations les plus anciennes – issues de la fable, des premières épopées grecques ou du merveilleux qui caractérise, par exemple, certains passages des *Histoires* d'Hérodote –, et des données plus récentes provenant de la géographie et de la science hellénistiques, ou de l'expérience acquise par les Romains eux-mêmes par le biais des contacts commerciaux, des expéditions militaires et des conquêtes lointaines. C'est ainsi, comme on le verra, que l'ambre demeure une matière mystérieuse, venue de contrées très mal connues et encore empreintes des représentations véhiculées par la fable, et que nombre d'auteurs paraissent ignorer l'origine exacte des parfums orientaux importés à Rome, tout en faisant preuve, par d'ailleurs, de connaissances assez exactes et beaucoup plus précises portant sur d'autres types de productions, comme la pourpre.

La science grecque, en développant la théorie des zones climatiques dont il a été question plus haut, est notamment à l'origine de l'idée, présente chez plusieurs auteurs latins, selon laquelle la flore, la faune et les productions des différentes régions de l'*orbis terrarum* varient en fonction du climat et des propriétés du sol. Ce thème de la variété des terres et de leurs productions respectives a trouvé son illustration la plus célèbre dans les *Géorgiques* de Virgile, où il a servi de prétexte à l'introduction de nombreux *exotica* poétiques ; mais il est exposé aussi, par exemple, dans le livre VIII du traité de Vitruve. Dans un long passage consacré aux *mirabilia aquarum* du monde entier¹, l'architecte fait allusion à cette théorie dans un *excursus* où il donne comme exemples le cas typique des vignobles, puis celui des parfums, qui ne naissent que dans les régions de la terre où l'ensoleillement et la latitude leur sont propices :

Quodsi terra generibus umorum non esset dissimilis et disparata, non tantum in Syria et Arabia in harumdinibus et iuncis herbisque omnibus essent odores, neque arbores turiferae, neque piperis darent bacas, nec murrae glaebulae, nec Cyrenis in ferulis laser nasceretur, sed in omni terra regionibus eodem genere omnia procrearentur. Has autem uarietates regionibus et locis inclinatio mundi et solis impetus, propius aut longius cursum faciendo, tales efficit terrae.

[« Si donc la terre n'offrait pas dissemblances et variétés dans la nature de ses sucs, ce n'est pas seulement en Syrie et en Arabie que les roseaux et les joncs et toutes les herbes seraient odoriférants, qu'il y aurait des arbres porteurs d'encens et ceux qui donnent les baies du poivre et les petites boules de la myrrhe, ce n'est pas seulement à Cyrène que naîtrait la plante férulacée du silphion, mais sur toutes les terres toutes les productions seraient de même nature. Or ces diversités suivant les régions et les endroits sont dues à la latitude et au mouvement du soleil qui, selon l'éloignement plus ou moins grand de sa course, donne sa qualité à la terre. » (*De l'architecture*, VIII, 3, 13)]

On retrouve cette conception de la répartition dans l'*orbis terrarum* des différentes espèces végétales chez Manilius, qui aborde ce thème dans la longue description des zones climatiques et astrologiques

¹ Les différentes qualités des eaux, selon les régions, sont la conséquence de la variété des terres et des climats ; ce point est évoqué en VIII, 2, 8, puis dans l'ensemble du chap. VIII, 3, et notamment en VIII, 3, 26. Dans son énumération des *mirabilia aquarum*, Vitruve cite non seulement des sources ou rivières italiennes et siciliennes, mais aussi grecques, asiatiques ou africaines.

du chant IV des *Astronomiques*, en citant, comme Vitruve, la vigne et les *odores*, représentés ici par le *cinnamum* :

*adde genus proprium simili sub semine frugum
et Cererem uaria redeuntem messe per urbes
nec paribus siliquas referentem uiribus omnis,
nec te, Bacche, pari donantem munere terras
atque alias aliis fundentem collibus uuas,
cinnama nec totis passim nascentia campis.*

[« [À ces variétés] joignez les fruits de la terre variés à l'infini, quoique provenant des mêmes semences ; les dons de Cérès communs à tous les pays ; une aussi grande variété dans la production des légumes ; Bacchus ne faisant point partout ses présents avec une égale libéralité, et diversifiant les vins dont il enrichit les divers coteaux ; les plantes aromatiques ne naissant point dans toutes les campagnes. » (IV, 733-738, trad. Pingré)]

L'influence du climat et des terres s'applique aussi à la faune : l'idée, introduite par Aristote dans son *Histoire des Animaux*², semble déjà esquissée chez Lucrèce, au livre II du *De rerum natura* :

*Nam quod rara uides magis esse animalia quaedam,
fecundamque minus naturam cernis in illis,
at regione locoque alio terrisque remotis
multa licet genere esse in eo numerumque repleti.*

[« Sans doute tu vois certaines espèces plus rares que d'autres, et tu crois apercevoir en elles une nature moins féconde ; mais peut-être qu'en une autre région, en un autre lieu, dans des terres lointaines, elles se multiplient davantage et arrivent à compléter leur juste nombre. » (II, 532-535)]

Le poète illustre ensuite cette théorie par l'exemple des éléphants, dont les Romains de son époque n'ont vu que de rares spécimens alors qu'ils se comptent par milliers en Inde :

*... tanta ferarum
uis est, quarum nos perpauca exempla uidemus.*

[« ... Tant sont nombreux là-bas ces animaux, dont pourtant nous ne connaissons que de rares spécimens. » (II, 539-540)]

Plus loin encore, l'idée de la variété des terres et des êtres qui en sont issus est poussée à l'extrême : la théorie de la pluralité des mondes amène en effet l'idée qu'il existe d'autres *orbis*, et, par conséquent, d'autres races humaines et animales :

*... necesse est confiteare
esse alios aliis terrarum in partibus orbis
et uarias hominum gentis, et saecla ferarum,*

[« ... il te faut avouer qu'il y a dans d'autres régions de l'espace d'autres terres que la nôtre, et des races d'hommes différentes, et d'autres espèces sauvages. » (II, 1074-1076)]

À la même époque, certains passages du *De natura deorum* de Cicéron témoignent d'une réflexion antique sur la diversité des espèces animales selon les régions de l'*orbis terrarum*, et sur le sentiment d'« étrangeté » que la vue des animaux exotiques peut susciter. L'académicien C. Aurélius Cotta, dans le but de réfuter l'idée épicurienne selon laquelle la forme des dieux et des hommes serait la même,

² VIII, chap. 27.

invoque l'exemple des lions, des panthères et des éléphants, dont on ne peut nier l'existence sous prétexte qu'on ne les a pas vus et que leur aspect paraît, dès lors, si étrange :

Quid deum ipsum numne uidisti ? Cur igitur credis esse ? Omnia tollamus ergo quae aut historia nobis aut ratio noua adfert. Ita fit ut mediterranei mare esse non credant. Quae sunt tantae animi angustiae ut, si Seriphi natus esses nec umquam egressus ex insula in qua lepusculos uulpeculasque saepe uidisses, non crederes leones et pantheras esse cum tibi quales essent dicerentur.

[« Dis, as-tu jamais vu dieu lui-même ? Pourquoi dès lors crois-tu à son existence ? Supprimons donc tout ce que ou l'histoire ou quelque découverte nous apporte. Ainsi il arrive que les gens du milieu des terres ne croient pas qu'il y ait la mer. Quelle est cette si grande étroitesse d'esprit que, si tu étais né à Seriphos et si tu n'étais jamais sorti de cette île où tu aurais souvent vu des lièvres et des renards, tu n'admettrais pas qu'il y eût des lions et des panthères quand on te les décrirait. Et si quelqu'un venait parler de l'éléphant, tu croirais qu'on se moque de toi. » (*De natura deorum*, I, 31, 88)]

Un peu plus loin, l'académicien cite encore l'exemple des animaux de l'Inde ou du *Rubrum mare*, qui témoignent de la multitude des espèces animales différentes à travers le monde :

An quicquam tam puerile dici potest (ut eundem locum diutius urgeam) quam si ea genera beluarum quae in rubro mari Indiae gignantur nulla esse dicamus ? Atqui ne curiosissimi quidem homines exquirendo audire tam multa possunt quam sunt multa quae terra mari, paludibus, fluminibus existunt ; quae negemus esse qui numquam uideamus ?

[« Et peut-on avancer quelque chose de plus enfantin (pour serrer davantage cet argument) que si nous disons que n'existent pas les espèces animales qui naissent sur la mer Rouge ou dans l'Inde ? Or, même les hommes les plus avides de connaître ne peuvent dans leurs recherches en apprendre autant qu'il y a d'espèces sur terre et sur mer, dans les marais, dans les fleuves, et nous allons les nier parce que nous ne les avons jamais vues ! » (*De natura deorum*, I, 35, 97-98)]

Par la suite, Vitruve fait brièvement allusion à cette diversité animale à propos du bétail³, et Manilius, à la suite du passage cité un peu plus haut où est exposé le principe de la diversité des productions agricoles et des végétaux, aborde également celui de la variété des espèces animales, en invoquant, comme Lucrèce avant lui, l'exemple de l'éléphant, animal exclusivement exotique et qui ne naît, par ailleurs, que dans deux régions de l'*orbis terrarum*, l'Afrique et l'Asie :

*diuersas pecudum facies propriasque ferarum
et duplici clausos elephantas carcere terrae.*

[« [À ces variétés joignez] les différences entre les animaux domestiques et sauvages d'une même espèce ; les éléphants ne se reproduisent que dans deux parties de la terre. » (IV, 739-740, trad. Pingré)]

À l'époque suivante, Pline analysera plus précisément les conséquences du climat sur les animaux dans un passage du livre II de l'*Histoire Naturelle* où êtres humains et bêtes sauvages sont mis en parallèle⁴. Cette idée apparaît essentiellement, au cours de la période étudiée ici, dans le *topos* concernant les animaux d'Afrique, région que les Anciens associaient aux fauves et, d'une manière générale, aux animaux les plus grands et les plus dangereux de l'*orbis terrarum*.

³ Vitruve évoque l'influence des eaux sur le bétail en VIII, 3, 13 et 14.

⁴ Plin., II, 189-190.

L'analyse des *exotica* relatifs à la flore et à la faune révèle que les Romains ont manifesté une évidente curiosité à l'égard des animaux exotiques, qu'ils soient originaires d'Orient, d'Afrique ou des contrées du nord-ouest de l'Europe ; en revanche, les particularités de la flore exotique ne sont que rarement évoquées pour elles-mêmes chez les auteurs de la période étudiée ici⁵ ; elles sont, la plupart du temps, envisagées dans une perspective « utilitaire », en tant que produits d'importation – il en est ainsi, notamment, des plantes ou arbustes dont étaient issus les divers parfums exotiques –, ou en tant qu'espèces végétales d'origine étrangère ayant fait l'objet d'une acclimatation afin d'être cultivées en Italie. Dans son *De agricultura*, Caton s'intéresse surtout aux conditions dans lesquelles certains végétaux ont été importés et acclimatés en Italie⁶. Dans la *Guerre des Gaules*, la description de la forêt Hercynienne, en Germanie, ne donne lieu qu'à des considérations relatives à son immensité et à la méconnaissance que l'on avait, dans le monde gréco-romain, de cette région reculée, considérations par lesquelles César entend sans doute justifier le demi-échec de son expédition ; l'historien signale ainsi qu'Ératosthène et d'autres auteurs grecs en ont seulement entendu parler :

[Hercynia silua], quam Eratostheni et quibusdam Graecis fama notam esse uideo, quam illi Orcyniam appellant...,

[« ... la forêt Hercynienne, forêt dont Ératosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler – ils l'appellent Orcynie... » (B. G., VI, 24, 2)]

et que personne en Germanie ne connaît les limites exactes de cette forêt⁷. Ailleurs, César fait brièvement allusion à la forêt des Ardennes, *totius Galliae maxima* – « la plus grande forêt de toute la Gaule⁸ » et à une autre, appelée *Bacenis*, mais uniquement, là encore, pour son rôle de frontière et de rempart naturel, à l'extrémité du territoire des Suèves⁹.

Quant à la flore africaine et orientale, elle a davantage inspiré les auteurs de la période étudiée. Au dire de Pline, Cornélius Népos aurait parlé du *lotos* africain – ce terme de *lotos* a été appliqué, dans l'Antiquité, à de nombreuses espèces d'arbres¹⁰ – mais surtout, semble-t-il, à propos de ses fruits et de l'utilisation que l'on en faisait :

Eadem Africa, qua uergit ad nos, insignem arborem loton gignit, quam uocat celthim. [...] Magnitudo quae piro, quamquam Nepos Cornelius breuem tradit. [...] Vinum quoque exprimitur illi simile mulso, quod ultra denos dies negat durare idem Nepos, bacasque concisas cum alica ad cibos doliis condi.

[« La même Afrique, dans la partie tournée vers nous, produit un arbre remarquable, le *lotos*, appelé là-bas *celthis* [...]. Sa taille est celle du poirier, bien que Cornélius Népos le dise de petite taille. [...] On [...] fait [de ses fruits] un vin, semblable à notre vin miellé, mais qui, d'après Cornélius Népos, ne se conserve pas plus de dix jours. Ce dernier rapporte que les fruits broyés avec du gruau d'épeautre sont conservés dans des jarres pour l'alimentation. » (N. H., XIII, 104 et 106)]

⁵ À l'époque suivante, en revanche, l'*Histoire Naturelle* de Pline consacrera de longs passages à la description de la végétation des contrées exotiques, en s'inspirant notamment des traités de Théophraste sur les plantes.

⁶ Par ex. le cyprès, dont l'acclimatation en Italie fut difficile à obtenir (*Agr.* 48, 151 ; cf. Plin., XVI, 139 et les notes *ad loc.* de J. André), le saule grec (6, 4 : *salicem graecam*), le laurier de Delphes et de Chypre (8, 2, *loream Delphicam et Cypriam*), les noix grecques (8, 2, *nucis... Graecas*), le fenugrec (27, *fenum graecum*), les oignons de Mégare (8, 2, *bulbos megaricos* ; cf. aussi Ov., *Remedia amoris*, 797-798 et A. A., II, 421)).

⁷ VI, 25, 1-4.

⁸ VI, 29, 4.

⁹ VI, 10, 4-5.

¹⁰ Cf. J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 147 sq. Le passage de Pline en question semble désigner le jujubier d'Afrique (XIII, 104-105).

Dans ses *Géorgiques*, Virgile célèbre les espèces végétales exotiques – telles que l’ « arbre à soie » du pays des Sères¹¹, ou le citronnier de Médie – dans ce même contexte agricole ou artisanal ; dans les *Bucoliques*, il cite cependant la colocasia – une plante exotique introduite après la conquête de l’Égypte¹² –, pour sa valeur ornementale. Avant Pline, cette plante exotique n’est mentionnée, en effet, que dans l’évocation de l’âge d’or de la quatrième *Bucolique*, à côté de l’amome assyrien :

*At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu
errantis hederas passim cum baccare tellus
mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.
Ipsae lacte domum referent distenta capellae
ubera, nec magnos metuent armenta leones ;
ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens, et fallax herba ueneni
occidet ; Assyrium uolgo nascetur amomum.*

[« Cependant, comme premiers cadeaux, enfant, la terre, sans culture, te prodiguera les lierres exubérants ainsi que le baccar, et les colocasies mariées à l’acanthé riante. Spontanément, les chèvres ramèneront au logis leurs mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions ; spontanément, ton berceau foisonnera d’une séduisante floraison. Périra le serpent, et la perfide plante vénéneuse périra ; partout poussera l’amome assyrien. » (IV, 18-25)]

Plusieurs auteurs – des poètes surtout – ont célébré la beauté des forêts luxuriantes de l’Orient, qui apparaît comme un thème convenu, où l’imprécision et l’absence de pittoresque dominant généralement. Nous avons fait allusion précédemment aux forêts de l’Ida de Phrygie – souvent citées en relation avec la légende et la religion de Cybèle –, et à celles du Caucase ou de la Thrace, évoquées dans un cadre légendaire ou en corrélation avec les *topoi* associés aux montagnes. Ainsi Horace, dans une métonymie désignant un vaisseau, qualifie la forêt du Pont d’ « illustre » – *silua nobilis* :

*Quamuis Pontica pinus,
siluae filia nobilis,
iactes et genus et nomen inutile¹³.*

[« Tu as beau, pin du Pont, fils d’une forêt illustre, vanter une naissance et un nom inutiles... » (*Odes*, I, 14, 11-13)]

De même, les forêts du Caucase ont été louées pour leur beauté et leur majesté, par exemple chez Properce, lorsqu’il compare aux forêts caucasiennes le parc que possède – ou que pourrait posséder – son rival, un homme riche :

*et nemus omne satas intendat uertice siluas,
urgetur quantis Caucasus arboribus ;
non tamen ista meo ualeant contendere amori.*

[« ... Et tout un bois peut tendre les cimes de sa plantation aussi haut que celles des arbres qui se pressent sur le Caucase ; cependant ces biens ne sauraient lutter avec mon amour. » (I, 14, 5-7)]

¹¹ Le v. 121 de la seconde *Géorgique* contiendrait la plus ancienne mention des Sères dans la littérature latine, cf. J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 432, n. 5, et serait donc « le prototype d’une abondante tradition poétique » (*ibid.*, p. 432-433), dans laquelle perdurera l’affirmation de l’origine végétale de la soie.

¹² Pline consacre un paragraphe (XXI, 51, 87) à cette plante, la colocase : on la cueille, dit-il, dans les eaux du Nil, elle est employée par les Égyptiens à divers usages – notamment alimentaire –, et a été acclimatée en Italie. Cf. Martial, VIII, 33, 13 et XIII, 57 où elle est appelée *Niliacum holus*, « légume du Nil ».

¹³ Cf. aussi cette remarque de Vitruve, II, 1, 4, à propos des différents types de constructions barbares : *Apud nationem Colchorum in Ponto propter siluarum abundantiam...*, « En Colchide, dans le Pont, où les forêts sont abondantes... »

On trouve aussi plusieurs références aux palmiers de Judée, région autrement appelée, par métonymie, « Idumée¹⁴ », et qui fit son entrée sur la scène de la politique étrangère romaine par le biais du roi Hérode. C'est ainsi qu'Horace, dans ses *Épîtres*, cite les « palmeraies d'Hérode » comme un symbole de fertilité, un exemple caractéristique de la richesse du sol :

*Cur alter fratrum cessare et ludere et ungui
praeferat Herodis palmetis pinguibus, alter
diues et inportunus ad umbram lucis ab ortu
siluestrem flammis et ferro mitiget agrum,*

[« Pourquoi, de deux frères, l'un préfère-t-il la flânerie, les jeux, les parfums aux fertiles palmeraies d'Hérode, tandis que l'autre, riche et incommode, dompte par la flamme et le fer, du lever du jour jusqu'au soir, un sol sauvage ? » (*Épîtres*, II, 2, 183-186)]

tandis que Virgile qualifie la palme, insigne de la victoire, d'« iduméenne » :

primus Idumaeas referam tibi, Mantua, palmas.

[« le premier je te rapporterai, ô Mantoue, les palmes iduméennes » (*Géorgiques*, III, 12)]

Toutefois, les palmiers sont aussi associés à l'Arabie¹⁵, par exemple, chez Ovide, en relation avec la légende de Myrrha ou celle du phénix, qui ont pour cadre l'Arabie :

Palmiferos Arabas Panchaeaque rura reliquit,

[« [Myrrha] quitte l'Arabie fertile en palmiers et les terres de la Panchaïe. » (*Métamorphoses*, X, 478)]

ou, comme chez Properce, dans un contexte égyptien :

seu quae palmiferae mittunt uenalia Thebae¹⁶.

[« Si te plaisent les objets à vendre qu'envoie Thèbes, la ville des palmiers. » (IV, 5, 25)]

On rencontre enfin, dans les *Géorgiques*, un passage qui constitue peut-être la première évocation dans la littérature latine des arbres gigantesques de la jungle indienne, et qu'inspirèrent sans doute les récits des historiens et des géographes grecs postérieurs à l'expédition d'Alexandre¹⁷ :

*aut quos Oceano propior gerit India lucos,
extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum
arboris haud ullae iactu potuere sagittae ?
Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris.*

[« Ou [à quoi bon te rappeler] les bois sacrés que porte l'Inde sur les bords du fleuve Océan, au fin fond du monde, là où jamais flèche n'a pu atteindre les hauteurs aériennes que l'arbre atteint ? et pourtant les gens n'y vont pas de main morte quand ils ont pris leur carquois. » (*Géorgiques*, II, 122-124)]

J. André et J. Filliozat, cependant, à propos des forêts indiennes, font référence à ces vers de Virgile en rappelant que « le thème de la végétation, auquel les écrivains étaient d'une façon générale peu sensibles, n'est attesté, malgré sa singularité, que pour la taille des arbres, dont aucune flèche ne peut

¹⁴ L'Idumée (pays d'Edom) est, proprement, une région de la Palestine méridionale située au sud de la mer Morte, qui ne devint province romaine qu'après la victoire de Titus (70 ap. J.-C.).

¹⁵ Le phénix, lui, construit son nid à la cime d'un palmier (XV, 395-397).

¹⁶ Cf. aussi Ov., *Am.*, II, 13, 8 : *Quae colis et Memphin palmiferamque Pharon*, « [Isis], toi qui habites [...] Pharos féconde en palmiers ».

¹⁷ Voir, à ce sujet, la n. d'E. de Saint-Denis au v. II, 122, et la réf. à Plin., VII, 21.

atteindre le sommet (Virgile), et [que] la seule essence digne de mention est l'ébène, très recherchée pour le mobilier de luxe¹⁸. »

Qu'ils concernent la faune ou les productions exotiques, il faut enfin rappeler ici que les *exotica* littéraires ne sont que l'une des principales manifestations de l'exotisme en tant que thème artistique au sens large, et que les espèces animales ou végétales qui ont fait l'objet de *topoi* dans la littérature sont bien souvent représentées, parallèlement, dans la peinture, la mosaïque ou la sculpture antiques. On peut penser, en particulier, à la mode picturale des motifs nilotiques, comportant des représentations d'animaux égyptiens comme le crocodile ou l'ibis.

1. Le bestiaire exotique

Les références aux animaux exotiques sont extrêmement fréquentes dans la littérature latine et constituent l'un des *topoi* exotiques les plus riches et les plus variés. Quelques-uns de ces animaux appartiennent au domaine de la fable¹⁹ ou du bestiaire merveilleux d'Hérodote et de ces prédécesseurs, tels les Griffons auxquels Plaute fait probablement allusion dans les vers de l'*Aulularia* déjà cités plus haut²⁰. C'est aussi le cas du phénix, cet oiseau d'Éthiopie devenu symbole d'immortalité, qui avait sans doute déjà fait l'objet d'un *topos* littéraire depuis Hérodote²¹, et dont Ovide relate la légende au livre XV des *Métamorphoses*, à titre d'exemple de transformation animale :

*Vna est, quae reparat seque ipsa reseminet, ales ;
Assyrii phoenica uocant ; non fruge neque herbis,
sed turis lacrimis et suco uiuit amomi.
Haec ubi quinque suae compleuit saecula uitae,
ilicis in ramis tremulaeue cacumine palmae
unguibus et puro nidum sibi construit ore.
quo simul ac casias et nardi lenis aristas
quassaque cum fulua substrauit cinnama murra,
se super imponit finitque in odoribus aeuum.
Inde ferunt, totidem qui uiuere debeat annos,
corpore de patrio paruum phoenica renasci.
Cum dedit huis aetas uires onerique ferendo est,
ponderibus nidi ramos leuat arboris altae
fertque pius cunasque suas patriumque sepulcrum
perque leuis auras Hyperionis urbe potitus
ante fores sacras Hyperionis aede reponit²².*

¹⁸ *L'Inde vue de Rome*, p. 19.

¹⁹ Il ne sera question ici que des animaux réels, ou du moins présentés comme tels – ce qui inclut certaines races d'hybrides ou de monstres à l'existence desquels croyaient les Anciens –, à l'exclusion des animaux mythologiques, qui n'apparaissent que dans un contexte fabuleux, comme la Chimère ou les dragons.

²⁰ *Aul.*, 701-702.

²¹ La légende du phénix apparaît pour la première fois chez Hér., II, 73. Toutefois, sa longévité extraordinaire aurait été mentionnée chez Hésiode, d'après Plin., VII, 153 (voir la n. *ad loc.* de R. Schilling et la réf. aux *Fragmenta Hesiodica*, édit. Merkelbach-West, p. 158, n° 304). Un poème de Laevius, auteur mal connu qui aurait vécu, selon P. Grimal (*Littérature latine*, p. 232), vers la fin du II^e s. av. J.-C., était consacré au phénix (le renseignement nous est transmis par Charisius, 288 K, cité en note par P. Grimal) : « Nous savons [...] qu'il avait composé un poème dont les vers, inégaux, dessinaient l'image d'un phénix. Or le phénix était d'actualité à Rome durant les premières années du I^{er} siècle avant J.-C., lorsqu'un très savant sénateur, du nom de Manlius, fit, si l'on en croit Pline l'Ancien, connaître pour la première fois cet oiseau aux Romains » (P. Grimal, *ibid.*). Cf. Plin., X, 4.

²² Hypérior est le père du Soleil, mais ce nom sert également à désigner le Soleil lui-même (cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 218, art. « Hypérior ») ; la ville mentionnée par Ovide est donc Héliopolis en Basse-Égypte. P. Grimal (*ibid.*, p. 365,

[« Mais il y a un oiseau, un seul, qui se renouvelle et se recrée lui-même ; les Assyriens l'appellent le phénix ; il ne vit ni de grains ni d'herbes, mais des larmes de l'encens et du suc de l'amome. À peine a-t-il accompli les cinq siècles assignés à son existence qu'aussitôt, posé sur les rameaux ou la cime oscillante d'un palmier, il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure. Là il amasse de la cannelle, des épis du nard odorant, des morceaux de cinname, de la myrrhe aux fauves reflets ; il se couche au-dessus et termine sa vie au milieu des parfums. Alors du corps paternel renaît, dit-on, un petit phénix destiné à vivre le même nombre d'années. Quand l'âge lui a donné assez de force pour soutenir un fardeau, il décharge du poids de son nid les rameaux du grand arbre et il emporte pieusement son berceau, qui est aussi le tombeau de son père ; parvenu à travers les airs légers à la ville d'Hypérion, il le dépose devant la porte sacrée de son temple. » (*Métamorphoses*, XV, 392-407)]

En dehors de ce passage des *Métamorphoses*, le phénix apparaît dans l'oraison funèbre du perroquet de Corinne en tant que symbole d'immortalité, et en particulier de l'immortalité poétique :

*Illic innocui late pascentur olores
et uiuax phoenix, unica semper auis.*

[« [Dans l'Élysée] habitent les cygnes innocents et l'immortel phénix, toujours seul de son espèce. » (*Amours*, II, 6, v. 53-54)]

Toutefois, le plus grand nombre d'*exotica* relatifs aux animaux concernent les *bestiae* d'Afrique ou d'Orient et, dans une moindre mesure, celles de l'Occident nordique. Les Romains pouvaient en lire des descriptions dans la littérature géographique grecque, ou avaient eu l'occasion de les voir de leurs propres yeux lors des guerres menées contre certains peuples étrangers, ou encore les donnaient en spectacle lors des triomphes, des *ludi* et des *uenationes*. Preuve, sans doute, de l'engouement des Romains pour ces animaux exotiques, ceux-ci semblent avoir été intégrés très tôt dans des expressions du langage courant, sous forme de proverbes, de comparaisons ou de plaisanteries, et sont devenus un véritable thème littéraire, voire, comme nous le verrons ultérieurement, un instrument de propagande politique. Les comédies de Plaute, dans lesquelles les animaux de l'amphithéâtre sont souvent évoqués dans le cadre de la conversation et dans une intention comique, offrent peut-être un témoignage de cette utilisation familière, proverbiale, de l'image des animaux exotiques, si l'on en croit ce passage de l'*Epidicus*,

*... Qui uarie ualent,
capreaginum hominum non placet mihi neque pantherinum genus,*

[« Je n'aime point les gens à bigarrures, race de chèvres et de panthères. » (*Epidicus*, 18)]

ou encore ces vers du *Miles gloriosus* :

*Eru' meus elephanti corio circumtentust, non suo,
neque habet plus sapientiai quam lapis.*

[« Mon maître, en fait de peau, est recouvert d'un vrai cuir d'éléphant ; il a tout autant d'intelligence qu'une borne. » (235-236)]

Si l'évocation des animaux exotiques constitue en elle-même un *topos* littéraire, il faut préciser cependant que certaines espèces ne sont citées que très rarement dans les textes que nous possédons, et ne semblent donc pas avoir fait l'objet d'un *topos* particulier chez les auteurs de cette période. Certains d'entre eux, comme nous avons pu le faire remarquer plus haut, cherchaient en effet à faire preuve d'originalité, voire d'érudition, et la thématique animalière a parfois fourni l'occasion d'introduire des *exotica* jusque-là rarement – voire jamais – évoqués auparavant dans la littérature latine. Les poèmes

art. « Phénix »), rappelle que la légende du phénix « est liée au culte du Soleil chez les Égyptiens. »

d'Ovide, dont on a signalé déjà la prédilection pour les légendes obscures et l'érudition, représentent dans ce domaine comme dans d'autres un exemple caractéristique : nous verrons en effet qu'il est le seul auteur de cette époque à faire allusion à la hyène et au caméléon. Il faut enfin mentionner, parmi la multitude des animaux ayant fait l'objet d'un *topos* littéraire dans la littérature antique, ceux qui, même s'ils ne possédaient pas – ou ne possédaient plus – de caractère exotique en eux-mêmes, étaient cependant d'origine exotique récente ou plus ancienne, certaines espèces ayant fait l'objet, très tôt, d'une acclimatation ou d'un élevage à Rome ou en Italie. Parmi ces espèces animales, certaines, comme les chiens ou les chevaux, seront évoquées à propos des productions²³. D'autres encore, tout en n'étant pas des espèces exotiques, sont citées dans un cadre étranger, par exemple en tant qu'éléments d'une digression géographique introduite dans une œuvre historiographique ou un poème didactique : il seront évoqués, à l'occasion, dans notre II^e partie²⁴.

a. Les *ferae* d'Afrique et d'Asie

Parmi les *topoi* relatifs aux animaux, c'est celui des bêtes sauvages d'Afrique et d'Asie qui apparaît comme le plus développé : les références au tigre, à la panthère, mais surtout au lion et à l'éléphant, sont innombrables ; d'autres de ces *bestiae*, comme le rhinocéros, se font beaucoup plus rares dans les textes. Ces *exotica* trouvent leur origine à la fois dans l'expérience des Romains – qui pouvaient voir ces diverses *bestiae* ou *ferae* venues d'Afrique²⁵ ou d'Asie dans l'enceinte même de la Ville, à l'occasion des triomphes, des *ludi* ou d'autres types de spectacles –, et dans l'héritage transmis par la littérature grecque, où l'image du lion, par exemple, est abondamment mise en œuvre dès les poèmes homériques. Les *exotica* associés à ces animaux ont trait soit à leur origine géographique, soit à leurs caractères particuliers. Certains, comme le tigre, sont liés aux *topoi* de la géographie asiatique ; un grand nombre, comme le lion, le sont à ceux de l'Afrique, continent perçu dans les représentations antiques comme étant la terre nourricière des fauves par excellence. Salluste, dans son *Jugurtha*, souligne à plusieurs reprises, comme on le verra, les dangers que représente la faune africaine :

Ad hoc malefici generis pluruma animalia.

[« Ajoutez à cela le grand nombre des animaux malfaisants. » (*Jugurtha*, XVII, 6)]

Ce lieu commun attaché au continent africain apparaît par exemple chez Horace, qui compare le loup aperçu dans la forêt sabine aux monstres nés de la terre africaine :

...
*nec Iubae tellus generat, leonum
arida nutrix,*

[« [Et c'était un monstre] comme n'en fait pas naître la terre de Juba, nourrice desséchée des lions. » (*Odes*, I, 22, 15-16)]

²³ D'autres espèces seront laissées de côté, dans la mesure où elles ne semblent pas avoir fait l'objet de mises en œuvre particulières dans le domaine des *exotica* ; c'est le cas, par exemple, des mouflons de Corse ou d'Espagne, peut-être évoqués brièvement chez Lucil., *Sat.*, VI, frg. 22 Charpin. Il ne sera pas question non plus des *topoi* que représentent le gibier des Alpes (par ex. chez Virg., *Én.*, X, 707 sq. ; Ov., *A. A.*, III, 150) – plus pittoresque qu'exotique –, les abeilles du mont Hybla en Sicile (Ov., *ibid.*) ou les lièvres du mont Athos – expressions proverbiales qui font référence à un cadre grec qui n'était plus perçu comme exotique.

²⁴ Les poètes ont chanté, par ex., les troupeaux scythes ou africains, qui, sans être en eux-mêmes « exotiques », interviennent dans un cadre exotique (pour le bétail africain, cf. Virg., *Géorg.*, III, 311-313 et 339-347 ; pour l'élevage chez les Scythes, cf. *ibid.*, III, 352 sq.).

²⁵ On trouve l'expression *Africae bestiae* (par ex. chez Varr., *L. L.*, VII, 3, 39) ou encore *Libycae bestiae* ou *ferae*.

ou encore chez Vitruve, qui utilise une expression similaire à propos d'une ville proche de Zama, dénommée Ismuc, justement épargnée, de façon tout à fait extraordinaire, par ce fléau :

Cum esset enim Africa parens et nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium, in eius agris oppidi nulla nascitur, et si quando adlata ibi ponatur, statim moritur.

[« Bien que l'Afrique, en effet, soit la mère nourricière des bêtes sauvages, particulièrement des serpents, aucune ne naît sur les terres de cette cité, et celles que d'aventure on y apporte meurent aussitôt. » (*De l'architecture*, VIII, 3, 24)]

Manilius, dans sa description de l'*orbis terrarum* du livre IV des *Astronomiques*, a même consacré plusieurs vers à ce thème des animaux malfaisants de l'Afrique, qu'il présente comme un châtiment destiné à punir Carthage de ses futurs forfaits à l'encontre de Rome :

*Huc uarias pestes diuersaque monstra ferarum
congressit bellis natura infesta futuris.
Horrendos anques habitataque membra ueneno
et mortis pastu uiuentia, crimina terrae,
et uastos elephantas habet, saeuosque leones
in poenas fecunda suas parit horrida tellus
et portentosos cercopum ludit in ortus
ac sterili peior siccis infestat harenas,
donec ad Aegypti ponat sua iura colonos.*

[« La nature, ayant en horreur les guerres que Carthage devait soutenir contre Rome, en punit l'Afrique en la rendant le repaire de bêtes féroces et de monstres de toute espèce, d'horribles serpents, d'animaux infectés de venin, nourris de ce qui donne la mort, vrais forfaits de la terre qui les produit. Cette terre barbare, fertile en productions qui la dévastent, porte aussi d'énormes éléphants et des lions furieux : c'est un jeu pour elle de donner naissance à des singes de la difformité la plus hideuse. Plus tristement partagée que si elle était stérile, elle couvre de monstrueux produits ses sables arides, et elle est telle jusqu'aux frontières où commence l'Égypte. » (IV, 662-670, trad. Pingré)]

Ces espèces animales africaines sont donc généralement caractérisées par leur aspect effrayant et par leur dangerosité, et principalement associées, de ce fait, aux champs lexicaux de la férocité, de la sauvagerie et de la cruauté, mais aussi, pour certaines d'entre elles, à ceux de la vaillance, du courage ou de l'intelligence.

– *Leo Gaetulus, Armenia tigris, Cibyrate pantherae* : le lion, le tigre et les autres félins exotiques

Les grands fauves – lions, tigres, lynx, panthères et léopards –, font partie des animaux exotiques les plus souvent cités²⁶. Si l'on considère la fréquence de ses apparitions littéraires, on peut même dire à propos du lion qu'il est pour l'Antiquité, comme il le sera pour les époques postérieures, le « roi des animaux » ; Hygin, à propos de la constellation du Lion, le définit d'ailleurs dans son *Astronomie* comme « le premier des animaux » :

Hic dicitur ab Ioue constitutus, quod omnium ferarum princeps esse existimatur.

[« Jupiter le plaça (au ciel), dit-on, parce qu'il a la réputation d'être le premier des animaux. » (*L'Astronomie*, II, 24, 1)]

²⁶ Sur le lion et les fauves africains en général, voir Plin., VIII, 41-43, 45 sq. La fréquence des références aux lions dans la littérature grecque est peut-être due à l'existence de lions en Europe à une époque reculée ; Plin., VIII, 45, affirme en effet (à la suite d'Hérodote, d'Aristote, de Xénophon, de Pausanias) qu'il existait des lions en Macédoine .

En plus de sa fréquente présence lors des *ludi*, des triomphes ou autres spectacles romains, la mythologie – et notamment l'épisode du lion de Némée dans la légende herculéenne – a sans doute grandement contribué à la fortune de la thématique du lion dans la littérature et dans les arts : le lion est l'un des animaux sauvages le plus souvent décrits et mentionnés dans les textes antiques depuis les poèmes homériques – où il entre comme élément comparant dans de nombreuses images épiques – et les fables d'Ésope ; après Ésope, il devient un personnage traditionnel des fables, chez Lucilius, chez Horace et chez Phèdre²⁷. Le nom du tigre, au contraire, n'apparaît que tardivement, dans les textes de la fin de la République et de la période augustéenne, où son image tend à s'associer à celle du lion ou de la lionne, voire à la supplanter, dans la mesure où, à ce moment-là, l'exotisme du lion avait peut-être commencé à s'estomper en raison de la fréquence de ses apparitions dans la vie romaine ; quant aux autres félins exotiques, ils étaient originaires d'Asie pour les uns, d'Afrique pour les autres, comme le montre par exemple la correspondance de Cicéron, qui, chargé par l'édile Caelius Rufus de trouver des panthères destinées aux *ludi*, parle à la fois de panthères d'Asie – *Cibyrateae pantherae*, « des panthères Cibyratees », c'est-à-dire de Cibyre, une ville de Cilicie – et de panthères d'Afrique²⁸. Le terme *panthera* est d'origine grecque, comme l'indique Varron dans le *De Lingua Latina*²⁹, et J. Collart commente ce passage en précisant qu'« il est déjà question de la panthère dans l'*Illiade* (XXI, 572), mais [que] l'animal n'a été vraiment bien connu des Grecs qu'après la campagne d'Alexandre dans l'Inde ; les Romains, eux, ont appris à le connaître en Numidie. En 186 avant J.-C., Fulvius Nobilior offre déjà en spectacle une *uenatio* de panthères et de lions³⁰. »

Les grands félins sont donc cités, pour certains d'entre eux du moins, dès l'époque de Plaute, même si ce dernier semble désigner les panthères, dans le *Poenulus*, par la curieuse périphrase *mures Africanos* – « rats africains³¹ » :

*mures Africanos praedicat
in pompam ludis dare se uelle aedilibus.*

[« Il parle de rats africains qu'il a l'intention de donner aux édiles pour la procession des jeux. »
(*Poenulus*, v. 1011-1012)]

Cette dénomination, cependant, s'explique très bien : « Les anciens Romains, au lieu d'appliquer de nouveaux noms à des espèces nouvelles d'animaux qu'ils voyaient pour la première fois, employaient des noms d'espèces connues, en y ajoutant une qualification particulière. Ainsi les autruches furent des oiseaux d'outre-mer, *passermarinus* ; les éléphants, des bœufs de Lucanie, *boues Lucae*, parce que leur première apparition eut lieu à la bataille d'Héraclée ; ici les rats africains sont des panthères³². » Il faut signaler également que lynx, panthères, léopards ou guépards semblent souvent confondus dans les textes. Ainsi le terme de *pardi* ou *leopardi* désigne à l'origine les mâles des panthères, mais sert aussi à désigner les guépards et peut-être d'autres félins communs en Afrique³³. Le lynx mentionné dans les textes qui seront cités plus loin est d'origine africaine ou orientale, différent du lynx commun³⁴ ; on le

²⁷ Lucil., XXX, frg. 44 et 48 Charpin, et Hor., *Ép.*, I, 1, 73, ont repris par ex. une fable d'Ésope très connue, celle du lion malade et du renard (cf. le *Commentaire* de F. Charpin, p. 216, t. III, et Platon, *Banquet*, 123a).

²⁸ *Corresp.*, CCX, t. IV (*Fam.*, VIII, 9).

²⁹ V, 20, 100.

³⁰ N. 2 au § 100. Cf. aussi J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins* (*Cynegetica*), Paris, de Boccard, 1951, p. 74.

³¹ Ce passage du *Poenulus* fait probablement allusion à des panthères présentées lors de *ludi*.

³² Naudet, *Théâtre de Plaute*, cité par A. Ernout (n. 1, p. 230 au v. 1011).

³³ Cf. Plin., VIII, 42 et les n. correspondantes d'A. Ernout, et VIII, 63. Cf. aussi J. Desanges, *Introduction* au livre V, § 1-46, p. 207 sq. à propos des productions de la Numidie.

³⁴ Plin., VIII, 72, parle du lynx d'Éthiopie (selon la n. 1 d'A. Ernout pour ce paragraphe, il s'agit du caracal à peau mouchetée, cf. Virg., *Én.*, I, 333).

trouvait également en Inde, et il passait pour avoir figuré dans le cortège de Bacchus, comme l'indique Ovide :

*Victa racemifero lynxas dedit India Baccho*³⁵.

[« L'Inde vaincue a donné le lynx à Bacchus. » (*Métamorphoses*, XV, 413)]

Les *topoi* associés à ces fauves concernent d'abord leur origine géographique, asiatique ou africaine, même si cette origine est parfois imprécise. Cicéron, par exemple, parle de panthères vivant *in barbaria* dans un passage du *De natura deorum*³⁶. Le lion et la lionne, quant à eux, apparaissent fréquemment accompagnés de références globales à la Libye – c'est-à-dire, pour les Anciens, le continent africain – ou plus précisément à certaines de ses régions : les environs de Carthage parfois, ou encore la Cyniphie dans le *Contre Ibis* d'Ovide :

*Feta tibi occurrat patrio popularis in aruo,
sitque Phalaeceae causa leaena necis,*

[« Rencontre, dans les champs de ta patrie, une lionne de ton pays qui vienne de mettre bas et qu'elle te donne la mort de Phalécus ! » (*Contre Ibis*, 501-502)]

mais surtout la Numidie et la Gétulie³⁷. Dans le portrait qu'il fait de la jeunesse de Jugurtha, roi des Numides, Salluste le représente dans des scènes de chasse africaine :

... pleraque tempora in uenando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire.

[« En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages. » (*Jugurtha*, VI, 1)]

Ainsi, lions et lionnes sont fréquemment associés à l'un ou l'autre de ces toponymes évocateurs d'exotisme africain. Catulle imagine une lionne sur les « monts libyens » :

*Num te leaena montibus Libystinis
aut Scylla latrans infima inguinum parte
tam mente dura procreauit ac taetra,
ut supplicis uocem in nouissimo casu
contemptam haberes, a ! nimis fero corde ?*³⁸,

[« Est-ce une lionne sur les monts libyens, ou Scylla aboyante au bas des aines, qui t'a enfanté avec une âme si dure et si affreuse que la voix d'un suppliant, au dernier péril, n'ait que ton indifférence ? ah ! cœur trop sauvage ! » (60, 1-5)]

³⁵ La confusion entre les différentes espèces de félins connues dans l'Antiquité est peut-être à l'origine de l'animal hybride, mi-lion, mi-tigre, qui sert de monture à Dionysos sur une mosaïque de la Maison du Faune à Pompéi. Sur la confusion entre les différentes espèces de félins, et leurs représentations dans la littérature et l'art pictural, voir par ex. F. Préchac, « Quelques animaux dans la littérature et l'art », R.É.L. t. 14, 1936, Paris, Les Belles Lettres, 1937, p. 105-109.

³⁶ II, 50, 126.

³⁷ La Gétulie (c'est-à-dire la Kabylie) était pour partie englobée dans la Numidie au sens large. Sur la situation géographique des différents peuples africains selon les Anciens, cf. Sall., *Jug.*, XIX, 4-6 : *Cetera loca usque ad Mauretanium Numidae tenent ; proximi Hispanias Mauri sunt. Super Numidiam Gaetulos accepimus partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare ; post eos Aethiopas esse, dehinc loca exusta solis ardoribus*, « Les autres régions jusqu'à la Maurétanie sont occupées par les Numides ; les plus près de l'Espagne sont les Maures. Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades ; derrière eux, les Éthiopiens, enfin des régions embrasées par les ardeurs du soleil ». Le lion est mis en rapport avec la Gétulie dans Plin., VIII, 48 et 54. Voir aussi J. Desanges, *Introduction de l'Histoire Naturelle de Pline*, livre V, § 1-46, p. 208.

³⁸ Sur l'adjectif rare *Libystinis*, et sur l'image de la lionne cruelle (lieu commun remontant à l'*Iliade*, XVI, 33), cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 234.

et Virgile, lorsqu'il évoque la saison des amours chez les animaux, situe la lionne dans les déserts de la Libye, *Libyae solis... in agris* :

*Tempore non alio catulorum oblita leaena
saeuior errauit campis nec funera uolgo
tam multa informes ursi stragemque dedere
per siluas ; tum saeuos aper, tum pessima tigris :
heu ! male tum Libyae solis erratur in agris.*

[« Jamais en nulle autre saison la lionne oubliant ses petits n'erra plus cruelle dans les plaines ; jamais les ours difformes ne multiplièrent dans les forêts tant de trépas et de carnage ; alors le sanglier est féroce, et la tigresse plus mauvaise que jamais. Malheur, hélas ! à qui s'égare alors dans les solitudes de la Libye. » (Virgile, *Géorgiques*, III, 245-249)]

On remarque que différents animaux sont cités en l'espace de quelques vers : si le lion et l'ours sont bien des animaux associés habituellement à l'Afrique, le tigre est, lui, un animal indien : l'expression *Libyae solis... in agris* s'appliquerait donc uniquement à la lionne – voire à l'ours –, ou, par une licence poétique – les poètes ne se souciant pas toujours de l'exactitude géographique ou ethnographique –, à tous ces animaux. Ailleurs, c'est « dans les champs des Puniques » – *Poenorum... in aruis* – que Virgile imagine, au sein d'une longue comparaison, une chasse au lion :

*Poenorum qualis in aruis
sacius ille graui uenantum uolnere pectus
tum demum mouet arma leo gaudetque comantis
excutiens ceruice toros fixumque latronis
impavidus frangit telum et fremit ore cruento :
haud secus accenso gliscit uiolentia Turno.*

[« Ainsi, dans les champs des Puniques, un grand lion rudement touché à la poitrine par le fer des veneurs, alors seulement s'ébranle pour la guerre, il exulte, faisant jaillir sous sa crinière les muscles de sa nuque, rompt sans effroi le trait qu'a fiché le piqueur et gronde, la gueule sanglante. Telle grandit en lui la violence maintenant que Turnus a pris feu. » (*Énéide*, XII, 4-9)]

Mais la plupart des références mentionnant l'origine géographique du lion ou de la lionne ne comportent que des expressions toutes faites, voire de simples épithètes de nature qualifiant ces animaux ; Ovide compare ainsi les Fabii renversant les Étrusques à des « lions de Libye » se jetant sur les troupeaux :

*non aliter quam cum Libyca de gente leones
inuadunt sparsos lata per arua greges,*

[[Les Fabius renversèrent les Étrusques] tels les lions de Libye qui se jettent sur des troupeaux dispersés à travers l'étendue des champs. » (*Fastes*, II, 209-210)]

ou désigne une lionne par la périphrase *Libyca fera*, « la bête sauvage de Libye » :

*Dumque petit latebras fetae catulosque leaenae,
ipse fuit Libycae praeda cruenta ferae.*

[« Alors qu'il s'en prenait au repaire et à la portée d'une lionne qui avait mis bas, il devint lui-même la proie sanglante de la bête sauvage de Libye. » (*Fastes*, V, 177-178)]

Ailleurs, on applique à ces félins des épithètes de nature variées ; un lion peut être qualifié de *Libycus* :

*Cur tibi pro Libycis clauduntur rete leaenis
imbelles capreae sollicitusque lepus ?*³⁹,

[« Pourquoi pour te célébrer, prend-on dans les filets des chèvres pacifiques et des lièvres timorés au lieu des lionnes de Libye ? » (Ovide, *Fastes*, V, 371-372)]

de *Numidus*,

Obsequium tigrisque domat Numidasque leones,

[« Avec de la patience, on dompte les tigres et les lions de Numidie. » (Ovide, *A. A.*, II, 183)]

ou encore de *Gaetulus*, « gétule », comme chez Horace :

*Atqui non ego te, tigris ut aspera
Gaetulusque leo, frangere persequor*⁴⁰,

[« Et pourtant je ne suis pas un tigre farouche ni un lion de Gétulie, je ne te poursuis point pour te broyer. » (Horace, *Odes*, I, 23, 9-10)]

ou chez Virgile :

*Sic fatus tergum Gaetuli immane leonis
dat Salio uillis onerosum atque unguibus aureis,*

[« À ces mots, il donne à Salius la dépouille énorme d'un lion de Gétulie, lourde de ses longs poils et de ses griffes dorées. » (*Énéide*, V, 351-352)]

qui emploie également l'épithète *Poenus*, laquelle signifie sans doute dans ce contexte, par extension, « africain » :

*Daphni, tuom Poenos etiam ingemuisse leones
interitum montesque feri silvaeque loquuntur*⁴¹.

[« Daphnis, sur ta mort ont gémi même les lions puniques : les montagnes sauvages et les forêts le disent. » (*Bucoliques*, V, 27-28)]

Toutefois, le lion est aussi associé, dans la légende du moins, à Babylone : nous avons précédemment évoqué la légende de Pyrame et Thisbé relatée par Ovide dans les *Métamorphoses*⁴², dans laquelle une lionne provoque indirectement la mort des deux personnages. Le lion est également lié, dans le domaine religieux, à la Phrygie, en relation avec le culte de Cybèle ; la Mère des dieux est en effet considérée comme une déesse dompteuse de lions, comme le rappelle Grattius :

*... domitrixque Idaea leonum
mater*⁴³,

[« ... et la Mère idéenne, Cybèle, dompteuse de lions » (*Cynégétiques*, 19-20, trad. personnelle)]

tandis que Varron attribue aux Galles, prêtres de la déesse, l'origine de cette domestication :

³⁹ Le poète s'adresse ici à la déesse Flora, et fait allusion aux jeux – les *Floralia* – célébrés en son honneur.

⁴⁰ Cf. aussi III, 20, 1-2 : *Non uides quanto moueas periclo, / Pyrrhe, Gaetulae catulos leaenae ?*, « Tu ne vois pas, Pyrrhus, tout le danger d'enlever les petits d'une lionne gétule ? »

⁴¹ Cf. aussi Ov., *Tr.*, IV, 6, 5 : *Tempore Poenorum compescitur ira leonum*, « avec le temps s'apaise la colère des lions puniques ».

⁴² IV, 96 sq.

⁴³ Voir aussi Man., II, 441 ; IV, 759-460.

*non uidisti simulacrum leonis ad Idam eo loco ubi quondam subito eum cum uidissent
quadrupedem, galli tympanis adeo fecerunt mansuem ut tractarent manibus ?⁴⁴*

[« Est-ce que tu n’as pas vu une statue de lion près de l’Ida en ce lieu où soudain autrefois, ayant vu cette bête, des galles la rendirent si douce avec leurs tambourins qu’ils la caressaient de leurs mains ? » (*Satires Ménippées*, ΟΝΟΣ ΛΥΡΑΣ (*L’âne de la lyre*) frg. 358 Cèbe)]

Varron s’était même livré, à propos de cette présence des lions auprès de Cybèle, à cette analyse étiologique :

Leonem (inquit) adiungunt solutum ac mansuetum, ut ostendant nullum genus esse terrae tam remotum ac uehementer ferum, quod non subigi colique conueniat.

[« Les anciens, dit Varron, associent à Cybèle un lion en liberté et apprivoisé, pour montrer qu’il n’y a sur terre aucune espèce si éloignée et si violemment sauvage qu’elle ne puisse être soumise et éduquée. », (*Antiquitates rerum diuinarum*, livre XVI, frg. 267 Cardauns, l. 18-12 (ap. Augustin, *Ciu.*, VII, 24, p. 304, 10), trad. personnelle)]

Cette déesse est donc, selon l’expression de Lucrèce, la *Mater ferarum*, la « Mère des espèces sauvages⁴⁵ », et elle apparaît, dans la tradition littéraire et iconographique, dans un char tiré par des lions⁴⁶. Dans le chant II du *De rerum natura*, où un long passage est consacré à l’explication du mythe de Cybèle, il est en effet question des lions attelés à son char, à côté des autres éléments emblématiques de la déesse ou de son culte – comme les montagnes de Phrygie ou la musique orientale :

*Hanc ueteres Graium docti cecinere poetae
sedibus in curru biiugos agitare leones,*

[« C’est elle [Cybèle] que les savants poètes de la Grèce ancienne ont chantée < sous les traits de la déesse qui, laissant > son temple, mène un char attelé de deux lions. » (*De rerum natura*, II, 600-601)]

de même que chez Virgile :

*Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera
Idaeumque nemus, hinc fida silentia sacris,
et iuncti currum dominae subiere leones⁴⁷.*

[« De Crète nous vint la Mère qui hante le Cybèle, l’airain des Corybantes et le bois de l’Ida, le silence qu’on garde aux mystères, l’attelage des lions soumis au char de leur maîtresse. » (*Énéide*, III, 111-113)]

On retrouve en particulier cette thématique du lion dans le poème 63 de Catulle, dans lequel est relatée l’histoire d’Attis, au moment où la déesse lance l’un des lions de son char à la poursuite du jeune homme :

*Ibi iuncta iuga resoluens Cybele leonibus
Laeuumque pecoris hostem stimulans ita loquitur :*

⁴⁴ Ovide a relaté lui aussi, dans certains passages de son œuvre, les légendes qui expliquent l’origine de cette image de Cybèle dompteuse de fauves ; voir, dans les *Mét.*, X, 703-704, l’histoire d’Atalante et Hippomène, qui, ayant profané un temple de la Mère des dieux, furent transformés en lions ; cette légende est évoquée aussi dans le *Contre Ibis*, 457-458 ; voir également *F.*, IV, 215-218.

⁴⁵ Lucr., *De rerum natura*, II, 598.

⁴⁶ « La Grande Mère apparaît traînée par des lions sur des monnaies romaines de C. Norbanus Flaccus (préteur 44-43 avant J. C.), et de M. Volteius M. f. (environ 88 avant J. C.) » (A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. II, 600 de Lucrèce). Voir aussi H. Graillot, *Le culte de Cybèle Mère des dieux à Rome et dans l’empire romain*, p. 2, 109, etc.

⁴⁷ Cf. aussi Virg., *Énéide*, X, 156-158 ; X, 252-255 ; Ov., *Mét.*, XIV, 535-538.

« *Agedum, inquit, age ferox i, fac ut hunc furor agitet,
 Fac uti furoris ictu reditum in nemora ferat,
 Mea libere nimis qui fugere imperia cupit.
 Age caede terga cauda, tua uerbera patere,
 Fac cuncta mugienti fremitu loca retonent,
 Rutilam ferox torosa ceruice quate iubam* ».
*Ait haec minax Cybebe religatque iuga manu.
 Ferus ipse sese adhortans rapidum incitat animo,
 Vadit, fremit, refringit uirgulta pede uago.
 At ubi umida albicantis loca litoris adiit,
 Tenerumque uidit Attin prope marmora pelagi,
 Facit impetum ; ille demens fugit in nemora fera.*

[« Aussitôt Cybèle détache ses lions du joug accouplé, aiguillonne l'ennemi du bétail, celui de gauche, et parle : « Va donc, va, dit-elle, point de pitié ! fais que la fureur le transporte, fais que, sous le choc de la fureur, il retourne aux forêts celui qui, dans l'excès de sa hardiesse, désire s'évader de mes pouvoirs. Va, bats tes flancs de ta queue, endure tes propres coups, fais que les pays entiers tonnent de ton rugissement ; pas de pitié ! secoue sur ta nuque musculeuse ta crinière rutilante. » Elle dit, la menaçante Cybèle, et de la main délie les jougs. Le fauve spontanément s'encourage, il s'élance impétueux, va, rugit, brise les arbrisseaux, d'un pied errant. Mais, dès qu'il eut atteint de la côte blanchissante les sols mouillés, et vu le tendre Attis auprès des ondes marmoréennes, il fonce : lui, hors de sens, il fuit vers les bois sauvages. » (63, 76-89)]

Le tigre, quant à lui, est associé traditionnellement à l'Asie : il est l'animal indien par excellence⁴⁸, ramené d'Orient, selon la légende, par Bacchus après la conquête de cette partie du monde, et lié de ce fait aux éléments emblématiques de l'Inde, comme le Gange :

... *ueluti Gangetica ceruae
 lactentem fegum per siluas tigris opacas.*

[« [Procné entraîne son fils Itys], comme, sur les bords du Gange, une tigresse entraîne à travers d'épaisses forêts le petit qu'une biche nourrissait de son lait. » (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 636-637)]

Mais il est aussi mentionné, chez les poètes notamment, en relation avec d'autres contrées asiatiques, sans doute plus ou moins confondues, comme c'est souvent le cas en poésie, dans un « Orient » aux contours imprécis, davantage imaginé et fantasmé que réellement connu. Aussi les tigres sont-ils ailleurs qualifiés d'« hyrcaniens⁴⁹ », du nom d'une région de l'Asie située près de la mer Caspienne :

... *Hyrcaenaeque admorunt ubera tigres,*

[« [...] Et les tigresses d'Hyrcanie t'ont donné leur lait. » (Virgile, *Énéide*, IV, 367)]

ou d'arméniens :

*Daphnis et Armenias curru subiungere tigris
 Instituit...*⁵⁰,

⁴⁸ Cf. J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19, qui citent le tigre, avec le lion et l'éléphant, comme faisant partie des thèmes animaliers les plus couramment associés à l'Inde, les deux félins représentant notamment des « symboles de férocité ».

⁴⁹ Sur l'Hyrcanie et ses tigres, cf. Plin., VI, 36, 113, et VIII, 66. Selon la croyance antique, une race de chiens asiatiques, les « Hyrcaniens », étaient issus du croisement entre une chienne et un tigre (cf. Grattius, *Cyn.*, 161-170).

⁵⁰ Cf. aussi Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 6, 15.

[« Daphnis ? il a aussi, le premier, attelé à un char des tigres d'Arménie. » (Virgile, *Bucoliques*, V, 29-31)]

de même que, chez Ovide, les antres dans lesquels ils s'abritent :

*Hoc neque in Armeniis tigres fecere latebris*⁵¹.

[« Un tel crime, jamais tigresse ne l'a commis au fond de sa caverne d'Arménie. » (*Amours*, II, 14, 35)]

Outre l'origine exotique, c'est aussi l'aspect et le caractère des lions, tigres ou panthères qui ont retenu l'attention des Romains, lorsqu'ils avaient l'occasion de les admirer de leurs propres yeux ou lorsqu'ils en lisaient des descriptions dans les textes grecs. Leur taille semble avoir impressionné les Anciens – Virgile, par exemple, qualifie les lions de *magni*⁵², et le tigre d'*immanis*⁵³ –, mais beaucoup d'autres détails de la morphologie de ces fauves ont suscité l'intérêt. Le passage des *Métamorphoses* où Ovide décrit, à travers les paroles de Vénus à Adonis, la transformation en lions d'Atalante et Hippomène, profanateurs du temple de Cybèle, rassemble dans une description précise, et de façon exemplaire, l'ensemble des traits qui ont constitué, dans la littérature latine, les *topoi* attachés au lion, à savoir les particularités de sa morphologie – la crinière, le poil fauve, le mouvement de la queue⁵⁴, les griffes, le regard terrifiant, le rugissement, la force – et sa réputation de férocité :

*... ergo modo leuia fulvae
colla iubae uelant, digiti curuantur in ungues,
ex umeris armi fiunt, in pectora totum
pondus abit, summae cauda uerruntur harenae.
Iram uultus habet, pro uerbis murmura reddunt,
pro thalamis celebrant siluas ; aliisque timendi
dente premunt domito Cybeleia frena leones.
Hos tu, care mihi, cumque his genus omne ferarum,
quod non terga fugae sed pugnae pectora praebet,
effuge, ne uirtus tua sit damnosa duobus.*

[« Alors leur cou, si pur tout à l'heure, se couvre d'une fauve crinière, leurs doigts se courbent en forme de griffes, à leurs épaules naissent des pattes ; tout le poids de leur corps se porte sur leur poitrine ; il leur vient une queue, qui balaie la surface du sable. Leurs regards expriment la colère ; au lieu de paroles, ils profèrent des rugissements ; au lieu des salles d'un palais, ils habitent les forêts ; ils sont devenus des lions, qui, redoutables pour tous, sauf pour Cybèle, pressent son frein entre leurs dents soumises. Évites-les, mon bien-aimé, comme toutes les espèces de bêtes sauvages qui, au lieu de tourner le dos pour s'enfuir, présentent leur poitrine pour combattre ; crains que ton courage ne nous soit fatal à tous deux. » (Ovide, *Métamorphoses*, X, 698-707)]

Sa crinière est déjà évoquée chez Catulle dans le poème 63, où Cybèle lance un de ses lions à la poursuite d'Attis :

*Rutilam ferox torosa ceruice quate iubam*⁵⁵,

⁵¹ Cf. aussi Prop., I, 9, 19-22 ; Ov., *Mét.*, VIII, 121 ; XV, 85-87.

⁵² Cf. Virg., *Buc.*, IV, 22 : ... *nec magnos metuent armenta leones*, « ... et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions » ; voir aussi Man., V, 227 et 701 (*uastos leones*, « les lions énormes », trad. personnelle).

⁵³ Par ex. chez Virg., *Én.*, IX, 730 : *immanem ueluti pecora inter inertia tigrim*, « [Turnus,] tigre énorme au milieu de brebis sans défense ». L'adjectif peut aussi, dans ce vers, être entendu au sens de « cruel ».

⁵⁴ Ce détail apparaît antérieurement chez Catulle, 63, 81, lorsque Cybèle exhorte l'un de ses lions à poursuivre Attis : *Age caede terga cauda, tua uerbera patere*, « Va, bats ton dos de ta queue, frappe-toi toi-même sans faiblir ».

⁵⁵ Un passage de Varron évoque aussi la crinière caractéristique du lion (*L. L.*, VII, 4, 76 : *Iubar dicitur stella Lucifer, quae in summo quod habet lumen diffusum, ut leo in capite iubam*, « Lucifer, l'étoile du matin, est appelée *iubar*, parce

[« Secoue farouchement ta rousse crinière sur ton cou musculeux. » (Catulle, 63, 83)]

ou dans le *De rerum natura*, lorsque Lucrèce décrit les lions de guerre que tentèrent d'utiliser, en vain, certains peuples étrangers :

... *permixta caede calentes*
turbabant saeui nullo discrimine turmas,
terrificas capitum quatientes undique cristas.

[« Échauffées par le carnage et la mêlée, les bêtes furieuses jetaient indistinctement le trouble dans tous les escadrons, agitaient de tous côtés leurs terribles crinières. » (*De rerum natura*, V, 1313-1315)]

Le lion et sa crinière sont également évoqués dans nombre de comparaisons employées pour décrire des guerriers, par exemple lorsque Virgile veut suggérer la violence de Turnus dans la longue comparaison du chant XII de l'*Énéide* citée quelques lignes plus haut⁵⁶.

Le poil du lion – ou l'animal lui-même –, est souvent qualifié de *fuluus*⁵⁷ – comme dans le passage des *Métamorphoses* cité précédemment –, ou encore d'*hirsutus*⁵⁸. Le tigre, la panthère et le léopard ont quant à eux donné lieu à des images pittoresques évoquant leur pelage caractéristique. Plaute, déjà, s'appuie sur l'image de leur bigarrure pour forger l'adjectif *pantherinus* dans cette plaisanterie lancée par Épidique :

... *Qui uarie ualent,*
capreaquinum hominum non placet mihi neque pantherinum genus.

[« Je n'aime point les gens à bigarrures, race de chèvres et de panthères. » (*Epidicus*, 18)]

Par la suite, Virgile appliquera au lynx l'adjectif *uarius* :

Quid lynces Bacchi uariae et genus acre luporum,

[« Que dire des lynx tachetés de Bacchus et des loups, violente engeance ? » (*Géorgiques*, III, 264)]

et Ovide, à propos de Thétis transformée en tigresse, le qualificatif *maculosus* :

Tertia forma fuit maculosae tigridis ; illa
territus Aeacides a corpore bracchia soluit.

[« La troisième forme que tu pris fut celle d'une tigresse à la peau rayée ; épouvanté cette fois, le fils d'Éaque détacha ses bras de ton corps. » (*Métamorphoses*, XI, 245-246)]

qu'elle a sur son sommet une lumière diffuse, comme le lion a sur sa tête une crinière (*iuba*) » (trad. personnelle).

⁵⁶ XII, 4-9. Cf. aussi X, 726-729, où Mézence est comparé à un lion poursuivant une proie ... *comasque arrexit et haeret / uisceribus super accumbens, lauit improba taeter / ora cruor* –, / *sic ruit in densos alacer Mezentius hostis*, « [...] il a gonflé sa crinière et reste attaché à sa proie, s'allongeant sur les chairs déchirées, un sang hideux lave sa gueule avide ; ainsi Mézence se rue en bondissant au plus épais des ennemis. »

⁵⁷ Cf. Virg., *Géorg.*, IV, 408 : *fulua ceruice leaena*, « lionne à la nuque fauve » ; *Én.*, IV, 159 : *fuluum... leonem*, « un lion fauve » ; Ov., *Hér.*, X, 85 : *fuluos... leones*, « des lions fauves » ; *Mét.*, I, 304 : *fuluos... leones*, « des lions au poil fauve » ; X, 551, etc.

⁵⁸ Par ex. chez Ov., *F.*, V, 176 (*hirsutas... leas*, « lionnes hirsutes ») ou *Mét.*, XIV, 207-209, où le Cyclope en train de dévorer les compagnons d'Ulysse est comparé à un lion : *cum super ipse iacens hirsuti more leonis / uisceraque et carnes cumque albis ossa medullis / semianimesque artus auidam condebat in aluum*, « ... puis, étendu sur leur corps, comme un lion hérissé, enfouir dans son ventre avide leurs entrailles, leurs chairs, leurs os remplis de blanche moelle et leurs membres encore palpitants ».

Les griffes et les dents, eux aussi, sont souvent évoqués ; Lucrèce, lorsqu'il expose les différents instincts animaux, en fait la caractéristique morphologique principale des fauves :

*At catuli pantherarum scymnique leonum
unguibus ac pedibus iam tum morsuque repugnant,
uix etiam cum sunt dentes unguisque creati.*

[« Les petits des panthères, les jeunes lionceaux se défendent avec leurs griffes, leurs pattes et leurs crocs, avant même que griffes et dents leur soient poussées. » (*De rerum natura*, V, 1036-1038)]

Il en donnera d'ailleurs, quelques vers plus loin, une illustration terrifiante dans le tableau consacré aux lions employés dans les guerres, qui se livraient indistinctement au carnage dans les rangs des soldats appartenant à des camps opposés :

*Irritata leae iaciebant corpora saltu
undique et aduersum uenientibus ora petebant,
et nec opinantis a tergo deripiebant,
deplexaeque dabant in terram uulnere uictos,
morsibus adfixae ualidis atque unguibus uncis.*

[« Furieuses les lionnes bondissaient de toutes parts ; courant au devant des soldats, elles les mordaient au visage, ou, les surprenant par derrière, elles les jetaient à bas de leurs montures, et sans desserrer leur étreinte, elles terrassaient leur proie vaincue par la blessure, enfonçant dans ses chairs leurs crocs puissants et leurs griffes recourbées. » (*De rerum natura*, V, 1318-1322)]

Le rugissement est une autre de ces caractéristiques, évoquée également dans le même passage :

*nec poterant equites fremitu perterrita equorum
pectora mulcere et frenis conuertere in hostis,*

[« Et les cavaliers ne pouvaient calmer leurs montures effarées par les rugissements, ni à l'aide du mors les ramener sur l'ennemi. » (V, 1316-1317)]

mais aussi chez Catulle, lorsque Cybèle dit au lion qu'elle lance sur les traces d'Attis

Fac cuncta mugienti fremitu loca retonent,

[« Que tout le pays retentisse du bruit de tes rugissements » (Catulle, 63, 82)]

ou encore, chez Lucrèce, à propos d'un exposé sur la nature des êtres dominés par la chaleur, auxquels appartiennent les lions ; le poète se fait à ce sujet l'écho d'une curieuse croyance, selon laquelle ces fauves, en rugissant, pouvaient se rompre la poitrine :

*Quo genere in primis uis est uiolenta leonum,
pectora qui fremitu rumpunt plerumque gementes,
nec capere irarum fluctus in pectore possunt.*

[« Dans ce genre la première place revient à la violence farouche des lions, qui de leurs rugissements vont parfois jusqu'à rompre leur poitrine, incapable de contenir les flots de leurs colères » (*De rerum natura*, III, 296-298)]

Leur regard lui-même a particulièrement frappé les anciens : un vers de Catulle⁵⁹ qualifie le lion de *caesius*, « aux yeux pers » – c'est-à-dire « tirant sur le vert » –, un adjectif de couleur aux connotations

⁵⁹ *Solus in Libya Indiaque tosta / caesio ueniam obuius leoni*, « puissé-je, abandonné dans la Libye ou dans l'Inde brûlée du soleil, être exposé à la rencontre d'un lion aux yeux glauques » (Catul., 45, 7).

généralement négatives, tandis que Virgile qualifie la lionne de *torua*⁶⁰. D'autres témoignages relatifs à ces fauves relèvent de la littérature des *mirabilia* et *admiranda* : un passage des *Métamorphoses* d'Ovide fait une allusion érudite à la croyance selon laquelle l'urine solidifiée du lynx deviendrait une pierre précieuse :

*Victa racemifero lyncas dedit India Baccho ;
e quibus, ut memorant, quiquid uesica remisit,
uertitur in lapides et congelat aere tacto*⁶¹.

[« L'Inde vaincue a donné le lynx à Bacchus, le dieu couronné de raisins ; tout ce qu'émet la vessie de cet animal se coagule, dit-on, et se change en pierre au contact de l'air. » (XV, 413-415)]

Mais c'est surtout à leur force exceptionnelle que les fauves doivent la fréquence de leurs apparitions littéraires. Le lion était déjà un symbole de puissance dans la légende, dans les poèmes homériques – les guerriers y sont souvent comparés à des lions, soit pour leur courage, soit pour leur dangerosité – ou les fables d'Ésope, à tel point que sa force et sa cruauté semblent avoir acquis, à date ancienne, une valeur proverbiale. Deux fragments poétiques assez anciens semblent en effet faire allusion à des expressions proverbiales utilisant l'image du lion, l'un chez Naevius :

Deprandi autem leoni si obdas oreas,

« Mais ce serait mettre un mors à un lion à jeun. » (Naevius, *Ariolus*, frg. 21 Warmington, p. 80 (ap. Festus, 202, 23), trad. Personnelle)]

l'autre chez Lucilius :

esuriante leoni ex ore exculpere praedam.

[« arracher la proie à la gueule affamée d'un lion » (*Satires*, livre VII, frg. 19 Charpin)]

Il faut peut-être voir d'ailleurs, dans les descriptions données par la fable de certains monstres mythologiques, le reflet de la crainte suscitée par les animaux sauvages exotiques, en particulier par les lions. La Chimère, par exemple, était un animal hybride dont une partie du corps était celle d'un lion, comme le rappellent Lucrèce :

prima leo, postrema draco, media ipsa Chimaera,

[« lion par devant, dragon par derrière, et par le milieu Chimère, comme on l'appelle » (V, 905)]

et Ovide :

pectus et ora leae, caudam serpentis habebat.

[« [la Chimère] avait la poitrine et la tête d'une lionne et la queue d'un serpent » (*Métamorphoses*, IX, 648)]

⁶⁰ Virg., *Buc.*, II, 63 : *Torua leaena lupum sequitur*, « La lionne au regard torve cherche le loup ». L'adjectif *toruus* (« qui se tourne de côté ») est en effet très souvent employé à propos du regard (« qui regarde de travers », d'où « menaçant »).

⁶¹ La même affirmation apparaît chez Plin., VIII, 137 ; voir la n. *ad loc.* d'A. Ernout qui estime que la pierre décrite serait une sorte d'ambre. Sur les *mirabilia* concernant les fauves exotiques, voir aussi Plin., VIII, 62 ; XXI, 39, et XXXVII, 190 ; en VIII, 72 sq., l'encyclopédiste décrit les animaux réels ou fabuleux de l'Éthiopie (ou de l'Inde) : le lynx, le sphinx, les chevaux ailés, les « crocottes » (peut-être des hyènes), les mantichores (des « mangeurs d'hommes », peut-être les tigres), le *catoblépas* (animal dont le regard serait mortel, comme celui de la Gorgone).

Le lion figure aussi parmi les formes effrayantes prises par le dieu Protée pour faire fuir ses agresseurs, comme on le voit chez Virgile, qui cite parmi les différentes transformations possibles une « bête horrible » – *horribilem... feram*⁶² – telle que le tigre ou la lionne, cités à côté du dragon :

*fiet enim subito sus horridus atraque tigris
squamosusque draco et fulua ceruice leaena*⁶³.

[« ... en effet il se fera soudain porc hérissé, tigre affreux, dragon écailleux et lionne à la nuque fauve. » (*Géorgiques*, IV, 407-408)]

On trouve aussi des lions parmi les bêtes sauvages issues de la transformation des hôtes de la magicienne Circé :

mille lupi mixtique lupis ursique leaeque.

[« ... mille loups, et mêlés aux loups, des ours et des lions. » (*Mét.*, XIV, 255)]

Cette image de puissance peut toutefois suggérer, dans le cas du lion, des connotations différentes. Alors que certaines évocations, comme on l'a vu, présentent un caractère nettement négatif – l'accent est alors mis sur la cruauté, la sauvagerie, la férocité du fauve –, d'autres, au contraire, sont empreintes de connotations plus positives. Pour l'auteur, il s'agit alors de mettre en valeur sa détermination et son courage au combat. La force est en effet, d'après Lucrèce, la principale caractéristique de la nature des lions et des fauves en général, par opposition à d'autres animaux, qui se défendent par la fuite ou la ruse :

*Principio genus acre leonum saeuaque saecla
tutatast uirtus, uolpes dolus et fuga ceruos*⁶⁴ ;

[« Tout d'abord l'espèce cruelle des lions et les autres bêtes féroces furent protégées par leur force, les renards par la ruse, les cerfs par la fuite. » (*De rerum natura*, V, 862-863)]

la férocité naturelle de ces animaux est l'une des manifestations de cette force, comme l'affirment Lucrèce :

*Denique cur acris uiolentia triste leonum
seminium sequitur...*

[« Pourquoi enfin la violence courroucée s'attache-t-elle toujours à la race cruelle des lions... » (III, 741-742)]

ou Ovide lorsqu'il transmet les préceptes végétariens de Pythagore :

*At quibus, ingenium est immansuetumque ferumque,
Armeniae tigres iracundique leones
cumque lupis ursi, dapibus cum sanguine gaudent.*

[« Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée. » (*Métamorphoses*, XV, 85-87)]

Les passages où l'image du lion ou du tigre est associée aux champs lexicaux de la cruauté sont extrêmement nombreux ; la cruauté de la lionne en particulier, lorsqu'elle allaite ses lionceaux, les

⁶² *Géorg.*, IV, 442.

⁶³ Cf. aussi Ov., *Mét.*, VIII, 732.

⁶⁴ Cf. aussi V, 1036-1038.

protège des prédateurs ou chasse pour les nourrir, a fini par constituer en elle-même, depuis Homère⁶⁵, un *topos* littéraire à l'intérieur du thème plus large que représente la férocité des fauves exotiques. À l'époque romaine, la tigresse et ses petits offrent aux auteurs, dans le même contexte, un motif de *uariatio*. Les fureurs des fauves sont décrites dans plusieurs passages de la littérature latine, dont un des plus longs et des plus caractéristiques est l'évocation par Lucrèce des lions employés dans les combats, dont on a cité plus haut quelques vers ; mais le *topos* de la férocité de ces félins apparaît également, dans de nombreux passages, sous la forme de brèves allusions, en particulier dans des comparaisons, métaphores ou hyperboles, qui seront plus précisément analysées dans la seconde partie de cette thèse. Lucrèce, dans le passage qui vient d'être cité, et ailleurs encore, utilise à propos des lions le terme *uiolentia*⁶⁶ ; Horace parle de « la violence » – *uis* – du lion » :

*insani leonis
uim,*

[« la violence du lion en fureur » (*Odes*, I, 16, 15-16)]

Ovide de leur *feritas* :

*Tempore Poenorum compescitur ira leonum
nec feritas animo quae fuit ante manet*⁶⁷,

[« Avec le temps s'apaise la colère des lions puniques et disparaît leur sauvagerie passée... » (*Tristes*, IV, 6, 5-6)]

Manilius de leur *rabies*⁶⁸ ; on évoque de même, à propos des lions, des tigres ou des panthères, leurs colères, *irae* :

*nec capere irarum fluctus in pectore possunt*⁶⁹,

[« ... leur poitrine, incapable de contenir les flots de leurs colères... » (Lucrèce, III, 298)]

ou leur impétuosité :

Ferus ipse sese adhortans rapidum incitat animo.

[« L'animal sauvage, s'encourageant lui-même, excite son impétuosité. » (Catulle, 63, 85)]

On leur attribue souvent des épithètes telles que *acri* :

« *Vt acerrimum* » inquit « *leonem aut ferocissimum elephantum* »,

[« Comme le plus redoutable des lions, dit-il, ou le plus sauvage des éléphants... » (Cornélius Népos, *Eumène* (XVIII), 11, 1)]

asperi :

*Atqui non ego te, tigris ut aspera
Gaetulusue leo, frangere persequor,*

[« Et pourtant je ne suis pas un tigre farouche ni un lion de Gétulie, je ne te poursuis point pour te broyer. » (Horace, *Odes*, I, 23, 9-10)]

saeui :

⁶⁵ Cf. *Il.*, II, 318.

⁶⁶ Cf. aussi III, 296 : *uis... uiolenta leonum*, « la violence farouche des lions ».

⁶⁷ Cf. aussi Ov., *F.*, IV, 217-218.

⁶⁸ Man., IV, 235 ; V, 707.

⁶⁹ Cf. aussi *id.*, V, 1318, *Inritata leae* ; Ov., *Mét.*, X, 550-552 ; XV, 86 : *iracundique leones*.

*Multi depugnant gemitusque doloribus edunt,
et quasi pantherae morsu saeuivae leonis
mandantur, magnis clamoribus omnia complent*⁷⁰,

[« D'autres se débattent, poussent des gémissements de douleur, et, comme s'ils étaient dévorés par la morsure d'une panthère ou d'un lion furieux, ils emplissent l'air de leurs clameurs. » (Lucrèce, IV, 1015-1017)]

rabidi :

*Quin etiam gallum, noctem explaudentibus alis
auroram clara consuetum uoce uocare,
noenu queunt rabidi contra constare leones
inque tueri : ita continuo meminere fugai*⁷¹,

[« Cela va si loin que la vue du coq qui, applaudissant de ses ailes au départ de la nuit, salue l'aurore d'une voix éclatante, est insupportable au lion ; sa fureur n'y saurait résister, il ne songe plus qu'à la fuite. » (Lucrèce, IV, 710-713)]

uiolenti :

uiolentique ora Leonis,

[« ... la gueule du Lion féroce... » (Ovide, *Métamorphoses*, II, 81)]

*feroces*⁷² ou *feri* :

*... Nostrum diuellite corpus
et scelerata fero consumite uiscera morsu,
o quicumque sub hac habitatis rupe, leones*⁷³,

[« Mettez mon corps en lambeaux, punissez-moi de mon forfait en déchirant mes entrailles par vos féroces morsures, ô lions qui habitez ces rochers ! » (Ovide, *Métamorphoses*, IV, 112-114)]

*immansueti*⁷⁴, *graues*⁷⁵, *atri*⁷⁶, ou *pessimi*⁷⁷.

La férocité du fauve s'exerce d'abord à l'encontre des autres animaux ; il est le type même du prédateur, comme le suggèrent les paroles qu'Ovide, au chant XV des *Métamorphoses*, prête à Pythagore lorsqu'il interdit aux hommes la consommation de viande, cette « nourriture des lions » :

*Postquam non utilis auctor
uictibus inuidit, quisquis fuit ille, leonum
corporeasque dapes auidam demersit in aluum,
fecit iter sceleri...*

⁷⁰ Cf. aussi III, 306 : *saeuosque leones*, « et les lions furieux » ; V, 1314 ; Virg., *Géorg.*, II, 151-152 : ... *saeua leonum / semina...*, « la race cruelle des lions » ; III, 245-246 : *leena / saeuior* ; Ov., *Hér.*, X, 85-86 : *saeuas tigridas*, « des tigres féroces » ; *Mét.*, IV, 102-104 : *lea saeua*, « la lionne farouche » ; X, 702 ; Manilius, IV, 666.

⁷¹ Cf. aussi Virg., *Géorg.*, II, 151 : *rabidae tigres*, « les tigres féroces » ; Hor., *Art poétique*, 393 : *tigris rabidosque leones*, « les tigres et les lions féroces ».

⁷² Lucr., IV, 717.

⁷³ Cf. aussi XV, 85 ou encore Grattius, *Cyn.*, 164, qui désigne le tigre qui s'accouple avec une chienne par la périphrase *ferus... adulter*, « le sauvage amant » (trad. personnelle).

⁷⁴ Cf. Ov., *Mét.*, XV, 85.

⁷⁵ Grattius, *Cyn.*, 165, *grauem... tigrin*, « le tigre terrible ».

⁷⁶ Virg., *Géorg.*, IV, 407-408 : *atraque tigris*.

⁷⁷ Virg., *Géor.*, III, 24 *tum pessima tigris*, « alors [...] la tigresse [est] plus mauvaise que jamais ».

[« Le premier, quel qu'il soit, qui, donnant un exemple funeste, convoita la nourriture des lions et engloutit de la chair dans son ventre avide, celui-là ouvrit le chemin au crime. » (*Métamorphoses*, XV, 103-106)]

L'image du fauve en tant que menace pour le bétail est d'ailleurs un aspect particulier du *topos* de la férocité des félins exotiques. Les auteurs ont souvent évoqué, parmi tous les prédateurs, le lion ou le tigre chassant ou dévorant leurs proies, tels la lionne de la légende de Pyrame et Thisbé :

... *Venit ecce recenti
caede leaena boum spumantis oblita rictus,
depositura sitim uicini fontis in unda,*

[« Voilà qu'une lionne, sa gueule écumante encore teinte du sang des bœufs qu'elle a récemment égorvés, vient étancher sa soif dans l'onde de la fontaine voisine. » (Ovide, *Métamorphoses*, IV, 96-98)]

ou le tigre auquel est comparé Persée :

*Tigris ut, auditis diuersa ualle duorum
exstimulata fame mugitibus armentorum,
nescit utro potius ruat et ruere ardet utroque ;
sic... Perseus...*⁷⁸

[« Lorsqu'un tigre, excité par la faim, a entendu dans des vallons séparés mugir deux troupeaux de bœufs, il ne sait sur lequel il se jettera de préférence et il brûle de se jeter sur tous les deux ; ainsi Persée... » (Ovide, *Métamorphoses*, V, 164-166)]

On trouve aussi l'image inversée du lion inoffensif dans certaines évocations de l'âge d'or, comme celle de la IV^e *Bucolique* de Virgile :

*Ipsae lacte domum referent distenta capellae
ubera, nec magnos metuent armenta leones*⁷⁹,

[« Spontanément, les chèvres ramèneront au logis leurs mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions... » (*Bucoliques*, IV, 21-22)]

ou devenant lui-même proie dans les *adynata*. Mais c'est surtout l'image du lion en tant que menace pour l'homme qui domine dans cette thématique, alimentée par des réminiscences littéraires, homériques notamment, – on trouve par exemple dans l'*Iliade*⁸⁰ la description d'un lion cerné par les chasseurs – tout autant que par l'expérience des *uenationes* romaines, au cours desquelles lions et autres bêtes fauves étaient opposés aux bestiaires dans l'arène. Le thème de la chasse au lion apparaît en effet dans de nombreux textes, que ce soit dans le cadre de l'épopée ou de la fable⁸¹, comme dans ce passage des *Fastes* d'Ovide consacré à la légende d'Hyas, le fils d'Atlas :

⁷⁸ Cf. aussi Cic., *De fin.*, III, 19, 66 ; Virg., *Én.*, IX, 730 ; X, 453-456 ; X, 723-729 ; Ov., *Mét.*, I, 505-507 ; VI, 636-637 : ... *ueluti Gangetica ceruae / lactentem fequm per siluas tigris opacas*, « [Procné entraîne son fils Itys,] comme, sur les bords du Gange, une tigresse entraîne à travers d'épaisses forêts le petit qu'une biche nourrissait de son lait » ; X, 541 : *uitat et armenti saturatos caede leones*, « [Vénus] évite [...] les lions qui se gorgent du sang des bœufs » ; *F.*, II, 209-210 : *non aliter quam cum Libyca de gente leones / inuadunt sparsos lata per arua greges*, « tels les lions de Libye qui se jettent sur des troupeaux dispersés à travers l'étendue des champs. »

⁷⁹ Cf. aussi, par ex., cette affirmation d'Horace, selon laquelle les Romains, par haine des guerres civiles, s'exileront et ne reviendront que lorsque « par un caprice nouveau, d'étranges amours formeront des rapprochements monstrueux où la tigresse se plairait à être couverte par le cerf », *nouaque monstra iunxerit libidine / mirus amor, iuuet ut tigris subsidere ceruis* (*Ép.*, XVI, 31).

⁸⁰ XII, 48.

⁸¹ Cf. aussi *Mét.*, IV, 514 ; X, 540-541 ; 547-549 ; 550-552.

*At postquam uirtus annis adoleuit, in apros
audet et hirsutas comminus ire leas.
Dumque petit latebras fetae catulosque leaenae,
ipse fuit Libycae praeda cruenta ferae,*

[« Mais une fois qu’[Hyas] eut pris des forces avec les années, il osa s’attaquer aux sangliers et aux lionnes hirsutes ; alors qu’il s’en prenait au repaire et à la portée d’une lionne qui avait mis bas, il devint lui-même la proie sanglante de la bête sauvage de Libye. » (*Fastes*, V, 175-178)]

ou dans le cadre d’un récit historique. Le *Jugurtha* de Salluste, empreint d’exotisme africain, offre par exemple un portrait du jeune roi numide dans lequel on le voit chasser le fauve dans son pays :

... pleraque tempora in uenando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire.

[« En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages. » (*Jugurtha*, VI, 1)]

Dans l’épopée de Virgile, les scènes de chasse au fauve – comme celle que Didon organise avec les Troyens dans la campagne africaine des environs de Carthage⁸² – et les images comparant tel ou tel guerrier à un lion ou à un tigre cerné par les chasseurs sont nombreuses – elles seront évoquées dans notre seconde partie⁸³. C’est surtout dans ce contexte épique qu’apparaît la seconde caractéristique, aux connotations positives cette fois, de la nature des fauves, à savoir le courage et la vaillance face à l’adversaire. Cicéron a parlé d’une certaine *uirtus* présente chez les lions, comme chez les chiens ou les chevaux :

Sunt autem bestiae quaedam, in quibus inest aliquid simile uirtutis, ut in leonibus, ut in canibus, ut in equis, in quibus non corporum solum, ut in suis, sed etiam animorum aliqua ex parte motus quosdam uidemus.

[« Il y a certaines bêtes qui ont en elles quelque chose qui ressemble à une vertu, les lions, par exemple, les chiens, les chevaux : chez elles nous constatons une certaine activité, non seulement corporelle, comme chez les porcs, mais aussi, dans une certaine mesure, spirituelle. » (*De finibus*, V, 14, 38)]

Ovide, dans ses *Halieutiques*, célèbre aussi la *uirtus* des lions au sein d’une énumération des différents moyens de défense donnés par la nature aux animaux, selon leur nature :

... pugnant uirtute leones⁸⁴,

[« Les lions combattent avec courage » (Ovide, *Halieutiques*, 4)]

et décrit ensuite plus précisément l’attitude courageuse du lion *inpiger*, « infatigable », face aux chasseurs⁸⁵. Horace avait lui aussi souligné, en faisant probablement référence à une fable bien connue, la noblesse du lion *ingenuus*, par opposition à la ruse du renard :

*Scilicet ut plausus, quos fert Agrippa, feras tu
astuta ingenuum uolpes imitata leonem.*

[« Mais peut-être voudrais-tu enlever les mêmes applaudissements qu’Agrippa, toi, rusé renard imitant le lion généreux. » (*Satires*, II, 3, 185-186)]

⁸² *Én.*, IV, 158-159.

⁸³ *Virg.*, *Én.*, IX, 551-553 ; IX, 792-796 ; XII, 4-9.

⁸⁴ L’énumération d’Ovide (le veau, le daim, le lion, le chien, le scorpion, et l’oiseau) se rapproche de celle de *Lucr.*, V, 1034-1040, qui, à propos du même sujet, cite le veau, la panthère, le lionceau, et l’oiseau. Cf. aussi *Cic.*, *De nat. deor.*, II, 50, 127.

⁸⁵ *Ov.*, *Halieutiques*, 53-57 ; voir aussi *Mét.*, X, 705-707 et *Tr.*, III, 5, 33-36.

C'est ainsi que le lion est en lui-même devenu un symbole de puissance : son nom seul suffit parfois à suggérer la force par opposition à la faiblesse, comme dans cette image d'Horace affirmant qu'une œuvre d'art ne doit pas être incohérente et mêler plusieurs genres :

... non ut
serpentes auibus gementur, tigribus agni,

[« [Il faut oser, mais] non jusqu'à appairer les serpents avec les oiseaux, les agneaux avec les tigres. » (*Épîtres*, II, *Art poétique*, 12-13)]

ou encore à représenter de manière imagée les pouvoirs de la magie, de l'amour, d'un phénomène naturel ou d'un être humain. Le chant d'Orphée, dans la légende, charmait les bêtes sauvages et même les lions⁸⁶ ; la puissance du déluge est illustrée, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, par la présence des fauves, entraînés eux aussi par les eaux débordées :

Nat lupus inter oues, fuluos uehit unda leones,
unda uehit tigres...

[« Le loup nage au milieu des brebis ; l'onde charrie des lions au poil fauve ; l'onde charrie des tigres... » (*Métamorphoses*, I, 304-305)]

On sait enfin quel parti ont tiré certains personnages politiques de l'image des fauves, qu'ils aient été utilisés concrètement – dans leurs défilés triomphaux, dans les *ludi* qu'ils offraient à la foule, ou dans d'autres démonstrations de leur puissance – ou, de manière imagée et symbolique, à travers l'iconographie, la littérature ou leur assimilation aux dompteurs de fauves de la mythologie, tels Hercule ou Bacchus. Antoine, entre autres, utilisa ce symbole – en relation aussi, sans doute, avec la légende d'Hercule, avec lequel il cultivait une ressemblance –, d'après cette anecdote rapportée par Pline :

*Iugo subdidit eos primusque Romae ad currum iunxit M. Antonius, et quidem ciuili bello, cum dimicatum esset in Pharsaliis campis, non sine ostento quodam temporum, generosos spiritus iugum subire illo prodigio significante. Nam quod ita uectus est cum mima Cytheride, super monstra etiam illarum calamitatum fuit*⁸⁷.

« Le premier qui [...] ait mis [les lions] sous le joug et attelés à un char dans Rome est Marc-Antoine ; et cela pendant la guerre civile, après la bataille livrée dans les plaines de Pharsale : sorte de signe des temps, prodige symbolique du joug que subissaient les esprits généreux. Quant au fait qu'Antoine se fit ainsi traîner avec la mime Cythéris, il dépassait toutes les monstruosité annonciatrices des malheurs de cette époque. » (*N. H.*, VIII, 55) »

La dépouille du lion est elle-même symbole de puissance ; elle souligne la force et la majesté des dieux, ou témoigne à elle seule de la valeur d'un guerrier ou d'un chasseur. On voit en effet dans les textes que la peau de lion est l'attribut de certains dieux, de certains héros – parmi lesquels figure évidemment Hercule, vainqueur du lion de Némée – ; mais elle est également portée par d'autres personnages moins connus, tels le Centaure Phéocomès :

Ante oculos stat et ille meos, qui sena leonum

⁸⁶ Voir aussi, chez Aulus Sabinus, *Épîtres*, III (*Réponse de Pâris à Oenone*), 85-86, le pouvoir sur les lions des chants d'Oenone, évoqué par Pâris : *Pascebam tauros, interque armenta leones / obstupui placidos uocibus ire tuis*, « Un jour je fus surpris de voir errer, au milieu des taureaux que je faisais pâître, des lions subjugués par tes magiques accents » (trad. Cabaret-Dupaty).

⁸⁷ Voir aussi le témoignage de Cicéron dans l'une de ses lettres datée du 7 mai 49 : *Tu Antoni leones pertimescas caue ; nihil est illo homine iucundius*, « Ne te laisse pas effrayer par les lions d'Antoine ; c'est le plus charmant des êtres ! » (*Corresp.*, CCCCXX, 1, t. VI = *Att.*, X, 13). Chez Plutarque, *Anton.* 9, 8, il est question des monnaies représentant un lion tenant un poignard, symbole de puissance.

*uinxerat inter se conexis uellera nodis,
Phaeocomes, hominemque simul protectus equumque*⁸⁸,

[« Il me semble voir encore ce Phéocomès qui avait réuni six peaux de lions, attachées l'une à l'autre par des nœuds, et qui couvrait à la fois son double corps d'homme et de cheval. » (*Métamorphoses*, XII, 429-431)]

ou certains guerriers valeureux de l'épopée⁸⁹, comme on le voit par exemple chez Virgile, où une grande valeur, matérielle tout autant que symbolique, semble accordée aux peaux de lion, témoignages de la richesse, de la puissance ou de la gloire de leur possesseur. La peau de lion apparaît dans cette épopée, en effet, comme la parure des chefs ; elle fait aussi partie des récompenses octroyées par un chef aux guerriers valeureux :

*Sic fatus tergum Gaetuli immane leonis
dat Salio uillis onerosum atque unguibus aureis,*

[« À ces mots, [Énée] donne à Salius la dépouille énorme d'un lion de Gétulie, lourde de ses longs poils et de ses griffes dorées. » (*Énéide*, V, 351-352)]

et même aux chevaux vainqueurs dans les *ludi* :

*celsae cum caeso decorantur terga leone,
quam tumidus quantoque uenit spectabilis actu.*

[« Son dos qui se hausse est-il orné de la peau d'un lion mis à mort ? quel orgueil et quelle prestance dans son allure ! » (Ovide, *Halieutiques*, 71-72)].

Ces fauves sont également sculptés sur les proues des navires, comme on le voit notamment dans l'*Énéide*, où le vaisseau d'Énée semble attelé des « lions de la Phrygie »

*... Aeneia puppis
prima tenet rostro Phrygios subiuncta leones,
imminet Ida super, profugis gratissima Teucris,*

[« Le navire d'Énée tient la tête, attelé par sa proue aux lions de la Phrygie ; l'Ida les domine, si cher aux Troyens exilés. » (Virgile, *Énéide*, X, 156-158)]

tandis que celui de Massicus porte l'effigie d'un tigre de bronze :

Massicus aerata princeps secat aequora Tigri.

[« Massicus, de son Tigre de bronze, est le premier à fendre les eaux. » (Virgile, *Énéide*, X, 166)]

Quant à la La peau de lynx, elle est portée, notamment, par les nymphes chasseresses, compagnes de Diane, ou par les Amazones. Le portrait de la jeune guerrière Camille chez Virgile leur emprunte ce trait caractéristique :

*Pro crinali auro, pro longae tegmine pallae
tigridis exuuiæ per dorsum a uertice pendent.*

[« Point d'or dans ses cheveux ni, pour la vêtir, de longues robes mais, à la place, la dépouille d'une tigresse, au long du dos pendant depuis la tête. » (*Énéide*, XI, 576-577)]

⁸⁸ Cf. aussi Ov., *Mét.*, III, 52-53 : ... *Tegumen derepta leoni / pellis erat*, « [Cadmus] avait pour vêtement la dépouille d'un lion » ; ou VI, 123, à propos de la tapisserie d'Arachné, où Phébus est représenté portant une peau de lion, *terga leonis*.

⁸⁹ Cf. aussi VII, 666-669 et IX, 306-307. Il faut préciser toutefois que la peau de lion, comme les autres peaux ou fourrures animales, est aussi, dans certains cas – en particulier chez les peuples primitifs d'Italie ou d'ailleurs –, un symbole de rusticité – la rusticité ne s'opposant pas à la puissance, à laquelle elle semble même, parfois, contribuer.

À propos du v. 577, J. Perret parle d'ailleurs d' « un exotisme [...] qui rappellera les Bacchantes sous leur nébride, les nymphes vêtues d'une peau de lynx (1, 316-324), la Thrace surtout, pays des Amazones (659-660), du Strymon (v. 580), et où Orphée charmait les tigres (*Georg.*, 4, 510). »

– *Luca bos, elephantus Indus* : l'éléphant d'Afrique et d'Asie

Avec les félins, l'éléphant fait partie des *bestiae* exotiques les plus couramment mentionnées dans les textes ; les Romains en effet connurent cet animal assez tôt dans leur histoire, souvent dans des circonstances critiques – la guerre contre Pyrrhus d'abord, comme en témoignent, parmi les auteurs de la période étudiée ici, Varron et Tite-Live. Varron, citant un auteur antérieur, mentionne une étymologie – fautive selon lui – du premier nom de l'animal, *Luca bos*, qui ferait remonter l'origine de *Lucas* au nom de la Libye – *Libya* – et la compare avec une autre, selon laquelle *Luca* serait un dérivé du nom de la Lucanie, où les Romains virent pour la première fois des éléphants dans l'armée de Pyrrhus :

Nam et in Cornelii Commentario erat ab Libycis Lucas, et in Vergili ab Lucanis Lucas ; ab eo quod nostri, cum maximam quadripedem quam ipsi haberent uocarent bouem et in Lucanis Pyrrhi bello primum uidissent apud hostis elephantos, id est item quadripedes cornutas (nam quos dentes multi dicunt sunt cornua), Lucanam bouem quod putabant, Lucam bouem appellarent. Si ab Libya dictae essent Lucae, fortasse an pantherae quoque et leones non Africae bestiae dicerentur, sed Lucae ; neque ursi potius Lucani quam Luci. Quare ego arbitror potius Lucas ab luce, quod longe relucebant propter inauratos regios clupeos, quibus eorum tum ornatae erant turres.

[« Je lis dans un ouvrage de Cornélius : *Lucas* vient de *Libyci* (Libyens), et dans Virgile : *Lucas* vient de *Lucani* (Lucaniens), parce que le bœuf était le plus grand quadrupède que connurent les Romains, et qu'en voyant, dans la Lucanie, les éléphants de l'armée de Pyrrhus, ils donnèrent le nom de *Luca bos* à ces quadrupèdes, qui leur étaient inconnus, et qu'ils prirent pour des bœufs de Lucanie, à cause de leurs cornes ; car les prétendues dents de l'éléphant sont de véritables cornes. Si *Luca* dérivait de *Libya*, pourquoi ne donnerait-on pas le même nom aux panthères et aux lions, que nous appelons bêtes d'Afrique ? De même, si *Luca* venait de *Lucani*, pourquoi donne-t-on le nom de *Lucani* aux ours, et non pas celui de *Luci* ? Je pense donc que *Luca* vient de *lux* (lumière), parce que les éléphants reluisaient au loin (*relucebant*) à cause de l'or des boucliers de Pyrrhus, dont les tours que portaient ces animaux étaient ornées. » (*L. L.*, VII, 3, 39)]

Le témoignage de Tite-Live, quant à lui, se réduit pour nous à une phrase de la *Periocha* XIII :

Valerius Laeuinus consul parum prospere aduersus Pyrrhum pugnavit, elephantorum maxime inusitata facie territis militibus.

[« Le consul Valérius Laevinus combattit avec peu de succès contre Pyrrhus, les soldats ayant été terrifiés surtout par l'aspect, pour eux inhabituel, des éléphants. » (*Periocha* XIII)]

Plus tard, Pline l'Ancien reprendra à son compte cette affirmation de Varron et de Tite-Live :

Elephantos Italia primum uidit Pyrrhi regis bello, et boues Lucas appellauit in Lucanis uisus anno Urbis CCCCLXXII, Roma autem in triumpho VII annis ad superiorem numerum additis⁹⁰.

[« C'est dans la guerre contre le Pyrrhus que l'Italie vit pour la première fois des éléphants ; on les appela bœufs de Lucanie, car c'est en Lucanie qu'on les avait vus, ceci en l'an de Rome 472. Sept ans plus tard, Rome en vit dans un triomphe. » (*N. H.*, VIII, 16)]

⁹⁰ Cf. aussi XVIII, 17 ; Sén., *De breuitate uitae*, XIII, 3 ; Isid. *Etym.* XII, 2, 14-15.

Par la suite, les Romains virent des éléphants lors des guerres puniques, en Italie même – par exemple à la bataille de la Trébie⁹¹ – ou sur les autres théâtres du conflit. Ils eurent ensuite à les affronter en de nombreuses occasions : par exemple lors de la guerre d'Antiochus⁹², de la guerre de Jugurtha en Numidie⁹³ et pendant la Guerre Civile, le roi Juba I^{er} possédant des éléphants dans ses troupes⁹⁴.

Mais les éléphants sont également entrés dans la vie quotidienne des Romains par l'intermédiaire des défilés triomphaux – où ils étaient parfois exhibés pour symboliser les victoires et les conquêtes étrangères –, et par l'intermédiaire des relations commerciales avec l'Asie et l'Afrique : l'ivoire provenant des défenses de l'éléphant est en effet un produit exotique présent depuis longtemps dans les cultures grecque et romaine et ayant fait l'objet d'un commerce bien avant que l'animal lui-même ne soit connu. J. André et J. Filliozat mentionnent d'ailleurs l'éléphant parmi les thèmes animaliers les plus fréquemment associés à l'Inde depuis Plaute et Lucrèce, dans la mesure où l'animal a été célébré pour sa taille et ses défenses⁹⁵ : « Les premières mentions de l'Inde dans la littérature latine apparaissent dans des adaptations ou traductions d'œuvres de la comédie grecque, entre 205 et 166 a. C., chez Plaute et Térence. De l'*Alazon* d'un poète grec inconnu au *Miles gloriosus* qui l'imité, nous ignorons combien d'années se sont écoulées, mais 120 années seulement séparent la campagne d'Alexandre contre Porus en 326 de la comédie de Plaute. Pour avoir un écho qui ne soit pas une pure imitation, il faudra attendre Cicéron et Varron de l'Aude, entre 50 et 40 a. C. Qu'il y ait eu influence directe est difficile à admettre, surtout à l'époque républicaine et encore sous Auguste, et on peut douter de l'existence de rapports intellectuels et littéraires immédiats entre l'Inde et Rome⁹⁶. » Dans le *Miles gloriosus*, l'image absurde qui est donnée de l'éléphant dans les flatteries débitées par Artotrogus à Pyrgopolinice peut ainsi être considérée comme un témoignage indirect de la connaissance qu'avaient de cet animal les Romains de la fin du III^e siècle avant notre ère : Plaute exploite manifestement cette image erronée dans le but de faire rire son public, qui, contrairement sans doute à Artotrogus, savait à quoi ressemblait un éléphant et donc à quel point la flatterie était exagérée :

AR. ... *Edepol uel elephanto in India
quo pacto ei pugno praefregisti bracchium !
PY. Quid, bracchium ? AR. Illud dicere uolui : femur.
PY. At indiligenter iceram. AR. Pol si quidem
conisus esses, per corium, per uiscera
perque os elephanti transmineret bracchium.*

[« ARTOTROGUS. – [...] Et dans l'Inde, par Pollux, te rappelles-tu cet éléphant ! Comment, d'un coup de poing, tu lui as cassé le bras ? PYRGOPOLINICE. – Comment, le bras ? ARTOTROGUS. – Je voulais dire la cuisse. PYRGOPOLINICE. – Et j'avais frappé mollement. ARTOTROGUS. – Parbleu ! Si tu y avait mis toute ta force, avec ton bras tu lui aurais traversé le cuir, le ventre, et la mâchoire, à cet éléphant. » (Plaute, *Miles gloriosus*, 25-30)]

J. Dangel, à propos de ce passage, parle déjà d'un « stéréotype » de l'éléphant : « Tributaire des modèles grecs, Plaute, on le sait, par-delà la truculence bien romaine et une traduction qui n'est jamais littérale, doit beaucoup à Ménandre. Aussi est-il vrai que les évocations orientales y sont le plus souvent brèves et stéréotypées quant à leur contenu géographique ou historique. Ainsi l'Inde, la Perse, l'Arabie y sont évoquées pour stimuler avant tout l'imaginaire du public. La tâche est aisée. Les pays

⁹¹ T.-L., XXI, 56, 6 et XXII, 2, 10.

⁹² T.-L., XXXVII, 39, 13, etc.

⁹³ Sall., *Jug.*, XXIX, 6 ; XXXII, 3 ; XLIX, 1 ; LII, 5 ; LIII, 3-4 ; LXII, 5, etc.

⁹⁴ Cés., *Guerre Civile*, II, 40, 1, mentionne 60 éléphants, *elephantisque LX*.

⁹⁵ *L'Inde vue de Rome*, p. 19. Sur l'éléphant – description, origine, capture, usages, caractère – et la connaissance qu'en ont eue les Romains, cf. Plin., VIII, 1-34 et les n. correspondantes d'A. Ernout. Les références à l'éléphant concernant spécifiquement son ivoire seront plus précisément analysées un peu plus loin, à propos des productions exotiques.

⁹⁶ J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 17.

cités ont l'abstraction qui convient pour apporter avec eux la touche nécessaire de mystère et d'exotisme. L'Inde du *Miles gloriosus* répond au stéréotype de l'éléphant et de l'or⁹⁷. »

Le premier nom de l'éléphant qui apparaît en littérature est donc celui de « bœuf de Lucanie⁹⁸ », périphrase dont Varron et Pline, dans les passages cités plus haut, tentent d'expliquer l'origine ; à partir d'Ennius, on rencontre les termes *elephantus*, *elephas* ou *elephans*, empruntés au grec ἑλέφας. Les *topoi* attachés à ces animaux sont comparables à ceux qui ont été analysés précédemment à propos des félins : ils concernent d'une part les contrées qui voient naître cette espèce animale, mais aussi – et surtout – les particularités de sa morphologie et de son caractère. Les Romains ayant connu à la fois l'éléphant indien et l'éléphant d'Afrique⁹⁹, les *topoi* exotiques relatifs à l'origine géographique de l'éléphant ou de l'ivoire concernent tantôt la Libye, tantôt l'Inde. Properce, lorsqu'il célèbre l'architecture du temple d'Apollon Palatin inauguré en 28 avant J.-C., vante sa porte ornée de « dent libyenne » :

et ualuae, Libyci nobile dentis opus.

[« [...] et les portes, chef-d'œuvre d'ivoire libyen... » (II, 31, 12)]

Plus souvent cependant, c'est l'exotisme indien qui apparaît à propos de l'éléphant. Artotrogus, dans le passage du *Miles gloriosus* cité quelques lignes plus haut, situe en Inde le combat de Pyrgopolinice contre l'éléphant¹⁰⁰ ; Thrason, le soldat de l'*Eunuchus* de Térence, raconte le conflit qui l'opposa, au cours de ses aventures lointaines, à un certain Straton, préposé à la conduite des « éléphants indiens » d'une armée orientale :

*... Inuidere omnes mihi,
mordere clanculum ; ego non flocci pendere ;
illi inuidere misere, uerum unus tamen
inpense, elephantis quam Indicis praefecerat.
Is ubi molestus magis est : « Quaeso, inquam, Strato,
eone es ferox, quia habes imperium in beluas ?*

[« Tout le monde de me jalouser, de me grignoter en cachette ; moi de n'en avoir cure ; eux de me jalouser lamentablement, mais l'un en dépassant les bornes, celui qu'il avait mis à la tête des éléphants indiens. Celui-là, un jour qu'il devient particulièrement insupportable : « Je t'en prie, lui dis-je, Straton, est-ce parce que tu commandes à des bêtes que tu es si fougueux ? » » (Térence, *Eunuchus*, III, 1, 410-415)]

Lucrèce, à l'occasion d'une réflexion objective, scientifique et philosophique concernant la diversité des espèces animales dans le monde¹⁰¹, consacre à l'éléphant indien un exposé plus long et plus concret – ce sont des quadrupèdes, nombreux en Inde, et possédant une trompe caractéristique –, accompagné d'une remarque érudite sur l'existence en Inde de véritables « remparts d'ivoire » :

⁹⁷ J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 178.

⁹⁸ Naevius, *Bellum Punicum*, frg. 60, *Fragmenta incertae sedis* Strzelecki, éd. Teubner, p. 27 (= frg. 63 Morel, *Frag. Poet. Lat.*, page 28 ; frg. 72-73 Warmington, *R.O.L.* II.), ap. Varron, *L. L.*, VII, 39 ; Lucr., V, 1302, 1339.

⁹⁹ Sur ce sujet, cf. T.-L., XXXVII, 39, 13 et la n. correspondante de J.-M. Engel, qui renvoie notamment à l'ouvrage de H. H. Scullard, *The Elephant in the Greek and Roman World*, Londres, 1974.

¹⁰⁰ Plaute, *Miles gloriosus*, 25-26. Cf. aussi *Truculentus*, 319 : *Vidi equidem elephantum Indum domitum fieri atque alias beluas*, « J'ai vu, ma foi, un éléphant de l'Inde s'appriivoiser, et d'autres bêtes aussi farouches » ; le texte de ce passage, toutefois, est très incertain (voir la n. d'A. Ernout à propos du vers *uidi equidem † exinem intu domito † fieri atque alias beluas*, qui a donné lieu à deux conjectures, dont l'une propose de voir dans l'animal dompté un cheval et non un éléphant).

¹⁰¹ Lucr., II, 532-535.

*sicut quadripedum cum primis esse uidemus
in genere anguimanus elephantos, India quorum
milibus e multis uallo munitur eburno,
ut penitus nequeat penetrari : tanta ferarum
uis est, quarum nos perpauca exempla uidemus*¹⁰².

[« Ainsi parmi les quadrupèdes nous voyons tout d’abord les éléphants à la trompe serpentine ; l’Inde les nourrit par milliers innombrables, et s’en fait un rempart d’ivoire qui interdit l’accès de ses profondeurs : tant sont nombreux là-bas ces animaux, dont pourtant nous ne connaissons que de rares spécimens. » (*De natura rerum*, II, 536-540)]

Ailleurs, et notamment chez les poètes, l’ivoire est qualifié d’indien ou désigné par les périphrases *dens Indus*¹⁰³, comme chez Catulle :

*Puluinar uero diuae geniale locatur
sedibus in mediis, Indo quod dente politum
tincta tegit rosco conchyli purpura fuco,*

[« Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d’une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium. » (Catulle, 64, 47-49)]

ou chez Ovide, dans les *Métamorphoses* :

*instrictamque fidem gemmis et dentibus Indis
sustinet a laeua...*¹⁰⁴

[« Sa lyre, sertie de pierres et d’ivoire de l’Inde, est posée sur sa main gauche... » (XI, 167-168)]

Chez Virgile, le mot *elephantus*, dans un passage empreint d’exotisme indien, désigne même l’ivoire par métonymie :

*In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto
Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini.*

[« Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux. » (*Géorgiques*, III, 26-27)]

La mention de la trompe de l’éléphant, dans l’extrait de Lucrèce cité quelques lignes plus haut, nous amène au second groupe de *topoi* qui lui sont associés, à savoir ceux qui concernent sa morphologie ; celle-ci devait apparaître aux Anciens particulièrement étonnante et exotique, aucun animal d’Europe ne pouvant réellement lui être comparé. Parmi les caractéristiques du pachyderme qui ont frappé les Anciens, on peut citer bien sûr l’ivoire de ses défenses¹⁰⁵ – dont il sera surtout question plus loin, à propos des productions exotiques –, la couleur sombre de sa peau¹⁰⁶, sa taille gigantesque,

¹⁰² Sur les « remparts » d’ivoire, voir A. Ernout et L. Robin, *ibid.*, v. 538 et Plin., VIII, 31 : ... *sed tamen in extremis Africae, quae confinis Aethiopiae est, postium uicem in domiciliis praebere, saepesque in his et pecorum stabulis pro palis elephantorum dentibus fieri Polybius tradidit auctore Gulusa regulo*, « ... toutefois à l’extrémité de l’Afrique, sur les confins de l’Éthiopie, elles servent de montants de portes dans les maisons ; et on les emploie, en guise de pieux, pour en faire des cloisons et des parcs à bestiaux : c’est du moins ce que rapporte Polybe, sur l’autorité d’un roitelet nommé Gulusa ». Pline cite ici Polybe, XXXIV, 16, 1.

¹⁰³ Cependant, on trouve aussi la périphrase *dens Libycus* chez Prop., II, 31, 12 (passage cité plus haut).

¹⁰⁴ Cf. aussi VIII, 288 : ... *dentes aequantur dentibus Indis*, « ses dents égalent celles de l’animal Indien » et *Tr.*, IV, 6, 7-8.

¹⁰⁵ Les défenses de l’éléphant sont toutefois, pour certains écrivains, des cornes (par ex. pour Varr., *L. L.*, VII, 3, 39).

¹⁰⁶ Voir l’expression *nigrum agmen* (« noir bataillon ») d’Ennius, *Annales, Incertae sedis fragmenta*, frg. 29 Steuart (502 Skutsch) et Hor., *Épod.*, XII, 1 : *Quid tibi uis, mulier nigris dignissima barris ?*, « Que prétends-tu, femme bien digne

sa force, ses facultés d'apprentissage mais aussi sa férocité – notamment lorsqu'il était employé comme combattant lors des guerres –, et d'autres détails, réels ou merveilleux, de sa physiologie. Dans le *De rerum natura*, on voit ainsi apparaître l'adjectif *anguimanus*, qui, selon A. Ernout et L. Robin, « semble une création de Lucrèce¹⁰⁷ ». J. Dangel voit toutefois dans la création de l'adjectif *anguimanus* la preuve que les poètes latins ont parfois refusé la banalité stéréotypée des *topoi* associés à l'éléphant : « L'expression *anguimanus* en est une vivante illustration. Comme le précise en effet J. Filliozat, ce mot composé est en fait l'un de ces vocables étrangers romanisés, dans la mesure où il est une adaptation du sanscrit *nagasana* « au nez de serpent ». Ainsi se trouve renouvelé le thème de l'éléphant indien exploité par Plaute¹⁰⁸. » Cicéron mentionne également cette particularité de l'éléphant dans le *De natura deorum*, au moment où Balbus, appliquant aux animaux le finalisme stoïcien, cite la « main » de l'éléphant comme l'une des preuves de l'intervention d'une nature intelligente :

Quae autem altiora sunt, ut anseres, ut cycni, ut grues, ut cameli, adiuuantur proceritate collorum ; manus etiam data elephantost quia propter magnitudinem corporis difficiles aditus habebat ad pastum.

[« Quant à ceux qui sont trop grands comme les oies, les cygnes, les grues, les chameaux, ils sont aidés par l'étirement du cou, même une main a été donnée à l'éléphant parce qu'à cause de l'énormité du corps il avait un accès difficile à la nourriture. » (II, 47, 123)]

Quant à la taille, au poids et à la force de l'éléphant, ils sont évoqués, plus ou moins explicitement, dans de nombreux textes. Le fragment de Naeivius auquel il a été fait allusion plus haut, et qui oppose l'éléphant à la sauterelle dans ce qui semble être une sorte d'expression toute faite, témoigne déjà du caractère proverbial acquis par les dimensions extraordinaires de l'animal, dès le III^e siècle avant J.-C. :

*atque prius pariet
lucusta Lucam bouem.*

[« ... On verrait plutôt naître d'une sauterelle un éléphant... » (Naeivius, *Bellum Punicum*, frg. 60, *Fragmenta incertae sedis* Strzelecki, p. 27 ; frg. 63 Morel, *Frag. Poet. Lat.*, page 28 ; frg. 72-73 Warmington, *R.O.L.* II)]

La puissance du pachyderme, que Cicéron qualifie par exemple de bête « monstrueuse » – *immanis* – et « énorme » – *uasta*¹⁰⁹ –, semble en effet avoir inspiré aux auteurs de nombreuses images, notamment à des fins comiques, comme c'est le cas chez Plaute : en dehors du passage du *Miles gloriosus* cité plus haut, où l'image absurde de l'éléphant semble n'être introduite que pour son caractère exotique et pour la valorisation de Pyrgopolinice qui aurait vaincu à mains nues un tel monstre, on trouve encore une image comique où l'éléphant est utilisé comme comparant dans la *Casina* :

*OL. ... Institit plantam
quasi luca bos...*

[« OLYMPION. – Elle m'a marché sur le pied ; on dirait un éléphant. » *Casina*, v. 846)]

des noirs éléphants ? »

¹⁰⁷ Les deux commentateurs (*Commentaire exégétique et critique*, v. 537) citent à ce propos Isid. *Orig.* XII, 2, 14 : *rostrum autem proboscida dicitur, quoniam illo pabulum ori admouet, et est angui similis, uallo munitus eburneo* », « la trompe se dit en grec « proboskis » (« qui sert à paître »), puisque c'est grâce à elle qu'il approche sa nourriture de sa bouche ; elle est semblable à un serpent entouré de défenses d'ivoire » (trad. personnelle). La trompe de l'éléphant, en dehors du v. 537 du chant II, est encore évoquée en V, 1303, à l'aide du même adjectif *anguimanus* : *Inde boues lucas turrato corpore, taetras, / anguimanus...*, « Plus tard les bœufs de Lucanie, au dos garni de tours, monstres affreux, dont la trompe s'allonge en serpent... »

¹⁰⁸ « L'Asie des poètes latins... », p. 186. J. Dangel fait référence, à la fin de cette citation, à l'ouvrage de J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, n. 9.

¹⁰⁹ *De Rep.*, II, 40, 67 ; *N. D.*, I, 35, 97-98 ; cf. aussi Man., IV, 666 (*uastos elephantas*).

Chez Plaute, le gigantisme de l'éléphant a donné lieu à d'autres affirmations, à caractère plus ou moins fantaisiste. L'épaisseur de la peau du pachyderme, comparée à du cuir, est soulignée dans deux passages du *Miles gloriosus*. Le terme de *corium* – cuir – apparaît au vers 29, cité plus haut, puis à nouveau dans une image où Paestriion compare plaisamment son maître à un éléphant :

*Eru' meus elephanti corio circumtentust, non suo,
neque habet plus sapientiai quam lapis.*

[« Mon maître, en fait de peau, est recouvert d'un vrai cuir d'éléphant ; il a tout autant d'intelligence qu'une borne. » (Plaute, *Miles gloriosus*, 235-236)]

Ailleurs, le poète comique se fait même l'écho, à propos de cet animal, de certaines erreurs ou exagérations dignes des *mirabilia* rapportés par les Grecs ou, plus tard, par Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle*¹¹⁰. Dans le *Stichus*, le parasite Gélasime, en parlant de sa faim, compare sa faim à la femelle de l'éléphant, qui, dit-il, aurait une gestation de dix ans :

*Auditaui saepe hoc uolgo dicier,
solere elephantum grauidam perpetuos decem
esse annos. Eius ex semine haec certost fames ;
nam iam compluris annos utero haeret meo.*

[« J'ai ouï dire communément que la femelle de l'éléphant portait son petit pendant dix années entières. Certainement ma Faim est de la même race, car il y a déjà bien des années qu'elle loge dans mes entrailles. » (*Stichus*, 168-170)]

Chez Cicéron, l'éléphant est cité comme un exemple de force physique :

Nec nunc quidem uires desidero adolescentis – is enim erat locus alter de uitiiis senectutis – non plus quam adulescens tauri aut elephantis desiderabam.

[« Quant au manque de vigueur juvénile – tel était, en effet, le deuxième tort de la vieillesse – je ne le ressens pas plus que ne me manquait dans ma jeunesse la vigueur du taureau ou de l'éléphant. » (*Cato Maior*, IX, 27)]

En revanche, Horace semble être le seul, pour la période étudiée ici, à faire allusion aux éléphants blancs, dans ce qui semble être le souvenir d'un spectacle d'une extrême rareté à Rome :

*Si foret in terris, rideret Democritus, seu
diuersum confusa genus panthera camelo
siue elephans albus uolgi conuerteret ora.*

[« Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule. » (Horace, *Épîtres*, II, 1, 194-196)]

C'est d'ailleurs à l'occasion de certains de ces spectacles que les Romains purent apprécier aussi l'intelligence, l'habileté et les facultés d'apprentissage des éléphants, autre *topos* attaché à ces animaux dès les textes les plus anciens que nous possédons. Outre le vers du *Truculentus* cité plus haut, dans lequel Astaphie fait allusion – du moins si l'on retient la conjecture choisie par A. Ernout pour le vers 319 – aux éléphants indiens que l'on pouvait apprivoiser¹¹¹, on trouvait chez Caton et chez l'annaliste Antipater, d'après ce que rapporte Pline l'Ancien, des anecdotes relevant des *admiranda* exotiques concernant des éléphants de guerre ayant montré des facultés de compréhension et d'apprentissage

¹¹⁰ Cette croyance populaire se retrouvera chez Plin., VIII, 28. L'encyclopédiste affirme également, dans le même passage, que l'éléphant bénéficie d'une longévité extraordinaire (200 ou 300 ans).

¹¹¹ *Truculentus*, 319. Sur la taille et le dressage de l'éléphant de l'Inde, voir Plin., *N. H.* VIII, 24-27.

exceptionnelles. L'encyclopédiste évoque en effet deux éléphants d'Antiochus, qui non seulement étaient capables de reconnaître leurs noms :

Antipater auctor est duos Antiocho regi in bellicis usibus celebres etiam cognominibus fuisse ; etenim nouere ea,

[« Antipater rapporte que le roi Antiochus avait deux éléphants de guerre, renommés pour leur valeur, et dont le surnom même était célèbre : et en effet ils connaissent leurs noms. » (Pline, VIII, 11)]

mais également de faire preuve de courage, de discernement et même de ressentir, semble-t-il, des sentiments humains tels que la honte ou le souci de l'honneur :

Antiocho uadum fluminis experiendi renuit Ajax, alioqui dux agminis semper. Tum pronuntiatum eius fore principatum qui transisset, ausumque Patroclum, ob id phaleris argenteis, quo maxime gaudent, et reliquo omni primatu donauit. Ille qui notabatur inedia mortem ignominiae praetulit¹¹².

[« Un jour qu'Antiochus voulait sonder le gué d'un fleuve, l'éléphant Ajax, qui autrement menait toujours la bande, refusa d'avancer. Alors il fut proclamé que le commandement serait à celui qui passerait. Patrocle s'y hasarda, et en récompense, Antiochus lui fit don de colliers d'argent – chose qu'ils aiment entre toutes – et des autres prérogatives du commandement. L'autre éléphant, ainsi dégradé, se laissa mourir de faim, préférant la mort à la honte. » (Pline, VIII, 11-12)]

D'après Pline toujours, Caton aurait même transmis le souvenir d'un éléphant dénommé *Surus* – terme qu'il faut sans doute considérer comme un nom ethnique signifiant « le Syrien » – s'étant particulièrement illustré dans l'armée carthaginoise :

Certe Cato, cum imperatorum nomina Annalibus detraxerit, eum, qui fortissime proeliatu esset in Punica acie, Surum tradidit uocatum altero dente mutilato¹¹³.

[« Caton en tout cas, bien qu'il ait supprimé le nom des généraux dans ses *Annales*, nous dit que l'éléphant qui avait combattu avec le plus de courage dans l'armée punique était appelé *Surus* parce qu'il lui manquait une défense. » (Caton, *Origines*, IV, frg. 11 Chassignet, *ap.* Pline, VIII, 11), trad. M. Chassignet]

Les références au dressage des éléphants sont ensuite assez nombreuses, en particulier dans les ouvrages historiographiques, par exemple lorsque César ou Tite-Live évoquent le rôle des éléphants de guerre des armées africaines ou carthagoises¹¹⁴, mais aussi chez Ovide :

*quaeque sui monitis obtemperat Inda magistri
belua, seruitium tempore uicta subit,*

[« ... si le monstre indien obéit aux ordres de son maître, c'est vaincu par le temps qu'il subit l'esclavage. » (*Tristes*, IV, 6, 7-8)]

¹¹² Le roi de Syrie mentionné ici est sans doute Antiochus le Grand, vaincu en 190 par les Romains (Scipion l'Africain l'Aîné), cf. la n. 4 d'A. Ernout au § 11.

¹¹³ Sur le nom *Surus*, que Pline fait dériver du latin *surus*, « le pieu », voir la n. 6 d'A. Ernout, qui précise que « *Surus* est sans doute la transcription du gr. Σύρος, « le Syrien », fréquent comme *cognomen* » et que l'explication de Pline (*altero dente mutilato*) est erronée : « Pline semble par cet ablatif vouloir expliquer le nom de l'animal qu'il identifie sans doute avec *surus* « pieu, piquet », sans réfléchir qu'il est peu vraisemblable qu'un éléphant carthaginois ait un nom latin » (A. Ernout, *ibid.*) ; voir aussi la n. 2, p. 40 de M. Chassignet, qui attribue au nom *Surus* la même origine : « Était-ce un surnom habituel pour les éléphants ou ce nom indique-t-il, comme le suppose G. Charles-Picard, qu'à la différence de ses congénères, il venait d'Asie ? (G. Charles-Picard, *Hannibal*, Paris, 1967, p. 170). »

¹¹⁴ *De Bello Africo*, XXVII ; XXX, 2.

ou chez Manilius, lorsqu'il affirme que les hommes nés sous le signe du Sagittaire possèdent des aptitudes à apprivoiser et à dompter les animaux sauvages tels que les lions, les tigres et les éléphants, ces derniers étant cités à propos des *spectacula* :

*exorare tigres rabiemque auferre leoni
cumque elephante loqui tantamque aptare loquendo
artibus humanis uaria ad spectacula molem*¹¹⁵.

[« [Ils se plaisent à] calmer la fureur du tigre, à apprivoiser le lion, à se faire entendre de l'éléphant, et à dresser habilement cette masse énorme à nous donner des spectacles variés. » (IV, 235-237, trad. Pingré, éd. Nisard)]

Mais c'est Cicéron qui a le plus rendu hommage à l'intelligence de cet animal et rappelé les nombreux services que sa domestication a rendus aux hommes ; dans le *De Republica*, il évoque notamment sa docilité, lorsque Scipion compare la raison aux prises avec les désirs à un cornac maîtrisant un éléphant, à cette différence près que l'éléphant est docile, alors que la partie déraisonnable de l'âme est rétive :

Sed tamen est ille prudens qui, ut saepe in Africa uidimus, inmani et uastae insidens beluae coercet et regit quocumque uolt et leui admonitu aut tactu inflectit illam feram. – (LAELIUS) : Noui et tibi cum essem legatus saepe uidi. – (SCIPIO) : Ergo ille Indus aut Poenus unam coercet beluam et eam docilem et humanis moribus adsuetam ; at uero ea quae latet in animis hominum quaeque pars animi mens uocatur non unam aut facilem ad subigendum frenat et domat beluam, si quando id efficit, quod perraro potest.

[SCIPION. – « Mais l'homme compétent dont je parle est celui qui, comme nous l'avons vu souvent en Afrique, est installé sur une bête monstrueuse, énorme, sait la maîtriser et la conduire où cela lui plaît et, d'une simple indication ou d'un contact léger, fait changer de direction à cette bête sauvage. – LAELIUS. – Je sais ; j'ai vu cela souvent, quand j'étais ton légat en Afrique. – SCIPION. – Donc cet Indien ou ce Carthaginois n'impose sa volonté qu'à une seule bête, et encore est-elle obéissante et familiarisée avec les usages des hommes ; au contraire, ce qui se dissimule dans l'âme des hommes, cette partie de l'âme qu'on appelle l'esprit, n'a pas à réfréner et à dompter une bête unique ou facile à soumettre, à supposer qu'elle y parvienne, ce qui est très rare. » (*De Rep.*, II, 40, 67)]

Dans le *De natura deorum*, l'éléphant, comparé aux autres animaux, est qualifié de *prudentior* :

Elephanto beluarum nulla prudentior,

[Aucune bête n'est plus avisée que l'éléphant (I, 35, 97-98)]

et l'auteur cite encore les sens aiguisés de l'animal :

*Efficimus etiam domitu nostro quadrupedum uectiones quorum celeritas atque uis nobis ipsis adfert uim et celeritatem. Nos onera quibusdam bestiis, nos iuga inponimus, nos elephantorum acutissimis sensibus, nos sagacitate canum ad utilitatem nostram abutimur*¹¹⁶.

¹¹⁵ Le poète évoque encore les hommes habiles au dressage des éléphants en V, 705-706 (*Ille elephanta premet dorso stimulisque mouebit*, « Il montera sur le dos de l'éléphant, le conduira à sa guise », trad. Pingré).

¹¹⁶ Voir aussi *De nat. deor.*, II, 64, 161. Il semble que l'on dressait également des éléphants afin qu'ils exécutent certains tours d'adresse lors des *spectacula* : voir, à ce sujet, le bon mot d'Auguste rapporté par Suétone (LIII, 5) et Quintilien (*Institution oratoire*, VI, 3, 59), dans lequel le prince fait allusion à un éléphant prenant dans sa trompe une pièce de monnaie ; sur cet usage, voir A. Ernout, n. 1 à Plin., VIII, 14.

[« Et par notre dressage nous obtenons d'être portés par des quadrupèdes dont la rapidité et l'endurance nous valent à nous-mêmes endurance et rapidité. C'est nous qui imposons des bâts à certains animaux, des jougs, qui usons des sens éveillés des éléphants, du flair des chiens pour notre service. » (II, 60, 151)]

Il faut sans doute, d'ailleurs, considérer les réactions hostiles de certains Romains face à des spectacles du cirque ou de l'amphithéâtre particulièrement cruels comme une manifestation de cette admiration pour l'intelligence des éléphants. Nous possédons à ce propos, le témoignage de Cicéron concernant les jeux de Pompée de 55 avant J.-C. :

Extremus elephantorum dies fuit. In quo admiratio magna uulgi atque turbae, delectatio nulla exstitit ; quin etiam misericordia quaedam consecutast atque opinio eiusmodi, esse quandam illi beluae cum genere humano societatem.

[« Le dernier jour fut celui des éléphants : le peuple, la foule a éprouvé une grande admiration, mais aucun plaisir. Bien plus, cela a provoqué je ne sais quel sentiment de pitié, et l'impression qu'il y a quelque chose de commun entre ces bêtes et l'espèce humaine. » (*Correspondance*, CXXVII, 3, t. III = *Fam.*, VII, 1)].

Les Romains, en dépit du goût qu'ils manifestaient généralement pour les spectacles sanglants, semblent en effet avoir été émus par la cruauté de ce massacre, qui a donné lieu à deux passages pathétiques et moralisants dans la littérature latine postérieure, l'un chez Sénèque, qui évoque cet événement parmi d'autres exemples de *uenationes*¹¹⁷, l'autre chez Pline, qui décrit ainsi l'attitude pathétique des éléphants semblant implorer la pitié des spectateurs :

Sed Pompeiani, amissa fugae spe, misericordiam uulgi inenarrabili habitu quaerentes supplicauere quadam sese lamentatione conplorantes, tanto populi dolore, ut oblitus imperatoris ac munificentiae honori suo exquisitae, flens uniuersus consurgeret dirasque Pompeio, quas ille mox luit, inprecaretur.

[« Quant aux éléphants de Pompée, ayant perdu tout espoir de fuite, ils implorèrent la miséricorde du peuple dans des attitudes indescriptibles, et poussant des lamentations où ils semblaient pleurer sur eux-mêmes, si bien que les spectacles émus de pitié, oubliant le respect dû au général et la munificence déployée par lui en leur honneur, se levèrent tous ensemble en versant des larmes, et lancèrent contre lui des malédictions qu'il dut bientôt expier de sa personne. » (Pline, VIII, 21)]

Toutefois, ce sont surtout l'aspect effrayant, la dangerosité et la férocité de l'éléphant qui ont donné lieu au *topos* le plus important. Celui-ci était évidemment alimenté par le souvenir des conflits qui opposèrent à plusieurs reprises les Romains aux éléphants de guerre indiens ou africains, utilisés à la fois, comme on l'a vu, par des rois hellénistiques comme Pyrrhus ou Antiochus, mais aussi par les Carthaginois. Les témoignages abondent sur ce sujet ; Pline résume ainsi l'usage des éléphants de guerre :

Domiti militant et turres armatorum in dorsis ferunt, magna ex parte Orientis bella conficiunt : prosternunt acies, proterunt armatos.

[« Domptés, [les éléphants] servent dans les armées ; ils portent sur leur dos des tours garnies de soldats, et en Orient ce sont eux qui, en grande partie, décident du sort des guerres : ils renversent les lignes, écrasent les soldats. » (*N. H.*, VIII, 28)]

¹¹⁷ *De breuitate uitae*, XIII, 6.

Les auteurs de la période étudiée font eux aussi de nombreuses allusions à ces éléphants porteurs de tours, comme nous l'avons vu à propos des passages de Lucrèce ou de César cités plus haut¹¹⁸. M. Chassignet, dans son édition des *Origines* de Caton, explique ainsi la présence de ces éléphants : « Les Carthagois, imitant l'exemple des rois hellénistiques, dressèrent des éléphants à des fins guerrières à partir du III^e siècle avant J.-C. Très vite, ils généralisèrent l'emploi de cette nouvelle arme : contrairement aux Ptolémées ou aux Séleucides qui devaient aller en Érythrée ou en Inde pour s'approvisionner, les Carthagois pouvaient acheter les éléphants qui vivaient au pied de l'Atlas. Leur aspect nous est connu par les magnifiques séries de monnaies d'argent émises par les Barcides en Espagne¹¹⁹. » Plus surprenant, les Romains eux-mêmes utilisèrent des éléphants dans leurs armées ; d'après Tite-Live ce fut, pour la première fois, en 199 av. J.-C., contre Philippe de Macédoine :

*Postero die consul omnibus copiis in aciem descendit ante prima signa locatis elephantis, quo auxilio tum primum Romani, quia captos aliquot bello Punico habebant, usi sunt*¹²⁰.

[« Le lendemain, le consul descendit avec toutes ses troupes et les disposa en ordre de bataille, en faisant placer des éléphants en avant des premières lignes ; ce fut la première fois que les Romains, qui en avaient capturé un certain nombre pendant la guerre contre Carthage, utilisèrent leur aide. » (XXXI, 36, 4)]

Les commentaires *De Bello Africo*, également, relatent leur participation à la guerre d'Afrique, parmi les troupes de Scipion qui les employa contre César :

... uniuersis copiis productis, elephantisque turritis XXX ante aciem instructis...,

[« [Scipion] fit sortir toutes ses troupes, et plaçant en avant de sa ligne ses trente éléphants chargés de tours... » (Cés., *La Guerre d'Afrique*, XXX, 2)]

après avoir tenté de les dresser :

Scipio interim elephantos hoc modo condocere facere instituit. Duas instruxit acies, unam funditorum contra elephantos quae quasi aduersariorum locum obtineret et contra eorum frontem aduersam lapillos minutos mitteret; deinde in ordine elephantos constituit, post illos autem suam aciem instruxit, ut cum ab aduersariis lapides mitti coepissent et elephantum perterriti se ad suos conuertissent, rursus ab sua acie lapidibus missis eos conuerterent aduersus hostem. Quod aegre tardeque fiebat; rudes enim elephantum multorum annorum doctrina usuque uetusto uix edocti tamen communi periculo in aciem producuntur.

[Dans le même temps, Scipion s'appliqua à dresser ses éléphants. Voici comme il s'y prit. Il partagea son armée en deux corps : l'un, composé de frondeurs, figurait l'ennemi et lançait de petits cailloux contre les éléphants rangés en ligne ; l'autre était en bataille derrière les éléphants, afin de les forcer à coups de pierres, quand ils seraient attaqués et qu'ils voudraient prendre la fuite, à retourner contre l'ennemi, ce qu'ils n'exécutaient qu'avec peine et lenteur, car ces animaux, à peine dressés après plusieurs années d'exercice, sont toujours dans un combat également dangereux pour les deux armées. (*De Bello Africo*, XXX, 1-2)]

De nombreux auteurs font ainsi allusion à la *ferocia* des éléphants de guerre. Le caractère spectaculaire de ces pachydermes dans leurs combats, et la terreur qu'ils inspiraient aux soldats romains, ont fourni, dans l'historiographie et la poésie principalement, l'occasion d'amples développements épiques ou

¹¹⁸ Lucr, V, 1302 ; *De bello Africo*, XXX, 2.

¹¹⁹ Cf. n. 1, p. 39 et la réf. à H. H. Scullard, *Hannibal's Elephants*, in *Numismatic Chronicle* VIII, 1948, p. 160.

¹²⁰ Selon A. Hus (n. 4), « ce sont probablement – outre les animaux capturés (23, 46, 4 ; 23, 49, 13 ; 24, 42, 8 ; 25, 41, 7, etc.) – les éléphants dressés que les Carthagois avaient dû livrer aux Romains : c'était une des conditions de paix édictées en 30, 37, 1-6 (par. 3 pour les éléphants ; cf. Pol. 15, 18, 3). Ils les utiliseront de nouveau par la suite à Cynoscéphales (XXXIII, 9, 6) et à Magnésie (XXXVII, 39, 13) ainsi qu'à Pydna (XLIV, 41, 4). »

pathétiques, mais aussi d'anecdotes tantôt effrayantes, tantôt pittoresques¹²¹, sans oublier les autres allusions plus brèves, comme celle de Térence dans le passage de l'*Eunuchus* déjà cité plus haut à propos des éléphants indiens, où Thrason, en évoquant ses aventures orientales, assimile ce Straton avec lequel il eut un différend aux pachydermes dont il avait le commandement¹²². À la même époque, les *Annales* d'Ennius, d'après certains fragments conservés de l'œuvre, devaient déjà offrir des descriptions terrifiantes de batailles où figuraient les éléphants des armées de Pyrrhus ou d'Hannibal. Le poète les qualifiait en effet de *taetri* dans le fragment

tetros elephantos

[« les horribles éléphants » (Ennius, *Annales*, *Sedis incertae Annalium fragmenta*, livre XVI ?, fragment CXXXXIX Skutsch, trad. personnelle)]

qui, selon E. M. Stuart, appartiendrait au livre VI, « most probably from the description of the battle of Heraclea, the first occasion on which the dreaded *Lucae boues* were seen by Roman soldiers. The rout, due entirely to the elephants, must have been worthily described ; and we may perhaps see a hint of Ennius' picture of the elephants themselves in two Lucretian passages, II. 536-7 and V. 1302 f¹²³. » Ennius a probablement décrit longuement les éléphants se jetant avec violence dans la bataille dans d'autres livres des *Annales*, si l'on en croit ce fragment du livre VII,

*Denique ui magna quadrupes eques atque elephantii
proiciunt sese*¹²⁴.

[« Enfin, avec une grande violence, le cavalier au galop et les éléphants se jettent dans la bataille. » (Ennius, *Annales*, livre VII, frg. XXI Skutsch, ap. Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XVIII, 5, trad. personnelle)]

ou cet autre, qui ferait allusion aux éléphants de guerre :

*It nigrum campis agmen*¹²⁵.

[« un noir bataillon va par les plaines » (Ennius, *Annales*, *Incertae sedis fragmenta*, frg. 29 Stuart (502 Skutsch)]

Les évocations d'Ennius, selon E. M. Stuart cité ci-dessus, ont sans doute inspiré celles de Lucrèce, qui consacre en effet plusieurs passages de son poème aux éléphants de guerre, dont l'aspect effrayant était encore accru par ces tours dont nous avons parlé plus haut ; ils sont cités à propos des guerres puniques :

*Inde boues lucas turrato corpore, taetras,
anguimanus, belli docuerunt uolnera Poeni
sufferre et magnas Martis turbare cateruas*¹²⁶,

¹²¹ T.-L., XXI, chap. 28 évoque par ex. les difficultés que représentait le transport des éléphants, à propos du franchissement du Rhône par Hannibal.

¹²² Tér., *Eun.*, III, 1, 410-415.

¹²³ E. M. Stuart, *The Annals of Ennius*, p. 141.

¹²⁴ Ces deux vers font sans doute allusion à la bataille de la Trébie, où le rôle de la cavalerie et des éléphants s'avéra décisif, selon Polybe, III, 72 sq. et T.-L., XXI, 55 (cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 368 et p. 417).

¹²⁵ Ce frg. est cité par Serv., *Ad Verg. Aen.*, IV, 404, selon lequel l'expression *nigrum agmen* désignerait des éléphants de guerre (*hemistichium Enni de elephantis dictum, quod ante Accius est usus de Indis : it nigrum campis agmen*, « hémistiche d'Ennius employé à propos d'éléphants ; Accius l'a utilisé auparavant à propos des Indiens : « un noir bataillon va par les plaines » », trad. personnelle). Sur le contexte supposé de ce vers, cf. O. Skutsch, *Comm.*, p. 656.

¹²⁶ Sur les éléphants porteurs de tours, cf. aussi Cés., *La Guerre d'Afrique*, XXX, 2 ; T.-L., XXXVII, 40, 4.

[« Plus tard les bœufs de Lucanie, au dos garni de tours, monstres affreux, dont la trompe s’allonge en serpent, furent dressés par les Carthaginois à supporter les blessures de la guerre, et à jeter le désordre dans les grands bataillons. » (*De rerum natura*, V, 1302-1304)]

et, de façon générale, à propos du carnage causé par les animaux utilisés dans les batailles, qu’ils s’agisse de lions, de taureaux, de sangliers ou d’éléphants, les descriptions consacrées aux animaux exotiques, plus originales et plus spectaculaires, étant privilégiées, comme dans cette comparaison :

*ut nunc saepe boues lucae ferro male mactae
diffugiunt, fera facta suis cum multa dedere.*

[« Comme de nos jours encore, il arrive que les éléphants, mis à mal par le fer, s’enfuient de toutes parts, après avoir multiplié les coups furieux sur leurs maîtres. » (*De natura rerum*, V, 1339-1340)]

Les éléphants de guerre sont aussi évoqués brièvement quelques vers plus haut :

*Summa etiam cum uis uiolenti per mare uenti
induperatorem classis super aequora uerit
cum ualidis pariter legionibus atque elephantis,
non diuom pacem uotis adit, ac prece quaesit
uentorum pauidus paces animasque secundas ?*

[« Et quand, au comble de leur fureur, les vents se déchaînent sur la mer et balayent sur les flots le chef de la flotte avec la masse de ses légions et de ses éléphants, ce chef n’essaye-t-il pas d’obtenir par des vœux la bienveillance des dieux, n’en implore-t-il pas, dans son effroi, l’apaisement de la tempête et des souffles favorables ? » (V, 1226-1230)]

J. Marouzeau a souligné, à propos de ce passage, le jeu sur les sonorités en rapport avec l’image des éléphants : « Il va de soi que l’effet des mots longs est particulièrement sensible quand on prend soin de les grouper. [...] Lucrèce [...] groupe le nom des éléphants avec une suite de lourds polysyllabes¹²⁷. » Plus tard, on trouve chez Tite-Live quelques descriptions effrayantes de ces animaux et des dégâts qu’ils pouvaient provoquer dans les rangs des soldats, comme nous l’avons vu à l’occasion des passages cités plus haut ; l’historien avait probablement consacré aussi un passage aux éléphants dans son récit de la guerre contre Pyrrhus, qui était relatée dans son livre XIII¹²⁸.

Ce *topos* de la férocité des éléphants est également né de l’expérience qu’avaient les Romains des spectacles du cirque, au cours desquels on faisait combattre des éléphants entre eux, contre d’autres animaux ou même contre des hommes. Pline et Valère-Maxime ont par exemple transmis cette anecdote, exotique d’un double point de vue – elle met en scène des éléphants et constitue en même temps un témoignage sur la cruauté d’Hannibal, autre lieu commun de l’exotisme latin – à propos d’un combat resté célèbre, organisé par Hannibal entre un prisonnier romain et un éléphant et dont l’homme sortit vainqueur :

Clara est unius e Romanis dimicatio aduersus elephantum, cum Hannibal captiuos nostros dimicare inter sese coegisset. Namque unum qui supererat obiecit elephanto, et ille dimitti pactus, si interemisset, solus in harena congressus magno Poenorum dolore confecit. Hannibal, cum famam eius dimicationis contemptum adlaturam beluis intellexeret, equites misit qui abeuntem interficerent¹²⁹.

¹²⁷ *Traité de stylistique latine*, p. 100-101.

¹²⁸ Cf. *Periocha* XIII.

¹²⁹ Cf. aussi Val.-Max., IX, 2 ext. 2. Nous aborderons plus longuement les éléphants de l’amphithéâtre ou du cirque dans le développement consacré à l’exotisme des *spectacula* romains.

[« Certain combat d'un Romain contre un éléphant est demeuré célèbre. Hannibal avait forcé les prisonniers romains à combattre entre eux. Restait un seul survivant ; il le mit en face d'un éléphant, en lui promettant de le renvoyer, s'il tuait la bête. Le Romain la combattit tout seul dans l'arène, et, au grand chagrin des Carthaginois, il en vint à bout. Hannibal, comprenant que le bruit de ce combat ferait mépriser ces animaux, envoya des cavaliers tuer le soldat sur le chemin du retour. » (Pline, *N. H.*, VIII, 18)]

– *Serpens Afer, Cinyphius chelydrus* : le serpent africain

Bien que le serpent soit un animal présent en Europe, il apparaît curieusement, dans la littérature latine, comme un animal exotique ; c'est du moins ce que sous-entend cette affirmation de Virgile, dans l'éloge de l'Italie développé au livre II des *Géorgiques*, dans lequel il se félicite de l'absence, dans cette partie du monde privilégiée, des animaux malfaisants que sont les lions et les tigres, mais aussi des serpents :

*At rabidae tigres absunt et saeva leonum
semina ; nec miseros fallunt aconita legentis,
nec rapit immensos orbis per humum neque tanto
squameus in spiram tractu se colligit anguis.*

[« Par contre, on n'y trouve pas les tigres féroces et la race cruelle des lions, ni les aconits [plante vénéneuse] qui trompent les malheureux qui les cueillent, ni de serpent couvert d'écailles qui traîne à terre d'immenses anneaux, ou qui ramasse en spirale un corps si long. » (*Géorgiques*, II, 151-154)]

Les serpents, du moins lorsqu'ils sont venimeux ou considérés comme tels, ou encore lorsqu'ils atteignent une certaine taille ou présentent une morphologie particulière, apparaissent en effet associés, dans les textes latins, aux contrées exotiques d'Asie ou d'Afrique. Outre l'influence d'Aristote, qui affirme l'existence en Libye de serpents gigantesques¹³⁰, il faut peut-être voir dans ces représentations attachées aux serpents l'influence de la mythologie et notamment du serpent monstrueux – ou du dragon – qui gardait, dans les contrées de l'extrême Occident, les pommes d'or du jardin des Hespérides. Mais les serpents gigantesques et les dragons de la fable s'inspirent peut-être de la réalité elle-même : les Anciens connaissaient en effet l'existence de serpents à crête, nommés cérastes, qui vivaient en Égypte et en Libye. Il s'agit de vipères à cornes dont la piqûre est mortelle, et que les textes antiques ont souvent mentionnées ; ce serait d'après ce modèle que l'imagination des Grecs aurait inventé des serpents à crête, qui jouent un grand rôle dans les fables et dans les arts de l'antiquité classique¹³¹.

Ce reptile apparaît dans certains des lieux communs associés à l'Égypte – ces derniers seront évoqués un peu plus loin, avec les autres animaux emblématiques de cette contrée –, mais c'est le thème du serpent libyen qui a donné lieu au *topos* le plus fécond dans la littérature latine de cette période. Dans la fable, où les serpents interviennent de façon fréquente, l'Afrique est déjà présente dans la légende des pommes d'or des Hespérides et dans celle de Persée telle que nous la transmet Ovide dans ses *Métamorphoses*, et selon laquelle les serpents qui infestent la Libye seraient nés des gouttes de sang tombant de la tête de Méduse alors que le héros survolait cette région¹³². Outre les informations transmises par les Grecs, que ce soit par l'intermédiaire de la fable ou par celui des ouvrages

¹³⁰ *Histoire des animaux*, VIII, 27, 8. Plin., VIII, 32-37 consacra lui aussi un passage aux serpents gigantesques de l'Inde ou de l'Éthiopie.

¹³¹ Cf. G. Lafaye, n. 1, p. 70 à Ov., *Mét.*, III, 32, qui évoque l'un de ces serpents fabuleux à propos de la légende de Cadmus ; cf. aussi *ibid.*, IV, 599 et Plin., VIII, 85.

¹³² Ov., *Mét.*, IV, 617-620.

géographiques, les Romains ont aussi bénéficié de leur propre expérience de la faune africaine, même si leur regard pouvait être plus ou moins influencé par toute la tradition antérieure. Chez Salluste, l’Afrique apparaît bien comme une terre de serpents ; l’historien en fait l’un des éléments les plus caractéristiques de la nature africaine décrite dans le *Jugurtha* :

*Nam praeter oppida propinqua, alia omnia uasta, inculta, egentia aquae, infesta serpentibus quarum uis, sicuti omnium ferarum, inopia cibi acrior. Ad hoc natura serpentium ipsa perniciose siti magis quam alia re accenditur*¹³³.

[« Car, sauf les environs immédiats de Capsa, tout le reste est désert, inculte, privé d’eau, infesté de serpents dont la férocité, comme chez toutes les bêtes sauvages, s’accroît par le défaut de nourriture ; de plus le serpent, dangereux par lui-même, n’a rien qui l’exaspère autant que la soif. » (*Jugurtha*, LXXXIX, 5)]

A. Ernout, à propos des serpents mentionnés dans ce passage, explique que Salluste fait peut-être allusion à « ces serpents que les Grecs appellent *διψάδες*, et qui tirent leur nom de la soif, *δίψα*, soit parce qu’ils passaient pour être continuellement altérés, soit que leur morsure causât, dit-on, une soif inexinguible. Ce sont eux que représente Lucain, lorsqu’il dépeint la marche de Caton à travers la Libye, et son arrivée près d’une source où la présence des reptiles, épouvantant ses soldats, menace de les faire périr de soif : *Stabant in margine siccae / aspides, in mediis sitiabant dipsades undis* (*Phars.* 9, 609-10)¹³⁴. » Salluste évoquera encore les serpents dans d’autres chapitres de la *Guerre de Jugurtha*¹³⁵. Pour Vitruve également, dans un passage de son traité *De l’architecture* déjà cité ci-dessus, « l’Afrique... [est] la mère nourricière des bêtes sauvages, particulièrement des serpents » – *maxime serpentium*¹³⁶.

Le serpent d’Afrique est donc devenu un véritable *topos*, que ce soit chez les poètes ou chez les historiens : la dangerosité, parfois mortelle, de leur morsure, voire de leur odeur ou de leur haleine, a même fait l’objet d’un *topos* particulier déjà présent chez certains des auteurs de la période étudiée ici, avant même Lucain qui, dans sa célèbre description des souffrances de l’armée de Caton¹³⁷, parlera longuement des serpents de Cyrénaïque et en particulier du basilic, dont le nom est transcrit du grec et qui a donné lieu à de nombreuses évocations fabuleuses¹³⁸. Dans le *De natura deorum*, Cotta fait en effet allusion à des serpents d’Afrique redoutables – peut-être ces fameux basilics –, lorsqu’il cite l’ibis parmi les animaux divinisés par les Égyptiens pour les services qu’ils rendent aux hommes :

[...] *auertunt pestem ab Aegypto, cum uolucris anguis ex uastitate Libyae uento Africo inuectas interficiunt atque consumunt, ex quo fit, ut illae nec morsu uiuae noceant nec odore mortuae*¹³⁹.

[« [Les ibis] éloignent de l’Égypte un fléau en tuant et dévorant les serpents ailés que le vent d’Afrique amène du désert de Libye et font ainsi que ces animaux ne désolent pas le pays par leur morsure, quand ils sont en vie et ne l’empestent pas de puanteur quand ils sont morts. (*De nat. deor.*, I, 36, 101)]

¹³³ Sur la situation géographique de la place forte de Capsa, voir la n. 2 p. 235 d’A. Ernout.

¹³⁴ N. 1 p. 236.

¹³⁵ Salluste témoigne par ex. de la présence de serpents le long des Syrtes en LXXXIX, 5.

¹³⁶ VIII, 3, 24. L. Callebaut, dans son *Commentaire*, note 3, p. 125, signale à propos de cette information que Vitruve a peut-être utilisé les ouvrages de Juba II, qui avait traité, entre autres, des serpents africains (cf. Plin. VIII, 35 ; XXXI, 18).
¹³⁷ IX, 607-937.

¹³⁸ Luc., IX, 724 sq. ; cf. aussi Plin., VIII, 78 et les n. *ad loc.* d’A. Ernout.

¹³⁹ Sur les serpents ailés mentionnés dans ce passage, voir la n. 3, p. 162, de M. Van Den Bruwaene dans l’éd. Latomus, qui cite Hérodote (II, 75) ; Aristote (*Hist. An.*, I, 5, 490 a 10-113), Plin (*N. H.*, X, 75), Pausanias (IX, 21, 6), Élien, *N. A.* II, 38, Ammien Marcellin (XXII, 15, 26) : tous ces auteurs « présentent les serpents ailés comme de très petite taille et volant en essaim ». On ne sait pas à quel animal précisément correspondent ces « serpents ailés ».

Horace, dans l'une de ses *Satires*, compare de façon hyperbolique le souffle de la sorcière Canidie à l'haleine des serpents africains, dont on croyait qu'elle représentait, tout comme leur morsure, un danger mortel :

... quem nos sic fugimus ulti,
ut nihil omnino gustaremus, uelut illis
Canidia adflasset peior serpentibus Afris¹⁴⁰.

[« Aussi lui avons-nous échappé par la fuite, nous vengeant de lui en ne touchant à aucun de ces plats comme si Canidie avait soufflé sur eux, plus dangereuse que les serpents d'Afrique. » (*Satires*, II, 8, 93-95)]

Ovide a, quant à lui, utilisé à plusieurs reprises ce thème poétique du serpent africain, en association avec celui du fleuve Cinyps, lui aussi emblématique de l'Afrique ; dans son récit de la légende de Médée, au livre VII des *Métamorphoses*, il intervient, comme chez Horace, dans un contexte magique, mais cette fois comme ingrédient d'un philtre, les connotations négatives attachées au serpent et à l'Afrique venant contribuer à créer l'atmosphère terrifiante et exotique de la scène :

... nec defuit illis
squamea Cinyphii tenuis membrana chelydri.

[« Elle n'a point oublié non plus la peau écailleuse d'un petit chélydre du Cinyps. » (*Métamorphoses*, VII, 271-272)]

Dans le *Contre Ibis*, le thème mythologique, poétique et historique de l'Afrique considérée comme la « terre des horreurs¹⁴¹ » – et notamment des fauves et des serpents –, est également sous-jacent dans la mention de la Cinyphie, lieu supposé de la naissance d'Ibis. Parmi les mises en œuvre mythologiques de ce thème du serpent libyen, sources d'inspiration d'Ovide, E. de Saint-Denis cite, outre la légende de Persée survolant l'Afrique en brandissant la tête de Méduse relatée dans les *Métamorphoses*, celle qui fait périr l'Argonaute Mopsos en Libye, victime de la morsure de serpents, et qu'a racontée Apollonios de Rhodes¹⁴².

Ce thème du serpent libyen a même donné lieu, probablement sous l'influence de la mythologie et de la poésie épique, qui mettent souvent les héros ou les dieux aux prises avec de tels monstres, à un *topos* particulier au sein du genre historiographique et de l'épopée : celui du serpent monstrueux combattu en Afrique par Atilius Régulus près du fleuve Bagra¹⁴³, le fleuve le plus important de l'Afrique punique. Les faits remontent à l'année 256 avant J.-C., au moment de l'expédition de Régulus en Afrique. Après avoir défait la flotte carthaginoise qui tentait de les intercepter, les Romains débarquent à Clupea sur le côté sud du Cap Bon, promontoire situé au nord-est de la côte tunisienne. À la tête de quinze mille hommes, Régulus repousse d'abord les Carthaginois. Mais ceux-ci, au cours de l'hiver 256-255, réorganisent leur armée et la confient à un condottiere spartiate, Xanthippe. Régulus veut néanmoins acculer les Puniques à une capitulation sans conditions. Devant leur refus et sans attendre l'arrivée des renforts, le Romain livre bataille ; il est pris et perd la majeure partie de ses

¹⁴⁰ Voir aussi *Od.*, III, 10, 18 : *nec Mauris animum mitior anguibus*, « toi dont le cœur est aussi cruel que les serpents maures ».

¹⁴¹ E. de Saint-Denis, *Introduction au Contre Ibis*.

¹⁴² IV, 1502. Voir aussi Man., IV, 665-666. Il faut enfin signaler, pour la période augustéenne, les serpents, peut-être exotiques, étudiés dans l'œuvre d'Aemilius Macer, poète didactique auteur d'une *Ornithogonia* et de *Theriaca*. Il est mentionné par Ov., *Tr.*, IV, 10, 43-44 : *Saepe suas Volucres legit mihi grandior aevo, / quaeque nocet serpens, quae iuuat herba*, Macer, « Souvent Macer, mon aîné, m'a lu ses Oiseaux, les serpents dangereux et les herbes bienfaisantes » ; Pline le cite parmi ses sources et Lucain l'a utilisé dans les vers où il dépeint les morsures de serpents dans le livre IX de la *Pharsale* (cf. H. Bardon, *La Littérature latine inconnue*, t. II, p. 44-45).

¹⁴³ Le Bagra (auj. la Medjerda) est souvent cité par César (*B. C.*, II, 24, 1 ; 26, 1 ; 38, 3 ; 39, 1).

effectifs. C'est là qu'intervient l'épisode du serpent libyen. Cette histoire, très connue, est rapportée par plusieurs auteurs antiques, poètes ou historiens, d'après les *Histoires* de Q. Aelius Tubéro qui en faisait le récit à propos du second consulat de Régulus en 256 avant J.-C. :

Tubero in Historiis scriptum reliquit bello primo Poenico Alilium Regulum consulem in Africa castris apud Bagradam flumen positus proelium grande atque acre fecisse aduersus unum serpentem in illis locis stabulantem inusitatae immanitatis eumque magna totius exercitus conflictione balistis atque catapultis diu oppugnatum, eiusque interfecti corium longum pedes centum et uiginti Romam misisse.

[« Tubéro a laissé dans les *Histoires* un texte selon lequel, lors de la première guerre punique, le consul Atilius Régulus qui avait établi son camp en Afrique près du fleuve Bagrada, livra un grand et violent combat contre un seul serpent, d'une taille extraordinaire, qui vivait là ; qu'il l'attaqua longtemps en luttant avec toute son armée à l'aide de balistes et de catapultes et qu'après l'avoir tué, il envoya à Rome sa peau longue de cent vingt pieds [plus de trente-cinq mètres]. » (*Historiae*, frg. 9 Chassignet, ap. Aulu-Gelle, VII, 3)]

Tite-Live devait y avoir consacré un passage d'un des livres perdus de l'*Histoire romaine*, si l'on en croit la *Periocha* XVIII :

*Atilius Regulus in Africa serpentem portentosae magnitudinis cum magna clade militum occidit*¹⁴⁴,

[« Atilius Régulus fit tuer en Afrique, au prix de grandes pertes parmi ses soldats, un serpent d'une taille monstrueuse. » (*Per.*, XVIII, 1)]

et, à en croire Pline, la peau de ce serpent aurait même été conservée quelque temps à Rome :

Nota est in Punicis bellis ad flumen Bagradam a Regulo imperatore ballistis tormentisque, ut oppidum aliquod, expugnata serpens CXX pedum longitudinis ; pellis eius maxillaeque usque ad bellum Numantinum durauere Romae in templo.

[« On connaît l'histoire du serpent qui, dans les guerres puniques, auprès du fleuve Bagrada, fut pris d'assaut, comme une place forte, par le général Régulus à l'aide de balistes et de catapultes : il avait cent vingt pieds de long ; sa peau et ses mâchoires ont été conservées à Rome, dans un temple, jusqu'à la guerre de Numance. » (VIII, 37)]

– *Serpens peregrina, ichneumon, crocodilus, ibis, hippopotamus, faeles* : la faune égyptienne

Le serpent – nous l'avons signalé plus haut –, est également associé à l'Égypte. Il fait en effet partie des animaux emblématiques de cette région, au même titre que plusieurs espèces d'animaux bien particulières, telles que l'*ichneumon* – la mangouste –, l'hippopotame, le crocodile ou l'ibis¹⁴⁵, qui ont inspiré aussi bien la littérature que les arts figurés : les paysages nilotiques, comme on le sait, constituent l'un des thèmes à la mode au cours de cette période, et la mosaïque de sol en *opus uermiculatum* découverte dans la Maison du Faune à Pompéi, qui daterait des années 120-100 avant J.-C., en offre un exemple caractéristique, avec son crocodile, son serpent, son hippopotame et ses deux ibis représentés dans les eaux du Nil, environnés d'une végétation exotique. Les mangoustes, crocodiles et hippopotames sont d'ailleurs cités dans un passage de Vitruve comme des animaux

¹⁴⁴ Cf. aussi le frg. 8 Jal (livre XVIII). Cette anecdote a ensuite été reprise, entre autres, chez Plin. (*N. H.* VIII, 37), Valère-Maxime (I, 8 ext. 19) et Silius Italicus (VI, 151-293).

¹⁴⁵ Il ne sera pas question ici de l'oiseau fabuleux d'Éthiopie, le phénix, bien qu'il soit lié à l'Égypte ; sa légende a été évoquée précédemment.

caractéristiques de la région nilotique, et le fait que leur présence serait attestée également en Maurétanie prouverait, d'après l'architecte, que le Nil prend sa source dans cette région occidentale :

Ex Mauretania autem caput Nili profluere ex eo maxime cognoscitur, quod ex altera parte montis Atlantis < sunt > alia capita item profluentia ad occidentem Oceanum, ibique nascuntur ichneumones, crocodili, aliae similes bestiarum pisciumque naturae praeter hippopotamos.

[« Que la Maurétanie, d'autre part, voie jaillir la source du Nil, est attesté surtout par le fait que de l'autre côté de l'Atlas se rencontrent pareillement d'autres sources qui s'écoulent vers l'Océan occidental et que naissent là les ichneumons, les crocodiles et autres espèces semblables d'animaux et de poissons, sans compter les hippopotames. » (*De l'architecture*, VIII, 2, 7)]

Le serpent est lié à l'Égypte dans la mesure où il est l'un des animaux sacrés de la religion égyptienne¹⁴⁶, et, en particulier, l'un des attributs d'Isis. Dans un passage des *Tusculanes*, Cicéron cite en effet les aspics dans la liste des divinités adorées chez les Égyptiens :

Aegyptiorum morem quis ignorat ? Quorum inbutae mentes prauitatis erroribus quamuis carnificinam prius subierint, quam ibim aut aspidem aut faelem aut canem aut crocodillum uiolent, quorum etiamsi imprudentes quippiam fecerint, poenam nullam recusent.

[« Qui ne connaît la coutume des Égyptiens ? Ces gens dont l'esprit est imbu de superstitions bizarres affronteraient les pires tortures plutôt que de porter une main sacrilège sur un ibis, un aspic, un chat, un chien, un crocodile, et même s'il leur arrivait par mégarde de commettre rien de tel, il n'est point de châtement qu'ils ne reconnaîtraient légitime. » (*Tusc.*, V, 27, 78)]

Dans ses *Métamorphoses*, Ovide désigne le serpent, à côté d'autres éléments du culte isiaque comme les sistres, par l'expression *serpens peregrina* :

*Sistraque erant numquamque satis quaesitus Osiris
plenaque somniferis serpens peregrina uenenis¹⁴⁷.*

[« [Isis avait autour d'elle] des sistres et cet Osiris qu'on n'a jamais fini de chercher et ce serpent étranger tout gonflé d'un venin qui plonge dans le sommeil. » (*Métamorphoses*, IX, 693-694)]

Le serpent intervient aussi dans deux autres lieux communs exotiques en rapport avec l'Égypte. L'un d'entre eux concerne, à l'époque augustéenne, les serpents – des aspics¹⁴⁸, selon la tradition – dont la morsure aurait provoqué la mort volontaire de Cléopâtre, désireuse d'échapper à l'humiliation de sa défaite ; cette anecdote semble avoir grandement contribué au développement de la dimension romanesque d'un personnage déjà présenté dans de nombreux passages de la littérature de cette période comme exotique, en dépit de ses origines macédoniennes. Virgile y fait sans doute allusion au chant VIII de l'*Énéide*, lorsque, dans la description de la bataille d'Actium représentée sur le bouclier d'Énée, il évoque deux serpents se profilant derrière l'image de la reine :

*Regina in mediis patrio uocat agmina sistro
necdum etiam geminos a tergo respicit anguis ;*

[« La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents. » (*Énéide*, VIII, 696-697)]

Properce, imaginant la fuite de Cléopâtre à l'issue du combat, visualise de manière plus précise la morsure des serpents sacrés de l'Égypte sur ses bras :

¹⁴⁶ Cf. aussi *De nat. deor.*, III, 19, 47.

¹⁴⁷ Le serpent était, de manière générale, l'attribut des dieux guérisseurs comme Esculape. La croyance selon laquelle le venin de certains serpents provoquait le sommeil est rapportée aussi chez Plin., XXIX, 63, à propos de la *somnifica uis* de la vipère.

¹⁴⁸ L'aspic était un serpent très redouté, cf. Plin., *N. H.*, VIII, 85.

*Fugisti tamen in timidi uada flumina Nili :
accepere tuae Romula uincla manus.
Bracchia spectau sacris admorsa colubris,
et trahere occultum membra soporis iter*¹⁴⁹.

[« Pourtant tu as fui vers les flots vagabonds du Nil effrayé ; tes mains ont reçu des chaînes romaines. J'ai vu tes bras mordus par les serpents sacrés et ton corps absorbant la marche cachée du sommeil. » (III, 11, 51-54)]

Le second *topos* est celui des combats d'animaux opposant les serpents à l'*ichneumon*, c'est-à-dire la mangouste, ou à l'ibis, deux autres espèces animales emblématiques de l'Égypte¹⁵⁰ ; cependant la lutte proverbiale entre l'aspic et la mangouste ne fera l'objet d'un *topos* qu'à l'époque suivante¹⁵¹, même si Cicéron semble y faire allusion dans un passage du *De natura deorum* où Cotta, pour illustrer l'idée que les Égyptiens ont divinisé certains animaux à cause de leur utilité, évoque celle de l'*ichneumon* :

Possum de ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de faelium dicere. Sed nolo esse longus..

[« Je pourrais parler de l'utilité des mangoustes, des crocodiles, des chats, mais je ne veux pas abuser. » (*De nat. deor.*, I, 36, 101)]

Dans le passage cité plus haut à propos des serpents ailés, nous avons vu que l'académicien décrit avec davantage de précision les ibis dans leur rôle de prédateurs des serpents qui prolifèrent en Égypte¹⁵².

La nature de l'ibis¹⁵³ a suscité elle aussi l'intérêt des Anciens. Dans le *De natura deorum* encore, Cicéron le cite à plusieurs reprises en tant qu'animal sacré chez les Égyptiens :

*At uero ne fando quidem auditum est crocodilum aut ibin aut faelem uiolatum ab Aegypto*¹⁵⁴.

[« Par contre, on n'a pas même entendu émettre l'idée qu'un crocodile ou un ibis ou un chat ait été violé par l'Égypte. » (*De nat. deor.*, I, 29, 82)]

On retrouve ensuite mention de cet oiseau exotique chez Ovide et Hygin, dans le contexte mythico-religieux du syncrétisme gréco-égyptien. Pour les Anciens, l'ibis est en effet associé à Mercure, assimilé au dieu Thot des Égyptiens ; c'est ainsi qu'il est présenté chez Ovide, quand le poète relate la fuite vers l'Égypte des dieux grecs poursuivis par le géant Typhée et décrit les diverses apparences adoptées par ceux-ci pour lui échapper :

pisce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis.

[« Vénus [devint] un poisson, et les ailes d'un ibis déguisèrent le dieu du Cyllène. » (*Métamorphoses*, V, 331)]

Cette légende figure également dans l'*Astronomie* d'Hygin :

¹⁴⁹ Suét. (*Aug.* 17-18) affirme qu'Octavien avait en vain fait appel à des Psylles pour sucer le venin de la plaie ; Plutarque rapporte qu'il y eut dans le triomphe sur l'Égypte une *imago* de Cléopâtre comportant un aspic (*Ant.*, 86, 7).

¹⁵⁰ L'ἰχνεύμων – ou rat de Pharaon – est cité, entre autres, par Arist., *Hist. An.*, IX, 6, 612a et Strab., XVII, 812. La mangouste fait partie des animaux égyptiens énumérés par Vitruve dans le passage déjà cité (VIII, 2, 7).

¹⁵¹ Cf. entre autres Luc., IV, 724 sq. ; Plin., VIII, 87 et 88. La technique utilisée par la mangouste consiste à se rouler dans le limon, à attendre qu'il sèche puis, protégée par cette cuirasse, à se lancer à la gorge du serpent.

¹⁵² *De nat. deor.*, I, 36, 101.

¹⁵³ Sur l'ibis, cf. Plin., VIII, 97.

¹⁵⁴ Cf. aussi III, 19, 47 et *Tusc.*, V, 27, 78.

Aegypti autem sacerdotes et nonnulli dicunt poetae, cum complures dei Aegypto conuenissent, repente peruenisse eodem Typhona, acerrimum giganta et maxime deorum hostem. Quo timore permotos in alias figuras se conuertisse : Mercurium factum esse ibim, Apollinem autem, quae Threicia auis uocatur, Dianam aeluro simulatam. Quibus de causis Aegyptios ea genera uiolari non sinere demonstrant, quod deorum imagines dicantur.

[Selon les prêtres égyptiens et quelques poètes, un grand rassemblement de dieux en Égypte avait été marqué par l'arrivée soudaine de Typhon, géant des plus violents et surtout ennemi des dieux. Saisis de frayeur, ils prirent des apparences différentes : Mercure devint un ibis, Apollon l'oiseau de Thrace, comme on l'appelle ; Diane prit la ressemblance d'une chatte. Pour ces raisons, les Égyptiens, indique-t-on, ne permettent pas de maltraiter ces espèces, parce que ce sont pour eux des figures divines. » (II, 28)]

D'autre part, la réputation de saleté attachée à cet oiseau a retenu l'attention de Cicéron et d'Ovide : cette particularité est évoquée dans le *De natura deorum*, lorsque Balbus cite à l'appui de sa démonstration du finalisme stoïcien le cas de certains animaux, capables de se soigner par eux-mêmes, parmi lesquels figure l'ibis d'Égypte :

Atque illa mirabilia quod – ea quae nuper, id est paucis ante saeculis, medicorum ingeniis reperta sunt – uomitione canes, purgantes autem aluo se ibes Aegyptiae curant.

[« Et ceci est admirable que – ces faits ont été constatés récemment, c'est-à-dire il y a peu de siècles, par l'habileté des médecins – les chiens se soignent en vomissant, les ibis d'Égypte en lâchant le ventre. » (*De natura deorum*, II, 50, 126)]

Ovide a quant à lui, dans son *Contre Ibis*, exploité de façon systématique les *topoi* associés à l'oiseau égyptien depuis les Grecs. Le poète latin, s'inspirant en cela de Callimaque¹⁵⁵, désigne en effet par ce pseudonyme d'« Ibis » son adversaire, un homme qui, alors qu'Ovide était déjà en exil, cherchait à l'accabler davantage en tentant de s'emparer de ses biens laissés à Rome¹⁵⁶. La première raison de ce choix de l'ibis est peut-être cette saleté proverbiale, qu'Ovide, en se référant à son modèle grec, évoque dans le distique suivant :

*et quibus exiguo uolucris deuota libello,
corpora proiecta quae sua purgat aqua.*

[[Que retombent sur ta tête les imprécations] qui dévouèrent, en un petit livre, l'oiseau qui se purge d'un lavement d'eau. » (*Contre Ibis*, 449-450)]

Bien qu'« [...] Ovide désigne l'oiseau dans cette énigme par son trait le plus étrange et le plus frappant », J. André précise toutefois que « les Égyptiens n'y voyaient aucune malpropreté, puisque, selon Élien, *H. A.*, 2, 35, l'ibis avait eu l'honneur de les initier aux pratiques « hygiéniques » des κλύσματα et de la κάθαρσις γαστρός¹⁵⁷. » Dans son *Introduction*, J. André décrit en effet « le double caractère de l'ibis, oiseau sale et sacré », qui « fouille dans les ordures, avale serpents et scorpions, répand ses excréments partout et se donne des clystères avec son bec », mais précise que « le distique d'Ovide qui rappelle cette thérapeutique [...] ne veut pas expliquer pour quel motif l'oiseau a été choisi. C'est une énigme entre plusieurs autres possibles et le poète eût aussi bien pu dire « l'oiseau qui dévore les serpents »¹⁵⁸. » La seconde raison de l'assimilation du personnage surnommé « Ibis » à

¹⁵⁵ « Le pseudonyme est emprunté au titre d'un ouvrage que Callimaque écrivit contre Apollonios de Rhodes [...]. Apollonios, né à Alexandrie ou à Naucratis, peut fort bien avoir été désigné par l'oiseau égyptien qu'est l'ibis » (J. André, *Introduction* au *Contre Ibis* d'Ovide, p. XXVI-XXVIII). Dans les v. 55 et 449, l'œuvre du poète alexandrin est désignée par l'expression *exiguus libellus* et par une référence à l'oiseau égyptien.

¹⁵⁶ Cf. *Ibis*, 11-21, et l'*Introduction* de J. André, p. XXI-XXII.

¹⁵⁷ N. 4 au v. 450.

¹⁵⁸ *Introd.*, p. XXVIII.

l'oiseau égyptien est probablement, aussi bien chez Callimaque que chez Ovide, la référence à Hermès, dieu des voleurs – assimilé au Thot des Égyptiens, traditionnellement représenté avec une tête d'ibis, l'animal qui lui était consacré. Pour J. André, en effet, « L'ibis et Apollonios ne peuvent être rapprochés que sur un point. Cet oiseau est consacré à Thot, représenté avec une tête d'ibis, dieu assimilé à Hermès. Or, Hermès est le dieu des voleurs, dès les origines de son culte, comme le montre le rapt des bœufs d'Apollon dans l'*Hymne à Hermès*. L'ibis est un oiseau vorace, qui se gorge de serpents, nettoie les rues et les marchés (d'où la nécessité du clystère par mesure d'hygiène) et fouille les ordures. Tels étaient les adversaires littéraires de Callimaque qui pillaient dans Homère jusqu'à ses formules¹⁵⁹. »

Les autres animaux égyptiens ne sont que rarement nommés dans les textes de la période étudiée et ne semblent donc pas avoir donné lieu à de véritables *topoi* littéraires, bien qu'ils apparaissent dans la peinture : une fresque de la Maison des Pygmées à Pompéi, représente par exemple une statue de crocodile surmontant une colonne en forme de sarcophage. D'après Pline¹⁶⁰, les Romains virent des hippopotames et des crocodiles pour la première fois à Rome en 56 avant J.-C. Leurs noms grecs – ἵππος ποτάμιος et κροκόδειλος – sont déjà cités chez Hérodote¹⁶¹. Dans la littérature latine, ils apparaissent dans le traité varronien *De lingua latina*, où ils sont cités, de manière tout à fait anecdotique, à propos de l'origine étrangère de certains termes zoologiques du latin. L'hippopotame et le crocodile sont ici pris comme exemples d'animaux vivant à la fois dans l'eau et sur terre :

a quo Graeci ea quae in aqua et terra possunt uiuere uocant ἀμφίβια.

[« Les animaux qui peuvent vivre à la fois sur terre et dans l'eau, les Grecs, de ce fait, les nomment ἀμφίβια (amphibies). » (Varron, *La Langue latine*, V, 13, 78, trad. J. Collart)]

Les deux animaux apparaissent aussi dans le passage de Vitruve cité plus haut, où ils ne sont mentionnés qu'en tant qu'espèces typiquement nilotiques. Mais le crocodile semble avoir davantage retenu l'attention de Cicéron, qui non seulement, comme on l'a vu, le cite parmi les animaux sacrés de l'Égypte¹⁶², mais introduit, dans l'exposé de Balbus du *De natura deorum*, quelques remarques sur la nature amphibie de l'animal. Balbus applique le finalisme stoïcien au crocodile et à d'autres animaux amphibies, comme il l'avait fait auparavant pour l'éléphant, par exemple :

Est etiam admiratio nonnulla in bestiis aquatilibus iis quae gignuntur in terra ; ueluti crocodilli fluuiatilesque testudines quaedamque serpentes : ortae extra aquam simul ac primum niti possunt aquam persequuntur.

[« Il y a aussi sujet à émerveillement devant les bêtes d'eau qui naissent sur la terre, comme les crocodiles, les tortues d'eau, quelques sortes de serpents : nées hors de l'eau ces espèces vont à l'eau aussitôt qu'elles peuvent se soulever. » (II, 48, 124)]

Un peu plus loin, et dans le même contexte philosophique, il compare leurs œufs et leurs petits à ceux de la tortue :

testudines autem et crocodilos dicunt, cum in terra partum ediderint, obruere oua deinde discedere : ita et nascuntur et educantur ipsa per sese.

[« Les tortues, elles, et les crocodiles, on dit qu'ils mettent leurs œufs sur le sol, les couvrent de terre puis s'en vont ; ainsi les petits naissent et s'élèvent tout seuls. » (II, 51, 129)]

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. XXIX.

¹⁶⁰ VIII, 96.

¹⁶¹ II, 71.

¹⁶² *De nat. deor.* I, 29, 82 et I, 36, 101 ; *Tusc.*, V, 27, 78.

En revanche, le crocodite n'apparaît qu'une seule fois en poésie, et seulement en tant que source d'un ingrédient entrant dans la composition d'un produit de maquillage utilisé par les femmes :

... color...
stercore fucatus crocodili.¹⁶³

[« Le fard pétri dans la fiente de crocodile » (Horace, *Épodes*, XII, 10-11)]

Quant au chat – dont les noms latins sont *aelurus* et, parfois, *faeles* –, il était très peu connu des anciens Grecs et Romains. C'est peut-être, d'ailleurs, en raison de son caractère exotique que le chat a été représenté, sur une mosaïque pompéienne, entouré de canards – qui apparaissent dans nombre de paysages nilotiques, à côté des ibis – et en train de chasser un oiseau. Ce félin n'est cité, comme nous l'avons vu dans les extraits précédemment cités, qu'en qualité d'animal sacré de la religion égyptienne chez Cicéron¹⁶⁴, puis dans l'*Astronomie* d'Hygin en tant qu'incarnation de Diane chez les Égyptiens¹⁶⁵.

– D'autres animaux d'Afrique ou d'Asie

En dehors de tous les animaux qui viennent d'être cités, il faut encore mentionner d'autres espèces africaines ou asiatiques qui ne se laissent pas facilement classer parmi les *exotica* animaliers, soit parce qu'elles n'apparaissent que rarement dans les textes de cette période, soit parce qu'elles entrent plutôt dans la catégorie des importations de denrées exotiques. Dans cette seconde catégorie figurent, en particulier, certains oiseaux exotiques d'Asie ou d'Afrique, importés à Rome principalement pour leur viande ; ils seront donc plus précisément évoqués dans les pages suivantes. En dehors, toutefois, de leur éventuelle utilisation culinaire, des oiseaux exotiques sont cités, bien qu'assez rarement, à propos des *ludi* ; Plaute, dans un passage du *Persa* déjà cité précédemment¹⁶⁶, fait allusion à un *marinus passer*, un « oiseau d'outre-mer » – sans doute une autruche¹⁶⁷ – figurant dans les jeux du cirque. Selon A. Ernout¹⁶⁸, cette « allusion aux courses d'autruches données dans le cirque [...] laisse conjecturer [...] que ces animaux avaient déjà figuré dans les jeux à Rome, et place la pièce après la prise de Carthage, par exemple aux *Ludi Romani* de l'année 197. » Peut-être faut-il voir une autre allusion à l'autruche dans l'expression *ales equus*, « cheval ailé », du poème 66 de Catulle, consacré à la boucle de cheveux de Bérénice devenue constellation :

*Abiunctae paulo ante comae mea fata sorores
lugebant, cum se Memnonis Aethiopsis
unigena impellens nutantibus aera pennis
obtulit Arsinoes Locridos ales equos.*

[« Séparées de moi depuis peu, les boucles mes sœurs déploraient mes destins, quand le jumeau de Memnon l'Éthiopien, battant l'air de ses plumes oscillantes, se présenta, cheval ailé de la Locrienne Arsinoé » (v. 51-54)]

¹⁶³ Sur l'hippopotame, cf. Plin., VIII, 95 ; sur le crocodile, voir notamment *id.*, V, 51 ; VIII, 89-93 et les n. correspondantes d'A. Ernout. À l'époque suivante, Sénèque décrira la faune du Nil, et en particulier le combat que se livrent, dans la bouche occidentale du fleuve, les crocodiles et les dauphins venus de la mer, en se référant aux œuvres aujourd'hui disparues de Ti. Claudius Balbillus, préfet d'Égypte à partir de 55 ap. J.-C. (*N. Q.*, IV, 2, 12 sq.) ; voir aussi Plin., VIII, 9.

¹⁶⁴ *De nat. deor.*, I, 82 ; I, 36, 101 ; III, 19, 47 ; *Tusc.*, V, 27, 78.

¹⁶⁵ II, 28. Il sera évoqué plus tard dans une *Satire* de Juvénal (XV, 7) dirigée contre les dieux animaux des Égyptiens, toujours, donc, dans un contexte exotique. Cf. aussi Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XX, 8, 6.

¹⁶⁶ *Persa*, 199.

¹⁶⁷ Sur l'autruche (*struthocamelus*), cf. Plin., X, 1 sq.

¹⁶⁸ *Notice*, p. 97.

Cette mention d'un cheval ailé en relation avec Memnon reste en effet mal expliquée ; d'après H. Bardon, « Zéphyr, comme Memnon, est fils d'Éos ; il est représenté ici, semble-t-il, sous la forme d'un cheval ailé¹⁶⁹ » ; on retrouve la même interprétation chez C. J. Fordyce¹⁷⁰. Mais J.-P. Néraudau propose une seconde hypothèse : « Par cheval ailé, il est possible qu'il faille entendre l'autruche, oiseau dont la fable aurait fait le frère de Memnon, roi légendaire de l'Éthiopie. Une autruche, messagère sacrée, aurait pris la boucle, l'aurait transportée dans le temple d'Arsinoé et déposée sur sa statue¹⁷¹. »

Le perroquet, au nom d'origine grecque, *psittacus*, est lui aussi un produit d'importation ; il n'est évoqué pour la période envisagée ici que chez Varron et Ovide. Varron, en effet, parle de perroquets exposés au public, parmi d'autres oiseaux rares, lors de certains spectacles :

Aspectu ac facie incontaminatae in ornatibus publicis solent poni cum psittacis ac merulis albis, item aliis id genus rebus inusitatis.

[« Quand [les poules sauvages] sont sans défaut pour la présentation et l'aspect, il est d'usage de les exposer dans les solennités publiques, avec des perroquets et des merles blancs, ainsi que toute autre rareté de cette espèce. » (*Res rusticae*, III, 9, 17)]

Le perroquet – *psittacus* – semble également avoir été importé pour servir d'animal de compagnie à certains Romains fortunés, si l'on en croit le poème des *Amours* d'Ovide¹⁷² consacré à l'oraison funèbre du perroquet de Corinne, où l'animal est cité quatre fois¹⁷³. Cet oiseau, choisi sans doute pour son originalité et ses particularités, y apparaît comme empreint d'un exotisme plutôt grotesque, destiné à souligner le caractère parodique du poème, imité de Catulle¹⁷⁴. L'exotisme y est présent par la mention de l'Inde, lieu d'où provenait ce « présent des extrémités du monde » :

*Psittacus, Eois imitatrix ales ab Indis,
occidit [...]
Occidit ille loquax humanae uocis imago
psittacus, extremo munus ab orbe datum¹⁷⁵.*

[« L'oiseau venu des Indes où se lève l'aurore, le perroquet, qui imitait la voix humaine, n'est plus. (v. 1-2) Et la mort a frappé cet oiseau qui savait si bien imiter la voix humaine, ce perroquet, présent qui venait des extrémités du monde ! » (v. 37-38)]

Mais l'exotisme naît également de la rareté de l'oiseau, conséquence probable de son origine lointaine,

*Alitis... rarae
[...]
rari forma coloris,*

[« oiseau rare » (v. 9) ; « l'éclat de ton rare plumage » (v. 17)]

¹⁶⁹ N. 1, p. 168, de l'édition. Latomus.

¹⁷⁰ *Catullus. Commentary*, p. 336.

¹⁷¹ N. *ad loc.* de l'édition. des Belles Lettres.

¹⁷² *Ov., Am.*, II, 6, v. 1, 16, 38 et 57.

¹⁷³ Le perroquet est mentionné ensuite chez Stace, Martial, Apulée, ou encore dans les *Satires* de Perse.

¹⁷⁴ Sur la signification littéraire de ce poème, voir l'*Introduction* aux *Amours* d'Ovide par J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en Poche », 2004, p. XX : « Il est évident que le poète songe aux deux poèmes que Catulle avait consacrés à la mort du moineau de Lesbie (*Poèmes*, 2 et 3). Mais le moineau est devenu un perroquet, « qui imitait la voix humaine » (II, 6, 1) mieux qu'aucun autre. Il n'est pas possible de dire avec plus de malice métaphorique que le poème est une imitation de Catulle. »

¹⁷⁵ J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, citent le perroquet parmi les thèmes animaliers associés à l'Inde, au même titre que l'éléphant ou le tigre.

de son aspect bigarré et insolite, qui appelle d'ailleurs d'autres références exotiques prestigieuses comme l'émeraude, le safran, la pourpre punique,

*Tu poteris fragiles pinnis hebetare zmaragos
tincta gerens rubro Punica rostra croco*¹⁷⁶,

[« Tu pouvais, par ton plumage, éclipser la fragile émeraude et ton bec avait la couleur safranée de la pourpre punique. » (*ibid.*, v. 21-22)]

et de sa capacité exceptionnelle à imiter la voix humaine¹⁷⁷, à laquelle le poème fait maintes fois allusion :

Psittacus... imitatrix ales,

[« le perroquet, qui imitait la voix humaine » (v. 1)]

[...] *quid uox mutandis ingeniosa sonis,*

[« mais à quoi bon [...] ta voix habile à prononcer les sons les plus divers ? » (v. 18)]

[...] *garrulus,*

[« bavard » (v. 26)]

[...] *nec prae sermonis amore
in multos poterant ora uacare cibos,*

[« tu aimais tant parler que ton bec n'était pas libre pour manger beaucoup » (v. 29-30)]

*Nec tamen ignauo stupuerunt uerba palato ;
clamauit moriens lingua : « Corrina, uale ! »*

[« Les mots cependant ne se glacèrent pas dans ton gosier défaillant : en mourant, ta langue cria : « Corrine, adieu ! » (v. 47-48)]

[...] *Psittacus has inter nemorali sede receptus
conuertit uolucres in sua uerba pias,*

[« reçu parmi eux [les oiseaux pieux, dans l'Élysée], dans ce séjour ombreux, notre perroquet, par son langage, excite l'admiration des oiseaux pieux » (v. 57-58)]

[...] *ora fuere mihi plus aue docta loqui.*

[« ma bouche savait mieux parler qu'il n'est habituel aux oiseaux. » (v. 62)]

Quant au paon, en dehors des occurrences, souvent mythologiques – il est traditionnellement associé à Junon –, où il est célébré pour son plumage et en dehors de ceux où il est évoqué en relation avec le pythagorisme, il est plutôt cité, comme on le verra, en tant que mets exotique à la mode dès la fin de l'époque républicaine. Cet oiseau était recherché pour la beauté de ses plumes, comme l'atteste ce passage des *Fastes* dans lequel il est question des temps anciens, où la viande de paon n'avait pas encore fait son apparition dans les festins :

Et praeter pennas nihil in pauone placebat.

¹⁷⁶ Cf. aussi *Hér.*, XV, 37-38, où l'oiseau désigné par la périphrase *uiridis auis* est peut-être un perroquet : *Et uariis albae iunguntur saepe columbae ; / et niger a uiridi turtur amatur aue*, « D'ailleurs, les colombes blanches s'unissent souvent à d'autres au plumage varié et la tourterelle noire est aimée par un oiseau vert. »

¹⁷⁷ J.-P. Néraudau, *ibid.*, p. XX commente ainsi les v. 53 sq. : « [Dans l'Élysée], il est admiré par d'autres oiseaux dont chacun représente un aspect de la poésie, l'harmonie du chant (les cygnes), l'immortalité poétique (le Phénix), la bigarrure élégiaque (le paon) et l'amour (la colombe et son mâle). » Voir aussi *Man.*, V, 378-387 et *Plin.*, X, 116 à propos des techniques utilisées pour apprivoiser différentes espèces d'oiseaux.

[« Le paon n'était recherché que pour ses plumes. » (Ovide, *Fastes*, VI, 177)]

La plupart des mentions du paon concernent en effet sa beauté, l'origine de son plumage particulier et ses liens avec Junon. Lucrèce cite le plumage de l'oiseau parmi d'autres exemples d'objets somptueux et particulièrement onéreux :

*Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens
purpura Thessalico concharum infecta colore,
aurea pauonum ridenti imbuta lepore
saecla, nouo rerum superata colore iacerent.*

[« En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens, les paons dorés, en dépit de la grâce riante qui les pare, dépassés en éclat par des objets aux nouveaux coloris, tomberaient dans l'abandon. » (II, 500-504)]

Un peu plus loin, la queue de l'oiseau fait l'objet d'une description plus précise :

*Caudaque pauonis, largo cum luce repleta est,
consimili mutat ratione obuersa colores,*

[« De même la queue du paon, quand elle est baignée d'une lumière abondante, change de couleur suivant ses différentes expositions. » (II, 806-807)]

Chez Ovide, le paon et ses plumes sont souvent cités, par exemple dans l'*Art d'aimer* :

*Laudatas ostendit auis Iunonia pinnas ;
si tacitus spectes, illa recondit opes,*

[« Quand on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie ; le regarde-t-on en silence, il cache ses richesses. » (*Art d'aimer*, I, 625-626)]

ou dans le *De medicamine faciei femineae*, qui présente deux vers très similaires au passage de *L'Art d'aimer* qui vient d'être cité :

*laudatas homini uolucris Iunonia pennas
explicat, et forma muta superbit auis¹⁷⁸.*

[« Lorsqu'on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie, et, silencieux, s'enorgueillit de sa beauté. » (v. 33-34)]

Dans les *Métamorphoses*, le poète fait évidemment référence à la fable étiologique qui explique à la fois le lien avec la déesse Junon et la présence de formes ressemblant à des yeux sur les plumes de l'oiseau :

*Excipit homines uolucrisque suae Saturnia pennis
collocat et gemmis caudam stellantibus inplet¹⁷⁹.*

[« La fille de Saturne [...] recueille [les yeux d'Argus] ; elle en couvre le plumage de l'oiseau qui lui est cher et les répand comme des pierres précieuses sur sa queue étoilée. » (I, 722-723)]

¹⁷⁸ Voir aussi *Am.*, II, 6, 55 : *explicat ipsa suas ales Iunonia pinnas*, « de lui-même, l'oiseau de Junon y déploie ses plumes ».

¹⁷⁹ Cf. aussi II, 531-533, ... *habili Saturnia curru / ingreditur liquidum pauonibus aethera pictis, / tam nuper pictis caeso pauonibus Argo / quam...*, « la fille de Saturne s'élanche dans l'air limpide, montée sur son char commode, que traînent des paons aux brillantes couleurs, ces paons qui devaient depuis peu leurs couleurs au meurtre d'Argus, à l'époque où... » ; XV, 385 : *Iunonis uolucrum, quae cauda sidera portat*, « l'oiseau de Junon, dont la queue est ornée d'étoiles ».

En relation avec le pythagorisme et la croyance en la métempsychose que professaient les philosophes pythagoriciens, le paon apparaît enfin chez Ennius, dans un vers du début des *Annales* qui faisait allusion à un rêve dans lequel Ennius aurait appris de la bouche d'Homère qu'il était sa réincarnation :

Memini me fiere pauum.

[« Je me rappelle devenir un paon. » (Ennius, *Annales*, I, trad. personnelle)]

D'autres espèces animales africaines ou asiatiques se caractérisent par la rareté de leurs occurrences. Les chameaux, dromadaires, et girafes sont assez peu évoqués dans les textes de cette période, du moins dans ceux que nous avons conservés. D'après le témoignage de Pline, c'est lors de jeux donnés par César que l'on vit pour la première fois à Rome la girafe, dont le nom latin est *camelopardalis* :

*... collo similem equo, pedibus et cruribus boui, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguuntibus, unde appellata camelopardalis ; dictatoris Caesaris circensibus ludis primum uisa Romae. Ex eo subinde cernitur...*¹⁸⁰

[« [Le *camelopardalis*] a l'encolure du cheval, les pieds et les jambes du bœuf, la tête du chameau, des taches blanches qui tranchent sur son pelage roussâtre : de là son nom de *camelopardalis* (chameau-léopard). C'est aux jeux du cirque donnés par le dictateur César que la girafe a paru à Rome pour la première fois. Depuis, on en voit de temps à autre. » (VIII, 69)]

Chameaux, dromadaires et girafes sont en effet cités dans le traité *De lingua latina* de Varron, qui les nomme en tant qu'exemples de termes de zoologie d'origine étrangère : le nom latin du chameau et du dromadaire, *camelus* ou *camellus*, est emprunté au grec κάμηλος, qui proviendrait lui-même du sémitique ; celui de la girafe vient du grec καμηλοπάραλις. Ce passage de Varron présenterait d'ailleurs la première occurrence dans la littérature latine du terme *camelopardalis*, dont l'auteur donne aussi le sens et l'origine :

*Camelus suo nomine Syriaco in Latium uenit, ut Alexandria camelopardalis nuper adducta, quod erat figura ut camelus, maculis ut panthera*¹⁸¹.

[« Le chameau (*camelus*) nous est venu dans le Latium avec son nom syrien, tout comme la girafe (*camelopardalis*) qui nous a été récemment amenée d'Alexandrie ; son nom est dû au fait qu'elle était comparable au chameau (*camelus*) pour la forme, à la panthère (*panthera*) pour les mouchetures. » (*L. L.*, V, 20, 10, trad. J. Collart)]

En mentionnant Alexandrie, Varron fait référence, comme le fera Pline par la suite, aux jeux de 46 donnés par César.

En dehors de ce passage du *De lingua latina*, les noms du chameau et du dromadaire apparaissent dans l'historiographie romaine, notamment dans *La guerre d'Afrique* :

*... et camelis XXII regis abductis*¹⁸².

« [César enleva] vingt-deux chameaux du roi. » (*La guerre d'Afrique*, LXVIII, 4)]

¹⁸⁰ Selon A. Ernout (note à Plin., VIII, 69), le nom de la girafe apparaît pour la première fois dans Agatharchide, *Peripl. m. Erythr.* 72. Pour le chameau et le dromadaire, cf. VIII, 67.

¹⁸¹ Cf. aussi Dion, XLIII, 23. Sur *camelus*, effectivement d'origine sémitique, et *camelopardalis*, dont la seconde partie, *pardalis*, provient d'un mot indien désignant la panthère, voir les n. e et f, p. 96 de R. G. Kent dans l'édition de *De lingua latina* de la Loeb Classical Library.

¹⁸² Selon A. Bouvet, n. 112, il s'agirait là de la « première mention connue du chameau dans l'histoire de l'Afrique ». Toutefois, d'après Ernout et Meillet (*Dictionnaire étymologique de la langue latine*), le premier auteur latin à mentionner le chameau serait L. Pomponius de Bologne (I^{er} s. av. J.-C.), auteur d'atellanes et de satires (cf. Pomponius, *Atell.*, 112 Ribbeck, *Atellanarum fragmenta*).

Ces animaux devaient également être mentionnés dans le livre III des *Histoires* de Salluste – qui traitait, entre autres, de la guerre contre Mithridate¹⁸³. Selon Plutarque¹⁸⁴, Salluste aurait affirmé dans cet ouvrage que les Romains virent des chameaux pour la première fois lors de cette guerre ; cependant, d’après le biographe, les Romains avaient déjà aperçu des chameaux lors de la guerre contre Antiochus, à la bataille de Magnésie du Sipyle, en 190 ou 189 avant J.-C., ce que semble indiquer également Tite-Live lorsqu’il affirme, dans le récit qu’il fait, au livre XXXVII de son *Histoire romaine*, de la bataille de Magnésie, que les légions romaines durent affronter des archers arabes montés sur des dromadaires figurant parmi les nombreux auxiliaires orientaux d’Antiochus :

Ante hunc equitatum falcatae quadrigae et cameli, quos appellant dromadas ; his insidebant Arabes sagittarii, gladios tenuis habentes longos quaterna cubita, ut ex tanta altitudine contingere hostem possent.

[« Précédaient cette cavalerie des quadriges armés de faux et des chameaux appelés dromadaires ; sur ces animaux étaient assis des archers arabes, armés d’épées minces, longues de quatre coudées pour mieux atteindre l’ennemi de si haut. » (XXXVII, 40, 12)]

Les *cameli* de Mithridate évoqués par Salluste pourraient être, selon P. McGushin¹⁸⁵, des chameaux d’Asie – à deux bosses –, tandis que ceux d’Antiochus seraient des dromadaires – ou chameaux d’Arabie – à une bosse. J.-M. Engel, à propos du récit de Tite-Live, explique les faits de la même façon que P. McGushin : « *Dromades* est un adjectif substantivé désignant καμήλους ὄξυτάτας (Appien, *Syr.*, 32). Les chameaux, originaires de Bactriane, avaient l’avantage, au dire d’Hérodote (1, 80), de dégager une odeur qui faisait fuir la cavalerie adverse. Mais, comme ils ne joueront aucun rôle dans cette bataille, les Romains ne les remarqueront pas avant l’époque du grand Mithridate (Plut., *Lucullus*, 21 ; Amm. Marc., 23, 6) et ne les utiliseront guère (Veg., *Mil.*, 3, 23)¹⁸⁶. » On trouve enfin mention du *camellus* dans le *De natura deorum* de Cicéron, où il est cité parmi les animaux dont la grande taille est compensée par un long cou¹⁸⁷. En poésie, la girafe n’apparaît que chez Horace, et de façon tout à fait anecdotique ; l’animal – que le poète désigne dans une périphrase comme étant « l’animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau » – est cité à côté de l’éléphant blanc parmi les curiosités offertes au peuple romain à l’occasion de certains spectacles, dans un passage des *Épîtres* déjà cité plus haut à propos de l’éléphant¹⁸⁸.

Peu fréquentes également sont les apparitions de l’ours « libyen ». Il est vrai que l’ours ne peut en lui-même être considéré comme un animal exotique, dans la mesure où de nombreux passages évoquent les ours de Sicile, de Thessalie ou même du sud de l’Italie¹⁸⁹ ; toutefois, certains spécimens étaient importés d’Afrique pour être présentés dans les jeux du cirque, et les vers des *Géorgiques* où Virgile décrit la saison des amours chez les bêtes sauvages semble inclure l’ours parmi les espèces animales présentes en Libye, au même titre que le lion :

*Tempore non alio catulorum oblita leaena
saeuior errauit campis nec funera uolgo
tam multa informes ursi stragemque dedere
per siluas ; tum saeuos aper, tum pessima tigris :*

¹⁸³ Cf. Sall., *Hist.*, III, frg. 42 Maurenbrecher (29 McGushin).

¹⁸⁴ *Luc.* 11, 6.

¹⁸⁵ P. 84, t. II.

¹⁸⁶ Note à T.-L., XXXVII, 40, 12.

¹⁸⁷ *De nat. deor.*, II, 47, 123.

¹⁸⁸ Hor., *Ép.*, II, 1, 195 : *diuersum confusa genus panthera camelo.*

¹⁸⁹ L’ours est en effet, le plus souvent, associé aux montagnes de la Grèce et de la Thessalie (cf. Ov., *Mét.*, XII, 312 ; XII, 353-354, ou Gratt., *Cyn.*, 49), mais aussi à la Sicile (Ov., *Mét.*, XIII, 834-836), ou encore à la Lucanie (voir par ex. Varr., *L. L.*, V, 20, 100 ; VII, 3, 39 ; Ov., *Hal.*, 58) et à l’Apulie (par ex. chez Hor., *Od.*, II, 4, 18).

heu ! male tum Libyae solis erratur in agris.

[« Jamais en nulle autre saison la lionne oubliant ses petits n'erra plus cruelle dans les plaines ; jamais les ours difformes ne multiplièrent dans les forêts tant de trépas et de carnage ; alors le sanglier est féroce, et la tigresse plus mauvaise que jamais. Malheur, hélas ! à qui s'égare alors dans les solitudes de la Libye. » (III, 245-249)]

C'est donc ainsi, peut-être, qu'il faut s'expliquer l'usage de l'épithète poétique *Libystis*, « libyen », pour qualifier cet animal dans certaines de ses occurrences, par exemple chez Virgile qui l'utilise à deux reprises : la première fois au chant V de l'*Énéide*, au moment de l'arrivée d'Énée en Sicile, chez le Dardanien Aceste :

*... Acestes,
horridus in iaculis et pelle Libystidis ursae,*

[« Aceste accourt, hérissé de ses javelots, sous la peau d'une ourse libyenne. » (*Énéide*, V, 36-37)]

puis, au chant VIII, lorsque le héros est accueilli par Évandre :

*Dixit et angusti subter fastigia tecti
ingentem Aenean duxit stratisque locauit
effultum foliis et pelle Libystidis ursae.*

[« Il dit et sous les poutres de l'étroite demeure il conduisit la haute stature d'Énée, il l'installa pour se coucher sur un lit de feuillage recouvert de la peau d'une ourse de Libye. » (VIII, 366-368)]

Dans ces deux exemples, la peau d'ours apparaît, en tant que vêtement ou parure des peuples primitifs, comme un symbole de rusticité, ce qui amène à considérer l'épithète exotique comme un simple ornement poétique. J. Perret fait d'ailleurs remarquer, que « la rusticité de cet accoutrement rappelle les attaches indigènes de ces Troyens de Sicile¹⁹⁰ ».

De même, le singe – *simius* – est assez peu représenté dans les textes de cette époque¹⁹¹. Le caractère exotique de l'animal apparaît dans le *Poenulus* de Plaute : il semble faire partie, pour les Romains, du cadre de vie africain et carthaginois, si l'on se réfère à la réplique d'Hannon faisant allusion à la marque qu'aurait laissée la morsure d'un singe sur la main d'Agorastoclès, son neveu, lui aussi originaire de Carthage :

*HA. Sed si ita est ut tu sis Iahonis filius,
signum esse oportet in manu laeua tibi,
ludenti puero quod memordit simia.*

[« Mais s'il est vrai que tu sois le fils de Iahon, tu dois avoir un signe à la main gauche, la marque d'une morsure qu'un singe te fit dans ton enfance, en jouant avec toi. » (*Poenulus*, 1072-1073)]

Ailleurs, le singe semble toujours accompagné de connotations négatives, en raison de sa laideur et du fait qu'il représente une imitation, une contrefaçon ridicule de l'être humain. Cet aspect de l'image du singe apparaît déjà chez Ennius, dans un passage des *Satires* :

Simia quam similis turpissima bestia nobis !

¹⁹⁰ N. au v. 37, p. 5. Voir par ex, à l'époque suivante, Martial, I, 104, 5 : ... *frenis Libyci domantur ursi*, « les ours de Libye obéissent à la bride » (trad. H.-J. Izaac).

¹⁹¹ Plin., VIII, 215-216, cite quelques espèces de singes ; au § 216, il parle de singes apprivoisés et de leurs petits, vivant dans les demeures des Romains.

[« Quelle n'est pas la ressemblance entre le singe, cette bête si affreuse, avec nous ! » (*Satires*, frg. 23 Warmington, *R. O. L.*, t. I, p. 390-391)]

puis dans le *De natura deorum* de Cicéron¹⁹², lorsque C. Aurélius Cotta, dans le but de réfuter l'idée épicurienne selon laquelle la forme des dieux et des hommes serait la même, invoque l'exemple du singe qui, pour ressembler à l'homme, n'en est pas moins un animal laid et ridicule. On retrouve ensuite ce *topos* chez Horace, qui compare le chanteur Démétrius à un singe se contentant d'imiter ses illustres prédécesseurs :

... *hoc sunt imitandi ; quos neque pulcher
Hermogenes umquam legit, neque simius iste
nil praeter Caluom et doctus cantare Catullum*¹⁹³.

[« C'est sur ce point [la plaisanterie, *ridiculum*, v. 14] qu'il faut [...] imiter [les maîtres de l'ancienne comédie], ces auteurs que n'ont jamais lus ni le bel Hermogène ni ce singe qui ne sait rien chanter que Calvus et que Catulle. » (*Satires*, I, 10, 17-19)]

Les références au singe que l'on trouve chez Plaute, en dehors de celle du *Poenulus* évoquée plus haut, sont en revanche plus difficiles à interpréter. Un vers du *Trinummus* fait peut-être allusion à une certaine « île des Singes », expression dont la signification demeure obscure. Au vers 928, le personnage du sycophante, qui ne connaît pas Charmidès, répond à ce dernier, revenu à l'improviste, lorsqu'il lui demande où se trouve Charmidès :

Pol illum reliqui ad Rhadamantem in Cercopia [insula].

[« Pardieu, je l'ai laissé chez Rhadamante, dans l'île des Singes. » (v. 928)]

D'après A. Ernout, « peut-être y a-t-il ici une allusion à l'île Pithécuse, dont les habitants, au dire d'Ovide, *Métamorphoses*, l. XIV, 90 sqq. auraient été changés en singes à cause de leur perfidie. Mais l'expression veut sans doute simplement dire « à tous les diables de l'enfer »¹⁹⁴. Le songe du singe et de la chèvre fait par Démiphon dans le *Mercator* serait quant à lui une parodie des rêves prémonitoires de l'épopée, où le singe représenterait un personnage malfaisant¹⁹⁵. « Ce songe », écrit A. Ernout dans la *Notice du Mercator*¹⁹⁶ « est une imitation parodique des songes de l'épopée et de la tragédie », comparable à celui des vers 593-612 du *Rudens*, « où le vieux Démonès est également averti par un rêve des événements qui se préparent dans sa maison. » Ces songes prémonitoires remonteraient, selon certains commentateurs, aux modèles grecs de Plaute. Le singe paraît en tout cas avoir été choisi, dans le cadre de cette parodie, pour son caractère ridicule – le comique naît dans ce passage de la comparaison implicite d'un personnage avec cet animal – et pour sa ruse : il est « le symbole du personnage malignement intentionné, et dont il faut se méfier¹⁹⁷. »

Enfin, certains animaux africains ou asiatiques ne sont mentionnés, dans les textes que nous possédons de cette période, que de manière totalement isolée. Lucilius, par exemple, semble être le seul auteur de cette période à avoir parlé du rhinocéros, espèce exotique très rare. C'est donc à ce poète que serait due l'introduction du nom grec de l'animal dans la langue latine¹⁹⁸ ; ce fait semble d'ailleurs contredire l'affirmation de Pline selon laquelle le rhinocéros n'aurait été vu à Rome pour la première

¹⁹² I, 35, 98.

¹⁹³ Sur la signification à donner à *simius ille* – qui ferait allusion soit à la laideur du personnage visé, le chanteur Démétrius, soit à son imitation servile de ses prédécesseurs –, voir la n. 3, p. 104 de F. Villeneuve. Sur le singe, animal ridicule et associé à l'Afrique, voir aussi Man., IV, 668.

¹⁹⁴ Note *ad loc.*

¹⁹⁵ *Mercator*, 225-271.

¹⁹⁶ N. 1, p. 89.

¹⁹⁷ A. Ernout, n. 1, p. 110 au v. 269 du *Mercator*.

fois que lors des jeux de Pompée, en 70¹⁹⁹. Au livre III des *Satires*, le nom du rhinocéros apparaît dans les invectives échangées lors d'une joute oratoire entre deux gladiateurs, avant le combat armé ; l'un des deux hommes est comparé à cet animal à la morphologie si particulière :

*Broncus Bouillanus dente aduerso eminulo hic est
rinoceros*²⁰⁰.

[« Cet homme de Bovillae avec son museau allongé et sa dent de devant qui se dresse en pointe a l'air d'un rhinocéros. » (*Satires*, livre III, frg. 13)]

Lucilius utiliserait donc dans ces vers des *Satires* un détail exotique original ou érudit, peut-être emprunté à une source grecque ayant déjà utilisé l'aspect du rhinocéros à des fins comiques ou satiriques. J. Dangel²⁰¹ explique en effet les mentions du rhinocéros chez Lucilius par un mélange entre des *topoi* venus des Grecs et la possible référence à des faits d'actualité relatifs à l'Éthiopie : « L'Éthiopie, avec laquelle Rome n'a pas de démêlés particuliers, continue à occuper l'imaginaire des Romains selon les principes conventionnels. Elle semble cependant avoir fait l'objet de quelques aménagements présentés sur un mode personnel [...]. On relève ainsi, outre des xénismes pertinents par leur couleur locale, des détails nouveaux. Tel est le rhinocéros éthiopien évoqué dans un fragment de Lucilius :

rinoceros uelut Aethiopus.

[« comme un rhinocéros d'Éthiopie » (*Satires*, IV, frg. 16)]

Romanisée dans sa morphologie, tant par la disparition de l'aspiration que par la consonance finale de l'adjectif *aethiopus* au lieu de *aethiops*, cette expression sert à fustiger sur le ton satirique la fureur homicide des gladiateurs ou à dépeindre le défaut physique de *Broncus Bouillanus*, cet habitant de la ville bovine, à la mâchoire proéminente et aux dents parfois elles-mêmes avancées (*Broncus* ou *Broccus*). » On ne trouve pas d'autres mentions du rhinocéros avant Quinte-Curce, Sénèque, et Pline ; L'animal appelé *equus ferus*, « cheval sauvage » chez Horace, dans le récit d'un combat de paroles entre les bouffons Messius et Sarmentus, en Campanie²⁰² ne serait pas, selon F. Villeneuve²⁰³, le rhinocéros : « il ne s'agirait pas ici du rhinocéros, comme dans la satire de Lucilius, mais de l'unicorne ou licorne, animal fabuleux, originaire de l'Inde, que Pline (*N. H.* VIII, 76) décrit ainsi : *Asperrimam autem feram monocerotem, reliquo corpore equo similem, capite ceruo, pedibus elephanto, cauda apro, mugitu graui, uno cornu nigro media fronte cubitorum duum eminente*, « Mais la bête la plus sauvage [de l'Inde] est le *monocéros*, ou unicombe ; il a le corps du cheval, la tête du cerf, les pieds de l'éléphant, la queue du sanglier ; un mugissement grave, une seule corne noire, haute de deux coudées, qui se dresse au milieu du front ». »

¹⁹⁸ F. Charpin, dans son *Commentaire*, p. 235, t. I, estime que « le mot, grec, a été vraisemblablement introduit par Lucilius en latin. »

¹⁹⁹ Plin., VIII, 71 : *Isdem ludis et rhinoceros unius in nare cornus, qualis saepe, uisus*, « Dans les mêmes jeux on vit aussi le rhinocéros à une corne sur le nez, comme on en a souvent montré » (VIII, 71). Voir à ce sujet le commentaire de F. Charpin dans son éd. des *Satires* de Lucilius (p. 253, t. I, à propos du frg. IV, 16), et la n. 1 d'A. Ernout à Plin., VIII, 70.

²⁰⁰ F. Charpin (*op. cit.*, p. 235, t. I) commente ce fragment en disant que « le rhinocéros [...] apporte ici une note pittoresque et exotique ».

²⁰¹ « L'Asie des poètes latins... », p. 183.

²⁰² *Sat.*, I, 5, 56-57 : *Prior Sarmentus : « Equi te / esse feri similem dico »*, « Et d'abord Sarmentus : « Je dis que tu ressembles, toi, au cheval sauvage ». »

²⁰³ N. 3, p. 73.

Ovide, enfin, semble être le seul auteur de cette période à faire allusion au caméléon : c'est cet animal qu'il décrit à propos des métamorphoses touchant les animaux – sans toutefois citer son nom, d'origine grecque, de *chamaeleon* :

*Id quoque, quod uentis animal nutritur et aura,
protinus assimilatur, tetigit quoscumque, colores.*

[« Tel autre animal, qui se nourrit d'air et de vent, reflète aussitôt les couleurs de tous les objets qu'il touche. » (*Métamorphoses*, XV, 411-412)]

Le caméléon ne sera explicitement nommé qu'à partir de Sénèque²⁰⁴ et Pline, qui en donne cette description :

*Ipsa celsus hianti semper ore solus animalium nec cibo nec potu alitur nec alio quam aeris alimento, rictu terrifico fere, innoxius alioqui. Et coloris natura mirabilior : mutat namque eum subinde et oculis et cauda et toto corpore, redditque semper quemcumque proxime attingit praeter rubrum candidumque ; defuncto pallor est*²⁰⁵.

[« Toujours droit sur ses pattes et la gueule ouverte, seul de tous les animaux il ne mange ni ne boit, et ne se nourrit d'autre aliment que l'air ; son rictus lui donne un air terrible, au reste il est inoffensif. La nature de sa coloration est ce qu'il a de plus étonnant ; il change en effet souvent de couleur dans ses yeux, dans sa queue, et dans tout son corps, et reproduit toujours celles à laquelle il touche de plus près, sauf le rouge et le blanc ; mort, il est de couleur pâle. » (VIII, 122)]

Dans les vers précédant immédiatement le passage cité ci-dessus à propos du caméléon, Ovide faisait déjà preuve d'érudition en citant la hyène, qui, selon la croyance antique, avait la faculté de changer de sexe ; il semblerait que ce soit là la seule mention de l'animal dans les textes de cette époque :

*Si tamen est aliquid mirae nouitatis in istis,
alternare uices et, quae modo femina tergo
passa marem est, nunc esse marem miremus hyaenam*²⁰⁶.

[« ... Nous devons considérer aussi comme un miracle que l'hyène change de sexe alternativement et que tantôt elle reçoive le mâle sur son dos, tantôt elle devienne mâle. » (*Métamorphoses*, XV, 408-410)]

b. Les *bestiae exotiques* de l'Occident et des contrées nordiques

Si les références aux *bestiae* africaines ou asiatiques sont nombreuses et variées, il n'en est pas de même de celles qui concernent les *ferae* des contrées occidentales ou nordiques, pour des raisons à la fois géographiques et historiques : la faune de ces régions, en effet, diffère beaucoup moins, dans l'ensemble, de celle de l'Italie et de ses proches environs, et les quelques espèces réellement exotiques ne possèdent pas le caractère spectaculaire de certaines espèces africaines ou asiatiques comme l'éléphant ou le tigre²⁰⁷ ; les contrées nordiques, d'autre part, restent encore mal connues et difficiles d'accès, comme le montrent notamment les revers subis par les armées romaines de la fin de la

²⁰⁴ Q. N., I, 5.

²⁰⁵ Cette description de Pline est empruntée à Aristote, *Histoire des animaux*, II, 7 et à Théophraste. Cf. aussi Plin., XXVIII, 112 sq., où sont évoquées ses propriétés plus ou moins fabuleuses.

²⁰⁶ Sur la hyène et sur ses prétendus pouvoirs magiques, cf. Plin., VIII, 105-106, et les n. correspondantes d'A. Ernout.

²⁰⁷ Plin., VIII, chap. 15, attribue au manque d'arbres et de végétation le petit nombre d'animaux produit par la Scythie et par la Germanie, qui en est proche.

République et du principat d'Auguste en Germanie. Quelques espèces typiquement occidentales ou nordiques apparaissent, toutefois, dans les textes latins que l'on a conservés de cette période. Le lapin, par exemple, apparaît encore comme un animal caractéristique de l'Espagne chez Catulle²⁰⁸, qui a forgé l'épithète *cuniculosa* pour qualifier l'Ibérie²⁰⁹, dans le poème où il s'en prend aux coutumes ibères répugnantes qu'il attribue à un certain Egnatius, descendant d'une famille de colons romains installés en Celtibérie :

*Tu praeter omnes une de capillatis,
cuniculosae Celtiberiae fili,
Egnati, opaca quem bonum facit barba
et dens Hibera defricatus urina.*

[« Toi entre autres, le roi des chevelus, fils du pays des lapins, la Celtibérie, Egnatius, qui as l'air de quelqu'un à cause de ta barbe épaisse et de tes dents frottées d'urine ibère. » (37, 17-20)]

Mais c'est l'exotisme zoologique des contrées du Nord qui s'est le plus développé, en relation, essentiellement, avec la conquête de la Gaule et les expéditions de César en Bretagne et en Germanie. C'est évidemment César qui leur consacre les descriptions les plus détaillées, dans le passage de la *Guerre des Gaules* consacré à la forêt hercynienne²¹⁰ : l'auteur précise lui-même que cette forêt recèle des espèces animales qu'on ne rencontre pas ailleurs, et qu'il n'a retenu parmi celles-ci que les plus remarquables par leur originalité :

... multaue in ea genera ferarum nasci constat quae reliquis in locis uisa non sint ; ex quibus quae maxime differant ab ceteris et memoriae prodenda uideantur haec sunt.

[« Il [se] trouve [dans la forêt Hercynienne], assure-t-on, beaucoup d'espèces de bêtes sauvages qu'on ne voit pas ailleurs ; celles qui diffèrent le plus des autres et paraissent le plus digne d'être notées sont les suivantes. » (VI, 25, 5)]

La première espèce citée après ces lignes est désignée par la périphrase *bos cerui figura* – le recours à ce procédé témoigne du caractère totalement inconnu, exotique, de l'animal, qui ne peut donc être appréhendé que par comparaison avec une figure connue, en l'occurrence celle du cerf :

Est bos cerui figura, cuius a media fronte inter aures unum cornu existit excelsius magisque directum his quae nobis nota sunt cornibus : ab eius summo sicut palmae ramique late diffunduntur. Eadem est feminae marisque natura, eadem forma magnitudoque cornuum.

[« Il y a un bœuf ressemblant au cerf, qui porte, au milieu du front, entre les oreilles, une corne unique, plus haute et plus droite que les cornes de nous connues ; à son sommet elle s'épanouit en empauures et rameaux. Mâle et femelle sont de même type, leurs cornes ont même forme et même grandeur. » (VI, 26, 1-3)]

L'animal en question serait le renne ; le fait que César commette une erreur en attribuant au renne une corne unique laisse entendre qu'il n'a pas eu l'occasion de l'observer lui-même, et plaiderait en faveur de l'utilisation de sources géographiques antérieures mal informées, peut-être grecques. L.-A. Constans pointe en effet la mauvaise utilisation qu'a faite César de ses sources géographiques : « Les passages [géographiques] ne sont pas postérieurs au *Bellum Gallicum* publié par César. Mais ceci ne revient pas à dire qu'ils soient de César. Il y a de telles puérités sur la faune de la forêt hercynienne qu'on répugne à attribuer à un esprit comme le sien. D'autre part, on remarque dans les chapitres

²⁰⁸ Le fait est attesté chez Plin., VIII, 80, 1, qui cite également les îles Baléares.

²⁰⁹ J.-P. Néraudau, dans son lexique (éd. des Belles Lettres, « Classiques en poche », 2002, p. 200) indique que « le lapin [...] s'est répandu de l'Espagne dans les autres pays de l'Europe, qui, à l'origine, ne connaissaient que le lièvre ; on avait fait du lapin un des attributs caractéristiques de l'Espagne. »

²¹⁰ B. G., VI, chap. 25-28.

géographiques des hellénismes et des tours inattendus qui sentent la traduction. Nul doute, pour nous, que César, désirent offrir à ses lecteurs des renseignements sur les pays lointains où il avait le premier porté les aigles romaines, n'ait chargé un de ses secrétaires de compiler à leur intention quelques géographes grecs. Il y a interpolation, si l'on veut, mais interpolation contemporaine de la publication de l'ouvrage, et opérée par l'auteur lui-même, ou de son aveu. Certes, le procédé est blâmable. Mais il faut répéter une fois de plus que les *Commentaires* sont un livre improvisé, une œuvre de circonstance²¹¹. » C'est sans doute à la même cause qu'il faut attribuer les détails fantaisistes relatifs à la bête nommée *alces* – sans doute l'élan –, dont César décrit assez longuement l'aspect, le mode de vie et la capture par les chasseurs :

Sunt item quae appellantur alces. Harum est consimilis capris figura et uarietas pellium, sed magnitudine paulo antecedunt mutilaeque sunt cornibus et crura sine nodis articulisque habent, neque quietis causa procumbunt, neque, si quo adflictae casu conciderunt, erigere sese aut subleuare possunt. His sunt arbores pro cubilibus : ad eas se adplicant atque ita paulum modo reclinatae animaduersum a uenatoribus quo se recipere consuerint, omnes eo loco aut ab radicibus subruunt aut accidunt arbores, tantum ut summa species earum stantium relinquatur. Huc cum se consuetudine reclinauerunt, infirmas arbores pondere adfligunt atque una ipsae concidunt²¹².

[« Il y a aussi les animaux qu'on appelle élans. Ils ressemblent aux chèvres et ont même variété de pelage ; leur taille est un peu supérieure, leurs cornes sont tronquées et ils ont des jambes sans articulations : ils ne se couchent pas pour dormir, et, si quelque accident les fait tomber, ils ne peuvent se mettre debout ni même se soulever. Les arbres leur servent de lits : ils s'y appuient et c'est ainsi, simplement un peu penchés, qu'ils dorment. Quand, en suivant leurs traces, les chasseurs ont découvert leur retraite habituelle, ils déracinent ou coupent au ras du sol tous les arbres du lieu, en prenant soin toutefois qu'ils se tiennent encore debout et gardent leur aspect ordinaire. Lorsque les élans viennent s'y accoter comme à leur habitude, les arbres s'abattent sous leur poids, et ils tombent avec eux. » (VI, 27, 1-5)]

La description suivante, celle de l'urus, paraît en revanche plus exacte, et semble provenir d'une source plus proche, voire de César lui-même :

Tertium est genus eorum qui uri appellantur. Hi sunt magnitudine paulo infra elephantos, specie et colore et figura tauri. Magna uis eorum est et magna uelocitas, neque homini neque ferae quam conspexerunt parant. Hos studiose foueis captos interficiunt [...]. Sed assuescere ad homines et mansuefieri ne paruuli quidem excepti possunt. Amplitudo cornuum et figura et species multum a nostrorum boum cornibus differt. Haec studiose conquisita ab labris argento circumcludunt atque in amplissimis epulis pro proculis utuntur.

²¹¹ N. 1, p. 194 de l'*Introduction*, p. XIV-XV. Sur les sources livresques de César, voir aussi M. Rambaud, « L'espace dans le récit césarien », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, Caesarodunum IX bis, Paris, Picard, 1974, p. 114.

²¹² Plin., *H. N.*, VIII, chap. 15 et 16, cite lui aussi l'*alces* et un animal qui lui ressemble, nommé *achlis* et vivant en Scandinavie ; l'encyclopédiste signale à propos de ce dernier la même particularité concernant la raideur des jambes. L.-A. Constans, dans la n. 2, p. 194, cite à propos de ce détail la réflexion intéressante de Buffon, *Histoire naturelle*, XII : « L'élan a les jambes fort raides, c'est-à-dire les articulations très fermes ; et comme les anciens étaient persuadés qu'il y avait des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvaient ni plier les jambes ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable des éléphants. »

[« Une troisième espèce est celle des urus. Ce sont des animaux dont la taille est un peu au-dessous de celle de l'éléphant, et qui ont l'aspect général, la couleur et la forme du taureau. Ils sont très vigoureux, très agiles, et n'épargnent ni l'homme ni l'animal qu'ils ont aperçu. On s'applique à les prendre à l'aide de pièges à fosse, et on les tue [...]. Quant à habituer l'urus à l'homme et à l'appivoiser, on n'y peut parvenir, même en le prenant tout petit. Ses cornes, par leur ampleur, leur forme, leur aspect, sont très différentes de celles de nos bœufs. Elles sont fort recherchées : on en garnit les bords d'un cercle d'argent, et on s'en sert comme de coupes dans les grands festins. » (VI, 28, 1-6)]

Selon L.-A. Constans, l'animal décrit ici est bien l'urus ou l'auroch – le bison d'Europe –, disparu depuis le XVII^e siècle, mais qu' « on [...] chassait encore au début du Moyen Âge dans les Ardennes et dans les Vosges²¹³. »

2. *Peregrina munera*²¹⁴ : les productions exotiques

Les *ferae* exotiques, dont on a signalé plus haut qu'elles étaient importées des provinces et des contrées lointaines pour être données en spectacle lors des *ludi* ou servir d'animaux de compagnie, nous conduisent tout naturellement à évoquer l'ensemble des productions exotiques que les Romains ont pu connaître soit de manière livresque – par l'intermédiaire des ouvrages des Grecs notamment – soit, de façon plus concrète, grâce au développement du commerce. Cette période, en effet, se caractérise par le développement croissant des importations étrangères : au fur et à mesure des progrès des conquêtes et de l'extension de l'empire, les activités commerciales avec le monde extérieur s'intensifient, au point qu'à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., Ovide puisse déjà affirmer, à propos de Rome :

*Simplicitas rudis ante fuit ; nunc aurea Roma est
et possidet orbis opes...*²¹⁵

[« Jadis régnait une simplicité grossière ; maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté. » (A. A., III, 113-114)]

On peut observer, d'une manière générale, une tendance constante à introduire à Rome, en Italie ou dans l'Empire, tout ce qui pouvait y être transporté, voire assimilé et utilisé, qu'il s'agisse de denrées, d'animaux, de plantes, de matériaux ou d'objets en tout genre, de telle sorte que Rome finisse par devenir le « marché du monde ».

Dès la fin du IV^e siècle avant J.-C., Rome met en place une économie d'échanges grâce à sa situation privilégiée sur la rive du Tibre et grâce à la proximité du port d'Ostie ; puis avec la conquête de l'Italie du sud, qui avait des liens commerciaux avec les royaumes hellénistiques, Rome s'ouvre aux échanges méditerranéens, établissant même des contacts avec l'Égypte lagide dès le III^e siècle ; en effet les Romains, désormais maîtres de la Grande Grèce, nouent des relations diplomatiques avec les

²¹³ N. 1, p. 195. César affirme dans ce passage que les aurochs sont indomptables ; mais il semble, d'après Martial, I, 104, 8, qu'on réussit à atteler des bisons sous l'Empire : *turpes esseda quod trahunt uisontes*, « d'affreux bisons traînent des chars de guerre », trad. H.-J. Izaac. Sur les aurochs de Germanie, cf. Plin., VIII, 38. Chez Virg., *Géorg.*, II, 374 et III, 532, le terme *urus* désigne le buffle, originaire d'Asie mais établi également en Europe, où il fut domestiqué.

²¹⁴ Expression empruntée à Prop., I, 2, 4.

²¹⁵ Plus tard, Sénèque écrira dans le *De Clementia* : *Cogita te, in hac ciuitate [...] in qua consumitur quidquid terris omnibus aratur*, « Songez que vous êtes dans une ville [...] où l'on consomme les produits du monde entier » (I, 6, 1) et Pline dira à propos du Tibre : *rerum in toto urbe nascentium mercator placidissimus*, « Il transporte paisiblement les produits de tout l'univers » (III, 9, 54).

Égyptiens, comme l'atteste Tite-Live d'après l'une des *Periochae*, pour la date probable de 273 avant J.-C. :

*Cum Ptolemaeo, Aegypti rege, societas iuncta est*²¹⁶.

[« On conclut une alliance avec Ptolémée, roi d'Égypte. » (*Per.*, XIV, 6)]

À partir du II^e siècle avant J.-C., avec l'essor pris par les conquêtes au sortir de la seconde guerre punique, le grand négoce maritime, aux mains des *negotiatores* romains, se développe : outre le blé de Sicile, de Sardaigne, d'Espagne, d'Asie, d'Afrique ou d'Égypte, l'Italie voit affluer dans ses ports des produits de luxe en provenance de l'Orient, des esclaves venus de tout le pourtour méditerranéen, des métaux ou matériaux précieux importés des provinces orientales ou occidentales²¹⁷. Certains auteurs latins datent de l'expédition de Manlius Vulso contre les Galates, en 189-188, l'entrée du luxe oriental à Rome ; P. Grimal attribue également l'apparition du luxe matériel, au II^e siècle avant J.-C., aux contacts établis par les Romains avec l'Asie : « Dans l'Orient hellénistique, l'afflux des richesses provoqué par la conquête d'Alexandre, l'ouverture des marchés d'Asie intérieure, l'exploitation commerciale et artisanale de territoires immenses, les largesses des rois, les profits de la guerre, l'argent répandu par les Lagides pour établir leur influence dans l'Égée, tout cela avait développé considérablement le luxe matériel. Rome avait été longtemps tenue à l'abri de ce mouvement par sa relative pauvreté, puis les nécessités de la guerre, pendant la lutte contre Hannibal, avaient obligé les Romains à consacrer toutes leurs ressources à la défense de l'Italie, mais, brusquement, après la victoire et les guerres heureuses en Orient, et aussi l'exploitation des mines d'Espagne, la situation changea. La paix revenue, les terres italiennes furent activement mises en valeur. Les colonies établies au nord de la péninsule permirent d'installer, sur des domaines fertiles et d'une étendue suffisante, un nombre assez considérable de citoyens ; mais, surtout, les indemnités de guerre payées par Carthage, par les tribus espagnoles, les cités gauloises d'Italie septentrionale, les populations ligures et, source principale, par les rois de Macédoine et de Syrie, ainsi que le butin vendu après chaque campagne au profit du trésor, finirent par alimenter celui-ci de telle façon qu'il ne devint plus nécessaire de faire payer aux Romains aucun impôt direct²¹⁸. » Le commerce de luxe s'intensifie encore au siècle suivant, tandis que se développent les importations en provenance des provinces occidentales, telles que la métallurgie celte ou les étoffes gauloises par exemple : dès l'époque du Haut Empire, le commerce extérieur atteint les confins du monde connu alors, et l'on en fait venir, à grands frais, des produits tels que l'ambre, venu des bords de la mer Baltique par la Vistule, la soie du « pays des Sères », l'encens d'Arabie, les gemmes et les perles des bords de la Mer Rouge ou de l'Océan Indien, ou encore l'ivoire de l'Inde ou de l'Afrique.

Les *topoi* littéraires concernant les produits de la terre, de la mer ou de l'activité humaine ne concernent pas seulement les productions exotiques : les écrivains latins ont évidemment célébré les productions de la terre italienne, puis celles de leur Empire. Ces dernières seront évoquées assez rapidement, dans la mesure seulement où leur apparition dans les textes rappelle parfois leur origine exotique. En effet, bien que les Romains aient souvent évoqué les blés africains, les vins grecs, le miel de l'Hymette, l'huile d'olive ou les métaux d'Espagne par exemple, ces produits ne peuvent pas réellement être considérés comme faisant partie des *exotica* de la littérature latine, d'une part parce qu'ils ne sont pas en eux-mêmes exotiques, d'autre part parce que leur pays d'origine, une fois entré dans la sphère de l'*imperium* romain, a perdu plus ou moins rapidement son caractère d'étrangeté. Par conséquent, seules seront analysées avec précision les références concernant les productions qui, à une

²¹⁶ Il s'agit de Ptolémée II Philadelphe ; Rome lui avait envoyé une ambassade en vue de cette alliance.

²¹⁷ T.-L., XXXIX, chap. 6. Lucilius, dans ses *Satires* (livre II, frg. 23) évoque peut-être cet événement dans une invective adressée à un Manlius.

²¹⁸ *Le Siècle des Scipions*, p. 260-261.

période donnée, combinent à la fois une origine étrangère – c'est-à-dire lorsqu'elles proviennent de contrées situées au-delà des frontières de l'Empire romain, ou de provinces encore partiellement auréolées de mystère ou d'étrangeté – et un caractère exotique intrinsèque de par leur nature même, et qui, en raison de leur caractère prestigieux, de leur prix ou du phénomène de mode dont elles ont fait l'objet, ont été citées assez souvent pour constituer un *topos* littéraire.

Il faut enfin préciser ici que certaines productions exotiques bien connues aujourd'hui étaient encore très rares, ou trop mal connues à Rome pour apparaître souvent dans les textes de cette période²¹⁹ ; d'autres encore étaient au contraire des produits connus et utilisés depuis longtemps, et dont l'origine exotique n'apparaît plus dans les textes que nous possédons, si ce n'est, parfois, par leur nom emprunté au grec. C'est le cas, par exemple, du papyrus importé d'Égypte, qui servait à la fabrication du papier, et dont Varron, dans l'une de ses œuvres perdues, semble être le seul à avoir rappelé l'origine exotique ; d'après Pline, qui consacre dans le livre XIII de son *Histoire naturelle*²²⁰ un assez long développement aux différents supports de l'écriture à travers les âges, et en particulier à la culture du papyrus et à ses divers usages, Varron aurait en effet daté la création des *chartae*²²¹ de papyrus de la conquête de l'Égypte par Alexandre :

Et hanc Alexandri Magni uictoria repertam auctor est M. Varro, condita in Aegypto Alexandria,

[« D'après Marcus Varron, l'invention [des *chartae* de papyrus] remonte à la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand et à la fondation d'Alexandrie. » (*N. H.*, XIII, 69)]

avant d'évoquer l'invention du parchemin par les Pergaméniens :

*... Mox aemulatione circa bibliothecas regum Ptolemaei et Eumenis, supprime chartas Ptolemaeo, idem Varro membranas Pergami tradit repertas. Postea promiscue repatuit usus rei qua constat immortalitas hominum*²²².

[« Plus tard, toujours d'après Varron, quand Ptolémée et Eumène voulurent rivaliser par leurs bibliothèques et que le premier eut interdit l'exportation du papyrus, on inventa à Pergame le parchemin. Dans la suite, le commerce en étant redevenu libre, l'usage se répandit partout de ce produit sur lequel repose l'immortalité des hommes. » (*N. H.*, XIII, 70)]

Concernant le papyrus, A. Ernout fait cependant remarquer, à propos de l'affirmation de Pline, que Varron s'est trompé – ou bien que Pline l'a mal lu – car le papyrus était employé dans l'Égypte pharaonique plus de trois mille ans avant J.-C., même s'il n'a été importé en Grèce que bien plus tard, vers le VI^e siècle avant J.-C., et que son usage et son commerce se sont surtout répandus après la conquête de l'Égypte par Alexandre²²³. Il semble également qu'il ait été très tôt connu des Romains, comme l'indique un fragment de l'annaliste Cassius Hémina relatant la découverte des livres de papyrus de la tombe de Numa²²⁴, ainsi qu'un fragment des *Annales* d'Ennius²²⁵. Cependant il a sans doute fallu attendre que les relations entre Rome et l'Égypte s'intensifient, c'est-à-dire sous le règne de Ptolémée II – 283-246 avant J.-C. –, pour que l'usage de ce matériau se répandît en Italie ; il semblerait qu'il y ait eu d'ailleurs différentes qualités de papyrus, si l'on en croit le poème de Catulle²²⁶ qui cite la

²¹⁹ Le riz, par ex., n'est évoqué que chez Horace, et dans un contexte médical (*Sat.*, II, 3, 155-157).

²²⁰ XIII, 68 sq.

²²¹ Le mot lui-même est d'origine grecque (χάρτης, cf. *L. L.*, XI, frg. 14a).

²²² Il s'agit de Ptolémée Épiphane (205-182 av. J.-C.) et d'Eumène, roi de Pergame (197-159 av. J.-C.). C'est d'ailleurs du nom de la ville de Pergame que le parchemin (περγαμηνή) tire son nom.

²²³ N. 1 au § 69.

²²⁴ Frg. 40 (sur les problèmes posés par la date d'apparition du papyrus à Rome, voir la n. 8 de M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II).

²²⁵ *Enn.*, *Ann.* 564 V².

²²⁶ 22, v. 6.

charta regia, le « papyrus royal », parmi le matériel d'écriture de luxe, par opposition au palimpseste, vieux parchemin dont on avait gratté le texte.

En dehors de ces cas particuliers, les *exotica* qui se rapportent aux importations sont extrêmement nombreux : ils concernent à la fois les productions issues de la nature sauvage, de l'agriculture ou de l'élevage, et celles de l'artisanat, voire de l'art. Les textes latins y font très souvent référence, qu'il s'agisse de produits de luxe, rares et chers, ou au contraire de produits de consommation plus courante et d'un coût plus accessible.

a. *Quidquid terris omnibus aratur*²²⁷ et *terrarum ac maris... omnium gentium animalia*²²⁸

Parmi les produits de l'agriculture et de l'élevage ayant été importés par les Romains, certains, tout en n'étant pas – ou plus – des productions exclusivement exotiques, semblent avoir conservé parfois, dans la conscience romaine, tout le prestige et l'intérêt de leur provenance étrangère : il s'agit en l'occurrence de produits courants, de plantes, d'arbres ou d'animaux étrangers ayant été acclimatés à date plus ou moins ancienne en Italie, mais qui sont souvent désignés, dans les textes, par des termes ou des périphrases accompagnés d'adjectifs ethniques ou géographiques rappelant leur origine exotique.

– **Les productions agricoles**

Nous avons fait remarquer plus haut que les particularités de la flore avaient en elles-mêmes assez peu retenu l'attention des auteurs de cette période. La végétation, les caractéristiques du terrain ou du climat sont souvent envisagées, au contraire, dans une perspective « utilitaire », agricole ; les contrées exotiques sont souvent associées, de ce fait, à deux *topoi* contraires, mais qui concernent tous deux, essentiellement, l'Afrique et l'Orient : celui de l'exubérante fertilité et, à l'opposé, celui de la stérilité, du « désert ». En Orient, la stérilité concerne évidemment, pour les raisons géographiques et climatiques évoquées plus haut, de nombreuses contrées englobées sous le terme imprécis de « Scythie ». Dans la fable, ce thème apparaît à plusieurs reprises : l'idée de stérilité est évidemment sous-jacente, par exemple, dans la description que fait Ovide, dans les *Métamorphoses*, du pays de la Faim²²⁹ ; une autre histoire, qui semble avoir été destinée à fournir une explication à la stérilité de la Scythie et, par conséquent, au nomadisme scythe, raconte comment Triptolème, chargé par Cérès de répandre par toute la terre les semences des céréales, se heurta en Scythie à l'opposition d'un roi nommé Lyncus²³⁰. Nous avons déjà analysé, dans les pages précédentes, les *topoi* associés à ces régions, dans la mesure où le thème de la végétation apparaît souvent dans les *exotica* relatifs aux climats, aux montagnes ou aux cours d'eau : ainsi, dans l'imaginaire latin, la stérilité caractérise souvent le Caucase, domaine de la roche²³¹ et des forêts *sterilae*, « sans fruits²³² », ainsi que les étendues neigeuses et désertiques où vivent les Scythes et les Thraces, avec leurs troupeaux²³³. Les steppes de Scythie sont d'ailleurs un *topos* de la littérature antique depuis les Grecs, qui ont transmis l'image – à travers le livre IV d'Hérodote notamment – du désert scythe, l'expression *Σκυθῶν ἐρημία*

²²⁷ Sén., *De clementia*, III, 9, 54.

²²⁸ Sén., *De uita beata*, XI.

²²⁹ Ov., *Mét.*, VIII, 788-791 et 796-789.

²³⁰ Ov., *Mét.*, V, 645 sq. Le roi scythe, pour avoir voulu mettre à mort Triptolème, fut changé en lynx par Cérès.

²³¹ Ov., *Am.*, II, 16, 39-40.

²³² Virg., *Géorg.*, II, 440.

²³³ Virg., *Géorg.*, III, 352-356 et 461-463 (462 : *deserta Getarum*, « les déserts des Gètes »).

étant même devenue proverbiale²³⁴. En Afrique, les *deserta* sont également présents, en raison cette fois du manque d'eau et de la chaleur excessive : ce thème des déserts de sables libyens est présent, comme on l'a vu, dans les poèmes de Catulle²³⁵, dans le *Jugurtha* de Salluste²³⁶, dans l'*Énéide* de Virgile²³⁷, dans les *Métamorphoses* d'Ovide²³⁸ ou l'*Astronomie* d'Hygin²³⁹. Mais certaines contrées d'Orient ou d'Afrique sont, au contraire, célébrées pour leur fertilité.

LES FORÊTS DE L'AFRIQUE ET DE L'ORIENT

Les forêts asiatiques, notamment, sont souvent évoquées en tant que sources inépuisables de bois de construction pour les habitations et pour les navires. Vitruve, dans le passage de son œuvre qui traite des différents bois de construction, consacre plusieurs lignes au cèdre, dont l'huile était utilisée en parfumerie et dont le bois servait à bâtir divers ouvrages architecturaux :

Arboris autem eius sunt similes cupresseae foliaturae ; materies uena directa. Ephesi in aede simulacrum Dianae, etiam lacunaria ex ea et ibi et in ceteris nobilibus fanis propter aeternitatem sunt facta. Nascuntur autem eae arbores maxime Cretae et Africae et nonnullis Syriae regionibus²⁴⁰.

[« Le feuillage [du cèdre] est semblable à celui du cyprès ; les veines du bois sont droites. La statue de Diane dans le temple d'Éphèse, les plafonds à caissons aussi, dans cet endroit et dans les autres sanctuaires célèbres, sont faits avec ce bois à cause de sa pérennité. Ces arbres naissent surtout en Crète et en Afrique et dans quelques régions de Syrie. » (*De l'architecture*, II, 9, 13)]

Virgile, quant à lui, a loué les forêts du Caucase pour leur utilité, dans ce passage de la seconde *Géorgique* qui énumère les diverses essences que l'on y trouve et leurs différentes utilisations :

*Ipsae Caucasio steriles in uertice siluae,
quas animosi Euri assidue franguntque feruntque,
dant alios aliae fetus ; dant utile lignum,
nauigiis pinos, domibus cedrosque cupressosque.*

[« Même au sommet du Caucase les forêts sans fruits, que les souffles violents de l'Eurus fracassent et emportent sans cesse, donnent des produits divers, donnent un bois utile : des pins pour les navires, du cèdre et des cyprès pour les maisons. » (*Géorgiques*, II, v. 440-443)]

Plus haut, le poète, parmi les merveilles de l'Asie, avait déjà cité les forêts du pays des Mèdes :

Sed neque Medorum siluae ditissima terra...

[« Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts... (*Géorgiques*, II, 136-139)]

Les poètes, de manière générale, associent fréquemment le bois à des noms de contrées orientales, telles que le Pont ou la Bithynie. Ainsi le *phaselus* de Catulle, avant de naviguer sur les eaux du Pont,

²³⁴ Aristophane, dans *Les Acharniens* (v. 704) emploie même cette expression pour désigner un homme.

²³⁵ Catulle, 7, 3-6 ; 61, 199.

²³⁶ L'absence d'arbres est notée en XVII, 5 ; de nombreux passages évoquent les *solitudines* africaines (par ex. en XVII, 2).

²³⁷ Virg., *Én.*, IV, 42, *deserta siti regio* ; I, 383, *Libyae deserta* ; IV, 257, *harenosae... moenia terrae*, etc.

²³⁸ Voir Ov., *F.*, IV, 570, *sicca... terra* ; *Mét.*, IV, 617 : *Libycas... harenas* ; XIV, 82-83 : *harenosae... moenia terrae* (où l'on retrouve l'expression virgilienne).

²³⁹ *L'astr.*, II, 20, 3.

²⁴⁰ Sur le cèdre, et notamment le cèdre du Liban, exploité depuis longtemps, voir la n. 1 au § 13 de P. Gros, *Commentaire*, p. 169. Sur l'origine géographique des diverses essences mentionnées dans ce passage, voir la n. 4 (*id.*, *ibid.*, p. 170).

était une « forêt chevelue » – *comata silua* – sur la crête du Cytore – *Cytorio in iugo*²⁴¹ ; Horace qualifie une étrave de « bithynienne », *Bithyna... carina*²⁴². Les pins de l'Ida, qui fournirent aux Troyens du bois de construction pour leurs navires sont cités dans l'*Énéide*²⁴³ et dans les *Héroïdes*²⁴⁴ ; les forêts de pins de la Phrygie étaient également à l'origine de la résine ou de la poix de l'Ida, très renommées dans l'Antiquité et mentionnées par Virgile dans ses *Géorgiques*²⁴⁵. Quant à Grattius, il a célébré, entre autres, le cornouiller de Thrace :

*Plurima Threiciis nutritur uallibus Hebri
cornus...*

[« Le cornouiller croît en abondance dans les vallées thraces de l'Hèbre » (*Cynégétiques*, 128-129, trad. personnelle)]

FERTILIS AFRICA, PINGUES ASIAE CAMPI : LES CÉRÉALES D'AFRIQUE ET D'ASIE MINEURE

Les abondantes productions de céréales des plaines de l'Asie Mineure, de l'Égypte ou de certaines régions d'Afrique – devenues les « greniers à blé » de Rome – représentent un autre *topos*. Virgile a célébré la richesse de la Mysie et les moissons du Gargare :

*hiberno laetissima puluere farra,
laetus ager : nullo tantum se Mysia cultu
iactat et ipsa suas mirantur Gargara messis*²⁴⁶,

[« Un hiver poussiéreux fait des blés surabondants, la campagne fertile. Il fait que, sans être cultivée, la Mysie est si glorieuse, et le Gargare lui-même étonné de ses moissons. » (*Géorgiques*, I, 101-103)]

Horace les « plaines grasses de l'Asie » – *pingues Asiae campi*²⁴⁷ – et Ovide les fertiles campagnes de la Lycie²⁴⁸, qui sont évoquées aussi dans cette comparaison de Virgile :

*uel cum sole nouo densae torrentur aristae
aut Hermi campo aut Lyciae flauentibus aruis.*

[« ... moins serrés les épis que brûle le soleil neuf dans les plaines de l'Hermus, dans les champs blonds de la Lycie. » (*Énéide*, VII, 720-721)]

L'exceptionnelle fertilité des bords du Nil est louée dans l'élégie 7 du premier livre de Tibulle²⁴⁹, dont il a déjà été question plus haut à propos des nombreux *topoi* associés au fleuve d'Égypte. L'Afrique offre, elle aussi, une image d'abondance, et de nombreux auteurs associent les termes *Libya* ou *Africa* aux

²⁴¹ 4, v. 11.

²⁴² *Od.*, I, 35, 7-8. F. Villeneuve (n. 4, p. 47) rappelle à ce sujet que « les forêts de la Bithynie fournissaient beaucoup de bois de construction pour les navires ».

²⁴³ *En.*, III, 5-6 ; V, 448-449.

²⁴⁴ *Hér.*, XVI, 107-108, etc.

²⁴⁵ III, 450 (*Idaeas... pices*, « poix de l'Ida ») et IV, 41 (*Phrydiae... pice... Idae*, « la poix de l'Ida phrygien »).

²⁴⁶ Cf. aussi *Ov.*, *A. A.*, I, 57-59 : *Gargara quot segetes... habet...*, « Autant le Gargare est fertile en blé... ».

²⁴⁷ *Ép.*, I, 3, 5. Un fragment de tragédie d'auteur inconnu, cité par *Cic.*, *Or.*, 19, célèbre de même la fertilité de l'Asie, en relation sans doute avec le voyage des Argonautes : *Aries auricomus Colchorum... / ... frugifera et ferta arua Asiae tenet*, « Le bélier à la toison d'or des Colchidiens... Il tient en son pouvoir les champs féconds et productifs de l'Asie » (v. 90-91 Warmington, *R. O. L.*, t. II, p. 614).

²⁴⁸ *Ov.*, *Mét.*, VI, 317 : *Lyciae... fertilis agris*, « dans les fertiles campagnes de la Lycie ».

²⁴⁹ Vers 23 sq.

productions agricoles, en particulier aux moissons : Ennius cite déjà les champs céréaliers d’Afrique, à propos, sans doute, des largesses accordées au peuple par Scipion à son retour de Carthage :

*testes sunt
lati campi quos gerit Africa terra politos*²⁵⁰ ;

[« En sont témoins les riches plaines que produit la terre africaine bien cultivée. » (*Satires*, frg. 10-11 Warmington, *R. O. L.*, t. I, p. 386-387, trad. personnelle)]

Salluste, dans le *Jugurtha*, ne manque pas de signaler cette exceptionnelle fertilité dans sa description de la géographie africaine²⁵¹ :

ager frugum fertilis,

[« le sol [y est] fertile en céréales » (*Jugurtha*, XVII, 5)]

et les textes postérieurs montrent que ces abondantes moissons – les importations de blé devinrent au cours de l’histoire romaine de plus en plus importantes²⁵², à tel point qu’on a pu dire de l’Afrique qu’elle était le « grenier d’abondance » de l’Italie – ont fini par acquérir une valeur proverbiale ; Horace par exemple, dans l’une de ses *Odes*, symbolise de manière hyperbolique la richesse recherchée par les hommes par les quantités énormes de céréales produites sur le sol africain :

*illum, si proprio condidit horreo
quicquid de Libycis ueritur areis.*

[« Tel autre [s’applaudit], s’il enferme dans ses propres greniers tout le grain balayé sur les aires libyques. » (*Odes*, I, 1, 9-10)]

Ce *topos* revient à de multiples reprises non seulement chez Horace²⁵³, mais aussi chez Ovide²⁵⁴.

MAREOTICUM VINUM, NUX PERSICA, MALA PUNICA : LES AUTRES PRODUCTIONS EXOTIQUES OU D’ORIGINE EXOTIQUE

Outre les productions céréaliers d’Asie ou d’Afrique, les Anciens ont célébré bien d’autres productions agricoles venues de l’étranger ; certaines d’entre elles, en dépit de leur caractère courant, voire banal, apparaissent parfois dans les textes accompagnées d’un terme géographique ayant pour fonction, en indiquant la provenance de tel ou tel produit, de l’ennoblir et de lui conférer tout le prestige associé à un nom propre aux connotations prestigieuses. Les Anciens, comme on le sait, ont ainsi célébré le miel de Sicile ou de Grèce ; longtemps après leur intégration dans l’Empire romain, ces contrées semblent encore empreintes, dans ce contexte, du prestige de l’éloignement ou de l’ancienneté de leur civilisation, comme le montre la multitude des passages évoquant le miel de l’Hybla de Sicile²⁵⁵

²⁵⁰ Pour E. H. Warmington, n. a, p. 387, ce passage ferait allusion à la grande quantité de blé rapportée d’Afrique par Scipion en 201 av. J.-C., et à la distribution qu’il en fit ensuite au peuple de Rome (cf. T.-L., XXXI, 4).

²⁵¹ Sur la fertilité de l’Afrique, et notamment sur la production de céréales, cf. Plin., XVIII, chap. 21 et 51.

²⁵² Varron exprime dans ses *Res rusticae* (II, *préf.*, 3) son regret de l’abandon des campagnes par les paysans romains, et l’importation de blés étrangers qui en résulte. J. Heurgon, dans le commentaire qu’il donne du passage, considère qu’il faut y voir le point de départ du lieu commun romain consistant à regretter l’abandon des terres et le déclin de l’agriculture italienne.

²⁵³ *Od.*, III, 16, 31-32 ; *Sat.*, II, 3, 87.

²⁵⁴ *Pont.*, IV, 15, 9 ; II, 7, 25 ; *De medicamine faciei femineae*, 53-54.

²⁵⁵ Par ex. Varr., *R. R.*, III, 2, 12 et III, 16, 14.

ou de l'Hymette de Grèce²⁵⁶. De même, les auteurs de cette période ont loué la laine de Gaule²⁵⁷ et surtout celle de Milet²⁵⁸, très renommée dans l'Antiquité, qui faisait l'objet d'un impôt en nature dû par Milet à Rome²⁵⁹ ; elle est parfois associée, d'ailleurs, à cet autre produit exotique qu'était la pourpre de Phénicie. Les poètes ont aussi célébré le lin d'Afrique²⁶⁰ ou d'Espagne²⁶¹, comme le fait Catulle lorsqu'il emploie de façon anachronique l'adjectif *Hibera* dans les paroles que prononce Égée au moment du départ de Thésée en mer :

*Nostros ut luctus nostraeque incendia mentis
carbasus obscurata dicet ferrugine Hibera.*

[« ... afin qu'une voile de lin, foncée à la rouille ibérique, proclame nos deuils et les incendies de notre âme ! » (Catulle, 64, 226-227)]

Le poète fait en effet allusion aux toiles de lin fabriquées en Espagne à son époque, en supposant qu'elles étaient déjà en usage dans les temps mythiques. D'autres citent encore le roseau de Crète²⁶² ou, comme Grattius, le chanvre d'Alabanda en Carie²⁶³. Mais c'est surtout dans les passages évoquant les plantes, arbres ou arbustes d'origine étrangère dont les produits étaient importés ou cultivés en Italie en vue d'un usage alimentaire qu'apparaissent le plus souvent les noms de pays ou de peuples évocateurs d'exotisme. On les rencontre dans les ouvrages des agronomes latins, dans les *Géorgiques* de Virgile mais aussi chez bien d'autres auteurs ; leur consonance grecque, ou les termes géographiques entrant dans les périphrases servant à les désigner, témoignent de la multiplicité et de la variété des contacts commerciaux de Rome et de l'étendue de son Empire.

La vigne fait partie des principales espèces concernées. En effet, bien que certaines variétés de vignes étrangères aient été acclimatées en Italie ou dans d'autres régions de l'Empire, un nom propre ou un adjectif dérivé signale souvent l'origine étrangère de vins célèbres. Les Anciens ont bien évidemment célébré les vins grecs, qui venaient, entre autres, de Chios, de Samos, de Lesbos, de Cos, de Rhodes, ou encore du mont Tmolus en Lydie, et qui connurent une grande vogue pendant toute la période républicaine ; Pline affirme en effet :

... diu transmarina in auctoritate fuerunt et ad auos usque nostros, quin et Falerno iam reperto,

[« ... la vogue des vins d'outre-mer dura longtemps et jusqu'à nos grands-pères, même après la découverte du Falerne. » (N. H., XIV, 95)]

et ajoute quelques lignes plus loin

*Tanta uero graeco uino gratia erat, ut singulae potiones in conuictu darentur*²⁶⁴.

²⁵⁶ Par ex. Hor., *Sat.*, II, 2, 15 ; Ov., *Tr.*, V, 4, 29-30 ; Pétrone, *Satiricon*, XXXVIII, 3.

²⁵⁷ Horace fait sans doute allusion aux laines gauloises dans ce passage des *Odes* où il affirme qu'il est à l'abri du besoin, bien qu'il ne voie pas « croître dans les pâturages gaulois d'épaisses toisons », *nec pinguis Gallicis / crescunt uellera pascuis* (III, 16, 35-36).

²⁵⁸ Cf. par ex. Virg., *Géorg.*, III, 306 (*Milesia uellera*) ; IV, 334 ; Columelle, VII, 2, 3-4 ; Plin., VIII, 190.

²⁵⁹ Cf. Cic., *Seconde action contre Verrès*, livre I, « La préture urbaine », XXXIV, 86.

²⁶⁰ Gratt., *Cyn.*, 34-35 : *Optima Cinyphiae... paludes / lina dabunt...* : « Les marais du Cinyphes [...] donneront d'excellents fils de lin » (trad. personnelle).

²⁶¹ C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 304, rappelle à propos des vers de Catulle cités plus bas que l'Espagne était dans l'Antiquité une grande productrice de toiles de lin ainsi que de teintures ; cf. aussi Virg., *Én.*, IX, 582 ; T.-L., XXII, 46, 6 ; Plin., XIX, 9-10. Le lin ibérique semble avoir été également la matière première d'étoffes de luxe, mentionnées chez Catulle, dont il sera question plus bas.

²⁶² Voir par ex. Hor., *Odes*, I, 15, 17 et IV, 9, 16 ; Plin. (XVI, 157 et XXIV, 88) cite le roseau d'Égypte, employé pour la fabrication des calames destinés à l'écriture.

²⁶³ *Cyn.*, 46-48.

²⁶⁴ Pline cite à l'appui un passage de Varron (tiré du livre IV du *De uita populi Romani*, d'après Non. 495, 55 et 544, 14).

[« Le vin grec était si estimé qu'il n'en était servi qu'une fois dans chaque banquet. » (*ibid.*)]

Ainsi, les vins étrangers sont fréquemment cités dès les débuts de la littérature latine, par exemple chez Plaute :

*Vbi tu Leucadio, Lesbio, Thasio, Chio,
uetustate uino edentulo aetatem inriges.*

[« [Une fête] où tu arroseras ta jeunesse de vins de Leucade, de Lesbos, de Thasos, de Chios, si vieux que leurs dents en sont tombées. » (*Poenulus*, 699-700)]

ou chez Virgile qui énumère, dans ses *Géorgiques*, la *Methymnaea uitis* de Lesbos, les *Thasiae*, les Maréotides, les *lageae*²⁶⁵ et des espèces exotiques inconnues en Italie. Plus tard, on trouve aussi mention des vignobles gaulois ou espagnols²⁶⁶, sans oublier le maréotique produit près d'Alexandrie, dont le nom, encore évocateur d'exotisme, est cité par exemple chez Horace à propos de Cléopâtre :

*mentemque lymphatam Mareotico
redegit in ueros timores,*

[« ... Et, pour réduire à des terreurs vraies son esprit que transportait le vin maréotique... » (*Odes*, I, 37, 14-15)]

et dans les *Cynégétiques* de Grattius à propos de la décadence des rois d'Égypte, due aux excès du luxe :

*Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges,
dum seruata cauis potant Mareotica gemmis.*

[« Telle est la faute qui anéantit les rois de Pharos, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses. » (*Cynégétiques*, 312-313, trad. personnelle)]

De même, les plantes, fruits ou légumes d'origine étrangère, tout comme les vins, ont souvent gardé, dans les expressions latines dont on se servait pour les désigner, le souvenir de leur provenance, même lorsqu'ils étaient acclimatés en Italie ou dans les autres régions de l'Empire. C'est ainsi que la luzerne, plante originaire d'Asie et introduite en Europe au moment des guerres médiques, a conservé dans sa dénomination latine le souvenir de son origine exotique :

*Vere fabis satio ; tum te quoque, medica, putres
accipiunt sulci...*²⁶⁷

[« Au printemps, les semis de fèves ; au même moment, graine de Médie, les sillons ameublis t'accueillent... » (Virgile, *Géorgiques*, I, 215-216)]

Dans un autre passage des *Géorgiques*, Virgile semble utiliser les connotations prestigieuses attachées à la ville de Péluse pour promouvoir la culture de la lentille d'Égypte, qui semble avoir été plutôt dédaignée à l'époque :

²⁶⁵ II, 89 sq. Sur les termes viticoles employés par Virgile et par les agronomes latins, voir J. André, n. 7 au livre XIV, § 39 de Pline.

²⁶⁶ Cf. Varr., *R. R.*, I, 8, 1 ; Plin., *N. H.*, XIV, 71.

²⁶⁷ Sur cette *Medica herba*, « herbe de Médie », cf. Plin., XVIII, 144, qui affirme en effet que cette plante a été apportée en Grèce par les Mèdes pendant les invasions perses conduites par Darius ; cf. Isidore de Séville, *Origines*, XVII, 4, 9.

*Si uero uiciamque seres uilemque phaselum
nec Pelusiacaе curam aspernabere lentis,
haud obscura cadens mittet tibi signa Bootes*²⁶⁸.

[« Au contraire, si tu sèmes la vesce et le pois commun, ou si tu ne dédaignes pas de cultiver la lentille de Péluse, le coucher du Bouvier te donnera des indications très claires. » (*Géorgiques*, I, 227-229)]

Les références les plus nombreuses concernent les arbres fruitiers ; dans l'exposé qu'il leur consacra, Pline qualifiera encore certains d'entre eux de *peregrinae* :

*Peregrinae et cerasi Persicaeque et omnes quarum Graeca nomina aut aliena*²⁶⁹.

[« Sont exotiques, les cerisiers, les pêchers, et tous ceux dont les noms sont grecs ou étrangers. » (*N. H.*, XII, 7, 14)]

Les auteurs ont ainsi célébré les figes importées de Grèce, d'Espagne, d'Asie ou d'Afrique²⁷⁰ ; une anecdote rapportée par Pline à propos de la fige africaine atteste que ce fruit faisait l'objet d'une importation dès l'époque de Caton, et fournit un renseignement sur les relations commerciales entre Rome et l'Afrique : selon l'encyclopédiste en effet, Caton, pour convaincre ses concitoyens qu'il était nécessaire de détruire Carthage, apporta à la curie un jour de l'année 148, juste avant le début de la troisième guerre punique, une fige fraîche provenant d'Afrique et la montra aux sénateurs pour leur faire prendre conscience de la proximité du danger :

« *Interrogo uos, inquit, quando hanc pomum demptam putetis ex arbore.* » *Cum inter omnes recentem esse constaret* : « *Atqui tertium, inquit, ante diem scitote decerptam Carthagine. Tam prope a moeris habemus hostem !* »

[« Je vous demande, dit-il, quand vous pensez que ce fruit a été cueilli à l'arbre. » Tous convenant qu'il était frais : « Eh bien ! sachez qu'il a été cueilli à Carthage il y a trois jours, tant l'ennemi est près de nos murs. » » (Pline, XV, 74-75)]

Chez les auteurs de la période étudiée ici apparaissent les noms de *cydonia* – « pommes de Cydon²⁷¹ », du nom d'une ville de Crète –, ou de *nux persica* – la « noix de Perse » –, dont un poète nommé Séius aurait rappelé, dans une pièce intitulée *Moretum*, l'introduction en Grèce par les compagnons d'Alexandre :

*... qui quondam cum rege potenti,
nomine Alexandro Magno, fera proelia belli
in Persas tetulere, suo post inde reuentu
hoc genus arboris in praelatis finibus Grai
disseruere, nouos fructus mortalibus dantes*²⁷².

²⁶⁸ Ovide mentionne la lentille égyptienne parmi les nombreuses importations étrangères dans ses *Fastes*, V, 268 : *lentes, aduena Nile, tuae*, « tes lentilles, Nil étranger ». La lentille est en effet signalée par Pline comme une production égyptienne, cf. *N. H.*, XVIII, 123 et les notes *ad loc.* d'H. Le Bonniec ; cf. aussi la note de J. André au § 201, livre XVI de Pline, et Martial, *Épigrammes*, XIII, 9.

²⁶⁹ Pline traite au livre XII des arbres exotiques, et dans la seconde partie du livre XV, des arbres fruitiers poussant à l'étranger et de ceux qui ont été introduits en Italie.

²⁷⁰ *Cat.*, *De Agr.* (8, 1) cite par ex. la fige africaine (*Africanas*) et la fige de Sagonte (*Sacontinas*) ; cf. aussi *Pl.*, *Merc.* 943 ; *Varr.*, *R. R.*, I, 41, 6 ; *Plin.*, XIII, 51 ; XV, 68-76 ; XIII, 56-58.

²⁷¹ C'est-à-dire les coings. Cf. par ex. *Prop.*, III, 13, 27 ; *Ov.*, *A. A.*, III, 705 ; *Plin.*, *N. H.*, XV, 37-38.

²⁷² *Plin.*, *N. H.*, XV, 87 évoque l'introduction en Grèce de certaines variétés exotiques de noix, appelées « noix de Perse ».

[« Eux qui autrefois, avec un puissant roi, du nom d'Alexandre le Grand, ont porté aux Perses les sauvages batailles de la guerre, ensuite à leur retour ils ont planté ce genre d'arbres sur les vastes territoires de la Grèce, [donnant] aux mortels de nouveaux fruits. » (texte cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 187)]

Plusieurs auteurs ont également célébré les poires dites « de Syrie », comme le fait par exemple Virgile :

*pomaque et Alcinoi siluae, nec surculus idem
Crustumis Syriisque piris grauibis uolemis,*

[« De même arbres fruitiers et les vergers d'Alcinoüs [donnent des fruits de formes variées], et le même jet ne porte pas les poires de Crustumium, ou de Syrie, ou les poires pesantes qui remplissent la main. » (*Géorgiques*, II, 87-88)]

mais il semble que cette variété ait été nommée ainsi à la suite d'une confusion entre le nom de la Syrie et l'adjectif *syricus* servant à qualifier, comme on le voit notamment chez Pline, les fruits de couleur sombre, rouges ou noirs, d'après le nom d'un colorant appelé *syricum*²⁷³ – Pline dit d'ailleurs à leur sujet qu'elles sont de couleur noire, *colore nigro*²⁷⁴. D'autres espèces de fruits, importés ou acclimatés en Italie, ne figurent, semble-t-il, que dans les ouvrages spécialisés des agronomes ou encyclopédistes, et n'ont pas laissé de traces dans le reste de la littérature de cette période, du moins dans ce qu'il nous en reste : c'est le cas des pêches, appelées *mala persica* – « pommes de Perse²⁷⁵ » –, des grenades, *mala Punica* – « pommes puniques²⁷⁶ » –, ou de la cerise, que Lucullus, en 73 avant J. C., aurait ramenée dans son butin de la ville de Cérasonte dans le Pont et introduite en Italie :

*Cerasi ante uictoriam Mithridaticam L. Luculli non fuere in Italia, ad urbis annum DCLXXX. Is primum uexit e Ponto, annisque CXX trans oceanum in Britanniam usque peruenere*²⁷⁷.

[« Le cerisier n'existait pas en Italie avant la victoire de L. Lucullus sur Mithridate, jusqu'en 680 de Rome. Celui-ci l'apporta le premier du Pont et en 120 ans, passant l'Océan, il est parvenu jusqu'en Bretagne. » (Pline l'Ancien, *N. H.*, XV, 30, 102)]

Bien d'autres fruits exotiques, dont Pline affirme qu'ils étaient connus avant son époque, ne semblent pas avoir été mentionnés par les auteurs étudiés ici : c'est le cas par exemple, des jujubes et azeroles introduits en Italie, d'après l'encyclopédiste, au temps d'Auguste²⁷⁸, ou des prunes de Damas²⁷⁹ ; il est possible que certains, comme les dattes²⁸⁰, aient perdu le prestige de leur origine exotique en devenant communs en Italie et dans les provinces.

²⁷³ Sur ce colorant, cf. J. André, n. 5 au § 47 du livre XV de Pline, et n. 2 au § 51. Pour les poires dites de Syrie, cf. *id.*, n. 4 au § 53.

²⁷⁴ Plin., *N. H.*, XV, 53.

²⁷⁵ Cf. Pline, *N. H.*, XV, 39-40, et la n. 3 de J. André au § 39, qui retrace l'histoire du pêcher.

²⁷⁶ Cf. Cat., *De agr.*, 7, 3 ; Plin., XIII, 112 et la n. 1 au § 112 d'A. Ernout. Sur les grenades et leur utilisation, voir encore Varr., *R. R.*, I, 59, 3 et *L. L.*, VII, 5, 91.

²⁷⁷ Selon A. Ernout, cependant, « il ne s'agit sans doute que d'une variété cultivée, et le cerisier sauvage devait déjà y exister avant cette date » (n. 1 au § 14, livre XII ; cf. aussi J. André, n. 1 au § 102 du livre XV).

²⁷⁸ Plin., XV, 47 et les n. *ad loc.* de J. André.

²⁷⁹ Plin., XIII, 51 et XV, 43 et 46.

²⁸⁰ *Palma*, -ae, f. désigne à la fois l'arbre (le palmier) et le fruit (la datte). Cf. Varr., *R. R.*, II, 1, 27 ; Ov., *F.*, I, 185 et *Mét.*, VIII, 674 ; Plin., XIII, 26-50 et XXIII, 97 ; Perse, *Satires*, VI, 38-39.

– Les produits de l'élevage

En dehors des animaux destinés à l'alimentation – thème qui sera traité ultérieurement – ou aux divers *spectacula*, les Romains ont également importé ou acclimaté des espèces animales venues de l'étranger pour l'agrément et le divertissement des particuliers. En dépit de la présence parfois ancienne de ces animaux sur le sol italien, et en dehors du fait qu'ils n'appartenaient pas toujours à des espèces exclusivement exotiques, les textes littéraires ont souvent gardé le souvenir de leur origine étrangère dans des épithètes de nature ou des périphrases à valeur ornementale choisies, comme dans certains des exemples cités plus haut à propos des plantes, pour leurs connotations prestigieuses et exotiques, à plus forte raison lorsque ces animaux faisaient partie des modes ou des « produits » de luxe introduits dans la riche société romaine à la suite des conquêtes.

Nous avons parlé plus haut des singes ou des perroquets introduits à Rome comme animaux de compagnie ; il sera question ici de certaines races de chevaux ou de chiens réputées, particulièrement appréciées par la haute société ; on sait en effet que la chasse faisait partie des plaisirs de la jeunesse, comme le montre par exemple – postérieurement à l'exemple célèbre, mais sans doute relativement isolé au II^e siècle avant notre ère, de Scipion Émilien –, ce témoignage de Salluste sur les cadeaux offerts par Catilina aux jeunes gens dont il recherchait l'amitié :

... *aliis canes atque equos mercarii.*

[« Aux autres il achetait des chiens et des chevaux. » (*Catilina*, XIV, 6)]

Même lorsque ces chevaux ou ces chiens n'étaient plus importés mais élevés en Italie même, les différentes races sont nommées, comme de nos jours, d'après leur région d'origine²⁸¹, et la renommée de certaines d'entre elles semble encore accrue par le prestige de dénominations rappelant des régions célèbres de la Grèce, voire des contrées lointaines d'Orient ou d'Occident²⁸². Plusieurs écrivains de cette période ont même consacré de longs passages de leur œuvre à l'énumération de ces races canines, à leurs différentes caractéristiques et à la comparaison de leurs qualités respectives : c'est le cas de Varron dans ses *Res rusticae*²⁸³, mais aussi de poètes comme Virgile²⁸⁴ et surtout Grattius, auteur d'un ouvrage entièrement consacré à la chasse, les *Cynégétiques*²⁸⁵ ; mais beaucoup d'autres auteurs ont évoqué ces animaux dans des comparaisons ou d'autres types d'images pour leur caractère pittoresque.

CANIS GALLICUS, HYRCANUS : LES DIFFÉRENTES RACES CANINES

Les textes ont ainsi célébré plusieurs races canines d'origine grecque²⁸⁶, parmi lesquelles certaines apparaissent déjà dans les comédies de Plaute : les chiens d'Arcadie, notamment le *Maenalius canis*, « chien du Ménale²⁸⁷ », ceux de Laconie et de Sparte – dont certains étaient peut-être

²⁸¹ Varron (*R. R.*, II, 9, 5) précise en effet que les chiens sont nommés d'après leur région d'origine (*a regionibus appellatur*).

²⁸² Les auteurs ont également fait l'éloge des races italiennes, en particulier des chiens d'Ombrie : voir par ex. Gratt., *Cyn.*, 171-173, 194.

²⁸³ II, 9 sq. ; pour l'époque suivante, voir notamment Plin., *N. H.*, VIII, 142 sqq.

²⁸⁴ III, 404 sq.

²⁸⁵ V. 154 sqq. (la longue énumération des différentes races de chiens est introduite par ces deux vers : *Mille canum patriae ductique ab origine mores / quoi que sua...*, « Il y a mille races de chiens, et chacune possède des caractéristiques dérivées de son origine » (154-155, trad. personnelle).

²⁸⁶ Sur les différentes races grecques (chiens d'Épire, de Sparte, de Crète, de Thessalie, d'Étolie et d'Acarnanie par ex.), voir Gratt., *Cyn.*, 182 sqq. et 212 sqq.

²⁸⁷ Par ex. Ov., *A. A.*, I, 272-273.

des lévriers²⁸⁸ –, et ceux de l'Épire, parmi lesquels figurent, à l'origine du moins, les fameux molosses, la Molossie étant une région de l'Épire²⁸⁹. Au livre III des *Métamorphoses* d'Ovide, l'énumération des chiens d'Actéon, avec leurs noms grecs et la mention de leurs différentes origines, représente un exemple caractéristique de la mise en œuvre ornementale des noms de races canines dans la poésie latine ; le poète cite successivement

Gnosius Ichnobates,

[« Ichnobates, né à Gnose » (III, 208)]

Spartana gente Melampus,

[« Mélampus de la race de Sparte » (III, 208)]

Pamphagos et Dorceus et Oribasos, Arcades omnes,

[« Pamphagos, Dorcée et Oribasos, tous Arcadiens » (III, 210)]

Sicyonius... Ladon,

[« Ladon de Sicyone » (III, 216)]

Praeualidusque Lacon,

[« le robuste Laconien » (III, 219)]

... et Cyprio uelox cum fratre Lycisce),

[« Lyciscé avec son frère le Chypriote » (III, 220)]

et enfin deux autres chiens,

Et, patre Dictaeo sed matre Laconide nati,

Labros et Agriodos...

[« nés d'un père du mont Dicté, mais d'une mère Laconienne, Labros et Agriodos » (III, 223-224)]

Les chiens originaires des contrées nordiques et occidentales étaient eux aussi très réputés : plusieurs auteurs ont évoqué le *canis Gallicus*, le « chien gaulois », déjà cité chez Catulle :

*... Illa, quam uidetis
turpe incedere, mimice ac moleste
ridentem catuli ore Gallicani,*

[« Là-bas, vous la voyez avec sa démarche indécente, avec son rire écœurant de comédienne, sa gueule de chien des Gaules. » (Catulle, 42, 7-9)]

et célébré par Ovide pour ses qualités de chasseur dans cette comparaison :

*Vt canis in uacuo leporem cum Gallicus aruo
uidit et hic praedam pedibus petit, ille salutem ;*

...
Sic deus...

²⁸⁸ Sur les chiens lacédémoniens, laconiens, ou les « chiens du Taygète », voir par ex. Pl., *Epidicus*, 224 (où figure un jeu de mots sur *Laconicum*, désignant à la fois un type de vêtement féminin et une race de chien) ; Varr., *R. R.*, II, 9, 5 ; Virg., *Géorg.*, III, 44 (*Taugeti... canes*) ; III, 405 (*uelocis Spartaе catulos acremque Molossum*, « les rapides lévriers de Sparte et l'impétueux molosse ») ; III, 345 (*Amyclaeum... canem*, « chien d'Amyclées ») ; Hor., *Épod.*, VI, 5 (*fuluus Lacon*, « le Laconien fauve ») ; Ov., *Mét.*, III, 208-223.

²⁸⁹ Par ex. Pl., *Capt.*, 85-87 ; Lucr., V, 1063 ; Varr., II, 9, 5 ; Virg., *Géorg.*, III, 405 ; Hor., *Sat.*, II, 6, 114 ; *Épod.*, VI, 5 ; Gratt., *Cyn.*, 181, 197, etc.

[« Quand un chien des Gaules a aperçu un lièvre dans une plaine découverte, ils s'élancent, l'un pour saisir sa proie, l'autre pour sauver sa vie [...] : ainsi le dieu... (*Métamorphoses*, I, 533-538)]

C'est évidemment Grattius qui leur consacre le développement le plus long ; il fait d'abord l'éloge des *Celtae*, les « chiens celtiques », qu'il qualifie de *diuersi*, « lointains » :

magnaue diuersos extollit gloria Celtas,

[« Un grand désir de gloire exalte les lointains Celtiques. » (*Cynégétiques*, 156, trad. personnelle)]

puis celui des chiens britanniques, qu'il compare aux fameux Molosses et qui lui fournissent l'occasion d'introduire dans son poème, en citant les peuples reculés des *Morini*²⁹⁰ et des *Britanni*, au bord de l'Océan agité par les marées, certains des *exotica* relatifs à cet extrême-Occident encore mal connu et empreint de mystère :

*Quid, freta si Morinum dubio refluentia ponto
ueneris atque ipsos libeat penetrare Britannos ?
O quanta est merces et quantum impendia supra !
Si non ad speciem mentiturosque decores
pronus es (haec una est catulis iactura Britannis),
at magnum cum uenit opus promendaue uirtus
et uocat extremo praeceps discrimine Mauors :
non tunc egregios tantum admirere Molossos*²⁹¹.

[« Et si tu te trouvais sur la mer des Morins, soumise à l'alternance des marées, et qu'il te plaisait de pénétrer jusque chez les Bretons ? Quelle grande récompense pour toi, et ô combien supérieure à ce que tu as dépensé pour l'obtenir ! Si tu n'es pas porté sur la beauté extérieure et sur des apparences trompeuses (c'est là le seul inconvénient des chiots britanniques), lorsque en revanche il s'agit de se mettre au travail sérieux, qu'il faut faire preuve de courage, et que l'impétueux dieu de la Guerre, au moment le plus critique, lance son appel, alors tu ne saurais éprouver tant d'admiration pour les célèbres Molosses. » (*Cynégétiques*, 174-181, trad. personnelle)]

Le poète évoque également les chiens sycambres – du nom d'une tribu de Germanie, située près du Rhin – et une race mal identifiée, peut-être d'origine celtique, le *uertraha* :

*Petronios (haec fama) canes uolucresque Sycambros
et pictam macula Vertraham delige flaua*²⁹².

[« [Pour chasser la biche et le lièvre], choisis les chiens « qui chassent dans les roches » (telle est leur réputation), et les rapides Sycambres, et le vautre coloré de taches fauves. » (*Cynégétiques*, 202-203, trad. personnelle)]

Grattius décrit enfin plusieurs races de chiens asiatiques : le Mède,

... Magna indocilis dat proelia Medus,

²⁹⁰ Les Morins habitaient au nord de la Gaule ; leur ville principale était *Gesoriacum* (Plin., *N. H.*, IV, 102), aujourd'hui Boulogne.

²⁹¹ Sur les chiens britanniques, voir la n. e p. 166 de J. W. et A. M. Duff, et la référence à Strabon, qui signale en effet l'exportation, depuis la Bretagne, de chiens présentant des aptitudes à la chasse (IV, 5, 2 = C 199).

²⁹² On trouve chez Grattius la forme *uertraha*, ailleurs les formes *uertragus*, *uertracus*, *uertagus*, ou *uetragus* (par ex. chez Martial, *Épigrammes*, XIV, 200, *uertragus acer*, « le lévrier ardent »). Le mot semble d'origine celtique (cf. F. Gaffiot, article *uertagus*, et la n. e p. 171 de J. W. et A. M. Duff, qui citent, pour l'origine celtique de ce nom, le témoignage d'Arrien, *Cynég.* 3, 6. Sur l'expression *Petronios... canes*, qui désignerait des chiens aptes à travailler en terrain rocheux, voir *id.*, n. c p. 171.

[« le Mède indiscipliné livre de grands combats. » (*Cynégétiques*, 155 : trad. personnelle)]

le Gélon – qu’il compare au Perse –,

*Arma negant contra martemque odere Geloni,
sed natura sagax : Perses in utroque paratus,*

[« les Gélons, au contraire, refusent les combats et haïssent les travaux de Mars, mais sont naturellement dotés d’une fine intelligence : le Perse, quant à lui, est pourvu de ces deux qualités. » (*Cynégétiques*, 157-158, trad. personnelle)]

le Sère,

*Sunt qui Seras alant, genus intractabilis irae*²⁹³,

[« Certains élèvent des Sères, race d’une agressivité indomptable. » (*Cynégétiques*, 159, trad. personnelle)]

le Lycaonien d’Asie Mineure,

At contra faciles magnique Lycaones armis,

[« À l’inverse, les Lycaoniens sont dociles, et de large carrure. » (*Cynégétiques*, 160, trad. personnelle)]

et, surtout, le produit du croisement entre le chien d’Hyrcanie – dont Lucrèce avait déjà célébré la vaillance face à une proie dangereuse²⁹⁴ – et le tigre :

*Sed non Hyrcano satis est uehementia gentis
tanta suae : petiere ultro fera semina siluis ;
dat Venus accessus et blando foedere iungit.
Tunc et mansuetis tuto ferus errat adulter
in stabulis ultroque grauem succedere tigrin
ausa canis maiore tulit de sanguine fetum.
Sed praeceps uirtus : ipsa uenabitur aula
ille tibi et pecudum multo cum sanguine crescet.
Pasce tamen : quaecumque domi sibi crimina fecit,
excutiet silua magnus pugnator adepta.*

[« Cependant l’Hyrcanien ne se satisfait pas de la si grande agressivité caractéristique de sa propre race : ces chiens recherchent plus loin, dans les bois, des croisements avec des espèces sauvages ; Vénus favorise leurs rencontres et les unit dans un pacte amoureux. Alors le sauvage amant rôde, inoffensif, dans les paisibles étables, et la chienne qui d’elle-même a osé approcher le tigre terrible porte en son sein les fruits d’un sang plus noble. Cependant, sa force prévaudra : tu le verras chasser sur ton propre terrain, et grandir en se nourrissant, en grande partie, du sang du bétail. Laisse-le croître cependant : quels que soient les méfaits dont il se sera rendu coupable chez toi, il les fera oublier, dès qu’il aura atteint la forêt, en se révélant un grand combattant. » (*Cynégétiques*, 161-170, trad. Personnelle)]

Ces croisements entre chiennes et tigres sont également attestés chez Pline, d’après Aristote²⁹⁵ :

²⁹³ Pour J. W. & A. M. Duff, *Minor Latin Poets*, qui traduisent *Seras* par « Chinese dogs » (p. 167), ce terme désigne peut-être des chiens tibétains (n. d, p. 166).

²⁹⁴ Lucr., III, 750-751 : *effugeret canis Hyrcano de semine saepe / cornigeri incursum cerui...*, « souvent un chien de race hyrcanienne fuirait l’attaque d’un cerf hautement en corné ». Sur les qualités de l’Hyrcanien, cf. aussi Gratt., *Cyn.*, v. 193-196.

²⁹⁵ *Histoire des animaux*, VIII, 27, 11.

E tigribus eos Indi uolunt concipi, et ob id in siluis coitus tempore alligant feminas. Primo et secundo fetu nimis feroces putant gigni, tertio demum educant.

[« Les Indiens veulent avoir des chiens croisés de tigre, et pour cela, ils attachent dans les bois des lices quand elles sont en chaleur. Ils regardent les produits de la première et de la seconde génération comme trop féroces, et ne les élèvent qu'à partir de la troisième. » (N. H., VIII, 148).]

THRACIUS EQUUS, CALLAECUS EQUUS : LES RACES CHEVALINES

On sait enfin que certaines races de chevaux étaient particulièrement recherchées, et que les auteurs ont parfois mentionné leur origine, qu'elle soit africaine, grecque ou asiatique, pour rehausser le prestige de certaines évocations. Comme pour les chiens, il semble que ce soient les races grecques qui aient été d'abord célébrées, en particulier les chevaux d'Épire²⁹⁶ et de Thessalie²⁹⁷. Les textes font souvent allusion également aux chevaux utilisés dans différentes contrées de l'Orient, de l'Afrique ou de l'Occident, et plusieurs peuples exotiques apparaissent associés à l'image du cheval, en relation avec leur mode de vie nomade – dans le cas, par exemple, des peuples de Scythie ou de certaines peuplades thraces et africaines –, ou avec leurs habitudes guerrières : la cavalerie des Parthes et celle des Numides constituent ainsi, comme on le verra, un véritable *topos*. Les chevaux thraces semblent avoir été particulièrement réputés, si l'on en croit par exemple Virgile, qui en fait la monture de plusieurs guerriers de l'*Énéide*, comme le jeune Priam :

*... quem Thracius albis
portat equos bicolor maculis, uestigia primi
alba pedis frontemque ostentans arduos albam,*

[« Un cheval thrace porte [Priam], tacheté de blanc, montrant fièrement les pointes blanches de ses pieds et son front blanc qu'il porte haut. » (*Énéide*, V, 565-567)]

ou Turnus²⁹⁸ :

*... Maculis quem Thracius albis
portat equos cristaque tegit galea aurea rubra.*

[« ... [Turnus] monte un cheval thrace tout moucheté de blanc, il porte un casque d'or paré d'un cimier rouge. » (IX, 49-50)]

Le poème virgilien parle également d'un cheval sidonien, cadeau de Didon à Iule :

*... pulcher Iulus
Sidonio est inuectus equo, quem candida Dido
esse sui dederat monimentum et pignus amoris.*

[« Le bel Iule s'avance sur un cheval sidonien que la blanche Didon lui avait donné pour être souvenir d'elle et gage de sa tendresse. » (V, 570-572)]

²⁹⁶ Les cavales d'Épire ont été évoquées, notamment, par Virg., *Géorg.*, I, 59 ; III, 121 ; les chevaux d'Argolide étaient célèbres également, cf. *ibid.*, III, 44, *domitrix... Epidaurus equorum*, « Épidaure dompteuse de chevaux » ou Hor., *Od.*, I, 7, 9. Grattius loue particulièrement les chevaux de Sicile (*Cyn.*, 524 sqq.), supérieurs selon lui aux chevaux de l'Épire.

²⁹⁷ Sur la célébrité des chevaux thessaliens, voir par ex. Varr., *R. R.*, II, 7, 6 ou Gratt., *Cyn.*, 502 ; pour ce dernier, toutefois, ils n'ont de mérite qu'en tant que chevaux de course, et sont impropres à la chasse.

²⁹⁸ J. Perret (n. *ad loc.*, p. 6) explique le qualificatif *Thracius*, appliqué à la monture d'un guerrier italien, par le fait que « le cheval de Turnus remonte sans doute à ceux qu'Orithyie donna à Pylumus » et renvoie à XII, 83.

Dans l'une de ses *Odes*, Horace paraît faire allusion au caractère difficile du cheval gaulois, à propos des exercices d'équitation pratiqués par les jeunes Romains au Champ de Mars :

*Gallica nec lupatis
temperet ora frenis*²⁹⁹.

[« [Sybaris] ne gouverne plus, sous le mors à dents de loup, le cheval gaulois. » (*Odes*, I, 8, 6-7)]

Grattius a loué les qualités chevaux égyptiens et parthes – la rapidité de ces derniers était proverbiale³⁰⁰ –, bien qu'ils ne soient habitués qu'aux terrains plats de leur pays d'origine et probablement peu aptes à chasser sur un terrain difficile :

*Nec saeuos miratur equos terrena Syene
scilicet, et Parthis inter sua mollia rura
mansit honor...*

[« Et ce ne sont pas, bien entendu, des chevaux sauvages que Syène admire sur ses plaines terreuses, et, pour ce qui est des chevaux parthes, leur réputation reste acquise parmi leurs plates campagnes. » (*Cynégétiques*, 507-509, trad. personnelle)]

Le poète parle encore de la facilité d'entretien du cheval bisalte³⁰¹, mais consacre un plus long passage aux qualités d'endurance des montures africaines et de celles de l'Espagne – contrée dont Varron avait déjà signalé la richesse en chevaux³⁰² – parmi lesquelles certaines variétés étaient particulièrement renommées chez les Anciens³⁰³. Les *Cynégétiques* décrivent en effet l'agilité dont fait preuve le cheval de Galice sur les pentes difficiles des Pyrénées :

*... At tibi contra
Callaecis lustratur equis scruposa Pyrene,
non tamen Hispano martem temptare ministro
ausim : in muricibus uix ora tenacia ferro
concedunt...*

[« Tu peux voir, au contraire, les chevaux de Gallécie parcourir la rocailleuse chaîne des Pyrénées. Je n'oserais pas cependant tenter l'épreuve de la guerre sur un coursier hispanique : sur les roches pointues, ils livrent difficilement leurs bouches rétives au mors. » (*Cyn.*, 513-517, trad. personnelle)]

puis la vigueur des chevaux d'Afrique, que les peuples africains conduisent sans frein et qui s'entretiennent à peu de frais, étant habitués à une nourriture pauvre :

*... At tota leui Nasamonia uirga
fingit equos : ipsis Numidae soluere capistris
audax et patiens operum genus. Ille uigebit
centum actus spatiis atque eluctabitur iram*³⁰⁴.

²⁹⁹ Selon F. Villeneuve (n. 5, p. 16-17), « les mors garnis de pointes (*lupatis... frenis*, v. 6-7) servaient à dompter les chevaux difficiles, comme étaient ceux de la Gaule ».

³⁰⁰ Cf. aussi Ov., *F.*, V, 591-592 ; 581-582.

³⁰¹ *Cyn.*, 523.

³⁰² *R. R.*, II, 1, 5. La fameuse légende des cavales fécondées par le vent, relatée chez Virg., *Géorg.*, III, 271-275, apparaît liée, chez Varron (*R. R.*, II, 1, 7 et 19), à l'Espagne ou plus précisément à la Lusitanie et à la région d'Olisipo (Lisbonne). Sur cette légende très ancienne, qui se trouve déjà dans l'*Illiade* (XVI, 150-151 ; XX, 222-224), voir aussi Arist., *H. A.*, VI, 18, 4, qui la situe en Crète ; Plin., VIII, 166 et la n. 1 d'A. Ernout ; Colum., VI, 27, 7.

³⁰³ C'est le cas surtout des chevaux asturiens ; le terme *asturco*, *-onis*, m., dérivé d'*Asturicus*, désigne un cheval d'Asturie, une province de la Tarraconnaise (cf. par ex. *Rhétorique à Hérennius*, IV, 50, 63 ou Plin., VIII, 166 et la n. 2 d'A. Ernout).

³⁰⁴ Sur les cavaliers africains *infrenati*, et la docilité des chevaux d'Afrique, voir aussi T.-L., XXI, 44, 1 et XXIII, 29, 5.

[« Mais toute la tribu des Nasamons dresse ses chevaux au moyen d'une légère baguette ; les Numides, race d'hommes hardis et durs à la peine, délivrent même les leurs de leurs licols. Le cheval Numide montrera sa vigueur en faisant à la course cent tours de piste et par ce moyen se déchargera de son impétuosité. Et son entretien ne coûte pas cher : tout ce que donne une terre inculte et ce que produisent de maigres ruisseaux suffira à sa subsistance. (*Cyn.*, 517-520, trad. personnelle)]

– *Adscitae dapes*³⁰⁵ : les mets exotiques

Si toutes ces productions ont parfois donné lieu, comme l'ont montré les exemples cités plus haut, à l'introduction de détails exotiques concernant leur origine, les *exotica* concernent bien davantage les denrées de luxe, importées de provinces lointaines, voire de contrées situées au-delà des frontières de l'Empire. Ce thème constitue en effet un véritable *topos* de la littérature latine, en particulier dans un contexte satirique : beaucoup d'auteurs ont dénoncé les prix exorbitants atteints par ces marchandises dans des développements opposant la simplicité des mœurs anciennes au luxe apporté à Rome sous l'influence des campagnes étrangères et de la colonisation, qui firent naître, entre autres, un nouvel intérêt pour l'art culinaire dont Horace³⁰⁶, avant même *L'Art culinaire* d'Apicius, fournit un témoignage à travers les conseils du gastronome Catus pour accommoder les poissons, le gibier, les vins ou les fruits. Les *Fastes* d'Ovide, à propos de l'antique déesse Carna, citent quelques-unes des principales composantes de ce luxe, à savoir les importations de poissons, de coquillages et d'autres espèces animales – en particulier des oiseaux –, destinés à l'alimentation :

*Prisca dea est aliturque aliturque cibis quibus ante solebat,
nec petit adscitas luxuriosa dapes.
Piscis adhuc illi populo sine fraude natabat
ostreaque in conchis tuta fuere suis.
Nec Latium norat quam praebet Ionia diues
nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis.
Et praeter pennas nihil in pauone placebat
nec tellus captas miserat ante feras.*

[« Carna est une déesse antique ; elle se nourrit d'aliments qu'elle avait l'habitude de prendre jadis et n'exige pas de mets exotiques par goût de luxe. En ce temps, le poisson pouvait nager sans péril et les huîtres étaient en sécurité dans leurs coquilles. Le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée. Le paon n'était recherché que pour ses plumes et aucun pays n'avait alors envoyé à Rome des bêtes sauvages capturées. » (*Fastes*, VI, 171-178)]

Mais le personnage de Grumion, dans la *Mostellaria* de Plaute, oppose déjà à l'ail – l'une des composantes de la nourriture rustique et frugale des anciens Romains – ces mets raffinés que sont la volaille et le poisson :

*... Quid uis fieri ?
non omnes possunt ...
... superiores accumbere,
neque tam facetis, quam tu uiuis, uictibus.
Tu tibi istos habeas turtures, piscis, auis ;
sine me aleato fungi fortunas meas³⁰⁷.*

³⁰⁵ Ov., *F.*, VI, 172.

³⁰⁶ Sat., II, 4

³⁰⁷ Voir aussi Cic., *Contre Pison*, XXVII, 67, évoquant le train de vie misérable de son adversaire : *exstructa mensa non conchyliis aut piscibus, sed multa carne subrancida*, « sur la table, on sert, non des coquillages et des poissons, mais

[« Que veux-tu ? Tout le monde ne peut pas [...] tenir le haut bout de la table, comme toi, ni manger d'aussi fins plats que toi. Garde pour toi tes tourterelles, tes poissons, ta volaille ; laisse-moi manger mon ail et subir ma destinée. » (*Mostellaria*, 41-48)]

Parmi les mets exotiques les plus chers, les plus rares et les plus appréciés de la haute société romaine – à la grande indignation de certains moralistes –, les témoignages littéraires citent souvent, en effet, différentes espèces exotiques de gibier et de poissons : si certaines espèces animales destinées à l'alimentation semblent avoir été introduites en Italie à date ancienne³⁰⁸ et n'apparaissent plus comme exotiques chez les auteurs étudiés ici, d'autres en revanche sont encore, à cette époque, des produits d'importation et sont intimement associées, dans les représentations romaines, à leur origine exotique ; cela reste vrai également des animaux qui, comme le paon, ont été acclimatés et élevés sur le sol italien. Ces volailles et ces poissons faisaient, en grande partie, la splendeur des banquets que l'on donnait chez les riches Romains ; les gastronomes s'attachaient en outre à présenter ces mets de façon originale, ou selon des recettes inédites, ou encore de manière à leur donner un goût ou une apparence surprenante, comme on le voit par exemple chez Horace dans la description du banquet donné par le riche Nasidiénus Rufus :

... *cenamus auis, conchylia, piscis,*
longe dissimilem noto celantia succum,

[« ... nous faisons notre dîner d'oiseaux, de coquillages, de poissons qui se dissimulaient sous une saveur très différente de leur goût ordinaire... » (*Satires*, II, 8, 27-28)]

... *cum passeris atque*
ingustata mihi porrexerit ilia rhombi,

[« ... lorsque Nomentanus me fit passer des entrailles de plie et de turbot auxquelles, d'abord, je n'avais pas touché... » (v. 29-30)]

*Adfertur squillas inter murena natantis / in patina porrecta*³⁰⁹.

[« On apporte une murène couchée au milieu de squilles nageant dans un large plat » (v. 42-43).

OSTREUM ABYDI, PEREGRINA LAGOIS... : POISSONS ET COQUILLAGES EXOTIQUES

On sait que la faune marine a tout particulièrement retenu l'intérêt des Anciens ; la curiosité et l'émerveillement que suscitaient le nombre et la variété des différentes espèces de poissons, de mollusques, de crustacés et de coquillages se manifestent à la fois dans le thème décoratif de la nature morte, illustré dans de nombreuses peintures et mosaïques romaines, et, dans le domaine littéraire, à travers les nombreux passages évoquant les animaux marins. Ce thème de la faune marine a été, en effet, assez souvent traité chez les auteurs antiques, où il apparaît dans de nombreuses figures de style, en particulier dans des hyperboles, des *adynata* ou des comparaisons, comme dans ce passage de l'*Énéide*,

delphinum similes qui per maria umida nando

des monceaux de viande un peu rance ».

³⁰⁸ Ces espèces sont mentionnées, notamment, chez les agronomes ; Varr., *R. R.*, III, 9, 19 rappelle par ex. que l'Italie avait importé d'Asie une espèce de poules, appelées « poules de Médie », *medica* ou *melica*. Le lapin, lui, provenait d'Espagne (cf. Catul., 37, 17-20) : Varron cite en effet, parmi les trois races de lièvres, le « lapin », *cuniculus*, qui, dit-il, naît en Espagne. J. Heurgon, dans la n. *ad loc.*, rappelle que « [le lapin], originaire d'Espagne, où il pullulait, paraît avoir été introduit en Italie après 218 avant J.-C. »

³⁰⁹ Voir aussi, à l'époque suivante, les différents *fercula* du banquet de Trimalchion dans le *Satiricon* de Pétrone, ou encore l'évocation que fera Suétone d'un festin offert à ses hôtes par Vitellius (*Vitellius*, XIII, 3-5).

*Carpathium Libycumque secant luduntque per undas*³¹⁰.

[« ... semblables aux dauphins qui, dans les mers humides, fendent à la nage les flots de Carpathos ou de la Libye et jouent parmi les ondes. » (V, 594-595)]

Mais il a aussi donné lieu à des œuvres didactiques, surprenantes pour le lecteur moderne, entièrement consacrées à l'étude de la faune marine de diverses régions de l'*orbis terrarum* et à la description des différentes techniques de pêche : plusieurs auteurs grecs avaient composé des Ἀλιευτικά³¹¹, sur le modèle desquels Ovide écrivit, durant son exil dans le Pont, ses *Haliéutiques*. On a émis l'hypothèse qu'Ovide avait pu observer à Tomes, durant son exil, les poissons du Pont-Euxin, ainsi que le travail des pêcheurs³¹² ; mais il s'agit aussi, d'après E. de Saint-Denis, du reflet d'une mode gastronomique : « Les *Haliéutiques* d'Ovide ne sont pas seulement une récréation de poète exilé qui s'avise d'imiter quelques prédécesseurs grecs dans un genre didactique et curieux ; l'auteur a vécu au début d'une époque dans laquelle la gourmandise a excité l'ingéniosité des gastronomes, le poisson a gardé sa place d'honneur dans les menus des gourmets, les caprices de la mode ont mis en vedette ou détrôné telle ou telle espèce rare, tandis que les poissons démocratiques et les salaisons chargeaient les tables des humbles³¹³. » Dans ses *Haliéutiques*, le poète énumère ainsi des noms de poissons, souvent tirés du grec³¹⁴, tantôt communs en Méditerranée, tantôt étrangers, comme l'esturgeon³¹⁵. La faune évoquée dans ce type d'ouvrages n'est donc pas forcément d'origine exotique³¹⁶ ; toutefois, les produits de la pêche qui étaient importés de mers lointaines et atteignaient parfois un prix exorbitant – soit parce qu'ils étaient rares, soit parce qu'ils faisaient l'objet, à telle ou telle époque, d'un engouement particulier – y tiennent une place privilégiée. C'est, d'ailleurs, bien avant les *Haliéutiques* d'Ovide que ces importations exotiques ont été célébrées dans la littérature latine. On sait, grâce à Apulée qui en cite quelques vers dans son *Apologie*, que les *Hedyphagética* d'Ennius³¹⁷ traitaient déjà de ce thème et énuméraient un grand nombre de poissons et de coquillages :

Q. Ennius hedyphagética uorsibus scripsit ; innumerabilia genera piscium enumerat, quae scilicet curiose cognorat. Paucos uorsus memini, eos dicam... Alios etiam multis uorsibus decorauit, et ubi gentium quisque eorum, qualiter assus aut iurulentus optime sapiat.

[« Quintus Ennius a écrit une *Gastronomie* en vers ; il y énumère d'innombrables espèces de poissons, qu'il connaissait naturellement pour les avoir étudiés avec soin. Je me rappelle quelques-uns de ces vers ; je vais les réciter [...] Il y a bien d'autres poissons encore qu'il a célébrés dans ses vers, disant pour chacun d'eux dans quel pays, et comment apprêté – en friture ou en sauce – il a le goût le plus savoureux. » (*Apologie*, XXXIX, 2 et 4, trad. P. Vallette, Paris, C. U. F., 1960)]

³¹⁰ Le thème de la faune marine incalculable a notamment été exploité, dans des *adynata*, par Ov., *A. A.*, I, 58 ; *Tr.*, IV, 1, 56 ; V, 2, 25 ; *Pont.*, II, 7, 28.

³¹¹ Sur les prédécesseurs d'Ovide, voir l'*Introd.* d'E. de Saint-Denis, p. VII-VIII. À l'époque suivante, Plinius l'Ancien et Apicius s'intéresseront également aux productions de la mer : le livre IX de l'*Histoire Naturelle* est entièrement consacré aux animaux aquatiques, et le livre IX de l'*Art culinaire* porte tout spécialement sur les produits de la pêche.

³¹² E. de Saint-Denis, *Introd.*, p. XIX-XX.

³¹³ *Ibid.*, p. X-XI.

³¹⁴ Beaucoup de poissons, mollusques ou coquillages portent en effet des noms d'origine grecque ; voir par ex. Varr., *L. L.*, V, 12, 77 ; V, 13, 78 ; VII, 3, 47.

³¹⁵ Dans les vv. 94-134, Ovide cite des dizaines de noms différents. Sur ces poissons, leur identification, leurs lieux de pêche et l'origine de leur nom, voir le *Commentaire* d'E. de Saint-Denis, p. 51-65. Certains de ces poissons sont bien d'origine exotique, comme l'*elops* – qualifié en effet de *pretiosus* et de *nostris incognitus undis*.

³¹⁶ Certains des poissons, mollusques ou coquillages appréciés des Anciens provenaient de différentes régions d'Italie : Varron, dans ses *Satires Ménippées*, a évoqué les huîtres de Tarente (*ap. Gell.*, *N. A.* 6, 16) ; Horace a célébré les poissons et les oursins de la mer Tyrrhénienne (*Ép.*, I, 15, 23), ou les huîtres du lac Lucrin, en Campanie (*Épod.*, II, 49).

³¹⁷ Il faut noter toutefois que, d'après J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 324 sq., les *Hedyphagética* d'Ennius seraient une parodie destinée à ridiculiser le modèle grec, Archestratos (IV^e s. av. J.-C.).

Bien d'autres auteurs encore citent, à l'occasion, les poissons et les coquillages comme faisant partie des raffinements du luxe introduits à Rome avec les conquêtes. Une *Satire* d'Horace mentionne par exemple le « lagopède exotique » – *peregrina lagois* – parmi ces mets coûteux, à côté des huîtres et du scare :

*pinguem uitiis albumque neque ostrea
nec scarus aut poterit peregrina iuuare lagois,*

[« L'homme épaissi et décoloré par les excès, ni les huîtres, ni le scare, ni le lagopède exotique ne pourront lui être un régal. » (*Satires*, II, 2, 21-22)]

et Ovide évoque lui aussi les coquillages parmi les immenses richesses – *magnae opes* –, venues à Rome au moment des conquêtes :

*... Nunc aurea Roma est
et domiti magnas possidet orbis opes
[...]
lectaque diuerso litore concha uenit.*

[« Maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté. [...] On fait venir de divers rivages des coquillages choisis. » (*Art d'aimer*, III, 113-124)]

Ces poissons et coquillages provenaient notamment de la Méditerranée orientale et de la Mer Noire ; ils semblent, de ce fait, avoir été associés dans les représentations romaines à l'« Orient » en général, comme le montre par exemple la seconde *Épode* d'Horace, qui oppose le turbot et les scares pêchés dans ces mers lointaines aux produits moins chers – mais selon lui préférables – de la terre italienne :

*non me Lucrina iuuerint conchylia
magisue rhombus aut scari,
siquos Eois intonata fluctibus
hiems ad hoc uertat mare.*

[« ... Non, les coquillages du Lucrin ne me donneraient pas plus de plaisir, ni le turbot, ni les scares, si la tempête tonnait sur les flots de l'Orient en détournait quelques-uns vers cette mer-ci. » (*Épodes*, II, 49-52)]

Avant lui déjà, Caton se serait plaint, au dire de Plutarque, de vivre dans une cité où un poisson se vendait plus cher qu'un bœuf :

Κατηγορῶν δὲ τῆς πολυτελείας ἔφη χαλεπὸν εἶναι σωθῆναι πόλιν ἐν ἧ̄ πωλεῖται πλείονος ἰχθὺς ἢ βοῦς,

[Accusant le faste, [Caton l'Ancien] dit encore : « Il est difficile de sauver une ville où un poisson se vend plus cher qu'un bœuf. » » (*Vie de Caton*, 8, trad. B. Latzarus)]

et où l'on importait du Pont des poissons en saumure atteignant un prix exorbitant :

Κάτων δὲ ἐκεῖνος, ὡς Πολύβιος ἱστορεῖ ἐν τῇ πρώτῃ καὶ τριακοστῇ τῶν ἱστοριῶν, ἐδυσχέραине καὶ ἐκεκράγει, ὅτι τινὲς τὰς ξενικὰς τρυφὰς εἰσήγαγον εἰς τὴν Ῥώμην, τριακοσίων μὲν δραχμῶν κεράμιον ταρίχων Ποντικῶν ὠνησάμενοι.

[« Caton s'indigna, comme le dit Polybe, dans son livre XXXI, déclama contre ces délices étrangères que plusieurs introduisaient à Rome, payant trois cents drachmes des pots de saline du Pont. » (Caton l'Ancien, cité par Athénée, VI, 21, 274f et 275a, trad. Lefebvre de Villebrune)]

Ennius, avait loué, entre autres, le poulpe de Corcyre :

*Polypus Corcyrae, caluaria pinguis acarnae,
purpura, muriculi, mures, dulces quoque echini,*

[« À Corcyre sont les poulpes, les succulentes cervelles de bar, les pourpres, les murex, les moules, les savoureux oursins. » (*Hedyph.*, 10-11, trad. P. Vallette)]

et l'esturgeon que l'on achetait à Sorrente :

*Surrenti tu elopem fac emas*³¹⁸.

[« Achète à Sorrente l'hélops » (*Hedyph.*, 6, trad. P. Vallette)]

Plusieurs auteurs ont par la suite évoqué l'esturgeon, poisson qu'Ovide qualifie de *pretiosus*³¹⁹ et auquel il attribue une origine étrangère :

... peregrinis acipenser nobilis undis,

[« L'esturgeon, fameux habitant des eaux étrangères » (*Halieutiques*, 134)]

tout en s'indignant parfois de son prix³²⁰ ; on trouve aussi des références à d'autres espèces de poissons pêchés au large des îles grecques ou dans le Pont-Euxin, tels que les « peignes »,

Mytilenae est pecten Charadrumque apud Ambraciae finis,

[« ... à Mytilène sont les peignes, qu'on trouve aussi à Charadra, dans la région d'Ambracie » (*Enn.*, *Hedyph.*, 3, trad. P. Vallette)]

ou le scare,

*Quid scarum praeterii cerebrum Iouis paene supremi
(Nestoris ad patriam hic capitur magnusque bonusque).*

[« Comment ai-je oublié le scare, mets digne de la table des dieux (c'est près de la patrie de Nestor qu'on le pêche le plus grand et le plus friand) ? » (*ibid.*, 7-8, trad. P. Vallette)]

Les coquillages et crustacés des mers orientales – en particulier les huîtres de l'Hellespont – ont eux aussi été célébrés par les auteurs, depuis Ennius :

mures sunt Aeni, aspra ostrea plurima Abydi...

[« Les moules abondent à Aenos, les huîtres rugueuses à Abydos. » (*Hedyph.*, 2, trad. P. Vallette)]

jusqu'à Virgile qui, dans ses *Géorgiques*, attribue à la ville d'Abydos le qualificatif d'*ostrifer* :

*Praeterea tam sunt Arcturi sidera nobis
Haedorumque dies seruandi et lucidus Anguis,
quam quibus in patriam uentosa per aequora uectis
Pontus et ostriferi fauces temptantur Abydi*³²¹.

[« En outre nous devons observer la constellation de l'Arcture, l'époque des Chevreux et l'Hydre lumineuse avec autant de soin que les voyageurs qui, regagnant leur patrie à travers les mers tempêteuses, affrontent le Pont-Euxin et les passes d'Abydos riches en huîtres. » (*Géorgiques*, I, 204-207)]

³¹⁸ L'hélops est le petit esturgeon ou sterlet, poisson de la Méditerranée orientale et de la mer Noire.

³¹⁹ *Hal.*, 96. Cf. aussi *Plin.*, IX, 169 ; XXXII, 153.

³²⁰ Voir notamment les passages des *Satires* de Lucilius et d'Horace commentés dans notre II^e partie.

³²¹ Sur les huîtres de l'Hellespont, cf. aussi *Plin.*, IX, 52.

Plusieurs auteurs ont également loué les poissons, mollusques ou coquillages d’Afrique, comme le fait Ennius à propos des mustelles de Clupea :

*Omnibus ut Clipea praestat mustela marina*³²².

[« La mustelle de Clipea l’emporte sur toutes les autres. » (*Hedyph.*, 1, *ap.* Apulée, *Apol.*, XXXIX, trad. P. Vallette)]

ou encore ceux d’Espagne³²³.

IONIA AVIS ; PAVUM, RARA AVIS : VOLAILLES ET AUTRES VIANDES EXOTIQUES

Certaines viandes d’origine exotique, en particulier des volailles, ont aussi été l’objet de modes au cours de la période républicaine ou du principat d’Auguste. Quelques-unes d’entre elles, certes, telles que le flamant et l’ « oiseau du Phase » ou « de Scythie » – c’est-à-dire le faisan –, ne seront introduites à Rome qu’à l’époque suivante³²⁴. En effet, connu depuis longtemps déjà en Grèce, le faisan³²⁵ n’est pas explicitement mentionné dans les textes latins avant l’époque de Pline, de Pétrone, de Juvénal ; mais Manilius y fait peut-être déjà allusion au chant V des *Astronomiques*, lorsqu’il évoque le luxe de la table et parle de denrées venues des bois du Phase et du pays de la Toison d’or :

*Atque haec in luxum. Iam uentri longius itur
quam modo militiae : Numidarum pascimur oris
Phasidos et lucis ; arcessitur inde macellum
unde aurata nouo deuecta est aequore pellis.*

[« [Le luxe] de la table nous fait pénétrer jusqu’aux contrées que nos armes n’ont pu subjuguier ; nous mettons à contribution les extrémités de la Numidie, les bois qui bordent le Phase ; on expose, dans nos marchés, des denrées apportées du pays d’où de hardis navigateurs enlevèrent autrefois la toison d’or. » (V, 374-377, trad. Pingré)]

À l’époque impériale, certaines de ces espèces de gibier devaient d’ailleurs être encore rares et onéreuses, si l’on en croit un témoignage de Suétone évoquant les fantaisies de Caligula sacrifiant à sa divinité, au cours d’une cérémonie somptueuse, des oiseaux exotiques que le biographe qualifie d’*excogitatissimae* :

*Templum etiam numini suo proprium et sacerdotes et excogitatissimas hostias instituit. [...] Hostiae erant phoenicopteri, pauones, tetraones, numidicae, meleagrides, phasianae, quae generatim per singulos dies immolarentur*³²⁶.

[« Il consacra même à sa divinité un temple spécial, des prêtres, et des victimes tout à fait rares. [...] Les victimes étaient des flamants, des paons, des coqs de bruyère, des poules de Numidie, des pintades, des faisans, et chaque jour on changeait d’espèce. » (*Caligula*, XXII, 4 et 7)]

S’ils ne mentionnent pas le flamant et le faisan, les auteurs de la période étudiée ici citent en revanche, parmi les viandes à la mode, l’ « oiseau d’Ionie » – c’est-à-dire le francolin³²⁷ – et la grue, comme dans

³²² *Clupea* (ou *Clypea*) est une ville d’Afrique, citée chez Cés., *B. C.*, II, 23, 2.

³²³ Voir par ex. Hor., *Sat.*, II, 8, 46, évoquant une sauce à base de « garum fait avec du suc de poissons d’Espagne », *garo de sucis piscis Hiberi*.

³²⁴ Sur le flamant, cf. Sén., *Ep.*, 110, 12 ; Plin., X, 133.

³²⁵ Cf. Plin., X, 132 et XIX, 52.

³²⁶ Cf. aussi LVII, 9.

³²⁷ Le francolin est un oiseau de la famille des Sylvains et de la taille du faisan ; on le trouvait en Europe, en Afrique et en Asie, mais c’est celui de l’Ionie qui était le plus estimé des Anciens (cf. Plin., *N. H.*, X, 133).

le passage des *Fastes* d'Ovide cité plus haut³²⁸, ou chez Horace au menu du repas offert à ses convives par le riche Nasidiénus Rufus :

*aut membra gruvis sparsi sale multo non sine farre*³²⁹.

[« ... des membres découpés de grue mâle, largement saupoudrés de sel et garnis de pâtes » (*Satires*, II, 8, 87)]

On trouve aussi mention de la *gallina Africana* ou *Numidica* – la « poule d'Afrique » ou « poule de Numidie », c'est-à-dire la pintade. Varron, qui répertorie « trois sortes [de poules] : les domestiques, les sauvages et les africaines³³⁰ », consacre un passage à ces dernières, qui se caractérisent encore à son époque par leur rareté :

*Gallinae Africanae sunt grandes, uariae, gibberae, quas meleagridas appellant Graeci. Haec nouissimae in triclinium enantium introierunt e culina propter fastidium hominum. Veneunt propter penuriam magno*³³¹.

[« Les poules africaines sont grandes, bigarrées, bossues ; ce sont celles que les Grecs appellent « mélagrides ». Ce sont les dernières à avoir fait leur entrée de la cuisine dans les salles de banquet, en raison du goût blasé des gens. En raison de leur rareté, elles sont vendues un bon prix. » (*R. R.*, III, 9, 18)]

Elles sont probablement encore rares et chères à l'époque d'Horace, qui, dans le passage de la seconde *Épode* déjà évoqué plus haut où il affirme préférer un repas campagnard aux mets coûteux à la mode de son temps, cite l'« oiseau d'Afrique » et le francolin d'Ionie à la suite du turbot et du scare pêchés dans les mers orientales :

*non Afra auis descendat in uentrem meum,
non attagen Ionicus
iucundior, quam lecta de pinguissimis
oliua ramis arborum.*

[« ... Non, l'oiseau d'Afrique ni le francolin d'Ionie ne descendraient [pas] dans mon estomac plus agréablement que les olives cueillies sur les rameaux les plus féconds des arbres... » (*Épodes*, II, 53-56)]

Le lièvre des Alpes constitue, lui aussi, une rareté à l'époque de Varron, qui, dans son énumération des différentes races, consacre quelques lignes à celui des Alpes, entièrement blanc :

*Alterius generis est, quod in Gallia nascitur ad Alpibus, qui hoc fere mutant, quod toti candidi sunt ; ii raro perferuntur Romam*³³².

[« Appartient à la seconde espèce celui qui naît en Gaule, auprès des Alpes ; pratiquement, leur seule différence tient dans le fait qu'ils sont entièrement blancs ; on en apporte rarement jusqu'à Rome. » (*R. R.*, III, 12, 6)]

³²⁸ *E.*, VI, 176 (*nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis*, « ni celui qui se délecte du sang du Pygmée »).

³²⁹ Sur la mode des grues et des cigognes, voir la n. 5, p. 213 de F. Villeneuve, et la réf. à Plin., *N. H.*, X, 60.

³³⁰ *Igitur sunt gallinae quae uocantur generum trium : uillaticae et rusticae et Africanae* (*R. R.*, III, 9, 1). Cf. aussi III, 9, 16.

³³¹ Sur cette espèce, voir le commentaire *ad loc.* de J. Heurgon : « La pintade, originaire d'Afrique, et qui porte pour cette raison le nom de « poule africaine », « poule numidique », vint à Rome après la prise de Carthage, car elle paraît y avoir été inconnue au temps des guerres puniques (*Mart.*, 13, 73). [...] Manifestement, vers la fin de la République, la pintade est un oiseau encore très rare et très cher, qu'on commence à élever et qui fait alors seulement son apparition sur les tables, à cause, dit Plin. 10, 74, de son fumet désagréable. » Cf. aussi Plin., XIX, 52.

³³² Calpurnius Siculus (*Bucoliques*, VII, 58) parlera en effet de lièvres des neiges, *niueos lepores*, présentés dans l'amphithéâtre au cours d'une *uenatio*.

Sur les tables romaines figurent même les escargots, dont le nom, *cochleae*, vient du grec *ὁ κοκλίας*³³³ et dont certaines espèces étaient importées de l'étranger, et notamment d'Afrique, comme nous l'apprend Varron :

*Genera cochlearum sunt plura, ut minutae albulae, quae adferuntur e Reatino, et maximae, quae de Illyrico adportantur, et mediocres, quae ex Africa adferuntur ; non quo non in his regionibus quibusdam locis ac magnitudinibus sint disperiles ; nam et ualde amplae sunt ex Africa*³³⁴.

[« Il y a plusieurs espèces d'escargots, telles que les petits, blanchâtres, qui viennent de Réate, les très grands que l'on importe d'Illyrie et les moyens qui proviennent d'Afrique ; ce n'est pas que, dans ces pays, ils ne soient différents selon certains lieux et par la taille ; car il y en a aussi de très grands qui viennent d'Afrique. » (R. R., III, 14, 4)]

Dans les *Satires*, Horace mentionne en effet les « limaçons d'Afrique » – *Afra coclea* – parmi les mets propres à exciter la soif des convives :

*Tostis marcentem squillis recreabis et Afra
potorem coclea...*

[« Avec des squilles rôties, tu ranimeras un buveur alourdi, et aussi avec des limaçons d'Afrique. » (*Satires*, II, 4, 58-59)]

Mais c'est le paon qui, jusqu'à la fin de la période augustéenne, semble avoir été le plus souvent cité, à la fois pour sa valeur gustative et en tant que symbole même du luxe de la table : cette volaille en effet, en raison probablement de son prix et de sa beauté devenue proverbiale, semble avoir grandement contribué au raffinement des festins de la fin de la République et du principat d'Auguste. D'abord produit d'importation, le paon fut ensuite élevé dans les volières des riches villas romaines, comme nous l'apprend Varron dans ses *Res rusticae*, qui cite à plusieurs reprises ces oiseaux. On apprend notamment que les paons représentaient une importante source de revenus :

*De pauonibus nostra memoria, inquit, greges haberi coepti et uenire magno. Ex iis M. Aufidius Lurco supra sexagena milia nummum in anno dicitur capere*³³⁵ ;

[« En ce qui concerne les paons, c'est à notre époque qu'on s'est mis à en avoir des troupeaux et à les vendre cher. On dit que M. Aufidius Lurco tire des siens plus de soixante mille sesterces par an. » (R. R., III, 6, 1)]

Varron rappelle aussi les circonstances de l'introduction de la viande de paon dans l'alimentation et l'augmentation de son prix :

Primus hos Q. Hortensius augurali aditiali cena posuisse dicitur, quod potius factum tum luxuriosi quam seueri boni uiri laudabant. Quem cito secuti multi extulerunt eorum pretia, ita ut oua eorum denariis ueneant quinis, ipsi facile quinquagenis, grex centenarius facile quadragena milia sestertia ut reddat, ut quidem Abuccius aiebat, si in singulos ternos exigeret pullos, perfici sexagena posse.

³³³ Varr., *L. L.*, XI, frg. 14a.

³³⁴ J. André (*L'alimentation et la cuisine à Rome*, p. 125-126) confirme le caractère récent de la consommation d'escargots par les Romains : « L'escargot est attesté dans l'alimentation des Grecs dès le V^e siècle avant J.-C., à Rome seulement à partir de Varron, bien que ce soit un reste de la pratique primitive du ramassage. Peu avant 50 avant J.-C. fut créée par Fulvius Lippinus la première des escargotières (*cochlearia*) où les Romains engraisaient de vin cuit et de farine des espèces importées d'Illyrie ou d'Afrique ». Voir aussi Plin., IX, 173-174.

³³⁵ Selon Pline, ce M. Aufidius Lurco dont parle Varron est le premier à avoir engraisé des paons à Rome (*N. H.*, X, 45).

[« Le premier Q. Hortensius, dit-on, en a servi dans le banquet d'installation de son augurat et la chose fut approuvée plutôt par les amis du luxe que par les hommes de bien aux mœurs sévères. Beaucoup de gens suivirent rapidement cet exemple et firent monter les prix des paons au point que leurs œufs se vendent cinq deniers pièce et eux-mêmes facilement cinquante ; au point qu'un troupeau de cent têtes rapporte facilement quarante mille sesterces ; en fait, comme le disait Abuccius, si on exige trois petits pour chaque mère, on peut arriver à soixante mille. » (III, 6, 6)]

Cicéron y fait allusion également dans un passage de sa *Correspondance*³³⁶ ; mais c'est encore chez Horace que l'on trouve le plus grand nombre de détails sur le paon et sur la façon dont on l'apprêtait. Dans l'une des *Satires*, le campagnard Ofellus stigmatise le goût d'un de ses contemporains pour les tables luxueusement servies, et en particulier pour le paon ; il décrit particulièrement bien le mécanisme du phénomène de mode dont cet oiseau était l'objet : on ne recherche en fait ce mets que parce qu'il est rare et cher :

*corruptus uanis rerum, quia ueneat auro
rara auis...*

[« Tu es séduit par de pures vanités, en voyant qu'on paie à prix d'or cet oiseau rare... » (Horace, *Satires*, II, 2, 25-26)]

et parce qu'il présente des qualités esthétiques :

*... et picta pandat spectacula cauda*³³⁷.

[« ... Et qu'il déploie le spectacle d'une queue bigarrée » (*ibid.*, 26)]

Dans une autre de ses *Satires*, le poète, dénonçant la vanité qui pousse les hommes à aller vers les femmes de haut rang plutôt que vers les affranchies, compare les premières à des mets coûteux, au raffinement superflu, et cite encore à cette occasion le paon, à côté du turbot :

*num esuriens fastidis omnia praeter
pauonem rhombumque ?*

[« Quand tu es affamé, rebutes-tu tous les mets, hors le paon et le turbot ? » (*Satires*, I, 2, v. 115-116)]

b. *Nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*³³⁸

Les importations étrangères, dès le III^e siècle avant J.-C., concernent également toutes sortes de matériaux et d'objets. Certains d'entre eux, bien qu'étant devenus d'usage courant ou ne présentant pas en eux-mêmes de caractère exotique, ont conservé parfois dans les textes, à l'instar des productions agricoles évoquées plus haut, le souvenir prestigieux de leur origine étrangère. On sait par exemple que Rome importait des provinces des minerais – de l'argent, du fer et du plomb d'Espagne, de l'étain de Bretagne, du cuivre de Chypre par exemple –, des pierres de construction, et diverses productions de l'artisanat étranger utilisées par les Romains dans leur vie quotidienne, telles que la céramique grecque³³⁹, les étoffes gauloises – toiles de lin, manteaux et braies destinés à un usage quotidien – ou

³³⁶ CCCCXCII, 3, t. VII (*Fam.*, IX, 18) : *pluris iam pauones confeci quam tu pullos columbinos*, « j'ai déjà expédié plus de paons que toi de pigeonneaux ».

³³⁷ Voir aussi Ov., *F.* : *Et praeter pennas nihil in pauone placebat*, « Le paon n'était recherché que pour ses plumes » (v. 177).

³³⁸ Ov., *Art d'aimer*, III, 113-114.

³³⁹ Rome importa la céramique grecque, puis gauloise (à partir du Haut Empire). La poterie de Samos, par exemple, semble avoir été considérée comme très commune (cf. par ex. *Rhétorique à Hérennius*, IV, 64 et la n. 339 de G. Achard).

les produits de l'industrie métallurgique des contrées nordiques ou occidentales. Caton est sans doute le premier à célébrer l'Espagne pour sa richesse en minerais, comme on peut le lire dans un fragment de ses *Origines* à propos des régions situées en-deçà de l'Èbre :

*Sunt in his regionibus ferrareae, argentifodinae pulcherrimae*³⁴⁰.

[« Mais dans ces régions, il y a de très belles mines de fer et d'argent. » (*Origines*, V, frg. 2 Chassignet)]

Les textes de cette période mentionnent ainsi le fer espagnol, comme le fait Horace, par exemple, lorsqu'il qualifie les cuirasses d'« ibériennes », c'est-à-dire forgée dans le fer ibérique – *loricis Hiberis*³⁴¹ ; les armes espagnoles étaient également réputées, tel le « couteau de Tolède » utilisé, selon Grattius, par les chasseurs :

*ima Toletano praecingant ilia cultro*³⁴²,

[« Que les chasseurs ceignent leurs flancs d'un couteau de Tolède » (*Cyn.*, 341, trad. personnelle)]

mais aussi celles du Norique – entre la Rhétie et la Pannonie, au sud du Danube –, évoquées par exemple chez Horace³⁴³, ou chez Ovide, qui loue leur solidité dans cette image destinée à illustrer la cruauté de la belle Anaxarète à l'égard d'Iphis :

*Saeuior illa freto surgente cadentibus Haedis,
durior et ferro, quod Noricus excoquit ignis,*

[« Mais elle, plus cruelle que n'est la mer soulevée, quand se couchent les Chevreux, plus dure que le fer forgé sur les foyers du Norique... » (*Métamorphoses*, XIV, 711-712)]

Il est intéressant de noter, à ce propos, que la découverte du fer et l'invention de la métallurgie sont associées dans l'Antiquité à un peuple exotique, celui des Chalybes – du grec Χάλυβες – que l'on situait dans le Pont, dans la région sud-est de la mer Noire. Dans la littérature grecque, les Chalybes sont en effet considérés comme les découvreurs du fer et comme les premiers hommes à avoir travaillé ce métal³⁴⁴. Le nom de cette peuplade est donc traditionnellement associé, chez certains auteurs latins, à ses mines de fer, au travail du métal et au fer en général ; c'est le cas, par exemple, dans ce passage du poème 66 de Catulle dans lequel la boucle de cheveux de Bérénice, devenue constellation, maudit l'instrument qui l'a coupée :

*Iupiter, ut Chalybum omne genus pereat,
et qui principio sub terra quaerere uenas
institit ac ferri fingere duritiem !*³⁴⁵

³⁴⁰ M. Chassignet (n. 1, p. 42) rappelle à propos de ce passage la célébrité des mines espagnoles dans l'Antiquité ; voir aussi T.-L., XXXIV, 10, 4 et 7 ; Strab., III, 2, 8 ; Plin., *N. H.* IV, 112. D'après Strab., III, 9, Posidonius aurait parlé de la richesse en métaux de l'Ibérie ; il existait une fable selon laquelle, lors d'un incendie, la terre fut liquéfiée et rejeta à la surface de l'or et de l'argent fondu.

³⁴¹ *Od.*, I, 29, 15.

³⁴² On sait que les Romains ont adopté certaines armes espagnoles dans leurs armées. Ainsi l'épée d'Espagne, apte à frapper d'estoc comme de taille par les deux tranchants et qui se porte sur la cuisse droite (cf. *Pol.*, VI, 23, 6-7) aurait été utilisée à partir de 225 av. J.-C. selon *Pol.*, II, 30, 8 et 33, 5 (ou bien, selon *Pol.*, frg. 179, lors de la guerre contre Hannibal) : cf. P. Couissin, *Les armes romaines*, Paris, 1926, p. 227-234 et J. Harmand, *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris, 1967, p. 64.

³⁴³ *Épod.*, XVII, 71 et *Od.*, I, 16, 9-10 (*Noricus ensis*, « l'épée du Norique »).

³⁴⁴ Cf. Xénophon, *Anabase*, V, 5, 1, où les Chalybes apparaissent comme un peuple réel, et la description d'Apoll., II, 1001-1007.

³⁴⁵ *Chalybum* est une forme de génitif grec, recherchée, qui témoigne, de la part, du poète d'un souci d'érudition.

[« Ô Jupiter, périssent toute la race des Chalybes et celui qui, au début, entreprit de chercher les filons sous la terre et de façonner la dureté du fer ! » (66, 48-50, trad. H. Bardon)]

dans les *Géorgiques* :

At Chalybes nudi ferrum [mittunt],

[« Tandis que les Chalybes nus fournissent le fer » (*Géorgiques*, I, 58)]

ou encore au chant VIII de l'*Énéide*, où le poète évoque les Chalybes à propos des Cyclopes chargés de forger l'épée destinée à Énée :

*Insula Sicanium iuxta latus Aeoliamque
erigitur Liparen fumantibus ardua saxis,
quam subter specus et Cyclopum exesa caminis
antra Aetnaea tonant ualidique incudibus ictus
auditi referunt gemitus striduntque cauernis
stricturae Chalybum et fornacibus ignis anhelat*³⁴⁶.

[« Une île se dresse au flanc de la Sicanie, proche de Liparé, royaume d'Éole, hérissée de rochers fumants ; par dessous, une caverne qu'emplit le tonnerre d'antres etnéens rongés par les feux des Cyclopes ; les coups puissants sur les enclumes éveillent de longs gémissements, les masses forgées par les Chalybes sifflent dans les souterrains, le feu halète aux fourneaux. » (Virgile, *Énéide*, VIII, 416-421)]

Le peuple des Chalybes a enfin donné son nom, par métonymie, à l'acier, désigné chez certains poètes par le terme de *chalybs*, tiré du grec χάλυψ³⁴⁷.

Mais ce sont surtout les matières et les produits de luxe appréciés par la riche société romaine qui ont été cités dans les textes en tant qu'*exotica*, dans la mesure où leur origine lointaine et leur rareté en rehaussaient encore le prestige et le coût. J.-M. Poinssotte signale en effet comme « un *topos* cher aux poètes latins » le fait d'énumérer des marchandises précieuses, « auxquelles on se plaît à associer les peuples ou les lieux qui les ont produites³⁴⁸. » Ces *exotica* concernent également, par ailleurs, les objets fabriqués à Rome à partir de matières premières d'origine lointaine ou d'après un modèle étranger devenu à la mode. Ces matériaux et ces objets sont extrêmement divers et variés ; ils concernent aussi bien le luxe de la parure ou du costume, que celui de la décoration intérieure ou de l'architecture, comme le montre, par exemple, ce passage où Lucrèce énumère les dépenses consenties par les jeunes hommes pour leurs maîtresses, pour eux-mêmes et pour le faste de leurs banquets :

³⁴⁶ Voir aussi *ibid.* X, 174, où les Chalybes sont cités à propos des mines d'*Ilua* (l'île d'Elbe) : *insula inexhaustis Chalybum generosa metallis*, « l'île féconde où se creusent inépuisables les minières des Chalybes ».

³⁴⁷ Voir par ex. Virg., *Én.*, VIII, 446 (*uulnificusque chalybs uasta fornace liquescit*, « le fer meurtrier fond dans une vaste fournaise ») ; Prop., I, 16, 30 (*sit licet et ferro durior et chalybe*, « et bien qu'elle soit plus dure que le fer et l'acier ») et la périphrase *chalybeia massa* d'Ov., *F.*, IV, 405 (*chalybeia massa latebat*, « le minerai de fer était inconnu »).

³⁴⁸ « Les Romains et la Chine », p. 472.

*Labitur interea res et Babylonica fiunt,
 languent officia atque aegrotat fama uacillans.
 Unguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident
 scilicet, et grandes uiridi cum luce zmaragdi
 auro includuntur, teriturque thalassina uestis
 assidue, et Veneris sudorem exercita potat.
 Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,
 interdum in pallam atque Alidensia Ciasque uertunt.
 Eximia ueste et uictu conuiuia, ludi,
 pocula crebra, unguenta coronae sarta parantur.*

[« Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone ; leurs devoirs sont négligés, leur réputation chancelle et faiblit. Sans doute à leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone ; à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or ; les vêtements de pourpre, qu'ils ne quittent plus, sont fatigués de boire la sueur de Vénus. Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos. Ce ne sont que banquets où la chère et le décor rivalisent de raffinements, jeux, coupes sans cesse remplies, parfums, couronnes, guirlandes. » (*De rerum natura*, IV, 1123-1132)]

Les étoffes de prix, les cosmétiques et les parfums orientaux, les marbres prestigieux, les pierres et les bijoux précieux, les objets d'art ou les réalisations de l'artisanat exotique sont en effet si fréquemment cités dans les textes qu'ils sont devenus, pour certains d'entre eux du moins, de véritables *topoi* littéraires. La plupart de ces produits de luxe venaient d'Orient, transitant notamment par le port d'Alexandrie ; mais les provinces occidentales ont elles aussi fait l'objet, à certaines époques, de véritables modes exotiques dans la haute société romaine.

– *Assyrii odores, Corycius crocus, Sabaeum tus...* : parfums, épices, aromates, *unguenta exotica et cosmétiques*

L'exotisme était depuis longtemps présent chez les Romains les plus aisés par l'intermédiaire des diverses épices et plantes odoriférantes importées de l'étranger, utilisées telles quelles – dans l'alimentation par exemple – ou entrant dans la composition de parfums formulés à base de corps gras – les *unguenta*, c'est-à-dire les huiles parfumées³⁴⁹ –, d'eaux parfumées, de produits cosmétiques ou pharmacologiques³⁵⁰. Tous ces *odores* ont été abondamment cités et célébrés dans la littérature dès les textes les plus anciens parvenus jusqu'à nous : ils font partie, dans la conscience romaine, de tous ces produits exotiques évocateurs de la *luxuria* introduite dans la société vers la fin de la période républicaine, comme en témoigne par exemple Ovide, qui déclare, pour opposer la simplicité des offrandes consacrées autrefois aux dieux au luxe de l'époque contemporaine :

³⁴⁹ Sur l'origine des parfums composés à base d'huile (*unguenta*), leur fabrication, les plantes et autres ingrédients entrant dans leur composition, cf. Plin., *N. H.*, XII et XIII (le livre XII est consacré aux arbres et plantes exotiques servant en parfumerie ou en médecine ; le livre suivant traite, dans les § 1-26, des parfums composés). Selon l'encyclopédiste, le parfum fut inventé par les Perses (XIII, 3) ; sont cités ensuite, parmi les plus célèbres, les parfums originaires de Grèce ou de différentes îles grecques, d'Égypte, de Chypre, de pays orientaux (Phénicie, Cilicie, etc.), d'Italie (§ 4-6). Voir aussi le témoignage de Lucr., II, 847-853.

³⁵⁰ Sur l'origine et l'identification des différents *odores* importés et utilisés par les Romains, voir par ex. l'article de J. Vons, « « Il est des parfums sauvages comme l'odeur du désert ». Étude du vocabulaire des parfums chez Plin l'Ancien » (*Latomus*, tome 58, fasc. 4, p. 820-838, Bruxelles, Latomus, 1999), qui propose, p. 835-838, un lexique des diverses essences exotiques signalées par Plin dans son *Histoire Naturelle*, mais que l'on trouve déjà, pour certaines d'entre elles, chez les auteurs de la période étudiée ici.

*nondum pertulerat lacrimatas cortice murras
acta per aequoreas hospita nauis aquas,
tura nec Euphrates nec miserat Indias costum,
nec fuerant rubri cognita fila croci.*

[« Le navire traversant les eaux des mers n'avait pas encore apporté de l'étranger la myrrhe, cette larme qui perle sur l'écorce ; l'Euphrate n'avait pas envoyé son encens, l'Inde [n'avait pas envoyé] son nard, et on ne connaissait pas les filaments rouges du safran. » (*Fastes*, I, 339-342)]

L'introduction à Rome de ces *odores* semble toutefois remonter aux temps les plus anciens de la République, si l'on en croit un passage de la loi des Douze Tables, qui atteste déjà, comme nous le verrons, l'usage de l'encens au cours de certaines cérémonies publiques³⁵¹.

ORIGINES DES ODORES

Le caractère exotique de la plupart de ces épices et aromates est clairement perçu et affirmé tout au long de l'histoire de la littérature romaine. Au début du livre XIII de son *Histoire Naturelle*, qui traite des *unguenta*, Pline précise à propos des ingrédients entrant dans leur composition :

*Nihilque eius rei causa in Italia uictrix omnium, in Europa uero tota praeter irim Illyricam et nardum Gallicum gignitur. Nam uinum et rosa et myrti folia oleumque communia fere omnium terrarum intellegantur*³⁵².

[« Aucun ingrédient à ces parfums n'est produit en Italie, pourtant victorieuse de toutes les nations, ni même en Europe, à l'exception de l'iris d'Illyrie et du nard celtique de Gaule. Car pour ce qui est du vin, des roses, des feuilles de myrte et de l'huile, on peut dire qu'on les trouve presque partout. » (XIII, 18)]

Vitrave, dans le livre VIII de son traité *De l'architecture*, avait auparavant affirmé que les plantes odoriférantes ne naissent qu'en Syrie ou en Arabie :

Quodsi terra generibus umorum non esset dissimilis et disparata, non tantum in Syria et Arabia in harumdinibus et iuncis herbisque omnibus essent odores,

[« Si donc la terre n'offrait pas dissemblances et variétés dans la nature de ses sucs, ce n'est pas seulement en Syrie et en Arabie que les roseaux et les joncs et toutes les herbes seraient odoriférants... » (VIII, 3, 13)]

et Horace, dans le cadre d'un paradoxe humoristique destiné à illustrer l'impossibilité de cultiver la vigne sur son domaine, avait utilisé l'image du poivre et de l'encens comme symboles mêmes de productions exclusivement exotiques ne pouvant supporter aucune acclimatation :

*angulus iste feret piper et tus ocius uua*³⁵³.

[« On fera produire à ce petit coin de terre du poivre et de l'encens plus vite que du raisin. » (*Épîtres*, I, 14, 23)]

³⁵¹ Cic., *Leg.* II, 60.

³⁵² Voir aussi XXVI, 16. La plupart des épices, plantes et aromates évoqués par Pline au sujet des *unguenta* sont décrits dans le livre XII, qui traite des arbres exotiques. En XIII, 26, il précise toutefois que la Campanie produit une grande quantité de roses utilisées en parfumerie. Sur l'association des *unguenta* avec les aromates venus d'Orient, voir aussi Man., V, 263-266.

³⁵³ Sur l'association des *odores* à l'Orient en général, voir aussi Man., IV, 673.

On trouve chez les auteurs de la période étudiée ici, à propos des épices, aromates et parfums, de fréquentes allusions à l'Orient en général, nom évocateur à lui seul d'exotisme et de réminiscences littéraires allant des souvenirs d'Hérodote aux écrivains hellénistiques postérieurs à l'expédition orientale d'Alexandre le Grand. Le peu de connaissances que l'on avait à Rome de la géographie orientale et des routes commerciales lointaines semble avoir incité les Romains à englober les régions productrices de parfums ou d'épices sous les diverses dénominations, plus ou moins générales, vagues, voire abusives, d'Assyrie ou de Syrie, d'Arabie ou d'Inde, voire de Panchaïe³⁵⁴, auxquelles il ne faut généralement pas, dans ce contexte-là, attribuer de localisation précise. Les Romains semblent notamment avoir souvent confondu lieu de production et lieu d'exportation³⁵⁵ : les parfums qu'ils pensaient originaires de Syrie ou d'Arabie pouvaient provenir, effectivement, de ces régions – l'Arabie est réellement productrice de myrrhe et d'encens –, mais parfois, aussi, de pays encore plus lointains, dans la mesure où les villes du Moyen-Orient constituaient des étapes ou le point d'aboutissement des grandes routes commerciales antiques – celle de la soie, ou des épices –, qui partant de l'Inde ou de la Chine, traversaient l'Asie pour conduire les marchandises jusqu'aux grandes villes commerçantes de l'Antiquité, telles que Commagène en Syrie, Ecbatane en Médie, Babylone en Perse, puis jusqu'aux côtes de l'Arabie ou de l'Égypte. Pour les Romains, les « parfums de Syrie » sont ainsi nommés parce que le commerce des aromates à l'époque classique est presque entièrement entre les mains des Phéniciens, comme c'était déjà le cas à l'époque d'Hérodote qui décrit les Phéniciens transportant des marchandises égyptiennes et assyriennes vers Argos³⁵⁶. C'est ainsi que Properce, dans l'une de ses élégies, qualifie la myrrhe d'*Oronthea* :

aut quid Oronthea crines perfundere murra ?

[« [...] Ou pourquoi [te plaît-il] d'arroser ta chevelure de la myrrhe de l'Oronte ? » (Properce, I, 2, 3)]

en confondant, comme bien d'autres de ses contemporains, le lieu de production de cette résine, à savoir l'Arabie, et l'une des étapes de la route des parfums, qui passait effectivement par la Syrie³⁵⁷. Quoi qu'il en soit, l'Arabie était traditionnellement associée, dans l'Antiquité, à la production de ces épices et aromates, comme en témoignent cette expression tirée du *Roman de Sulpicia* :

*... metit quidquid bene olentibus aruis
cultor odoratae diues Arabs segetis,*

[« [Seule Sulpicia est digne de posséder] tous les parfums que recueille en ses champs embaumés l'Arabe enrichi par la culture des essences odorantes. » (*Corpus Tibullianum*, III, 8, 17-18)]

ces vers de Properce,

*afflabunt tibi non Arabum de gramine odores,
sed quos ipse suis fecit Amor manibus*³⁵⁸,

³⁵⁴ Le terme de *Panchaia* provient de l'ouvrage d'Évhémère (IV^e s. av. J.-C.) : *Panchaia* est le nom de l'île fabuleuse, au large de l'Arabie, qu'Évhémère, dans son *Histoire sacrée*, affirmait avoir atteinte au cours de son voyage dans l'océan Indien ; il semble que le nom de Panchaïe ait ensuite servi à désigner une partie de l'Arabie (cf. Plin., X, 4). Le nom et les aventures d'Évhémère avaient été popularisés par Ennius dans son *Euhemerus*, traduction de l'*Histoire sacrée* d'Évhémère. Voir à ce sujet la notice d'E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 414-415. Cf. aussi Cic., *De nat. deor.*, I, 42, 119 et Lactance, *Diu. Inst.*, I, 11, 33.

³⁵⁵ Voir par ex. A. Lallemand, « Le parfum comme signe fabuleux des pays mythiques », dans *Peuples et pays mythiques*, Actes du V^e Colloque du Centre de recherches mythologiques de l'Université de Paris X, Paris, Les Belles Lettres, coll. Vérité des mythes, 1988, p. 78-79.

³⁵⁶ *Hist.*, I, 1.

³⁵⁷ Cf. Plin., XII, 51 et 66-71.

³⁵⁸ Cf. aussi Man., IV, 654-657.

[« Ce ne sont pas les parfums des plantes de l'Arabie qui s'exhaleront pour toi mais ceux qu'Amour lui-même a créés de ses mains. » (Prop., II, 29, 17-18)]

et cette fable rapportée par Pline, qui reflète, tout autant qu'elle a dû les alimenter, les rêveries exotiques des Anciens relatives aux parfums :

*Comitata uero fabula est ad meridiani solis repercussus inenarrabilem quendam uniuersitatis halitum e tota paeninsula existere tot generum aurae spirante concentu, Magnique Alexandri classibus Arabiam primum odoribus nuntiatam in altum*³⁵⁹.

[« Une autre fable accompagnait [les fables relatives à la récolte du cinnamome et de la *casia*] : sous la réverbération du soleil de midi, la péninsule exhalerait, dit-on, un parfum indicible dû à l'accord de tous les arômes que transporte la brise, et ce sont ces odeurs qui auraient les premières portées en pleine mer à la flotte d'Alexandre le Grand l'annonce de l'Arabie. » (N. H., XII, 86)]

Rappelons d'autre part que les légendes relatives à ces contrées orientales que sont l'Assyrie et l'Arabie sont souvent liées aux parfums, dont elles proposent parfois, d'ailleurs, une étymologie : c'est le cas notamment de l'histoire de Myrrha racontée dans les *Métamorphoses* d'Ovide, dont le cadre se situe sur la terre de Saba³⁶⁰, dans cette Panchaïe mentionnée comme étant par excellence le lieu de naissance des parfums, et dans laquelle le poète donne l'explication mythologique de l'origine de la myrrhe :

*Gentibus Ismariis et nostro gratulor orbi,
gratulor huic terrae, quod abest regionibus illis
quae tantum genuere nefas ; sit diues amomo
cinnamaque costumque suum sudataque ligno
tura ferat floresque alios Panchaia tellus,
dum ferat et myrrham ; tanti noua non fuit arbor,*

[« Je félicite les peuples de l'Ismarie et la partie du monde que nous habitons, je félicite notre patrie d'être si éloignée des contrées qui ont donné le jour à un pareil monstre ; que l'amome, le cinname, le costus et l'encens, distillé par un bois, et que des fleurs encore enrichissent la Panchaïe qui les produit, pourvu qu'elle soit seule aussi à produire la myrrhe ; l'arbre nouveau ne valait pas le prix dont il fut payé. » (X, 305-310)]

Au chant XV du même poème, la légende du phénix, l'oiseau merveilleux qui renaît de ses cendres, mentionne aussi plusieurs parfums orientaux parmi les plus connus du monde antique :

*... non fruge neque herbis,
sed turis lacrimis et suco uiuit amomi.
Haec ubi quinque suae compleuit saecula uitae,
ilicis in ramis tremulaeue cacumine palmae
unguibus et puro nidum sibi construit ore.
Quo simul ac casias et nardi lenis aristas
quassaque cum fulua substrauit cinnama murra,
se super imponit finitque in odoribus aeuum.*

³⁵⁹ Voir aussi Hér., III, 113.

³⁶⁰ *Mét.*, X, 480.

[« [Le phénix] ne vit ni de grains ni d'herbes, mais des larmes de l'encens et du suc de l'amome. À peine a-t-il accompli les cinq siècles assignés à son existence qu'aussitôt, posé sur les rameaux ou la cime oscillante d'un palmier, il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure. Là il amasse de la cannelle, des épis du nard odorant, des morceaux de cinname, de la myrrhe aux fauves reflets ; il se couche au-dessus et termine sa vie au milieu des parfums. » (*Métamorphoses*, XV, 393-400)]

Quant au cadre géographique de cette légende, il semble s'étendre de l'Assyrie, lieu de naissance et de mort de l'oiseau :

*Vna est, quae reparat seque ipsa reseminet, ales ;
Assyrii phoenica uocant...*

[« Mais il y a un oiseau, un seul, qui se renouvelle et se recrée lui-même ; les Assyriens l'appellent le phénix. » (*ibid.*, XI, 392-393)]

jusqu'à l'Égypte où, ressuscité, il va rendre hommage à son père le Soleil :

*Inde ferunt, totidem qui uiuere debeat annos,
corpore de patrio paruum phoenica renasci.
Cum dedit huis aetas uires onerique ferendo est,
ponderibus nidi ramos leuat arboris altae
fertque pius cunasque suas patriumque sepulcrum
perque leuis auras Hyperionis urbe potitus
ante fores sacras Hyperionis aede reponit.*

[« Alors du corps paternel renaît, dit-on, un petit phénix destiné à vivre le même nombre d'années. Quand l'âge lui a donné assez de force pour soutenir un fardeau, il décharge du poids de son nid les rameaux du grand arbre et il emporte pieusement son berceau, qui est aussi le tombeau de son père ; parvenu à travers les airs légers à la ville d'Hypérior, il le dépose devant la porte sacrée de son temple. » (*ibid.*, XV, 401-407)]

Pour ce qui est du cas particulier des *unguenta*, leur association à l'Orient semble également provenir du fait que les Anciens attribuaient leur invention aux Perses, comme le rapportent Ovide, à propos de la légende d'une jeune femme perse, Leucothoé, aimée du Soleil :

*Gentis odoriferae quam formosissima partu
edidit Eurynome...*³⁶¹,

[« [Leucothoé] qui, chez la nation d'où nous viennent les parfums, naquit d'Eurynome. » (*Métamorphoses*, IV, 208-210)]

et, plus tard, Pline l'Ancien :

*Vnguentum Persarum gentis esse debet. Illi madent eo et accersita commendatione inluuie
natum uirus extinguunt. Primum, quod equidem inueniam, castris Darii regis expugnatis in
reliquo eius apparatu Alexander cepit scrinium unguentorum*³⁶².

³⁶¹ La nation dont parle Ovide est la Perse ; voir en effet, quelques vers plus loin, l'allusion à Achéménès, ancêtre des Achéménides, les souverains de la Perse : *Rexit Achaemenias urbes pater Orchamus isque / septimus a prisco numeratur origine Belo*, « Elle avait pour père Orchamus, qui régnait sur les villes de l'Achéménide, auquel on attribue le septième rang parmi les descendants de l'antique Bélus » (v. 212-213). Leucothoé fut d'ailleurs, d'après cette légende, changée par le Soleil en arbre à encens (*ibid.*, IV, 251-255).

³⁶² Ce coffret à parfums est évoqué aussi en VII, 108.

[« Les parfums doivent revenir aux Perses. Ils s'en inondent et recourent à ce palliatif pour étouffer la mauvaise odeur due à leur malpropreté. La première mention que j'en retrouve, c'est qu'à la prise du camp de Darius, Alexandre s'empara, parmi tout l'appareil royal, d'une boîte à parfums. » (N. H., XIII, 3)]

D'autre part, la nature exacte des arbres, arbustes, plantes ou animaux d'où provenaient les épices et aromates utilisés dans l'Antiquité était elle-même, souvent, assez floue dans l'esprit des Romains, y compris chez les auteurs ayant étudié de manière approfondie le sujet, comme Pline l'Ancien. De même, la terminologie employée pour les désigner est parfois fluctuante : différents termes – *casia* ou *cassia*, *cinnamomum* ou *cinnamum* – étaient utilisés par exemple pour désigner la cannelle³⁶³. Pline, dont les descriptions et les explications, issues pour la plupart de ses prédécesseurs grecs, contiennent beaucoup d'erreurs et de confusions³⁶⁴, avoue parfois son ignorance : il regrette notamment que personne n'ait jamais décrit de façon précise l'arbre qui produit l'encens, malgré les expéditions entreprises sous le principat d'Auguste en Arabie :

Res in Arabia gessimus et Romana arma in magnam partem eius penetrauerunt. Gaius etiam Caesar Augusti filius inde gloriam petiit, nec tamen ab ullo, quod equidem sciam, Latino arborum earum tradita est facies.

[« Nous avons fait campagne en Arabie, et les armes romaines y ont largement pénétré. Même Caius César, le fils d'Auguste, lui a demandé la gloire, et pourtant aucun Latin, que je sache, ne nous a rapporté une description de cet arbre. » (N. H., XII, 55)]

Les lieux communs littéraires attachés aux parfums concernent tout d'abord leur origine géographique lointaine. Plaute, en parlant des *unguenta* utilisés par les Romains raffinés, les qualifie simplement d'*exotica* :

*... Quid uis fieri ?
non omnes possunt olere unguenta exotica,
si tu oles...*

[« GRUMION. – « Que veux-tu ? Tout le monde ne peut pas sentir les parfums exotiques, comme toi. » (*Mostellaria*, 41-43)]

mais ils sont plus fréquemment associés à un Orient imprécis, désigné par les termes généraux d'« Arabie » – parfois appelée, comme on l'a vu, du nom de « Panchaïe » d'après l'*Histoire sacrée* d'Évhémère –, d'« Inde », de « Syrie » ou d'« Assyrie », ou encore d'« Arménie ». On trouve chez Lucrèce l'expression « parfums de Panchaïe » :

*aruae Panchaeos exhalat propter odores*³⁶⁵,

[« [Et que] l'autel voisin exhale les parfums de l'Arabie. » (*De natura rerum*, II, 417)]

reprise plus tard par Virgile,

*Panchaeis adulescunt ignibus arae*³⁶⁶.

³⁶³ Les termes *cinnamomum* et *casia* désignaient en réalité des plantes différentes. Cependant, « il semble [...] que les Anciens n'aient pas fait de différence entre les deux plantes et leurs produits [...]. Les poètes emploient *casia*, *cassia*, *cinnamum* (la forme *cinnamomum* [le o est long] était impossible dans l'hexamètre) ou *cinnamon* suivant leurs besoins ou leur fantaisie » (A. Ernout, n. 1 à Plin., XII, 89).

³⁶⁴ Voir les n. d'A. Ernout au livre XII.

³⁶⁵ Sur ce vers de Lucrèce, voir A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 417, qui notent que *Panchaeos* représente la « première apparition de l'adjectif qui, comme le subst. *Panchaia*, a connu une grande vogue dans la langue poétique [...] ».

³⁶⁶ La Panchaïe est déjà mentionnée à propos de l'encens en II, 139, *tota... turiferis Panchaia pinguis harenis*, « la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » ; cf. aussi Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23 ; Ov., *Mét.*, X,

[« Les feux de la Panchaïe brûlent sur les autels. » (Géorg., IV, 379)]

D'autres textes parlent de « parfums assyriens » ou « syriens », Syrie et Assyrie étant souvent confondues dans la géographie approximative des poètes³⁶⁷ ; c'est le cas de Catulle :

*Nec tamen illa mihi dextra deducta paterna
fragrantem Assyrio uenit odore domum*³⁶⁸,

[« Et elle ne m'a quand même pas été menée au bras paternel en ma demeure embaumée des parfums d'Assyrie... » (Catulle, 68, 143-144)]

ou de Tibulle, qui emploie la même expression *Assyrii odores* :

*non soror, Assyrios cineri quae dedat odores
et flet effusis ante sepulcra comis*³⁶⁹.

[« Je n'ai pas une sœur qui offre à ma cendre les parfums d'Assyrie et qui pleure, les cheveux épars, devant mon tombeau. » (I, 3, 7-8)]

Ce dernier, dans d'autres pièces du recueil, évoque aussi l'image d'une « Arménie embaumée » :

*Haec mihi fingebam, quae nunc Eurisque Notisque
iactat odoratos uota per Armenios*³⁷⁰,

[« Voilà le rêve que je faisais : illusions, que maintenant l'Eurus et le Notus dissipent à travers l'Arménie embaumée. » (I, 5, 35-36)]

ou celle des parfums venus d'Arabie :

*Vrantur pia tura focis, urantur odores
quos tener e terra diuite mittit Arabs*³⁷¹.

[« Qu'on brûle un religieux encens dans le foyer, qu'on brûle les parfums que l'Arabe voluptueux envoie de son riche pays. » (II, 2, 3-4)]

À propos de l'adjectif *Assyrio* employé par Catulle dans l'extrait cité quelques lignes plus haut, C. J. Fordyce³⁷² rappelle que les approximations géographiques sont habituelles chez les poètes : « *Assyrius* is a frequent epithet of perfumes in the poets [...] who, with their usual inaccuracy in matters of oriental geography, use it as equivalent to *Syrius*, though Syria, the coastal region of the Levant, and Assyria, the region beyond the Tigris (the eastern part of modern Iraq), were far apart. »

Ces dénominations générales peuvent recouvrir en fait toute une série de plantes, épices ou aromates, dont les auteurs ont parfois donné les noms précis : parmi ceux-ci, on peut citer la myrrhe – *murra* –, le safran – *crocum* –, la cannelle – *casia* ou *cinnamomum* –, la racine de *costus*, le nard – *nardum* –, le jonc ou roseau odorant – *calamus* –, l'encens – *tus* –, l'amome – *amomum* –, le silphium –

307-310 ; *Culex*, 87-88.

³⁶⁷ *Virgile et les Indiens*, p. 157.

³⁶⁸ Voir aussi 6, 6-8 : *Nam te non uiduas iacere noctes / nequiquam tacitum cubile clamat / sertis ac Syrio fragrans oliuo*, « Car tu ne dors pas des nuits veuves : elle a beau être muette, ta couche le crie, elle qui sent guirlandes et huile syrienne ».

³⁶⁹ Voir aussi *Corpus Tibullianum*, III, 4, 28, ou encore Prop., II, 13, 30.

³⁷⁰ Sur l'adjectif *Armenios*, voir par ex. le commentaire de M. C. J. Putnam (*Tibullus. A commentary*, Norman, American Philological Association Series of Class. Texts, 1973), p. 104 : « *Armenios* for the more usual *Assyrios* [...]. Exotic sound more than inexactitude of locale conveys the vagueness of distance ».

³⁷¹ Cf. aussi Prop., II, 29, 15-18 et III, 13, 8 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23-25, et l'expression *Arabum dona* chez Ov., *Hér.*, XV, 76 : *Non Arabum noster dona capillus olet*, « dans ma chevelure plus de parfums d'Arabie ».

³⁷² *Catullus. Commentary*, p. 359-360.

communément appelé *laser* ou *laserpicium* –, le poivre – *piper* – ou encore le bois de cèdre. On sait que la myrrhe était une résine provenant des côtes de la mer Rouge³⁷³; que le safran provenait de Cilicie,

Iter uertit ad Corycum urbem inclitam portu atque nemore, in quo crocum gignitur,

[« Il se dirigea vers la ville de Corycus, célèbre par son port et par son bois, d'où provient le safran. » (Salluste, *Histoires*, II, frg. 81 Maurenbrecher (63 McGushin), trad. personnelle)]

qu'il donnait aux *unguenta*, d'après cette comparaison de Cicéron, une odeur forte, capiteuse :

unguentis minus diu nos delectari summa et acerrima suauitate conditis quam his moderatis, et magis laudari quod ceram quam quod crocum olere uideatur,

[« Les parfums très forts et très pénétrants nous charment moins longtemps que les parfums sobres dont nous usons et l'on préfère ce qui semble sentir la cire plutôt que le safran. » (*De oratore*, III, 25, 99)]

odeur célébrée également par Properce :

*... noxque inter pocula currat,
et crocino nares murreus ungat onyx*³⁷⁴.

[« ... et que la nuit coure parmi les coupes et que la jarre de parfum touche nos narines d'une odeur de safran. » (III, 10, 21-22)]

La cannelle, comme on l'a vu, provenait d'Arabie³⁷⁵, la racine de *costus* d'Inde³⁷⁶, de même que l'encens, qui était également produit en Arabie³⁷⁷; le nard³⁷⁸ pouvait servir à parfumer les cheveux :

Nec coma uos fallat liquido nitidissima nardo.

[« Ne vous laissez pas séduire par leurs cheveux tout brillants d'essence de nard. » (Ovide, *Art d'aimer*, III, 443)]

Le fameux *silphium*, du grec σίλφιον, était originaire de Cyrénaïque³⁷⁹;

clarissimum laserpicium, quod Graeci silphion uocant, in Cyrenaica prouincia repertum ;

[« [le] prestigieux *laserpicium*, que les Grecs nomment *silphion*, trouvé dans la province de Cyrénaïque. » (Pline, *N. H.*, XIX, 38)]

quant au suc de cette plante, il portait en latin le nom de *laser* – de *laserpicium*, c'est-à-dire *lac serpicium*³⁸⁰. Cette plante, de la famille des fêrûles, ayant disparu dès l'antiquité, il faut se fier aux

³⁷³ Cf. Plin., *N. H.*, XII, 66-71.

³⁷⁴ Plin., XIII, 5, évoquera plus tard cet *unguentum* célèbre à base de safran de Cilicie : *Crocinum in Solis Ciliciae diu maxime laudatum est*, « Le parfum au safran de Soles en Cilicie fut longtemps le plus renommé ».

³⁷⁵ Cf. Hér., III, 110-111 et Plin., *N. H.*, XII, 85-98.

³⁷⁶ Sur cette plante (κόστος), cf. Plin., XII, 41, et la n. 2 d'A. Ernout.

³⁷⁷ Sur l'arbre à encens (*arbor turis* ou *turifera*), cf. Plin., XII, 54 ; XVI, 136. Il est généralement cité par les Anciens comme un arbre exotique poussant en Arabie (Virg., *G. I*, 57 ; Plin., XII, 51) et dans l'Inde (Ov., *F.*, III, 720). Il existe en fait deux types d'encens : l'encens d'Arabie (« encens femelle ») et l'encens indien (« encens mâle ») provenant de deux espèces d'arbres différentes. Cf. Plin., *N. H.*, XII, 51-65.

³⁷⁸ Le terme *nardum* regroupe diverses plantes originaires de pays d'Orient (Arabie, Inde, Médie), de Gaule (nard celtique), ou de Crète : cf. Plin., XII, 42-47, et les n. correspondantes d'A. Ernout.

³⁷⁹ Voir le commentaire de J. Desanges (éd. de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre V, 1-46, Paris, C.U.F., 1980, p. 372-374, ainsi que les nombreuses références bibliographiques indiquées en note).

³⁸⁰ Cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, à propos du poème 7, v. 4 : « Ist juice [...] was given the name *laser* – a popular misformation : *laserpicium* is itself *lac serpicium*, 'serpe-juice', *serpe* (or *sirpe*) being the Latin name of the

témoignages des Anciens – Pline l’Ancien notamment – pour se faire une idée de son aspect, de son origine, de sa culture, des causes de sa disparition et de ses diverses utilisations³⁸¹. Pline donne également l’origine du poivre, qui venait d’Inde³⁸², et qui est fréquemment cité chez les auteurs de l’époque impériale³⁸³.

Plus rarement, sont mentionnés le citron, le baume – *balsamum* –, le *galbanum*, le *panax*, le *malobathrum* et bien d’autres encore. Le baume, suc d’un arbuste appelé baumier, poussait uniquement, selon Pline, en Judée ; Vespasien et Titus apportèrent à Rome des spécimens de cet arbre, après la prise de Jérusalem en 70³⁸⁴. Le *galbanum* était selon l’encyclopédiste la résine d’une plante originaire de Syrie, mentionnée chez Virgile comme répulsif contre les serpents,

galbaneo... nidore,

[« par les vapeurs du galbanum » (*Géorgiques*, III, 415)]

ou comme remède pour soigner les abeilles :

*hic iam galbaneos suadebo incendere odores*³⁸⁵.

[« je recommanderai de brûler dans la ruche les parfums du galbanum. » (*ibid.* IV, 264)]

Le *panax*, une gomme-résine aromatique, appelée aujourd’hui *opopanax*³⁸⁶, est citée chez Virgile ; le *malobathrum* provenait selon Pline d’un arbre originaire de Syrie, d’Égypte ou d’Inde, et dont on tirait une huile parfumée :

*Dat et malobathrum Syria, arborem folio conuoluto, colore aridi folii, ex quo premitur oleum ad unguenta, fertiliore eiusdem Aegypto ; laudatius tamen ex India uenit*³⁸⁷.

[« La Syrie donne encore le *malobathrum*, arbre à feuilles enroulées, de couleur feuille morte. On en exprime une huile pour la parfumerie. L’Égypte en produit davantage que la Syrie, mais le meilleur vient de l’Inde. » (*N. H.*, XII, 129)]

Horace semble être le seul auteur de la période étudiée ici à le citer :

*... nitentis
malobathro Syrio capillos.*

[« ... mes cheveux luisants de malobathre syrien. » (*Odes*, II, 7, 7-8)]

Tous ces termes, déjà évocateurs d’exotisme en eux-mêmes, en raison du prestige, de la rareté et du coût de ces *odores*, sont de surcroît accompagnés assez souvent par un adjectif, un détail géographique ou ethnographique indiquant leur provenance, réelle ou supposée. Ainsi, dans les textes, l’Arabie – autrement nommée pays des Sabéens³⁸⁸, terre de Saba ou Panchaïe – était associée, à juste

plant, probably an early borrowing from σίλφιον (Plaut. *Rud.* 630 ‘sirpe et laserpicium’ shows the original use). »

³⁸¹ Cf. Plin., XIX, 38-46, et les n. correspondantes de J. André.

³⁸² Plin., *N. H.*, XII, 26-29 ; il est aussi question dans ce passage des différentes falsifications possibles du poivre, preuve du prix élevé de cette marchandise d’importation. D’après L. Callebaut (*Commentaire* du livre VIII de Vitruve, n. 3 p. 106), « les Anciens, Grecs et Latins, ont connu le poivre, mais non la plante qui le produit. »

³⁸³ Cf. par ex. Hor., *Ép.*, II, 1, 270 ; *Sat.*, II, 4, 74 et II, 8, 49 ; voir aussi Perse, *Sat.*, V, 54-55 (et les n. correspondantes d’A. Cartault sur le commerce du poivre), V, 136 et VI, 38-39.

³⁸⁴ Plin., XII, 111-123.

³⁸⁵ Plin., XII, 126, affirme qu’il n’était employé qu’en médecine (*medicinae hoc tantum*) ; cf. aussi XXIV, 21 sq.

³⁸⁶ Cf. Virg., *Én.*, XII, 419 ; cf. aussi Plin., XII, 127. Le *panax* servait en parfumerie et en pharmacologie (cf. Plin., XXV, 30-33 ; XX, 264).

³⁸⁷ Le *malobathrum* était aussi employé en médecine (Plin., XXIII, 93).

³⁸⁸ Peuple de l’Arabie Heureuse.

titre, à la production de l'encens, de la myrrhe ou de la cannelle. L'Arabie était même le seul pays, selon les Anciens, à produire l'encens ; c'est du moins ce qu'affirme Virgile dans ses *Géorgiques*, à propos de la variété des arbres selon les pays et les climats :

*diuisae arboribus patriae. Sola India nigrum
fert hebenum, solis est turea uirga Sabaeis,*

[« Les arbres ont chacun leur patrie. L'Inde est seule à produire la noir ébène, et seuls les Sabéens à posséder la tige thurifère. » (*Géorgiques*, II, 116-117)]

ce que confirmera Pline, qui, en parlant de l'Arabie, écrit :

*Principalia ergo in illa tus atque murra, haec et cum Trogodytis communis. Tura praeter
Arabiam nullis, ac ne Arabiae quidem uniuersae.*

[« Ses produits principaux donc, sont l'encens et la myrrhe ; celle-ci lui est commune avec les Troglodytes. L'encens ne se trouve nulle part qu'en Arabie, et encore pas dans toute l'Arabie. » (*N. H.*, XII, 51-52)]

L'encyclopédiste décrit ensuite les « forêts d'encens », les arbres à encens, la récolte de la précieuse résine, son aspect et son prix³⁸⁹. La mention de l'Arabie est en effet très fréquemment présente dans les textes faisant allusion à l'encens, à la cannelle ou à la myrrhe, depuis Plaute :

*Ex Arabia tibi
attuli tus*³⁹⁰,

[« Je t'ai apporté de l'encens d'Arabie. » (*Truculentus*, 539-540)]

jusqu'à Ovide :

Nam modo turilegos Arabas, modo despicit Indos,

[« En effet, [Cérès] peut voir d'en haut tantôt les Arabes qui recueillent l'encens, tantôt les Indiens. » (*Fastes*, IV, 569)]

et Grattius :

*... Ab Eois descendit uirga Sabaeis
mater odorati multum pulcherrima turis*³⁹¹,

[« Des Sabéens d'Orient provient la tige, de loin la plus belle, qui donne naissance à l'encens odorant. » (*Cynégétiques*, 132-133, trad. personnelle)]

en passant par Vitruve³⁹², Tibulle³⁹³, ou Virgile, qui a célébré à plusieurs reprises dans son œuvre l'Arabie productrice de parfums, couverte de « sables thurifères » :

totaque turiferis Panchaia pinguis harenis,

[« la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » (*Géorgiques*, II, 139)]

et le peuple des Sabéens, exportateur d'encens :

³⁸⁹ XII, 52-65.

³⁹⁰ Cette mention de l'encens apparaît dans l'énumération des cadeaux rapportés d'Orient par le soldat Stratophane à la courtisane Phronésie ; cf. aussi *Trinummus*, 933-935 : *illa ubi tus gignitur*, « [L'Arabie] qui produit l'encens ».

³⁹¹ Grattius semble ici faire allusion au fait que l'on employait le bois d'encens pour fabriquer des lances ou des javelots pour la chasse.

³⁹² *De l'arch.*, VIII, 3, 13 : *murrae glaebulae*, « les petites boules de la myrrhe ».

³⁹³ II, 2, 3-4.

*Nonne uides... ut...
... [mittunt] ... molles sua tura Sabaei*³⁹⁴.

[« Ne vois-tu pas comme [...] les Sabéens efféminés [envoient] leur encens. » (*Géorgiques*, I, 56-57)]

Dans les *Métamorphoses* d'Ovide, la myrrhe est évidemment associée à la légende de Myrrha ; ce récit étiologique attribue en effet l'origine de la myrrhe aux larmes de Myrrha, métamorphosée en arbre :

*flet tamen et tepidae manant ex arbore guttae.
Est honor et lacrimis, stillataque robore myrrha
nomen erile tenet nulloque tacebitur aeuo.*

[« ... elle continue à pleurer et des gouttes tièdes s'échappent de l'arbre. Ses larmes ont un grand prix ; la myrrhe, distillée par le bois, conserve le nom de celle qui la donne ; on parlera d'elle dans la suite des âges. » (ibid., X, 500-502)]

La même légende est également résumée ainsi dans l'*Art d'aimer* :

*Myrrha patrem, sed non qua filia debet, amavit,
et nunc obducto cortice pressa latet ;
illius lacrimis, quas arbore fundit odora,
unguimur, et dominae nomina gutta tenet.*

[« Myrrha aime son père, mais d'une affection qui n'était pas filiale ; maintenant une enveloppe d'écorce l'étreint et nous la cache. Ses larmes, que répand un arbre odoriférant, nous servent de parfum, et elle a donné son nom à l'essence. » (I, 285-288)]

L'histoire a évidemment pour cadre l'Orient en général et l'Arabie en particulier, dont le nom, ainsi que celui de la Panchaïe, apparaît fréquemment pour caractériser le paysage ou, comme dans les vers suivants, en association avec les *odores* :

*...sit diues amomo
cinnamaque costumque suum sudataque ligno
tura ferat floresque alios Panchaia tellus.*

[« ... que l'amome, le cinname, le costus et l'encens, distillé par un bois, et que des fleurs encore enrichissent la Panchaïe qui les produit. » (*Mét.*, X, 307-309)]

Parfois même, la mention de l'Arabie, des Sabéens ou de la Panchaïe suffit à elle seule à désigner l'encens ou la myrrhe, en tant que productions emblématiques de cette région, dans des expressions telles que *Arabus* – ou *Arabicus* – *odor*, « le parfum d'Arabie », employées par Plaute dans le *Poenulus* :

*Tanta ibi copia uenustatum aderat, in suo quique loco sita munde.
Arabus, murrinus, omnis odor complebat,*

[« Quelle abondance de splendeurs il y avait là, et chacune à sa place, dans un ordre élégant ! L'encens, la myrrhe, tous les parfums emplissaient les autels. » (*Poenulus*, 1178-1179)]

et le *Miles gloriosus*,

*Inde ignem in aram, ut Ephesiae Dianae laeta laudes
gratesque agam eique ut Arabico fumificem odore amoeno.*

³⁹⁴ Cf. aussi II, 116-117 ; *Én.*, I, 416-417 : ... *ubi templum illi, centumque Sabaeo / ture calent arae*, « [Vénus revoit] son temple où sur les cent autels brûle l'encens de Saba ».

[« Porte le feu sur l'autel, pour que dans ma joie j'offre à Diane d'Éphèse des louanges et des actions de grâces et fasse monter vers elle la suave odeur de l'encens d'Arabie » (*Miles gloriosus*, 411-412)]

ou encore *Panchaei ignes*, « les feux de la Panchaïe », chez Virgile :

Panchaeis adolescent ignibus arae.

[« Les feux de la Panchaïe brûlent sur les autels. » (*Géorgiques*, IV, 379)]

Mais on trouve ailleurs, à propos de l'encens ou de la myrrhe, des références à la Syrie, à l'Inde ou à la Perse, qui témoignent sans doute, comme dans bien d'autres domaines, du peu de souci qu'avaient souvent les Anciens – et en particulier les poètes – de l'exactitude géographique, ou de la confusion qui s'opérait souvent entre le lieu de production et les différentes étapes commerciales situées sur la route des parfums : c'est ainsi que Properce, comme on l'a vu, peut associer la myrrhe à l'Oronte de Syrie³⁹⁵, et qu'Ovide peut associer l'encens à l'Euphrate,

Tura nec Euphrates... miserat,

[« L'Euphrate n'avait pas envoyé son encens. » (*Fastes*, I, 341)]

à l'Indus,

... turifer Inde,

[[le] pays de l'Indus qui produit l'encens » (*Fastes*, III, 719-720)]

ou encore à la Perse – cette dernière ayant été choisie, peut-être, en tant que pays inventeur des *unguenta*³⁹⁶.

L'origine africaine du fameux *silphium*, aussi appelé *laser* ou *laserpicium*, fréquemment cité chez les auteurs, était également bien connue des Anciens : Vitruve indique qu'il provenait essentiellement de Cyrénaïque³⁹⁷, et dans le *Rudens* de Plaute, dont le cadre était la côte africaine près de la ville de Cyrène, le personnage de Trachalion parle déjà d'une récolte de *silphium* destinée au marché de Capoue :

*... Teque oro et quaeso, si speras tibi
hoc anno multum futurum sirpe et lasserpicium
eamque euenturam exagagam Capuam saluam et sospitem*³⁹⁸.

[« Et je te prie, je te supplie, si tu espères récolter cette année une ample récolte de *silphium* et de lait de *silphium*, qui ait la chance d'être transportée sans perte et sans déchet jusqu'au marché de Capoue... » (*Rudens*, 629-631)]

Catulle avait également évoqué le *silphium* de Cyrénaïque, à travers le néologisme *laserpicifer* qualifiant Cyrène dans le poème 7 :

³⁹⁵ Prop., I, 2, 3.

³⁹⁶ Voir les passages des *Mét.* déjà cités *supra* à propos de la légende de Leucothoé (IV, 208-210 et 251-255).

³⁹⁷ Vitr., *De l'arch.*, VIII, 3, 13.

³⁹⁸ Au v. 633, Plaute cite le terme *magударis*, dont on a supposé qu'il pourrait être le nom de la racine ou de la tige du *silphium* (voir la n. *ad loc.* d'A. Ernout) : ... *Seu tibi confidis fore multam magударim*, « ... ou que tu comptes recueillir la *magударis* en abondance [...] ».

*Quam magnus numerus Libyssae harenae
lasarpiciferis iacet Cyrenis,
oraclum Iouis inter aestuosi
et Batti ueteris sacrum sepulcrum*³⁹⁹,

[« Le nombre des grains de sable qui, en Libye, jonchent le sol de Cyrène porteuse de laser, entre l'oracle de Jupiter torride et le tombeau sacré de Battos l'ancien... » (Catulle, 7, 3-6)]

ainsi que Manilius à propos de la constellation du Scorpion :

*... donataque rura
Cyrenes lacrimis radicis Scorpis acris
eligit ...*

[« Le Scorpion choisit le territoire de Cyrène, auquel ont été données les larmes d'une âcre racine. » (IV, 780-781, trad. personnelle)]

Parmi les parfums à propos desquels les textes s'accordent généralement, citons d'autre part le *costus* ou le nard, généralement associés à l'Inde, comme en témoignent Ovide,

... Nec miserat India costum,

[« L'Inde [n'avait pas envoyé] son nard » (*Fastes*, I, 341)]

et Grattius, qui utilise d'ailleurs un néologisme, l'adjectif *nardifer*, « qui produit le nard », pour qualifier le Gange :

nardiferumque metunt Gangen...

[« [tandis que les rois d'Égypte] récoltaient les parfums du Gange producteur de nard... » (*Cynégétiques*, 314, trad. personnelle).

Mais, en vertu de la liberté poétique habituelle, l'Assyrie et la Perse peuvent également figurer dans les textes comme étant les contrées productrices de nard, comme chez Horace dans plusieurs passages des *Odes* :

*... et rosa
canos odorati capillos,
dum licet, Assyria... nardo*⁴⁰⁰,

[« ... et, tant que nous le pouvons encore, embaumant nos cheveux gris de l'odeur des roses et les parfumant de nard assyrien » (*Odes*, II, 11, 16)]

ou des *Épodes*,

*Nunc et Achaemenio
perfundi nardo iuuat*⁴⁰¹.

[« Aujourd'hui, il nous plaît de nous inonder du nard achéménien » (*Épodes*, XIII, 8-9)]

Un vers du *Corpus Tibullianum* fait également allusion au « nard de Syrie » :

*Iam dudum Syrio madefactus tempora nardo
debueram sertis implicuisse comas.*

³⁹⁹ Battos est le héros fondateur de la ville de Cyrène.

⁴⁰⁰ « Assyrien » est mis ici pour « syrien », cf. *Od.*, III, 4, 32 et *Virg.*, *Géorg.* II, 465.

⁴⁰¹ L'adjectif *Achaemenius* désigne ici la Perse, comme dans deux passages des *Odes* (II, 12, 21 et III, 1, 44).

[« Voilà longtemps que j’aurais dû arroser mes tempes du nard de Syrie et placer des guirlandes dans ma chevelure. » (Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 6, 63-64)]

Le safran, bien entendu, est le plus souvent rattaché à la Cilicie – et, par métonymie, aux éléments géographiques emblématiques de la région, comme le fleuve Cydnus, la montagne ou la ville appelée Corycus⁴⁰² – ou bien à la Lydie et au mont Tmolus⁴⁰³, que ce soit chez Lucrèce,

cum scena croco Cilici perfusa recens est,

[« quand la scène vient d’être arrosée de safran de Cilicie » (Lucrèce, II, 416)]

chez Properce,

*uinaque fundantur prelis elisa Falernis,
perluat et nostras spica Cilissa comas.*

[« Que les vins broyés par les pressoirs de Falerne soient versés et que le safran de Cilicie baigne nos chevelures. » (Properce, IV, 6, 73-74)]

chez Horace, où le safran est cité comme faisant partie des ingrédients de la sauce appelée « double » – *duplex ius* –,

Corycioque croco...

[« [en saupoudrant la sauce] de safran du Corycus » (*Satires*, II, 4, 68)]

ou encore chez Ovide, qui, dans le *Contre Ibis*, célèbre la production cilicienne, dans un *adynaton*,

quotue ferat dicam terra Cilissa crocos.

[« [Car je ne saurais dire] combien de safrans porte la terre de Cilicie... » (*Contre Ibis*, 200)]

Le même poète témoigne encore de l’existence d’un produit cosmétique à base de safran dans *L’Art d’aimer*,

*Nec pudor est oculos tenui signare fauilla
uel prope te nato, lucide Cydne, croco,*

[« Et vous ne rougissez pas de marquer le tour des yeux avec de la cendre fine ou avec le safran qui naît sur tes rives, limpide Cydnus. » (*Art d’aimer*, III, 203-204)]

ou de l’usage des fleurs de safran dans les sacrifices aux dieux :

*Cernis odoratis ut luceat ignibus aether
et sonet accensis spica Cilissa focus ?*

[« Vois-tu comme le ciel reluit de feux odorants et comme le safran de Cilicie crépite sur le foyer embrasé ? » (*Fastes*, I, 75-76)]

Du Pont provenait l’*absinthium Ponticum*, une herbe aromatique dont Plaute fait mention dans un échange de répliques entre le sycophante et Charmidès, où le comique naît en grande partie d’une confusion géographique entre le Pont – à propos duquel est citée cette herbe – et l’Arabie :

*SY. Omnium primum in Pontum aduecti ad Arabiam terram sumus.
CH. Eho, an etiam Arabiast in Ponto ? SY. Est ; non illa ubi tus gignitur,
Sed ubi apsinthium fit atque cunila gallinacea.*

⁴⁰² Le terme peut désigner aussi une ville, et un bois (cf. Sall., *Histoires*, II, frg. 81 Maurenbrecher).

⁴⁰³ Cf. Virg., *Géorg.*, I, 56.

[« SYCOPHANTE. – [...] En premier de tout, nous sommes arrivés par mer dans le Pont, jusqu'au pays d'Arabie. CHARMIDÈS. – « Hein ? l'Arabie est donc dans le Pont ? SYCOPHANTE. – « Mais oui : non pas celle qui produit l'encens, mais celle où poussent l'absinthe et l'origan des poules. » (*Trinummus*, 933-935)]

Caton, dans son *De agricultura*, signale l'un des usages pharmaceutiques de cette herbe :

Intertrigini remedium : in uiam cum ibis, apsinthi pontici surculum sub anulo habeto,

[« Remède contre les excoriations : quand vous irez en route, portez sous votre anneau un brin d'absinthe du Pont. » (CLXVII, 159)]

et Ovide, dans les *Tristes* et les *Pontiques*, nous apprend qu'elle servait aussi à aromatiser le vin :

*Cana prius gelido desint absinthia Ponto
et careat dulci Trinacris Hybla thymo,
inmemorem quam te quisquam conuincat amici*⁴⁰⁴.

[« Le Pont glacé manquerait de blanche absinthe et l'Hybla trinacrienne de thym suave avant qu'on te convainque d'avoir oublié ton ami. » (*Tristes*, V, 13, 21-23)]

C'est également du Pont que provient le *castoreum*, une sorte de musc tiré des castors dont ont parlé plusieurs auteurs anciens. Pline, entre autres, donne l'origine de cette substance :

*Easdem partes sibi ipsi Pontici amputant fibri periculo urgente, ob hoc se peti gnari ;
castoreum id uocant medici*⁴⁰⁵.

[« Les castors du Pont se coupent également les parties génitales, quand le péril les presse ; car ils savent que c'est pour cela qu'on les poursuit : c'est le produit que les médecins appellent castoréum. » (Pline, VIII, 109)]

Parmi les auteurs de la période étudiée ici, Lucrèce en parle comme d'un parfum particulièrement capiteux :

castoreo... graui,

[les « lourds effluves du castoréum » (VI, 794)]

et Virgile mentionne son origine pontique :

*... uirosaue Pontus
castorea...*

[« [Ne vois-tu pas comme] le Pont [nous envoie] la nauséabonde huile de castor ? » (*Géorgiques*, I, 58-59)]

⁴⁰⁴ Cf. aussi *Pont.*, III, 1, 23-24 ; III, 8, 15 ; *Plin.*, *N. H.*, XIV, 109.

⁴⁰⁵ Sur l'origine animale du *castoreum*, cf. *Nux*, 165-166, et la n. 1, p. 247 de J. H. Mozley dans l'éd. de la Loeb Classical Library. A. Ernout (n. à *Plin.*, VIII, 109) précise que « le *castoréum* [...] entrait dans de nombreuses préparations pharmaceutiques » et que « la légende de sa castration par lui-même était devenue proverbiale, cf. *Cic.*, *Scaur.*, 2, 7, bien qu'elle fût niée par quelques-uns, cf. *Plin.*, XXXII, 26 *amputari hos ab ipsis, cum capiantur, negat Sextius diligentissimus medicinae*, où l'on trouvera une longue description du *castoreum*. On sait que c'est une sécrétion de glandes placées sous la queue du castor, ce qui a pu fournir quelque vraisemblance à la légende que chasseurs et marchands ont répandue pour augmenter la valeur du produit. » Le castoréum était notamment employé comme narcotique (cf. *Celse*, 3, 20, et 6, 7, 8). Sur les importations de castoréum du Pont, cf. aussi *Perse*, *Sat.*, V, 134-135 et la n. correspondante d'A. Cartault.

Ce dernier, dans son exposé de la II^e *Géorgique* sur la variété des arbres selon les pays et les climats, semble en revanche être le seul auteur de la période étudiée ici à mentionner l'origine orientale du citronnier :

*Media fert tristis sucos tardumque saporem
felicitis mali...*

[« La Médie produit les sucres acides et la saveur persistante du citron. » (*Géorg.*, II, 126-127)]

et à en donner une description :

*Ipsa ingens arbor faciemque simillima lauro
et, si non alium late iactaret odorem,
laurus erat ; folia haud ullis labentia uentis ;
flos ad prima tenax...*⁴⁰⁶

[« L'arbre lui-même est gigantesque et son aspect tout à fait semblable à celui du laurier ; s'il ne répandait pas au loin une odeur différente, ce serait un laurier ; aucun vent ne fait tomber ses feuilles ; sa fleur est particulièrement tenace. » (*Géorg.*, II, 131-134)]

Plinius affirmera en effet que le citronnier n'a pu s'acclimater en Italie :

*Malus Assyria, quam alias Medicam uocant, uenenis medetur. [...] Temptauere gentes transferre
ad sese propter remedii praestantiam [...]. Sed nisi apud Medos et in Perside nasci noluit.*

[« Le pommier d'Assyrie, dit aussi pommier de Médie, est un antitoxique. [...] Des nations ont tenté d'acclimater le citronnier chez elles en raison de ses vertus médicinales [...]. Mais le citronnier s'est refusé à pousser en dehors de la Médie et de la Perse. » (*N. H.*, XII, 7, 15-16)]

D'autres *odores*, au contraire, apparaissent de façon assez floue, que ce soit quant à leur nature même ou quant à leur origine géographique. Le *costus*, par exemple, est associé à la Perse chez Horace⁴⁰⁷, et à l'Arabie dans le passage des *Métamorphoses* d'Ovide déjà cité, alors que Plinius lui donne une origine indienne⁴⁰⁸ ; l'amome⁴⁰⁹, lui, est tantôt associé à la région du Pont⁴¹⁰, comme chez Plaute,

*tibi
attuli... Ponto amomum...*

[« je t'ai apporté [...] de l'amome du Pont... » (*Truculentus*, 539-540)]

voire à l'Arménie, proche du Pont, dans un fragment des *Histoires* de Salluste faisant allusion aux productions des *Gordueni*, peuple d'Arménie :

Apud Gorduenos amomum et alii leues odores gignuntur.

[« Chez les Gordyeni sont produits l'amome et d'autres parfums. » (*Hist.*, frg. IV, 72 Maurenbrecher (71 McGushin), trad. personnelle)]

Ailleurs, comme la plupart des autres parfums, l'amome est lié à l'Assyrie, comme chez Virgile,

⁴⁰⁶ Virgile décrit ici une espèce de citronnier (voir la n. d'E. de Saint-Denis au vers 131).

⁴⁰⁷ *Od.*, III, 1, 43 : *Achaemeniumque costum*, « le *costus* achéménien ». Pour l'épithète achéménien, cf. II, 12, 21.

⁴⁰⁸ *Mét.*, X, 305-310 (le *costus* est mentionné au v. 308 comme faisant partie des parfums de la Panchaïe).

⁴⁰⁹ *Plin.*, *N. H.*, XII, 48-49.

⁴¹⁰ Pour Plinius (*N. H.*, XII, 48-49), l'amome est originaire de l'Inde, de l'Arménie, de la Médie et du Pont (voir à ce sujet la n. 1 au § 48 d'A. Ernout). Il semble que l'on vendait aussi sous le nom d'amome d'autres épices, dont la cardamome, provenant selon Plinius d'Arabie ou de Médie (cf. *N. H.*, XII, 50 ; sur les mots ἄμωμον, καρδαμάωμον et κιννάμωμον, cardamome, cinnamome, voir aussi la n. *ad loc.* d'A. Ernout). Plinius cite les divers emplois de ces plantes aux livres XIII (15, 16, 18), XIV (107), XV (30), XXVI (34, 101).

*Assyrium... amomum*⁴¹¹,

[« l'amome assyrien » (*Bucoliques*, IV, 25)]

ou à l'Arabie⁴¹². La plante appelée *calamus* – terme que l'on traduit souvent par l'expression « roseau odorant » – doit peut-être être assimilée aux roseaux ou aux joncs mentionnés par Vitruve comme étant originaires de Syrie ou d'Arabie au même titre que le poivre, cité dans le même paragraphe du livre VIII⁴¹³. Les Romains n'auraient connu le *calamus* qu'en tant qu'ingrédient de certains *unguenta*⁴¹⁴. Dans le passage des *Épîtres* d'Horace déjà cité précédemment, le poivre est simplement présenté, à côté de l'encens, comme une production exotique, non cultivée évidemment en Italie⁴¹⁵. L'origine de certains de ces arbres producteurs d'*odores* ou de condiments n'est en revanche jamais mentionnée chez les auteurs de cette période : c'est le cas par exemple du cumin, qui provenait d'Égypte ou d'Éthiopie, et qui n'est cité pour cette période que chez Caton, dans une recette de conserve pour les olives⁴¹⁶, chez Varron⁴¹⁷ et Horace :

*Decepit exemplar uitii imitabile ; quodsi
pallerem casu, biberent exsanguae cuminum*⁴¹⁸.

[« Faciles à imiter, les défauts d'un modèle nous égarent ; si par hasard je devenais pâle, on boirait le cumin qui rend exsangue. » (*Épîtres*, I, 19, 17-18)]

C'est également le cas du cèdre, dont le terme latin *cedrus* peut toutefois désigner, chez certains auteurs, le genévrier, avec lequel le cèdre, arbre exotique, est parfois confondu, comme c'est apparemment le cas chez Plin⁴¹⁹. Les auteurs latins parlent enfin de « baumes », *balsama*, comme le fait Virgile dans la seconde *Géorgique* :

*Quid tibi odorato referam sudantia ligno
balsamaque et bacas semper frondentis acanthi ?*

[« À quoi bon te rappeler le baume exsudé par un bois odorant et les baies de l'acacia toujours feuillé ? » (*Géorgiques*, II, 118-119)]

Ces « baumes » étaient sans doute originaires du Moyen-Orient, et pouvaient provenir de plantes de différentes espèces⁴²⁰.

⁴¹¹ Cf. aussi III, 89. Sur l'amome, cf. J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, 1956, p. 28. Dans la légende du phénix, d'origine assyrienne, racontée par Ovide (*Mét.*, XV, 392-407), l'amome est cité, comme on l'a vu, parmi les parfums utilisés par le phénix pour la confection de son nid.

⁴¹² Cf. Ov., *Mét.*, X, 307, où l'amome est cité, à l'occasion du récit de la légende de Myrrha, parmi les *odores* produits par la Panchaïe (v. 305-310).

⁴¹³ *De l'arch.*, VIII, 3, 13. Selon Plin^e, XII, 104, le « roseau odorant » poussait en Inde, en Arabie et en Syrie.

⁴¹⁴ Cf. J. André, n. 1 à Plin^e, XV, 30, à propos du terme *calamus*, désignant « le roseau odorant, rhizome de l'acore [...] ; les Romains n'ont pas connu la plante elle-même qui fut introduite plus tard par les Mongols ». Sur cette plante, cf. Plin., *N. H.*, XII, 104-106 (pour les usages médicaux : XXI, 119 sq. ; XXX, 104 ; XXXII, 141 ; XXV, 157).

⁴¹⁵ Hor., *Ép.*, I, 14, 23 : *angulus iste feret piper et tus ocius uua*, « on fera produire à ce petit coin de terre du poivre et de l'encens plus vite que du raisin. »

⁴¹⁶ *Agr.*, CXXVIII, 119.

⁴¹⁷ *L. L.*, V, 103.

⁴¹⁸ Sur cette propriété du cumin, qui passait pour provoquer la pâleur, cf. aussi Perse, *Sat.*, V, 54-55, et les n. *ad loc.* d'A. Cartault ; sur cette plante et sa provenance (elle était importée d'Orient ou d'Afrique), voir Plin., *N. H.*, XIX, 160-161.

⁴¹⁹ Cf. aussi Vitruv., *De arch.*, II, 9, 13.

⁴²⁰ Sur les baumes naturels provenant d'arbres exotiques, voir la n. d'E. de Saint-Denis à Virg., *Géorg.*, II, 119, à propos du terme *acanthi*, et la réf. à Plin., *N. H.*, XII, 111-123 (cf. aussi XIII, 63 et 66).

LE PRESTIGE ET LES DIVERS USAGES DES ODORES EXOTIQUES

En dehors des lieux communs concernant leur origine géographique exotique, c'est leur caractère luxueux, leur prestige, qui caractérisent le plus souvent dans la littérature latine toutes ces plantes ou substances odoriférantes, ainsi que les divers produits qui en dérivait. C'est ainsi que la présence de ces *odores* se trouve être l'une des caractéristiques de la nature de l'âge d'or ou de celle du séjour des morts tels que se les représentaient les Anciens, comme chez Virgile dans le passage de la IV^e *Bucolique* annonçant le nouvel âge d'or qui accompagnera la naissance de l'enfant divin :

*Occidet et serpens, et fallax herba ueneni
occidet ; Assyrium uolgo nascetur amomum*⁴²¹,

[« Périra le serpent, et la perfide plante vénéneuse périra ; partout poussera l'amome assyrien. » (*Bucoliques*, IV, 24-25)]

ou chez Tibulle décrivant les Champs Élyséens :

fert casiam non culta seges...

[« Le cinnamome y pousse sans culture... » (I, 3, 61)]

À propos de l'encens, de la myrrhe et d'autres *odores*, Plaute emploie le terme de *uenustates*, dans le passage déjà cité du *Poenulus* :

*Tanta ibi copia uenustatum aderat, in suo quique loco sita munde.
Arabus, murrinus, omnis odor complebat,*

[« Quelle abondance de splendeurs il y avait là, et chacune à sa place, dans un ordre élégant ! L'encens, la myrrhe, tous les parfums emplissaient les autels. » (*Poenulus*, 1178-1179)]

et dans le *Curculio* Lééna, la vieille ivrogne, compare l'odeur du vin à celle des parfums les plus précieux :

*Nam omnium unguentum odor prae tuo nauteast.
Tu mihi stacta, tu cinnamum, tu rosa,
tu crocinum et casia es, tu telinum.*

[« Tous les parfums du monde ne sont que sentine auprès de ton odeur. Pour moi, tu es essence de myrrhe, tu es cinnamome, tu es rose, tu es safran et tu es cannelle, tu es fenugrec. » (*Curculio*, 99-101)]

Dans plusieurs passages, les parfums apparaissent d'autre part comme l'une des caractéristiques de la beauté des dieux ou des déesses, comme Bacchus, souvent associé aux parfums de l'Orient qu'il a conquis. Au chant III des *Métamorphoses*, Penthée n'omet pas de citer la myrrhe parmi les différents éléments de la parure du dieu

*... madidi murra crines mollesque coronae
purpuraque et pictis intextum uestibus aurum*⁴²²

[« qui n'aime que la myrrhe dont il arrose ses cheveux, les couronnes, parure de la mollesse, la pourpre, les vêtements éclatants et brochés d'or. » (*Métamorphoses*, III, 555-556)]

⁴²¹ Cf. aussi III, 89.

⁴²² Voir aussi la description que donne Lygdamus d'Apollon, dont les cheveux sont luisants des parfums de Syrie (*Corpus Tibullianum*, III, 4, 28) et Ov., *Hér.*, XXI, 168 : *spissaque de nitidis tergit amoma comis*, « et [Hyménée] essuie l'amome onctueux de sa chevelure luisante ».

Au chant suivant, Ovide, dans la description des prodiges accomplis par Bacchus, évoque encore des émanations merveilleuses de myrrhe et de safran :

... *et olent murraeque crocique.*

[« La myrrhe et le safran exhalent leurs parfums » (*Métamorphoses*, IV, 393)]

L'usage que l'on faisait des parfums témoigne lui-même de la valeur qu'on leur accordait. Comme le montrent les vers de Plaute cités ci-dessus, on employait en effet certains de ces *odores*, l'encens et la myrrhe surtout, lors des sacrifices faits aux dieux – c'est d'ailleurs, selon Pline, le premier usage que les hommes firent des parfums – comme en témoignent de très nombreux passages, par exemple ces vers de Propertius, décrivant un sacrifice offert par un poète :

*Costum molle date et blandi mihi turis honores,
terque focum circa laneus orbis eat.
Spargite me lymphis, carmenque recentibus aris
tibia Mygdoniis libet eburna cadis,*

[« ... que mon urne répande les eaux de Cyrène ! Donnez-moi le doux costum, l'hommage de l'encens suave et que le cercle de laine tourne trois fois autour du foyer. Versez sur moi l'eau pure et que sur les nouveaux autels la flûte d'ivoire offre en libation la chant pris aux jarres mydgoniennes. » (IV, 6, 5-8)]

ou ces lignes de Tite-Live à propos de l'arrivée à Rome de la Mère des Dieux :

... *turibulis ante ianuas positis qua praeferebatur atque accenso ture...*⁴²³

[« Dans les cassolettes, placées devant les portes des maisons sur le trajet de la procession, l'encens brûlait. » (XXIX, 14, 13)]

Parfums et aromates étaient également utilisés lors des funérailles, pour l'incinération des cadavres, pour parfumer l'urne contenant les cendres d'un défunt, voire le défunt lui-même. C'est ainsi que, chez Propertius, les mânes de Cynthie reprochent au poète de ne pas avoir fait brûler de nard à l'occasion de sa mort :

Cur nardo flammae non oluere meae ?

[« Pourquoi mes flammes n'ont-elles pas senti le nard ? » (IV, 7, 32)]

Ovide, dans le même contexte, cite l'amome :

*Atque ea cum foliis et amomi puluere misce*⁴²⁴.

[« Mêlez à mes cendres des feuilles et de la poudre d'amome. » (*Tristes*, III, 3, 69)]

Il arrivait aussi que l'on enduise de parfums la statue d'un dieu⁴²⁵. Dans le même ordre d'idées, un passage de Pline évoque, à propos des usages du cinnamome, une racine de cet arbuste exposée comme un objet précieux dans le temple du Palatin dédié à Auguste :

⁴²³ Cf. aussi, entre autres, Pl., *Miles gloriosus*, 411-412 ; Lucr., II, 353 ; II, 417 ; Virg., *Buc.*, VIII, 65 ; *Géorg.*, IV, 379 ; *Én.* I, 416-417 ; Prop., II, 13, 30.

⁴²⁴ Sur l'amome, voir la note ad loc. de J. André, qui précise que l'amome (confondu avec le cinnamome) était un « aromate associé au mythe du Phénix comme élément d'immortalité » et les références à J. Hubaux & M. Leroy, *Le mythe du Phénix*, p. 94-97 et R. Crahay & J. Hubaux, *Sous le masque de Pythagore, in Ovidiana*, p. 298. Cf. aussi Tib., I, 3, 7-8 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23-25 et, à l'époque suivante, Perse, *Sat.*, VI, 33-37 et Mart., III, 12.

⁴²⁵ Cf. par ex. Cic., *Seconde action contre Verrès*, l. IV (*Les œuvres d'art*), XXXV, 77.

Radice[m] eius magni ponderis uidimus in Palatii templo, quod fecerat Diuo Augusto coniunx Augusta, aureae paterae inpositam, ex qua guttae editae annis omnibus in grana durabantur, donec id delubrum incendio consumptum est.

[« Nous en avons vu dans le temple du Palatin, qu'Augusta [Livie] avait édifié pour son époux Auguste divinisé, une racine d'un grand poids posée sur une patère d'or, et dont il s'écoulait des gouttes qui durcissaient en forme de grains, et cela tous les ans jusqu'à la destruction du temple par un incendie. » (*N. H.*, XII, 94)]

En relation plus ou moins étroite avec ces aspects religieux, les parfums étaient d'autre part, à date très ancienne, utilisés dans certaines cérémonies publiques, comme on le voit par exemple dans un fragment des *Annales* de Fabius Pictor où il est question de l'encens et d'autres aromates que l'on brûlait dans la *pompa* du cirque : « Après ces chœurs venaient un gros groupe de citharistes et de nombreux flûtistes et, à leur suite, les porteurs de vases à parfums (*οἱ τε τὰ θυμιατήρια κομίζοντες*) sur lesquels on brûlait aromates et encens (*ἀρώματα καὶ λιβανωτός*) tout au long du chemin⁴²⁶. » De même Varron, citant un extrait des *Censoriae Tabulae*, les *Registres des Censeurs*, témoigne de l'usage très ancien de la myrrhe et des *unguenta*, dans la cérémonie de la *lustratio* :

Vbi lucet, censor, scribae magistratus murra unguentisque unguentur.

[« Quand il fait jour, le censeur, les secrétaires, les magistrats s'oignent de myrrhe et d'onguents. » (*La Langue latine*, VI, 9, 87, trad. P. Flobert)]

Lors des représentations théâtrales ou des jeux de l'amphithéâtre, les *odores* étaient également très prisés ; on sait notamment que l'on aspergeait la foule ou la scène d'eau parfumée au safran. Cet usage de la *sparsio* est déjà attesté, pour le théâtre, chez Lucrèce, qui évoque dans ce contexte le safran de Cilicie, dans un passage visant à illustrer la théorie des formes différentes que peuvent prendre les atomes, lisses lorsque la sensation est agréable, crochus lorsqu'elle est désagréable :

*neu simili penetrare putes primordia forma
in nares hominum, cum taetra cadauera torrent,
et cum scena croco Cilici perfusa recens est*⁴²⁷.

[« [...] Ne t' imagine pas davantage que des éléments de même forme pénètrent dans nos narines, quand on brûle des cadavres à l'odeur infecte, ou quand la scène vient d'être arrosée de safran de Cilicie. » (*De natura rerum*, II, 414-416)]

Mais ces *odores*, épices ou aromates apparaissent surtout, dans les textes que nous possédons, en tant que symboles de richesse, de luxe, voire d'une certaine mollesse – l'usage même des parfums, tout autant que leur provenance, est en effet souvent présenté comme une coutume venue de l'étranger ; à ce titre, il fait partie des thèmes privilégiés de la satire et de la diatribe, lorsqu'il s'agit pour l'auteur de présenter sous un jour défavorable un personnage aux mœurs douteuses, peu conformes au *mos maiorum*⁴²⁸. Les parfums sont donc présents lors de multiples circonstances de la vie quotidienne des

⁴²⁶ Frg. 20 Chassignet, *ap.* Dion. Hal., *Antiquités Romaines*, VII, 13.

⁴²⁷ Cf. aussi Hor., *Ép.*, II, 1, 79-80 ; Prop., IV, 1, 15-16 ; Ov., A. A., I, 103-104. Pour un exemple de *sparsio* dans l'amphithéâtre, voir par ex. la description que fera à l'époque suivante Calpurnius Siculus (VII, 57-72), d'une *uenatio* au terme de laquelle on fit apparaître une forêt d'arbousiers arrosée d'une pluie de safran, et la n. correspondante de J. Amat à propos de ces aspersions de safran dans les spectacles : « C'est la reproduction d'un type antique de prodige favorable : Macr., *sat.*, 3, 7 et surtout Virgile, *Buc.*, 4, 44-47 « *iam croceo mutabit uellera luto* ». Cette aspersion prodigieuse est censée produire ici la soudaine apparition des arbousiers, eux-mêmes implicitement comparés aux arbres mythiques à fruits d'or, comme ceux du jardin des Hespérides ; l'adjectif *aureus* peut aussi désigner la couleur des arbres après l'aspersion ». La *sparsio* pouvait même se faire dans la rue, comme en témoigne par ex. Suét., *Néron*, XXV, 3.

⁴²⁸ Sur les connotations négatives attachées à ces produits et aux autres composantes du luxe, voir la II^e partie du texte intégral de cette thèse, Chapitre II, B.

Romains telle que nous la révèlent les textes de cette époque. On les trouvait en effet sur les marchés⁴²⁹ et sur le fameux *uicus Tuscus*, comme en témoigne ce passage des *Épîtres* d'Horace à propos du poivre :

... *in uicum uendentem tus et odores
et piper et quicquid chartis amicitur ineptis.*

[« ... Dans la rue où se vendent l'encens, les parfums, le poivre et tout ce qu'habillent les écrits insipides. » (*Épîtres*, II, 1, 269-270)]

L'usage de ces *odores*, *unguenta*, eaux parfumées, ou produits de maquillage divers fabriqués à partir de ces substances importées est attesté à date ancienne. Pline avoue ignorer la date exacte de l'introduction des parfums dans la vie des Romains, mais mentionne un édit interdisant la vente des *unguenta exotica* après la guerre contre Antiochus III de Syrie de 192-188 avant J.-C. :

*Quando id primum ad Romanos penetrauerit, non facile dixerim. Certum est Antiocho rege Asiaeque deuictis, Urbis anno DLXV, P. Licinium Crassum L. Iulium Caesarem censores edixisse ne quis uenderet unguenta exotica ; sic enim appellauere*⁴³⁰.

[« En quel temps s'introduisirent chez nous les parfums, il est difficile de le dire. C'est un fait certain qu'après la défaite d'Antiochus et la conquête de l'Asie Mineure, l'an de Rome 565, les censeurs Publius Licinius Crassus et Lucius Julius César interdirent par un édit la vente des parfums « exotiques » : c'est le terme dont ils se servirent. » (*N. H.*, XIII, 24)]

Chez Plaute, dans le passage de la *Mostellaria* cité précédemment à propos des poissons et des volailles, les *unguenta exotica* figurent déjà parmi les raffinements de la vie romaine au même titre que ces mets délicats⁴³¹. On utilisait certains de ces *odores* pour parfumer les maisons lors de certaines fêtes ou cérémonies, comme en témoignent par exemple le passage du poème 68 de Catulle déjà cité plus haut⁴³², ou les quelques références au bois de cèdre – *cedrus* –, qui semblent indiquer qu'on le brûlait pour parfumer l'air⁴³³. Lucrèce, lorsqu'il décrit les méfaits de l'amour qui conduit les hommes à dilapider leur patrimoine, évoque les *unguenta* parmi les raffinements des banquets donnés dans la riche société romaine :

*Eximia ueste et uictu conuiuia, ludi,
pocula crebra, unguenta coronae sarta parantur ;*

[« Ce ne sont que banquets où la chère et le décor rivalisent de raffinements, jeux, coupes sans cesse remplies, parfums, couronnes, guirlandes. » (*De rerum natura*, IV, 1131-1132)]

un fragment des *Histoires* de Salluste semble faire allusion à la coutume de répandre du safran sur le sol lors de festivités ou de banquets donnés par de riches personnages⁴³⁴, et Virgile, lorsqu'il oppose le

⁴²⁹ Cf. le passage du *Rudens* de Plaute (v. 629-631) cité *supra* à propos du silphium de Cyrénaïque envoyé à Capoue.

⁴³⁰ Sur l'adjectif *exoticus*, transcription du grec ἑξωτικός, voir la n. d'A. Ernout au § 24, qui rappelle que l'adjectif figure déjà chez Pl., *Mostellaria*, 42, mais que l'expression de Pline montre « qu'il n'était pas encore acclimaté à Rome à cette époque ». Le motif de cette interdiction des *unguenta*, à laquelle s'ajoutait une obligation de baisser le prix du vin (cf. *N. H.*, XIV, 95, et les n. correspondantes de J. André) semble être lié au contexte de la guerre sociale : « [Ces mesures] sont d'ordre économique et destinées en particulier à priver la Campanie révoltée du bénéfice de ses exportations et réexportations et à empêcher les sorties d'or romain » (J. André, n. 2 au § 95).

⁴³¹ V. 41-48 ; cf. aussi v. 273-278, et *Poen.*, 701-704.

⁴³² Catul., 68, 143-144. Ce passage semble indiquer que l'on parfumait les maisons à l'occasion des mariages. Un passage de Tibulle déjà cité (II, 2, 3-4), fait, lui, allusion à un anniversaire, celui de Cornutus. Sur l'usage de brûler des parfums ou aromates à l'intérieur des maisons, voir aussi la promesse que fait Pâris à Hélène chez Ov., *Hér.*, XVI, 335.

⁴³³ Cf. Virg., *Én.*, VII, 13 ; *Géorg.*, III, 414.

⁴³⁴ *Histoires*, II, frg. 70 Maurenbrecher (59 McGushin), § 2 (... *simul croco sparsa humus...*).

bonheur des paysans à celui des riches citadins, cite l'usage d'une huile parfumée de cannelle parmi les manifestations du luxe et du raffinement :

nec casia liquidi corrumpitur usus oliui.

[« [Ils ignorent l'art] d'altérer par un mélange de cannelle la pureté de l'huile qu'ils emploient. » (Géorgiques, II, 461-466)]

On sait, par de nombreux témoignages littéraires, que l'usage cosmétique des *unguenta* et autres produits parfumés concernait les hommes⁴³⁵ comme les femmes. L'usage masculin des parfums semble attesté dès l'époque de Plaute : dans le *Poenulus*, le léno Lycus dit à l'esclave Collybiscus :

*Ibi ego te replebo usque unguentum cheumatis.
Quid multa uerba ? faciam, ubi tu laueris,
ibi ut balneator faciat unguentariam.*

[« Et puis je t'inonderai de torrents de parfums. Bref, je ferai si bien qu'avec l'eau de ton bain le baigneur pourra ouvrir une boutique de parfumerie. » (*Poenulus*, 701-703)]

Quant à Ovide, il conseille aux femmes d'éviter les hommes trop élégants, les séducteurs, qui utilisent les parfums :

Nec coma uos fallat liquido nitidissima nardo.

[« Ne vous laissez pas séduire par leurs cheveux tout brillants d'essence de nard » (*Art d'aimer*, III, 443)]

On sait également que dans les rues de Rome s'ouvraient les boutiques des artisans parfumeurs, les *unguentariae tabernae*⁴³⁶. Cette dénomination se trouve déjà chez Plaute, dans le vers 703 du *Poenulus* cité quelques lignes plus haut ; Varron précise son origine,

ab unguento unguentaria dicitur...

[« d'*unguentum* (huile parfumée) vient le terme *unguentaria* (boutique de parfumeur). » (*La Langue latine*, VIII, 30, 55, trad. personnelle)]

et Horace semble situer certaines de ces échoppes de parfumeurs dans le *uicus Tuscus*, le quartier toscan, qui était à Rome le quartier des commerçants et des courtisanes :

*edicit, piscator uti, pomarius, auceps,
unguentarius ac Tusci turba impia uici,
cum scurris fator, cum Vêlabro omne macellum
mane domum ueniant,*

[« ... aussitôt, il édicte que pêcheur, fruitier, oiseleur, parfumeur, avec la tourbe impie de la rue des Toscans, que bouffons et artiste en plats farcis, que le Vélabre et tout le marché viennent chez lui de bon matin. » (*Satires*, II, 3, 228)]

Les textes de cette période apportent aussi des témoignages sur les différents noms et présentations de ces parfums⁴³⁷. Plaute cite, dans le passage déjà cité du *Curculio*, le nom d'une de ces

⁴³⁵ Cf. aussi Catul., 6, 6-8 ; Prop., IV, 6, 73-74 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 6, 63-64, etc. Plin., XIII, 25, rapporte une anecdote selon laquelle un proscrit, qui s'était caché, fut trahi par l'odeur de son parfum.

⁴³⁶ Cf. aussi le passage des *Épîtres* (II, 1, 269-270) cité *supra* et la n. 2, p. 163, de F. Villeneuve.

⁴³⁷ Pline transmettra (*N. H.*, XIII, 4-26) les noms et les ingrédients de différents types d'*unguenta*, ainsi que l'usage que l'on en faisait à Rome.

compositions parfumées, appelée *telinum*⁴³⁸. On trouve chez Pline la composition de ce parfum, fabriqué à partir du fenugrec – *τήλινον* – :

*Telinum fit ex oleo recenti, cypro, calamo, meliloto, feno Graeco, melle, maro, amaraco*⁴³⁹.

[« Le *telinum* se fabrique avec de l'huile fraîche, du souchet, de l'acore, du mélilot, du fenugrec, du miel, du marum, de la marjolaine. » (XIII, 3)]

L'encyclopediste précise que ce parfum était

celeberrimum Menandri poetae comici aetate,

[« le plus renommé au temps du poète comique Ménandre » (*ibid.*)]

c'est-à-dire dans la seconde moitié du IV^e siècle avant J.-C. Les parfums se présentaient également sous la forme de poudres parfumées⁴⁴⁰, de pastilles que l'on suçait ou que l'on avalait pour lutter contre la mauvaise haleine, usage attesté par le Rufillus d'Horace :

pastillos Rufillus olet ;

[« Rufillus sent les pastilles. » (*Satires*, I, 2, 27)]

les *Géorgiques* de Virgile citent d'autre part, pour ce dernier emploi, l'usage de la fleur de citronnier originaire de Médie :

*... animas et olentia Medi
ora fouent illo et senibus medicantur anhelis*⁴⁴¹.

[« Les Mèdes [...] utilisent [la fleur de citronnier] pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques. » (*Géorgiques*, II, 134-135)]

On sait par Ovide que le safran de Cilicie pouvait être employé comme fard à paupières⁴⁴² et plusieurs textes mentionnent, en relation plus ou moins étroite avec ces *odores*, divers types de produits cosmétiques utilisés par les femmes romaines ou par les efféminés, et dont l'usage paraît lié, lui aussi, à des modes exotiques, ces produits étant importés de provinces plus ou moins éloignées, voire de contrées non intégrées encore dans l'empire romain. Plaute fait déjà allusion, parmi les produits de maquillage employés par les femmes, à des fards importés de Grèce ou dont le composant principal provenait de cette région :

*Non istanc aetatem oportet pigmentum ullum attingere,
neque cerussam neque Melinum neque aliam ullam offuciam*⁴⁴³.

[« À ton âge, est-ce qu'on doit seulement toucher à aucune espèce de fard, blanc de cèruse, blanc de Mélos, ou tout autre badigeonnage ? » (*Mostellaria*, 263-264)]

⁴³⁸ *Curc.*, 101.

⁴³⁹ XIII, 13 ; sur ces plantes, voir les n. correspondantes d'A. Ernout.

⁴⁴⁰ Plin., XIII, 19, parle en effet de l'existence de poudres parfumées : *Siccis odoribus constant quae diapasmata uocantur* « On nomme *diapasmata* les poudres à parfums ». Voir à ce sujet la n. correspondante d'A. Ernout. Cf. aussi *N. H.*, XXI, 125 et *Mart.*, I, 87, 1 : *Ne grauis hesterno fragres, Fescennia, uino, / pastillos Cosmi luxuriosa uoras*, « Pour ne pas sentir, Fescennia, le vin que tu as bu hier, tu avales sans modération des pastilles de Cosmus », trad. H. J. Izaac (Cosmus est le nom d'un célèbre parfumeur de l'époque, cité en III, 55, 1 ; XIV, 146 ; et chez Juv., VIII, 86) .

⁴⁴¹ Cet usage du citron est attesté aussi par Plin., XII, 16, à propos des Parthes : *Haec est cuius grana Parthorum proceres incoquere diximus esculentis commendandi halitus gratia*, « Ce sont les graines de cet arbre que la noblesse parthe fait cuire avec ses aliments, comme nous l'avons déjà dit, pour se parfumer l'haleine » (voir aussi XI, 278).

⁴⁴² Cf. Ovide, *A. A.*, III, 203-204.

⁴⁴³ *Melinum* désigne un produit de maquillage, le blanc de Mélos, du nom d'une île de la mer Égée ; cf. *Vitr.*, VII, 7, 3, qui cite le *melinum* parmi les couleurs naturelles employées dans la décoration, et Plin., XXXV, 12, 19, 31, 37, 52.

Plus tard, Ovide donnera dans son opuscule sur *Les Produits de beauté pour le visage de la femme* une recette de cosmétique à l'usage des femmes, comportant de l'encens, de la myrrhe, et un produit nommé *sal ammoniacus*⁴⁴⁴.

On sait également que les diverses expéditions qui eurent lieu en Germanie à l'époque de César et d'Auguste, ainsi que la présence dans la population servile d'hommes et de femmes d'origine nordique ou occidentale ont suscité un engouement pour la teinte blonde ou rousse des cheveux de ces peuples barbares, engouement qu'explique ainsi J. André : « Le type brun à cheveux noirs des Méditerranéens était le plus fréquent chez les Romains. L'introduction dans la main d'œuvre servile de populations nordiques à teint blanc et à cheveux blonds leur proposa un autre modèle. Le blond devient, au début du I^{er} siècle après J.-C., une mode que l'on suit en usant de teintures ou de décolorants et, au besoin, de perruques. Cette mode passe de la vie courante à la littérature. La poésie élégiaque s'y conforme et Ovide offre 30 exemples de personnes blondes (22 *flauus*, 3 *flauens*, 2 *fuluus*, 2 *aureus*, 1 *croceus*) pour 5 brunes (3 *niger*, 1 *ater*, 1 *pullus*). Faut-il voir en ce fait un reflet des conditions raciales et des mœurs ? Il semble que ce soit aussi la conséquence d'une phénomène d'ordre plus général. La blancheur du teint qu'ont chantée les poètes latins n'est pas le propre d'une race à chevelure noire, comme l'était dans l'ensemble la leur. L'association de la peau blanche et des cheveux blonds était fatale pour eux comme elle semble l'être pour tout poète. Victor Hugo, par exemple, n'y échappe pas ; tous les personnages sympathiques de la *Légende des Siècles* sont blonds. L'imitation, le goût de l'époque et la tendance générale de la poésie auraient ainsi contribué à créer un type idéal⁴⁴⁵. » Les textes se sont fait l'écho de cette mode en évoquant l'importation de plantes destinées à servir de teintures pour les cheveux des élégantes romaines : Ovide, dans son *Art d'aimer*, cite ces « herbes de Germanie »,

*Femina canitiem Germanis inficit herbis,
et melior uero quaeritur arte color*

[« La femme, elle, teint ses cheveux blancs avec des herbes de Germanie et leur procure artificiellement une nuance plus séante que la couleur naturelle. » (*Art d'aimer*, III, 163-164)]

qu'évoquait déjà Caton, semble-il, dans un passage des *Origines* :

*Mulieres nostrae capillum cinere unguabant, ut rutilus esset crinis*⁴⁴⁶,

[« Nos femmes enduisaient leurs cheveux de cendre pour rendre leur chevelure blond fauve. » (*Origines*, VII, frg. 10 Chassignet)]

ainsi que Propertius dans l'une de ses élégies ; ce dernier semble même révéler, dans le même passage, l'existence chez les élégantes romaines d'une mode consistant à appliquer sur le visage un fard de couleur bleue, à l'instar des guerriers bretons rencontrés par les armées romaines. Propertius se moque évidemment de ces couleurs factices, qu'elles soient destinées à s'appliquer sur la peau ou sur les cheveux :

⁴⁴⁴ Ov., *De medicamine faciei femineae*, v. 83 sq. (*tura*, v. 83 ; *olentibus... murris*, v. 91 ; *ammoniaco... sale*, v. 94). Sur ce dernier composant, voir la n. 5 p. 53 d'H. Bornecque, qui note les difficultés rencontrées pour l'identifier : « Suivant les uns, corps voisin de l'alun qui se trouve dans les sables de Libye ; suivant d'autres, gomme résineuse qui coule d'un arbre de l'oasis d'Hammon ». Voir par ex. Plin., XII, 107.

⁴⁴⁵ Cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, 1949, p. 327 :

⁴⁴⁶ « Le *cinis* désigne ici le *sapo*, teinture fauve d'origine gauloise ou germanique, faite de cendre de hêtre carbonisé et de graisse de chèvre qui rendait la chevelure d'un blond fauve flamboyant » (M. Chassignet, n. 1, p. 105). Voir également les références données dans cette note (par ex. Plin., *N. H.* XXVIII, 191 ; Mart. VIII, 33, 20 : ... *mutat Latias spuma Bataua comas*, « [plus épaisse encore est] la pommade batave qui transforme les chevelures latines » ; XIV, 26 et 27 ; Val. Max. II, 1, 5).

*Nunc etiam infectos demens imitare Britannos,
 ludis et externo tincta nitore caput ?
 Vt natura dedit, sic omnis recta figura est :
 turpis Romano Belgicus ore color.
 An si caeruleo quaedam sua tempora fuco
 tinxerit, idcirco caerulea forma bona est ?
 Illi sub terris fiant mala multa puellae,
 quae mentita suas uertit inepta comas !⁴⁴⁷*

[« Donc, tu imites encore follement les Bretons barbouillés et tu joues les coquettes, la tête teinte d'un éclat étranger ? Comme la nature l'a donnée, toute apparence est comme il faut : c'est une honte pour un visage romain que la couleur belge. Si une femme se teint les tempes avec un fard azuréen, est-ce que de ce fait le bleu est beau ? Qu'aux Enfers beaucoup de maux accablent la jeune femme qui a eu la sottise de mentir en changeant la couleur de ses cheveux ! » (II, 18, 23-28)]

Le prix des *odores* et de leurs produits dérivés semble avoir été en général assez élevé, notamment celui des *unguenta*⁴⁴⁸. Pline affirme dans un passage au ton moralisateur qu'à son époque

*Excedunt [...] quadringenos denarios librae*⁴⁴⁹.

[« [Les *unguenta*] se vendent plus de quarante deniers la livre. » (N. H., XIII, 20)]

Ce prix était encore plus élevé lorsque les *unguenta* ne contenaient que des produits exotiques, comme le signale Pline à propos des huiles parfumées contenant de la cannelle :

Externa omnia, et prodigiosa cinnamomino pretia : adicitur cinnamo balaninum oleum, xylobalsamum, calamus, iunci, balsami semina, murra, mel odoratum ; unguentorum hoc crassissimum.

[« Le parfum au cinnamome ne contient que des produits exotiques et atteint des prix prodigieux. À la cannelle cinnamome on ajoute de l'huile de ben, du xylobalsame, de l'acore, du jonc odorant, des graines de baumier, de la myrrhe, du miel parfumé ; c'est le plus épais de tous les parfums. » (N. H., XIII, 15)]

C'est d'ailleurs à la suite de ce passage que l'encyclopédiste donne la recette du fameux « parfum royal », le plus raffiné de tous, et dont les ingrédients sont en grande majorité exotiques :

Nunc dicetur cumulus ipse deliciarum et summa auctoritas rei. Ergo regale unguentum, appellatum quoniam Parthorum regibus ita temperatur, constat myrobalano, costo, amomo, cinnamo comaco, cardamomo, nardi spica, maro, murra, casia, styrace, ladano, opobalsamo, calamo iuncoque Syriis, oenanthe, malobathro, serichato, cypro, aspalatho, panace, croco, cypiro, amaraco, loto, melle, uino.

[« Je vais parler maintenant de celui qui est le comble du raffinement, et possède la plus grande réputation de tous. C'est le parfum dit royal, parce qu'il est composé pour les rois des Parthes. Il comporte huile de ben, costus, amome, cinnamome comaque, cardamome, épi de nard, marum, myrrhe, casse, styrax, ladanum, baume, acore et jonc odorant de Syrie, oenanthe, malobathre, serichatum, henné, aspalathe, panax, safran, souchet, dictame, lotos, miel et vin. » (N. H., XIII, 17-18)]

⁴⁴⁷ Sur cette caractéristique des Bretons, cf. Cés., B. G., V, 14, 2.

⁴⁴⁸ Cf. par ex. Pl., *Poen.*, 704-705.

⁴⁴⁹ L'encyclopédiste (livre XII, *passim*), donne, pour son époque, les prix respectifs des épices et des extraits de plantes et d'arbres qu'il énumère, selon leur qualité ou leur provenance. Il décrit aussi divers procédés de falsification de ces produits, ou de contrefaçon de parfums (XIII, 16), à partir de plantes plus accessibles et moins chères, ce qui constitue une preuve supplémentaire de la rareté et du prix élevé de ces importations étrangères.

Cependant il devait exister différentes qualités de parfums, si l'on en croit par exemple un passage de Plaute semblant évoquer un parfum tiré du *schoenus* – le jonc⁴⁵⁰ –, plutôt bon marché et utilisé notamment par les *meretrices* :

... *An te ibi uis inter istas uersarier
prosedas, pistorum amicas, reginas alicarias,
miseras schoeno delibutas seruolicolas sordidas.*

[« Veux-tu te mêler là-bas avec ces piliers de lupanar, ces bonnes amies des garçons de moulin, ces restes de galants enfarinés, ces pauvres filles toutes poisseuses d'huile de jonc, qui ne fréquentent que la racaille des esclaves, sales à faire peur... » (*Poenulus*, 265-267)]

Cette interprétation est confirmée par le vers 407 de la *Cistellaria*, où le terme *schoenicolae* désigne des courtisanes, expression ainsi commentée par Varron :

Schoenicolae ab schoeno, nugatorio unguento.

[« *Schoenicolae* (courtisanes de bas étage, utilisatrices de parfum de jonc) vient de *schoenus* (le jonc), une huile parfumée à bas prix. » (*L. L.*, VII, 3, 64, trad. personnelle)]

En dehors de leur emploi en cosmétique, certaines de ces épices ou plantes exotiques étaient aussi employées en cuisine, pour parfumer certains plats. Outre le poivre bien sûr, mentionné par exemple chez Horace comme ingrédient de différentes recettes⁴⁵¹, les textes citent à de nombreuses reprises le célèbre silphium parmi les condiments les plus appréciés. Le suc – appelé *laser* – de cette plante, que Pline qualifie de « prestigieuse », *clarissimum*⁴⁵², était utilisé aussi bien en parfumerie, en pharmacologie⁴⁵³ et en cuisine, que pour l'alimentation animale⁴⁵⁴. La plante était, comme nous l'avons également signalé plus haut, originaire de Cyrénaïque⁴⁵⁵ ; elle se vendait très cher, sans doute en raison de sa rareté, au dire de Pline :

... *sucus laser uocatur, magnificum in usu medicamentisque et ad pondus argentei denarii repensum,*

[« Son suc, appelé laser, est merveilleux dans les usages de la vie et en pharmacie, et se vend au poids de l'argent. » (*N. H.*, XIX, 38-39)]

qui rapporte d'autre part, à ce propos, deux faits qui révèlent la valeur que l'on accordait à ce *silphion* au I^{er} siècle avant J.-C. :

*Quo minus omittendum uidetur C. Valerio M. Herennio cos. Cyrenis aduecta Romam publice laserpicii pondo XXX, Caesarem uero dictatorem initio belli ciuilib inter aurum argentumque protulisse ex aerario laserpicii pondo MD*⁴⁵⁶.

⁴⁵⁰ Sur ce terme, voir R. Goujard, n. 6 à Cat., *De agr.*, CXIV, 105, 2, qui précise que *schoenus* transcrit le grec *σχοῖνος* (d'autres auteurs employant plutôt le mot latin *iuncus*) et qui en donne cette définition : « c'est l'herbe à chameau ou jonc odorant, dont l'essence était utilisée en parfumerie et en médecine ».

⁴⁵¹ Hor., *Sat.*, II, 4, 74, *piper album*, et II, 8, 49, *pipere albo*.

⁴⁵² Plin., *N. H.*, XIX, 38.

⁴⁵³ Cat., *De agr.*, CLXV, 157, 7 ; Plin., *N. H.*, XXII, 101-106.

⁴⁵⁴ Plin., *N. H.*, XIX, 43 : *Vesci pecora solita primoque purgari, mox pinguescere, carne mirabilem in modum iucunda*, « Le bétail mangeait cette plante, qui le purgeait d'abord, puis l'engraissait, donnant à sa chair un goût merveilleusement agréable ».

⁴⁵⁵ Sur sa consommation par les habitants de Cyrénaïque, cf. Plin., *N. H.*, XIX, 43.

⁴⁵⁶ Le premier fait date de 93, et le second de 49 av. J.-C. (cf. les n. 3 et 4 de J. André pour le paragraphe).

[« C'est une raison de ne pas omettre que, sous le consulat de C. Valérius et de M. Hérennius, l'État fit importer trente livres de *laserpicium* de Cyrène à Rome, ni que César dictateur, au début de la guerre civile, tira du trésor public, parmi l'or et l'argent, quinze cents livres de *laserpicium*. » (Pline, *N. H.*, XIX, 40)]

Suite à une exploitation mal gérée ou excessive, on sait que la plante avait déjà disparu de Cyrénaïque⁴⁵⁷ à l'époque de Pline, mais que l'on en importait d'Orient, depuis déjà longtemps, une variété moins chère :

*Diuque iam non aliud ad nos inuehitur laser, quam quod in Perside aut Media et Armenia nascitur large, sed multo infra Cyrenaicum*⁴⁵⁸.

[« Depuis déjà longtemps nous n'importons d'autre laser que celui qui croît en abondance en Perse ou en Médie et en Arménie, mais il est très inférieur à celui de Cyrénaïque. » (Plin., *N. H.*, XIX, 40)]

Le *Pseudolus* de Plaute cite déjà le suc de silphium dans la composition des mets raffinés, dont se moque le cuisinier à propos de ses collègues qui utilisent des herbes dans la préparation de leurs plats :

*Eas herbas herbis aliis porro condiunt :
indunt coriandrum, feniculum, alium, atrum holus,
apponunt rumicem, brassicam, betam, blitum,
eo lasserpici libram pondo diluunt.*

[« Ils y mettent de la coriandre, du fenouil, de l'ail, du persil ; ils y ajoutent de l'oseille, du chou, de la poirée, des blettes ; ils y délayent une livre tout entière de suc de silphium. » (*Pseudolus*, 813-816)]

Cet emploi du *silphium* ou du *laserpicium* est aussi attesté dans un fragment des *Origines* de Caton :

*Laserpitium pro pulmentario habet*⁴⁵⁹.

[« Il a du *laserpitium* pour son ragoût. » (*Orig.*, III, frg. 6 Chassignet)]

On aromatisait d'autre part certains vins avec ces épices, plantes ou aromates ; Pline en énumérera d'ailleurs un grand nombre pouvant être employés à cet usage et comparera les recettes de vins parfumés à celles des *unguenta*⁴⁶⁰. L'utilisation de la myrrhe pour parfumer le vin semble avoir été connue dès l'époque de Plaute⁴⁶¹, qui, parmi diverses sortes de vins, évoque dans le *Pseudolus* une

⁴⁵⁷ Plin., *N. H.*, XIX, 39. Le *laserpicium* de Cyrénaïque se faisait déjà très rare à l'époque d'Auguste (sur les raisons probables de sa disparition, voir la n. 1 au § 39 de J. André).

⁴⁵⁸ Sur cette plante, qui fournit une gomme-résine, cf. la n. 1 de J. André pour ce paragraphe.

⁴⁵⁹ Voir la n. 1, p. 83 de M. Chassignet. Sur l'usage du silphium en cuisine, cf. aussi Apicius, *passim* et J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Étud. Anc., 1981, p. 207 et 208.

⁴⁶⁰ *N. H.*, XIV, 107-108. Dans les paragraphes suivants, l'encyclopédiste cite encore d'autres recettes de vins parfumés comportant des plantes exotiques, et conclut (§ 115) sur cette note moralisante : *Et Hercules coactus usus eorum uideri potest, nisi si quis naturae opus esse credit aromatiten et ex unguentis uina composita, aut ut biberentur genuisse eam frutices*, « Et, ma foi, il peut sembler que leur usage a quelque chose de forcé, à moins de croire que c'est la nature qui a fait le vin aromatique et les vins composés de parfums, ou qu'elle a créé les arbustes pour être bus ».

⁴⁶¹ Cf. Plin., *N. H.*, XIV, 92 : *Lautissima apud priscos uina erant murrae odore condita, ut apparet un Plauti fabulis*, « Les vins les plus estimés des anciens étaient parfumés à la myrrhe, ainsi qu'on le voit dans les pièces de Plaute ». Sur cet usage de la myrrhe, voir la n. 1 à Plin., XIII, 25 d'A. Ernout.

boisson appelé *murrina*⁴⁶² ; dans le *Persa*, il cite peut-être aussi, dans le même emploi que la myrrhe, le *calamus* :

*Commisce mulsum, struthæa, coluteaque appara,
bene ut in scutris concaleant ; et calamum inice*⁴⁶³.

[« Mélange le vin miellé, apprête les coings et les baguenaudes, qu'ils chauffent bien dans les bassines ; jettes-y de la cannelle. » (*Persa*, 87-88)]

Plusieurs de ces *odores*, épices ou plantes aromatiques avaient enfin un usage insecticide ou pharmaceutique, qui apparaît également, dans certains textes, comme le signe d'un luxe ou d'un raffinement extrêmes. Un fragment de Naevius fait probablement allusion à l'usage du cédratier ou du citronnier pour parfumer les vêtements et les protéger de l'attaque des insectes :

*puram pulchramque ex auro uestem citrosam*⁴⁶⁴.

[« Un vêtement, sans tache, magnifique, broché d'or et parfumé au citronnier » (Naevius, *Bellum Punicum*, I, frg. 11 Warmington, *R. O. L.*, II, p. 50, trad. personnelle)]

Un passage de l'annaliste L. Cassius Hémina, au II^e siècle avant J.-C., mentionne aussi le *citrus* utilisé comme répulsif contre les mites⁴⁶⁵, et le passage des *Géorgiques* de Virgile consacré au « pommier de Médie » semble confirmer – du moins pour la période républicaine et pour le principat – cet usage exclusivement insecticide ou pharmaceutique :

*Media fert tristis sucos tardumque saporem
felicis mali, quo non praesentius ullum,
pocula si quando saevae infecere nouercae
miscueruntque herbas et non innoxia uerba,
auxilium uenit ac membris agit atra uenena.*

...

*flos ad prima tenax ; animas et olentia Medi
ora fouent illo et senibus medicantur anhelis.*

[« La Médie produit les sucres acides et la saveur persistante du citron, qui est d'une efficacité sans pareille, quand de cruelles marâtres ont empoisonné un breuvage, mêlant ensemble les herbes et les formules maléfiques : c'est un remède qui chasse du corps les noirs poisons. L'arbre lui-même est gigantesque et son aspect tout à fait semblable à celui du laurier ; s'il ne répandait pas au loin une odeur différente, ce serait un laurier ; aucun vent ne fait tomber ses feuilles ; sa fleur est particulièrement tenace ; les Mèdes l'utilisent pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques. » (*Géorgiques*, II, 126-135)]

Plus tard Pline confirmera que le « pommier d'Assyrie » n'a pu s'acclimater en Italie, et que ses fruits n'étaient utilisés que pour leurs vertus médicinales, leur parfum et leurs propriétés insecticides :

⁴⁶² Pline, dans le passage cité ci-dessus (XIV, 92), cite encore deux fragments versifiés attribués à Plaute et parlant de la *murrina* : *Mittebam uinum pulchrum murrinam* (« J'envoyais de bon vin *murrina*) et *Panem et polentam, uinum murrinam* (« Du pain, de la polente, du vin *murrina* » ; ce dernier fragment est tiré, selon Pline, de l'*Acharistio*, une pièce alors attribuée à Plaute ; voir la n. 2 au § 92 de J. André).

⁴⁶³ Il faut préciser toutefois que l'interprétation de ce passage pose des difficultés (voir la n. 1 d'A. Ernout, et l'apparat critique). Sur l'emploi du *calamus* pour parfumer le vin, voir aussi Cat., *De agr.*, CXIV, 105, 2 et Plin., *N. H.* XII, 105.

⁴⁶⁴ Dans l'édition de W. Strzelecki, le texte de ce même fragment 22 s'appuie sur une autre conjecture : *pulcraque <uasa> ex auro uestemque citrosam*. Sur l'usage que faisaient les Romains des feuilles et des fruits du citronnier pour parfumer les vêtements et éloigner les insectes, voir la n. b, p. 51 de E. H. Warmington.

⁴⁶⁵ Frg. 40 Chassignet (*L'annalistique romaine*, t. II, p. 14). Voir aussi Plin., *N. H.*, XIII, 86, qui explique en partie par la présence de bois de *citrus* le bon état de conservation des livres pythagoriciens provenant du sarcophage de Numa retrouvé en 181 sur le Janicule, et la n. 2 au § 86 d'A. Ernout. D'une manière générale, Cassius Hémina semble s'être intéressé aux produits exotiques, si l'on en croit Pline, qui le cite parmi les sources utilisées pour le livre XIV.

Malus Assyria, quam alias Medicam uocant, uenenis medetur. [...] Pomum ipsum alias non manditur, odore praecellit foliorum quoque, qui transit in uestes una conditus arcetque animalium noxia. [...] Temptauere gentes transferre ad sese propter remedii praestantiam [...]. Sed nisi apud Medos et in Perside nasci noluit⁴⁶⁶.

[« Le pommier d'Assyrie, dit aussi pommier de Médie, est un antitoxique. [...] Le fruit, du reste, ne se mange pas ; il vaut surtout par son parfum, et par celui des feuilles, qui passe dans les vêtements avec lesquels on l'enferme, et les défend contre les dégâts des insectes. [...] Des nations ont tenté d'acclimater le citronnier chez elles en raison de ses vertus médicinales [...]. Mais le citronnier s'est refusé à pousser en dehors de la Médie et de la Perse. » (*N. H.*, XII, 15-16)]

On utilisait aussi l'huile de cèdre – un bois essentiellement importé du Liban – pour protéger les papyrus contre les insectes et la moisissure, comme en témoigne le passage du traité de Vitruve relatif aux différents bois de construction :

Item cedrus et iuniperus easdem habent uirtutes et utilitates ; sed quemadmodum ex cupressu et pinu resina, ex cedro oleum, quod cedrium dicitur, nascitur, quo reliquae res cum sunt unctae, uti etiam libri, a tineis et carie non laeduntur.

[« Le cèdre et le genévrier ont également les mêmes qualités et les mêmes avantages [que le cyprès et le pin] ; mais de même que le cyprès et le pin produisent de la résine, le cèdre produit une huile que l'on appelle *cedrium* : les différents objets qui en sont enduits, les livres même par exemple, sont protégés contre les vers et la carie. » (*De l'architecture*, II, 9, 13)]

Cet usage de l'huile de cèdre apparaît également dans ces vers tirés de l'*Art poétique* d'Horace :

*... speramus carmina fingi
posse linenda cedro et leui seruanda cupresso.*

[« [...] Nous espérons qu'il sera capable de modeler des vers dignes d'être parfumés avec l'huile de cèdre et conservés sous du bois de cyprès bien poli. » (*Art poétique*, 331-332)]

On trouve enfin, bien que plus rarement, des allusions à d'autres plantes, épices ou mélanges d'aromates utilisés dans des préparations pharmaceutiques dont certaines seront plus tard répertoriées par Pline dans son *Histoire Naturelle*, et plus particulièrement dans les livres de cette œuvre consacrés à la médecine⁴⁶⁷ ; une résine d'Égypte, par exemple, semble avoir été employée contre les maux de gorge : elle est mentionnée à la fois par Pline⁴⁶⁸ et par Plaute dans son *Mercator*, lorsque Charinus répond avec impatience à Acanthion, qui se plaint de s'être rompu les bronches pour le servir :

Resinam ex melle Aegyptiam uorato ; saluom feceris,

[« Avale de la résine d'Égypte avec du miel ; cela te guérira ». (v. 139)]

⁴⁶⁶ Cf. aussi XIII, 103, et XV, 110, *citreis odor acerrimus, sapor asperrimus*, « dans le cédrat, l'odeur est très pénétrante et la saveur très âpre », et XXIII, 105 pour les propriétés médicales du citron.

⁴⁶⁷ Pline a en effet consacré de nombreux passages de son œuvre aux produits pharmaceutiques tirés de plantes importées d'Orient ; parmi celles-ci figurent par ex. le poivre (XXIII, 57, etc.), le safran (XXI, 138-139), le silphium (XXII, 101-106) ou le sucre de canne, employé dans l'Antiquité comme médicament (XII, 30 sq.). Sur la canne à sucre, cf. aussi XII, 32. A. Ernout, à propos du sucre, renvoie entre autres à un passage d'une œuvre perdue de Varron de l'Aude (*ap. Isid. XVII, 58*), à Luc., III, 237 et à Sén., *ad Luc.* 84, 4. D'après J. André et J. Filliozat (*L'Inde vue de Rome*, p. 8) le passage de Varron de l'Aude (*Geog.* 20 M) « fournit la date la plus ancienne de la mention de la canne à sucre à Rome ».

⁴⁶⁸ Plin., *N. H.*, XXIV, 34, atteste en effet que cette résine d'Égypte était utilisée comme remède contre les maux de gorge.

Caton mentionne le silphium comme remède pharmaceutique⁴⁶⁹ et comme produit insecticide pour protéger ses lentilles des vers⁴⁷⁰. On sait par le témoignage d'Horace que les Grecs et les Romains connaissaient le riz, que l'on faisait venir de l'Inde, mais qu'il était réservé à un usage pharmaceutique, sous forme de décoction ou de bouillie, et coûtait très cher ; c'est ce que semble indiquer ce passage des *Satires*, où un médecin conseille à l'avare Opimius, atteint de léthargie, de se soigner avec une tisane de riz :

... *agedum, sume hoc tisanarium orizae. –
Quanti emptae ? – Paruo. – Quanti ergo ? – Octussibus – Eheu,
quid refert, morbo an furtis pereamque rapinis ?*⁴⁷¹

[« Allons, prends cette petite tisane de riz. – Combien coûte-t-elle ? – Peu de chose. – Mais encore ? – Huit as. – Hélas ! Quelle différence de mourir par la maladie, ou par le vol et les rapines ? » (*Satires*, II, 3, 155-157)]

Pline cite lui aussi cette « tisane » à base de riz :

Hordeum Indis sativum et silvestre, ex quo panis apud eos praecipuus et alica. Maxime quidem oryza gaudent, ex qua tisanam conficiunt, quam reliqui mortales ex hordeo.

[« Les Indiens ont une orge cultivée et une orge sauvage, dont ils font un excellent pain et de la bouillie. Mais leur céréale préférée est le riz, avec lequel ils préparent la *tisane* que le reste de l'humanité fait avec l'orge. » (*N. H.*, XVIII, 71)]

– *Tunicae Lydorum, purpura Tyria, serica, Phariae uestes...* : les composantes exotiques du luxe vestimentaire

Comme les *odores* exotiques, les tissus, vêtements ou modes vestimentaires d'origine étrangère sont très fréquemment cités dans les textes de cette période. On importait bien entendu des étoffes plus ou moins grossières, originaires des provinces orientales ou occidentales, destinées à la confection de vêtements d'usage courant ; mais les *exotica* concernent en grande majorité les étoffes et les modes venues ou imitées de la Grèce et de l'Orient, en raison de leur caractère luxueux, de leur prix et du prestige qui s'attachait à leur origine. Beaucoup d'entre elles portent d'ailleurs des noms d'origine étrangère – grecque la plupart du temps – comme l'indique Varron :

*Parapechia, chlamydes, sic multa, Graeca*⁴⁷²,

[« *Parapechia* (blouses bordées aux coudes), *clamydes* (chlamydes), beaucoup d'autres encore, sont des mots grecs. » (*La langue latine*, V, 30, 133, trad. J. Collart)]

et certaines ont fait l'objet, très tôt, de véritables *topoi* littéraires. Les premiers textes latins que nous possédons font déjà de nombreuses références aux différents types d'étoffes précieuses et de vêtements importés de l'étranger, ainsi qu'aux diverses modes vestimentaires gréco-orientales qu'adoptèrent les Romains, hommes ou femmes, au cours de cette période ; plusieurs des textes qui seront cités dans les pages suivantes montrent en effet que c'est bien avant l'époque augustéenne que les hommes – ou du moins certains d'entre eux – commencèrent à se préoccuper des modes et à rechercher le luxe du vêtement ou de la parure, même si ces vers d'Ovide semblent évoquer un phénomène récent :

⁴⁶⁹ Caton, *Agr.*, CLXV, 157, 7. Sur le silphium utilisé en médecine, cf. les références à Pline citées *supra*.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, CXXV, 116.

⁴⁷¹ Voir à ce sujet la n. 3 d'H. Le Bonniec, selon lequel, « pour les Romains, le riz est resté une céréale exotique », et J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, p. 56.

⁴⁷² Sur *parapechia*, voir la n. b p. 126 de R. G. Kent dans l'édition de la Loeb Classical Library et la n. 2 au § 133 de J. Collart, qui précise que *parapechia* est un hapax, et semble désigner une sorte de robe à manches courtes, s'arrêtant aux coudes.

... *Sit uobis cura placendi,
cum comptos habeant saecula uestra uiros ;
feminea uestri potiuntur lege mariti,
et uix ad cultus nupta, quod addat, habet...*

[« Vous [les femmes] devez avoir le souci de plaire, puisqu'à notre époque les hommes sont recherchés dans leur parure. Vos maris prennent les goûts féminins et c'est à peine si l'épouse peut ajouter quelque chose à leur luxe... » (*De medicamine faciei femineae*, v. 23-26)]

Les comédies de Plaute nous donnent une idée de ce que pouvaient être à son époque le luxe et les modes vestimentaires des femmes de la riche société romaine, qui apparaissent comme les premières manifestations de l'hellénisation de la société. Dans l'*Epidicus*, par exemple, il énumère différentes matières, teintures et formes de robes probablement importées de l'étranger ou, du moins, confectionnées à partir de matières premières exotiques ou d'après des modèles greco-orientaux ; certains des noms cités par Épidique révèlent d'ailleurs l'origine – ou tout au moins l'allure exotique – de ces robes à la mode : l'une d'elles est nommée *exoticum* – « robe exotique » ou « vêtement exotique » –, une autre *basilicum* – « vêtement royal » –, une autre encore, la *crocotula*, rappelle par sa couleur et par son nom même le prestige du safran, l'un des parfums exotiques les plus prisés⁴⁷³ :

*Quid istae quae uestei quotannis nomina inueniunt noua ?
Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum caesicium,
indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam,
supparum aut subnimum, ricam, basilicum aut exoticum,
cumatile aut plumatile, carinum aut gerrinum, gerrae maxumae !
Cani quoque etiam ademptumst nomem. PE. Qui ? EP. Vocant Laconicum*⁴⁷⁴.

[« Aussi chaque année, que de noms n'inventent-elles pas pour baptiser leurs nouvelles modes ! C'est la tunique transparente, la tunique épaisse, le linon à franges, la chemisette, la robe brodée, la jaune-souci, la robe safran, le vêtement de dessous et le vêtement de quatre-sous, le bandeau, la royale ou l'étrangère, la vert-de-mer, celle au plumetis, la jaune-cire, la jaune-miel, et tous ces noms à vous donner la jaunisse. N'ont-elles pas été jusqu'à prendre un nom de chien ? PÉRIPHANE. – Comment ? ÉPIDIQUE. – Et la robe à la Laconienne ? » (*Epidicus*, 228-234)]

Outre le terme *crocotula* cité par Épidique dans ce passage, on trouve aussi celui de *crocota*, chez Plaute,

Pro illis corcotis, strophiis, sumptu uxorio,

[« Pour payer ces robes safran, ces corsets, toutes ces dépenses de femmes » (*Aulularia*, frg. I)]

chez Naevius

pallis patagiis crocotis malacis mortualibus,

[« Avec des manteaux, des franges, des robes souples couleur de safran, des vêtements de deuil » (*Lycurgus*, frg. 39 Warmington, *R.O.L.* II, p. 128, trad. personnelle)]

ou encore chez Cicéron⁴⁷⁵. Ces robes ou tuniques couleur de safran étaient, semble-t-il, réservées aux femmes et aux hommes d'apparence efféminée, tels que les prêtres de Cybèle.

⁴⁷³ Le nom du safran, *crocum*, a en effet servi à la formation des adjectifs de couleur *croceus* (Virg., *Géorg.*, I, 447 ; *Én.*, XI, 475, etc.) et *crocinus* (Catul., 68, 134) aux connotations plutôt positives, ou de noms de vêtements, généralement féminins, évoquant le luxe, le raffinement, eux-mêmes dérivés du grec ὀ κροκωτός (sous-entendu πέπλος ou χιτών).

⁴⁷⁴ Épidique, dans ce passage, fait aussi allusion au coût élevé, dû sans doute à la matière utilisée – importée, donc rare et chère –, de ces vêtements féminins : c'est l'une des premières manifestations, dans la littérature latine, de la critique du luxe, et notamment du luxe des femmes, que nous étudierons dans la II^e partie de cette thèse.

⁴⁷⁵ *De haruspicum responsis*, 44.

D'autres textes font allusion à des tuniques ou autres vêtements qualifiés de « lydiens » ou de « phrygiens », en raison sans doute de leur facture de type oriental, de la richesse des matières utilisées pour les confectionner – telles que la pourpre ou le fil d'or –, ou des techniques de tissage ou de broderie mises en œuvre par l'artisan. Lucilius, parmi les importations orientales qu'il condamne, parle de « tuniques de Lydie » – *tunicae Lydorum* :

*praetextae ac tunicae Lydorum, opus, sordidum omne*⁴⁷⁶,

[« des toges prétextes et des tuniques de Lydie, travail tout à fait méprisable » (*Satires*, I, frg. 10, ap. Non., 356, 27)]

puis cite encore des *chirodyti*, qui étaient sans doute des « tuniques dorées », à manches longues :

chirodyti aurati, ricae, toracia, mitrae.

[« Tuniques dorées, mouchoirs, plaques pectorales, mitres » (*Satires*, II, frg. 13)]

Au sujet de ces *chirodyti*, cités dans la plaidoirie d'Albucius contre Scaevola, F. Charpin⁴⁷⁷ précise que le terme est « la transcription latine, passablement estropiée, du grec χειριδωτὸς χιτῶν » et qu'Aulu-Gelle⁴⁷⁸ décrit l'objet comme étant une tunique à manches longues. L'adjectif *aurati* rappelle les vêtements orientaux ornés d'or dont sont vêtus dieux et héros dans l'épopée ou les récits mythologiques :

Vestibus intexto Phrygiis spectabilis auro.

[« [Niobé] s'avance « vêtue d'un magnifique costume phrygien, broché d'or. » (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 166)]

Quant au mot *toracia*, cité par Lucilius à côté des *chirodyti*, il désignerait, selon F. Charpin, une sorte de corsage. Un fragment de Laevius, vers la fin du II^e siècle avant J.-C.⁴⁷⁹, fait également allusion à une parure de Lydie – *ornatu Lydio* –, à côté d'autres vêtements d'origine orientale :

... aut
*nunc quaepiam alia te illo
Asiatico ornatu adfluens
aut Sardonio aux Lydio,
fulgens decore et gratia
pellicuit ?*

[« Ou quelque autre femme t'a maintenant séduit, surchargée de ces parures d'Asie, ou de Sardes, ou de Lydie, éclatante de beauté et de charme » (Laevius, *Erotopaegnia* (poème *Protésilaudamie*), cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 190)]

⁴⁷⁶ Sur la tunique, vêtement long, tombant jusqu'aux pieds, et souvent associé à l'Orient, voir les notes *ad loc.* de F. Charpin, qui cite la définition donnée par Nonius à propos de ce fragment de Lucilius : *TVNICA est uestimentum sine manicis...*, « *TVNICA* (la tunique) désigne un vêtement sans manches... ». Sur le contexte dans lequel semble s'inscrire ce frg. – celui de la satire du luxe et des modes orientales – voir la II^e partie de cette thèse. Les allusions à ces tuniques se rencontrent souvent en association avec la pourpre, les broderies, l'or, et ce vêtement apparaît parfois comme le symbole d'une certaine mollesse, d'un caractère efféminé.

⁴⁷⁷ *Commentaire*, p. 218-219, t. I.

⁴⁷⁸ VI, 12, 5.

⁴⁷⁹ Sur le poète Laevius, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 232-233.

On trouve par ailleurs chez Lucrèce l'expression *Barbaricae uestes* – « étoffes de Barbarie ⁴⁸⁰ », la « Barbarie » désignant la Phrygie dans certains textes les plus anciens –, et une allusion à des étoffes d'Alinde » :

*Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,
interdum in pallam atque Alidensia Ciaeque uertunt.*

[« Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robes de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos. » (IV, 1129-1130)]

Ce terme *Alidensia*, de sens très discuté, pourrait être dérivé du nom d'*Alinda*, une ville de Carie dont les habitants sont mentionnés par Plin⁴⁸¹ ; selon d'autres conjectures, l'adjectif désignerait plutôt les étoffes tissées en Élide, qui étaient très estimées dans l'Antiquité.

Les références les plus nombreuses concernent toutefois certains types bien précis d'étoffes ou de vêtements d'origine exotique, qui méritent donc un développement particulier : la pourpre, la soie et le lin, ainsi que divers accessoires de mode tels que des chaussures ou des parures de tête. Les étoffes de pourpre servaient en effet, comme on le verra, à confectionner vêtements et tissus d'ameublement – tapis, tentures, ou couvertures. On a signalé plus haut, à propos des productions agricoles, que le lin servait à fabriquer à la fois des étoffes et des objets d'usage courant. De même, la soie n'aurait pas servi uniquement à la confection de vêtements, si l'on en croit Dion Cassius qui affirme dans son *Histoire romaine* que César fit tendre des *uela* de soie – *σηρικὰ* – lors des spectacles qu'il donna à Rome, afin de protéger les spectateurs du soleil⁴⁸².

LA POURPRE

Les allusions aux vêtements de pourpre sont extrêmement nombreuses dans les textes de cette période. Le terme *purpura* désigne cette teinture si chère que l'on tirait du coquillage appelé *murex*, parfois nommé simplement *conchylium* ou *concha*. Bien que ce coquillage soit d'origine exotique, les Anciens connaissaient bien l'origine de la pourpre, comme en témoignent par exemple Varron, qui explique ainsi l'origine du nom de la pourpre en latin :

*Purpura a purpurae maritumae colore, ut Poenicum, quod a Poenis primum dicitur allata*⁴⁸³,

[« *Purpura* (étoffe de pourpre) vient de la couleur du pourprier marin (*purpura maritima*), c'est un terme carthaginois, car ce sont les Carthaginois, dit-on, qui nous ont apporté la première étoffe de pourpre. » (*La Langue latine*, V, 23, 113, trad. J. Collart).

Lucrèce :

*Purpureusque colos conchyli iungitur una
corpore cum lanae, dirimi qui non queat usquam,
non si Neptuni fluctu renouare operam des,*

⁴⁸⁰ II, 500. Sur *barbaricae uestes*, cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 500, qui précisent que l'adjectif *barbaricus* (« phrygien ») se trouve déjà chez Ennius (dans Cic., *Tusc.* III, 19, 44), et qu'il sera repris par Virg., *Én.* II, 504.

⁴⁸¹ A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 1130, et Plin., *N. H.* V, 109.

⁴⁸² Dion Cassius, 43, 24, 2, cité par J. André, n. 3 à Plin., *N. H.*, XIX, 23. Il s'agit ici des spectacles évoqués chez Suét., *César*, 39. Selon J.-M. Poinssotte cependant (« Les Romains et la Chine », n. 5, p. 432-433), il ne faut pas ajouter foi à ce témoignage de Dion Cassius.

⁴⁸³ Selon R. G. Kent (n. d, p. 109), le nom de la pourpre est peut-être en effet d'origine punique, mais fut transmis en Italie par l'intermédiaire de la forme grecque πορφύρα. J. Collart (n. 2 au § 113) signale lui aussi cet emprunt oral au grec.

non mare si totum uelit eluere omnibus undis,

[« La couleur de la pourpre fournie par le murex s'incorpore si étroitement avec la laine, qu'elle ne saurait plus en être séparée, quand même on emploierait tous les flots de Neptune pour rendre à l'étoffe sa première teinte, quand même la mer tout entière voudrait l'effacer avec toutes ses ondes. » (VI, 1074-1077)]

ou encore ces vers de Catulle décrivant la couche nuptiale de Thétis :

*Puluinar uero diuae geniale locatur
sedibus in mediis, Indo quod dente politum
tincta tegit rosco conchyli purpura fuco*⁴⁸⁴.

[« Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d'une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium. » (64, 47-49)]

On trouve dans le traité *De l'architecture* de Vitruve un exposé très détaillé sur la pourpre, qu'il désigne par le terme *ostrum*, ce terme étant lié à l'origine du pigment, à savoir les différentes espèces de *murex* :

*Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum*⁴⁸⁵.

[« Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe de coquillages de mer, on a appelé *ostrum* la couleur pourpre » (VII, 13, 3)]

L'architecte donne une description assez précise des différentes nuances d'*ostrum* que l'on pouvait obtenir à partir des coquillages, et en donne l'explication suivante :

*Id autem excipitur e conchylio marino e quo purpura inficitur, cuius non minores sunt quam ceterarum rerum naturae considerantibus admirationes, quod habet non in omnibus locis quibus nascitur unius generis colorem, sed solis cursu naturaliter temperatur*⁴⁸⁶ ;

[« Cette couleur se tire du coquillage de mer grâce auquel on obtient, par teinture, les étoffes de pourpre ; et, entre tous les phénomènes de la nature, elle a de quoi éveiller tout particulièrement la curiosité des observateurs attentifs, parce qu'elle n'a pas dans tous les lieux où elle est produite une seule variété de teinte, mais est nuancée naturellement selon la course du soleil. » (VII, 13, 1)]

Vitruve énumère ensuite les différents lieux de productions, et explique l'influence qu'aurait, selon lui, la latitude sur la couleur et la qualité du pigment, les coquillages recueillis dans les régions méridionales et orientales fournissant la couleur la plus belle et la plus estimée :

⁴⁸⁴ Sur l'origine animale de la pourpre, voir aussi Lucr., II, 500-503, et, en IV, 1127, l'expression *thalassina uestis*, où l'adj. *thalassinus* signifie sans doute « faits avec les produits de la mer », comme l'adj. grec θαλάττιος (cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 104) ; Virg., *Buc.* IV, 42-44 ; Prop., IV, 5, 22 : ... *quae sub Tyria concha superbit aqua*, « le coquillage qui s'enorgueillit sous l'eau tyrienne », etc.

⁴⁸⁵ Sur les différents termes désignant la pourpre et les diverses teintes obtenues à partir du coquillage, voir J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 92-93 et 103-105.

⁴⁸⁶ Sur l'*ostrum*, voir M.-T. Cam, *Comm.*, p. 177 : « Son usage principal est la teinture. Il fallait une énorme quantité de coquillages pour obtenir un peu de pourpre [...]. Si certaines pourpres étaient d'un prix relativement abordable (Plin 9, 138 ; 35, 45), les meilleures, celles de Tyr (double bain), de Gétulie, de Laconie (Strabon 16, 2, 23 ; Plin 9, 127 et 137) atteignaient des prix exorbitants. Cette couleur était symbole de luxe et de puissance (M. Reinhold, « History of Purple as a Status Symbol in Antiquity », *Latomus*, 116, 1970, p. 7-73) et Plin la place au premier rang des *colores floridi* (9, 127 et 35, 30 et 44) ». M.-T. Cam explique ainsi la dernière ligne de ce passage de Vitruve : « La nuance varie selon le climat : dans les régions les plus chaudes, on trouve la plus belle teinte pourpre ; même observation chez Aristote, *Histoire des Animaux*, 547a. [...] [On] a montré que la couleur de la pourpre variait à la fois en fonction de l'espèce du coquillage et de la durée d'exposition au soleil. Les Anciens ne connaissaient pas moins de treize nuances de pourpre, du noir au rouge, en passant par le bleu, le vert, le jaune et le violet » (*ibid.*, p. 178).

Itaque quod legitur Ponto et Gallia, quod hae regiones sunt proximae ad septentrionem, est atrum ; progredientibus inter septentrionem et occidentem inuenitur liuidum ; quod autem legitur ad aequinoctialem orientem et occidentem inuenitur uiolaceo colore ; quod uero meridianis regionibus excipitur rubra procreatur potestate, et ideo hoc Rhodo etiam insula creatur ceterisque eiusmodi regionibus quae proximae sunt solis cursui⁴⁸⁷.

[« C'est ainsi que la pourpre recueillie dans la région du Pont-Euxin et en Gaule, du fait que ces pays sont très proches du Septentrion, est noire ; si l'on s'avance entre le Septentrion et l'Occident, elle se révèle bleuâtre ; celle qui est recueillie aux abords de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux révèle une teinte violette ; mais celle qui provient des régions méridionales est rouge par vertu de nature : aussi est-ce cette variété que produisent, par exemple, l'île de Rhodes et toutes les régions qui comme elle sont toutes proches de la course du soleil. » (VII, 13, 2)]

Le terme de *purpura* désigne également, par extension, les vêtements de laine teintés par ce moyen ; mais la pourpre apparaît aussi dans les textes sous d'autres dénominations : à côté de *purpura*, on trouve les termes *ostrum*⁴⁸⁸, ou *murex*⁴⁸⁹, ces noms désignant les coquillages d'où l'on tirait la teinture ayant servi à désigner par extension la pourpre elle-même ou les vêtements teints avec la pourpre. En outre, parmi les adjectifs de couleur associés à la pourpre, les auteurs emploient notamment *purpureus* et *phoeniceus*, « d'un rouge éclatant, pourpre » – du grec φοινίκεος, tiré du nom de la Phénicie – comme le fait Ovide

poeniceas uestes ;

[« étoffes de pourpre » (*Métamorphoses*, XII, 104)]

du reste, la pourpre est très souvent associé à un terme désignant une étoffe – en particulier la laine –, comme dans ce passage des *Géorgiques* qui fait allusion aux importations d'étoffes de Milet teintes de pourpre tyrienne :

*Haec quoque non cura nobis leuiore tuendae ;
nec minor usus erit, quamuis Milesia magno
uelleram mutantur Tyrios incocta rubores,*

[« L'élevage des chèvres ne mérite pas moins notre attention que celui des brebis, et leur utilité n'est pas moindre, si cher que se vendent les toisons de Milet, après avoir bouilli dans les bains de pourpre tyrienne. » (*Géorgiques*, III, 305-307)]

ou dans l'histoire d'Arachné racontée par Ovide dans ses *Métamorphoses* :

*... pater huic Colophonius Idmon
Phocaico bibulas tingebat murice lanas⁴⁹⁰.*

[« Son père, Idmon de Colophon, teignait avec la pourpre de Phocée la laine spongieuse. » (*Métamorphoses*, VI, 8-9)]

Les *topoi* associés à la pourpre concernent tout d'abord son origine, généralement exotique : la teinture, ou les étoffes elles-mêmes, provenaient en effet de différentes régions du monde connu, de

⁴⁸⁷ Sur la mention de la Gaule, cf. le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 178 : « le témoignage de Plin 22, 3, confirme la production de la pourpre en Gaule, mais c'est une pourpre de contrefaçon ». Vitruve détermine quatre secteurs géographiques, en fonction de la course du soleil, mais M.-T. Cam (*ibid.*) précise que l'on trouvait en fait des centres de production sur tout le pourtour de la Méditerranée, comme le montrent Aristote et Plin, IX, 127.

⁴⁸⁸ Virg., *Én.*, V, 111 ; I, 700 ; VII, 814, etc.

⁴⁸⁹ Virg., *Én.*, IV, 262 ; Ov., *Remedia amoris*, 708 ; *Mét.*, VI, 9, etc.

⁴⁹⁰ Cf. aussi, entre autres, Virg., *Géorg.*, II, 465 ; Tib., II, 4, 28 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-18 ; Hor., *Ép.*, I, 10, 26-29 ; Ov., A. A., III, 169-172 ; *De medicamine faciei femineae*, 9.

l’Afrique à l’Orient⁴⁹¹. La ville de Mélibée, en Thessalie, produisait une pourpre très estimée, qu’a notamment célébrée Lucrèce :

... *Meliboeaque fulgens*
*purpura Thessalico concharum infecta colore*⁴⁹².

[« La pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu’elle doit aux coquillages thessaliens... » (II, 500-501)]

Horace cite la pourpre de Laconie comme un symbole de luxe et de raffinement :

nec Laconicas mihi
*trahunt honestae purpuras clientae*⁴⁹³,

[« ... Et des clientes bien nées ne tissent point pour moi de pourpres laconiennes » (*Odes*, II, 18, 7-8)]

alors qu’Ovide juge la pourpre d’Amyclée – une ville de Laconie – bien inférieure à celle de Tyr :

Confer Amyclaeis medicatum uellus aenis
murice cum Tyrrio ; turpius illud erit.

[« Compare à la pourpre de Tyr une toison teinte dans les cuves d’Amyclée ; elle te paraîtra la plus grossière. » (*Remèdes à l’amour*, 707-708)]

Plus nombreux sont les passages à louer la pourpre de Gétulie⁴⁹⁴ : elle apparaît chez Horace comme un signe, parmi d’autres, de richesse et de raffinement :

Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas,
argentum, uestes Gaetulo murice tinctas
*sunt qui non habeant, est qui non curat habere*⁴⁹⁵.

[« Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintées de la pourpre de Gétulie, il est des hommes qui n’en ont point, j’en sais un qui ne se soucie pas d’en avoir. » (*Épîtres*, II, 2, 180-182)]

Il en va de même chez Tibulle, qui la compare à la pourpre de Tyr :

illi selectos certent praebere colores
Africa puniceum purpureumque Tyros.

⁴⁹¹ Horace mentionne également une teinture produite à Aquinium, une ville du Latium, mais pour opposer sa médiocre qualité à la prestigieuse pourpre de Tyr (*Ép.*, I, 10, 26-29). Le prix de la pourpre orientale étant très élevé, les Anciens avaient sans doute tenté d’en produire des imitations de moindre qualité et de moindre coût. Plusieurs textes de cette période font notamment référence à la *ferrugo*, que l’on employait, semble-t-il, en Espagne pour teinter des vêtements ou des voiles de navires (il s’agirait d’une nuance de pourpre, propre à l’Espagne, cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur*, p. 107) : voir par ex. Virg., *Én.*, IX, 581-582 : *Stabat in egregiis Arcentis filius armis / pictus acu chlamydem et ferrugine clarus Hibera*, « Le fils d’Arcens tenait bon, paré d’armes de prix, d’une chlamyde brodée à l’aiguille, rutilant de pourpre ibérique ».

⁴⁹² Sur la pourpre de Mélibée, cf. aussi Virg., *Én.*, V, 250.

⁴⁹³ F. Villeneuve (n. 2, p. 82) explique à propos de ce passage que « la pourpre de Laconie, très renommée, était recueillie sur la côte Sud de la Laconie, dans les eaux de Cythère et près de Gythium ».

⁴⁹⁴ Sur la pourpre de Gétulie, voir la n. de R. Schilling à Ov., *F.*, II, 319, qui précise que cette pourpre était produite « par les Gétules, ancêtres des modernes Touaregs, qui vivaient au sud de la Numidie et de la Maurétanie » et renvoie à Plin., *N. H.*, V, 12 et VI, 201.

⁴⁹⁵ Dans l’*Ode* II, 16, v. 35-37, le poète fait peut-être allusion à la pourpre de Gétulie lorsqu’il parle du *murex* africain : *te bis Afro / murice tinctae / uestiunt lanae...*, « toi, tu as pour te vêtir des laines deux fois teintées de murex africain ».

[« Que lui arrivent à l'envi les teintes de choix, d'Afrique l'écarlate et la pourpre de Tyr. » (II, 3, 57-58)]

Ovide en revêt même, de manière anachronique, la reine de Lydie Omphale célébrée par la fable, en reprenant mot pour mot l'expression d'Horace :

*Dat tenuis tunicas Gaetulo murice tinctas*⁴⁹⁶,

[« Elle [...] passe [à Hercule] ses fines tuniques teintes de pourpre de Gétulie. » (*Fastes*, II, 319)]

Mais le plus souvent la pourpre – qu'il s'agisse de la teinture ou des étoffes teintes –, est associée à la Phénicie – devenue la province romaine de Syrie, parfois appelée Assyrie⁴⁹⁷ –, et plus précisément aux villes de Tyr⁴⁹⁸ ou de Sidon. Dans son assez longue notice portant sur la fabrication de la pourpre phénicienne, Pline indique que la laine était plongée dans un bain bouillant – *incocta* –, et qu'on obtenait par mélanges et dosages diverses nuances – *rubores*⁴⁹⁹. C'est en effet la pourpre originaire de cette région qui semble avoir été la plus précieuse et la plus appréciée des Anciens, comme on le voit par exemple chez Properce, lorsqu'il se plaint des goûts de luxe de certaines femmes de son époque qui exigent, pour la pourpre qu'elles portent, cette origine tyrienne si prestigieuse :

*Semper in Oceanum mittit me quaerere gemmas
et iubet ex ipsa tollere dona Tyro.*

[« Constamment elle m'envoie chercher des perles dans l'Océan et exige que les dons viennent de Tyr elle-même. » (II, 16, 16-18)]

L'image de la pourpre tyrienne devient même chez le poète un véritable leitmotiv, puisqu'on la retrouve plus loin dans le même poème :

*Quare ne tibi sit tanti Sidonia uestis
ut timeas, quotiens nubilus Auster erit ;*

[« Attache donc moins de prix aux étoffes de Sidon, si tu ne veux pas trembler au moindre nuage, au moindre souffle de l'Auster. » (II, 16, 55-56)]

et dans le poème IV :

*« Si te ... iuuat ...
... quae sub Tyria concha superbit aqua.*

[« et si tu aimes l'orgueilleux coquillage des eaux tyriennes » (IV, 5, 21-22)]

⁴⁹⁶ R. Schilling, dans la n. *ad loc.*, souligne l'étrangeté de cette allusion à la pourpre de Gétulie dans le cadre d'une légende se déroulant en Asie. Quelques passages semblent d'autre part évoquer une « pourpre punique » : voir par ex. Prop., IV, 3, 51-52 : *Nam mihi quo Poenis nunc purpura fulgeat ostris / crystallusque meas ornet aquosa manus ?*, « Car pour moi, dans quel but la pourpre maintenant brillerait-elle dans les étoffes puniques et le cristal pur comme l'eau ornerait-il mes mains ? » ou Ov., *Am.*, II, 6, 22 : *tincta gerens rubro Punica rostra croco*, « et ton bec avait la couleur safranée de la pourpre punique » (trad. revue par J.-P. Néraudau, éd. Classiques en Poche, 2004, et remplaçant la trad. d'H. Bornecque : « ton nez de Carthaginois était coloré de rouge safran »). Il semble difficile de déterminer si ces auteurs font ici référence à la pourpre africaine, ou à la pourpre de Phénicie – puisque les Puniqes étaient les descendants de colons phéniciens.

⁴⁹⁷ L'industrie de la pourpre était l'une des principales richesses de la Phénicie ; voir à ce sujet la notice consacrée à la fabrication de la pourpre chez Pline IX, 125-138.

⁴⁹⁸ L'ancien nom de la ville de Tyr était *Sur* – Sarra. On rencontre ce nom, par exemple, dans les *Annales* d'Ennius (*Sedis incertae Annalium fragmenta*, frg. XXVII (livre VII ?) Skutsch : *Poenos Sarra oriundos*, « les Carthaginois, originaires de Sarra », trad. personnelle) ou dans Virg., *Géorg.*, II, 506 : ... *Sarrano dormiat ostro*, « [pour] dormir sur la pourpre de Sarra ».

⁴⁹⁹ IX 133-135.

Il semble que cette préférence était due à la technique particulière utilisée par les artisans teinturiers de Phénicie, qui consistait à baigner plusieurs fois le tissu dans la teinture, comme on le voit dans ce passage d'Ovide qui cite l'exemple de la pourpre de Tyr pour illustrer la nécessité pour les femmes de s'embellir, en vertu du principe que « tout ce qui est orné plaît » – *culta placent*⁵⁰⁰ :

uelleræ saepe eadem Tyrio medicantur aeno.

[« La laine reçoit souvent plusieurs teintures dans les chaudières tyriennes. » (*De medicamine faciei femineae*, 9)]

La pourpre de Tyr deux fois teinte, *dibapha Tyria purpura* – c'est-à-dire selon la technique de teinturerie qui consistait à baigner la laine deux fois dans la cuve pleine de teinture – était en tout cas considérée comme la plus précieuse, selon Pline⁵⁰¹. Les références à la pourpre de Tyr ou de Sidon sont donc extrêmement nombreuses dans la littérature latine⁵⁰², que ce soit dans le contexte des *realia* romains, comme dans ces vers tirés du *Corpus Tibullianum* :

*Sola puellarum digna est cui mollia caris
uelleræ det sucis bis madefacta Tyros*⁵⁰³.

[« ... Seule [Sulpicia], parmi les jeunes filles, est digne de recevoir de Tyr ces délicats tissus teints deux fois de suc précieux. » (*Corpus Tibullianum*, III, 8, 15-16)]

ou dans celui de la poésie épique ou mythologique, comme dans ce vers d'Ovide :

*Rideat et Tyrio iaceat sublimis in ostro*⁵⁰⁴.

« [Que Créüse] rie et qu'elle s'étale, superbe, dans la pourpre de Tyr. » (*Héroïdes*, XII, 179)]

Les références à cette pourpre de Tyr sont d'autant plus nombreuses que, par extension, elle était également associée aux noms de la Phrygie, de l'Ionie⁵⁰⁵, voire à celui d'Assyrie, comme on le voit par exemple chez Virgile qui désigne la pourpre par l'expression *Assyrium uenenum*, conformément à l'imprécision géographique caractéristique de la plupart des textes poétiques :

*alba neque Assyrio fucatur lana ueneno*⁵⁰⁶.

[« [Les agriculteurs] ignorent l'art de teindre la blanche laine dans la drogue assyrienne. » (*Géorgiques*, II, 465)]

Une seconde série de *topoi* associés à la pourpre concerne son aspect esthétique, son caractère prestigieux et sa symbolique, le plus souvent positive. La pourpre se caractérisait en effet par une teinte

⁵⁰⁰ *De medicamine faciei femineae*, 7.

⁵⁰¹ *N. H.*, IX, 137.

⁵⁰² En dehors des exemples déjà cités ou cités plus bas, voir par ex. *Catul.*, 61, 164-166 ; *Tib.*, I, 2, 75 ; II, 3, 57-58 ; II, 4, 27-28 ; *Lygdamus, Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-18 ; *Corpus Tibullianum*, III, 8, 11 ; *Prop.*, II, 16, 18 et 55 ; III, 13, 7 ; IV, 5, 22 ; *Panegyrique de Messalla*, 121 ; *Hor., Ép.*, I, 6, 18 et I, 10, 26 ; *Ov.*, *A. A.*, III, 170 ; *Mét.*, V, 390 ; IX, 340 ; X, 211 ; X, 267 ; XI, 166, etc.

⁵⁰³ Cf. aussi, par ex., *Hor., Ép.*, XII, 21-22 : *Muricibus Tyriis iteratae uelleræ lanæ / cui properabantur ?*, « Pour qui cette ardeur à plonger deux fois les flocons de la laine dans le murex tyrien ? »

⁵⁰⁴ Cf. aussi, par ex. *F.*, II, 107 : *induerat Tyrio bis tinctam murice pallam*, « [Arion] avait revêtu une robe qui avait été deux fois teinte dans la pourpre de Tyr ».

⁵⁰⁵ Le passage des *Métamorphoses* (VI, 9) cité quelques lignes plus haut à propos de l'histoire d'Arachné, qui a pour cadre la Lydie et la Phrygie, fait en effet référence à la « pourpre de Phocée », une ville d'Ionie (aux v. 61-62 cependant, c'est la pourpre de Tyr qui est nommée, à propos de la lutte entre Pallas et Arachné : *Tyrium quæ purpura sensit aenum / textitur...*, « Elles emploient pour leurs tissus la pourpre que Tyr a préparée dans ses vases de bronze »).

⁵⁰⁶ Cf. aussi *Culex*, 62-63 : *si non Assyrio fuerint bis lauta colore / Attalicis opibus data uelleræ...*, « Si jamais pour [le berger] des toisons, payées par les trésors d'un Attale, n'ont été deux fois trempées dans la teinture assyrienne » (trad. M. Rat, éd. Garnier).

éclatante, comme le montrent les champs lexicaux de la lumière, de la clarté, qui se trouvent souvent associés à la couleur pourpre. Lucrèce applique le participe *fulgens* à la pourpre de Mélibée⁵⁰⁷, comme l'auteur du *Panegyrique de Messalla*,

*Nam modo fulgentem Tyrio subtegmine uestem
indueras...*

[« Naguère en effet tu avais revêtu une toge éclatante avec sa bordure de pourpre tyrienne. » (v. 121-122)]

et Propertius emploie le verbe *fulgeo* :

Nam mihi quo Poenis nunc purpura fulgeat ostris,

[« Car pour moi, dans quel but la pourpre maintenant brillerait-elle dans les étoffes puniques ? » (IV, 3, 51-52)]

On trouve ailleurs les qualificatifs *clarus*, comme dans cette hyperbole d'Horace,

*purpurarum sidere clarior
... usus...*

[« l'usage des étoffes de pourpre plus éclatantes que les astres » (*Odes*, III, 1, 42-43)]

ou *nitens* – « brillant, éclatant » :

*... Tyrio nitentior ostro
flos oritur.*

[« Plus brillante que la pourpre de Tyr une fleur apparaît. » (*Ovide, Métamorphoses*, X, 211-212)]

C'est pour cette raison, en particulier, que la pourpre était très appréciée des Anciens ; on sait par exemple, comme on le verra plus loin, qu'elle était parfois utilisée pour teinter des objets précieux en ivoire, et Vitruve, à propos de l'emploi de l'*ostrum* dans la peinture murale, affirmera que cette couleur tenait le premier rang dans les préférences de ses contemporains⁵⁰⁸. Il en résulte que des connotations positives accompagnent généralement l'adjectif fréquent *purpureus*, employé par exemple au figuré dans cette expression de Catulle, à propos d'Acme, la maîtresse de Septimus :

*illo purpureo ore*⁵⁰⁹,

[« de sa jolie bouche de pourpre » (Catulle, 45, 12)]

et l'on doit également à ses caractéristiques esthétiques les descriptions élogieuses que certains auteurs ont donné des étoffes teintées de cette substance : Lucrèce, en effet, célèbre leur « brillante splendeur », qu'il met en parallèle avec l'éclat de l'or :

*... audacterque inter reges rerumque potentis
uersantur, neque fulgorem reuerentur ab auro,
nec clarum uestis splendorem pupureai,
quid dubitas quin omni' sit haec rationi' potestas... ?*

[« [Si les craintes et les soucis des hommes] hantent audacieusement les rois et les puissants du monde, s'ils ne respectent ni l'éclat de l'or, ni la brillante splendeur d'un vêtement de pourpre : pourquoi douter que seule la philosophie ait le pouvoir de les mettre en fuite ? » (II, 50-54)]

⁵⁰⁷ II, 500.

⁵⁰⁸ *De l'arch.*, VII, 13, 1.

⁵⁰⁹ Cf. aussi J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 102.

et qualifie un peu plus loin la couleur pourpre de *clarissimus* :

*ut fit ubi in paruas partis discerpitur austrum :
purpura poeniceusque color clarissimu' multo
filatim cum distractum est, disperditur omnis*⁵¹⁰.

[« Ainsi en est-il d'une étoffe de pourpre qu'on divise en menus fragments ; la pourpre, l'écarlate même dont l'éclat dépasse de loin toutes les autres couleurs, si l'on détisse l'étoffe fil à fil, disparaissent et s'anéantissent. » (II, 829-831)]

Dans la fable, la pourpre est souvent l'une des caractéristiques principales du costume, de la parure, ou plus généralement de l'entourage des dieux, des rois ou des héros, à côté des broderies, de l'or, des pierres précieuses ou des parfums. Phébus apparaît par exemple, chez Ovide, drapé dans un manteau de pourpre de Tyr :

uerrit humum Tyrio saturata murice palla,

[« [Phébus] balaie la terre de sa robe, teinte dans la pourpre de Tyr. » (*Métamorphoses*, XI, 166)]

tout comme Énée chez Virgile, au moment de son séjour chez Didon :

*Atque illi stellatus iaspide fulua
ensis erat Tyrioque ardebat murice laena
demissa ex umeris, diues quae munera Dido
fecerat, et tenui telas discreuerat auro,*

[« [Énée] portait une épée constellée de jaspe fauve ; un manteau de pourpre tyrienne tombant de ses épaules, flamboyait : présents que lui avait faits l'opulente Didon et elle avait broché le tissu d'un fil d'or. » (*Énéide*, IV, 261-264)]

ou encore la jeune guerrière Camille :

*... ut regius ostro
uelet honos leuis umeros,*

[« Ah ! cette parure royale qui voile de pourpre ses fines épaules ! » (*Énéide*, VII, 814-815)]

et le guerrier troyen Chlorée, dont la description, au chant XI, représente un bon exemple d'association entre pourpre, broderies et métaux précieux dans la parure des rois et des héros :

*Forte sacer Cybelo Chloreus olimque sacerdos
insignis longe Phrygiis fulgebat in armis
spumantemque agitabat equom, quem pellis aenis
in plumam squamis auro conserta tegebat.
Ipse peregrina ferrugine clarus et ostro
spicula torquebat Lycio Gortynia cornu ;
aureus ex umeris erat arcus et aurea uati
cassida ; tum croceam chlamydemque sinusque crepantis
carbaceos fuluo in nodum collegerat auro,
pictus acu tunicas et barbara tegmina crurum*⁵¹¹.

⁵¹⁰ La couleur pourpre entre en effet dans de nombreuses comparaisons aux connotations positives, qui seront analysées plus longuement dans la II^e partie de cette thèse ; elles sont particulièrement fréquentes chez Ovide (*Mét.*, IX, 340-341 ; X, 211-212 ; V, 390 ; etc.).

⁵¹¹ Cf. aussi Ov., *Mét.*, V, 51-52, où l'un des adversaires de Persée dans la bagarre générale provoquée par Phinée, l'Indien Athis, est vêtu d'un riche costume (*diuite cultu*, v. 49), comportant une chlamyde de Tyr, sans doute de pourpre rehaussée d'or : *indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat / aureus...*, « il portait une chlamyde de Tyr qu'entourait une bordure d'or ».

[« À ce moment Chlorée, consacré au culte du Cybèle, prêtre jadis, étincelait dans l'éclat de ses armes phrygiennes et attirait de loin les regards ; il pressait un cheval écumant, recouvert d'une peau où l'on avait cousu d'un fil d'or des écailles de bronze imitant un plumage. Lui-même, éblouissant dans l'éclat sombre d'une pourpre exotique, lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne ; l'arc appendu aux épaules était d'or, et d'or aussi le casque du prophète ; sa chlamyde safranée, les plis frémissants de sa robe de lin, un lien d'or fauve les serrait dans un nœud ; tout était broderie sur ses tuniques et sur ses braies barbares. » (XI, 772)]

Dans le chant I de l'*Énéide*, la pourpre est aussi citée plusieurs fois pour rendre compte du luxe du palais de Didon : le poète mentionne deux fois les étoffes de pourpre, une première fois au vers 639 :

*At domus interior regali splendida luxu
instruitur, mediisque parant conuiuia tectis :
arte laboratae uestes ostroque superbo,*

[« Les appartements intérieurs [du palais de Didon] sont parés avec la splendeur d'un luxe royal : au milieu du palais on prépare un banquet : étoffes artistement ouvrées, rehaussées d'une pourpre magnifique. » (I, 637-639)]

et une seconde fois au vers 700 :

... stratoque super discumbitur ostro.

[« ... chacun s'étend sur des draps de pourpre. »]

Dans la légende toujours, la pourpre est parfois présente, en tant que symbole de gloire et de richesse, dans la parure des chevaux, par exemple lorsque Virgile, au chant III des *Géorgiques*, imagine les jeux qu'il voudrait célébrer en l'honneur du prince :

*Illi uictor ego et Tyrio conspectus in ostro
centum quadriugos agitabo ad flumina currus,*

[« En son honneur je ferai, victorieux et bien en vue sous la pourpre tyrienne, courir cent quadriges près du fleuve. » (*Géorgiques*, III, 17-18)]

ou lorsque Ovide évoque les chevaux des fils de Niobé tués par Apollon :

*Pars ibi de septem genitis Amphione fortes
conscendunt in equos Tyrioque rubentia suco.*

[« Là, parmi les sept fils d'Amphion, il en est qui, montés sur de vigoureux coursiers, présentent leurs flancs couverts de la pourpre de Tyr. » (*Métamorphoses*, VI, 221-222)]

La pourpre fait aussi partie des diverses récompenses accordées par les chefs aux guerriers valeureux ou aux vainqueurs des joutes sportives au cours desquelles s'affrontent parfois les héros de l'épopée, comme chez Virgile :

*Ipsis praecipuos ductoribus addit honores :
uictori chlamydem auratam, quam plurima circum
purpura maeandro dupici Meliboea cucurrit⁵¹².*

[« Aux capitaines [Énée] donne en sus des honneurs insignes : au vainqueur une chlamyde d'or ; elle est largement bordée d'une pourpre mélibéenne courant en un double méandre. » (*Énéide*, V, 249-251)]

⁵¹² Voir aussi *ibid.*, V, 111-112 : ... *ostro / perfusae uestes*, « étoffes gorgées de pourpre ».

Cette chlamyde rassemble d'ailleurs, comme dans certains exemples cités précédemment, les évocations prestigieuses de l'or, de la pourpre et des broderies, puisque le poète décrit dans les vers suivants la scène représentée sur le vêtement, celle de l'enlèvement de Ganymède par l'aigle de Jupiter :

*intextusque puer frondosa regius Ida
uelocis iaculo ceruos cursuque fatigat
acer, anhelanti similis, quem praepes ab Ida
sublimem pedibus rapuit Iouis armiger uncis ;
longaeui palmas nequiquam ad sidera tendunt
custodes, saeuitque canum latratus in auras.*

[« Tissé dans la trame, l'enfant royal, sur l'Ida plein de feuillages, force les cerfs rapides de ses javelines, de ses courses, ardent, comme haletant : descendu d'un trait de l'Ida, l'écuyer de Jupiter l'a enlevé dans ses serres crochues ; les vieillards qui l'escortent tendent en vain les mains vers les astres, l'aboiement des chiens se déchaîne contre les vents. » (v. 252-257)]

On voit donc que la pourpre est devenue dans la civilisation gréco-romaine un symbole de raffinement, de luxe, de richesse, d'autant plus que les tissus ou vêtements de pourpre se vendaient très cher, et qu'ils étaient parfois rehaussés d'or ou de broderies, comme ceux qui habillaient les rois et les héros de la fable : ce sont ces luxueux vêtements que Lucrèce oppose à ceux des premiers hommes, vêtus de peaux de bêtes :

*Tunc igitur pelles, nunc aurum et purpura curis
exercent hominum uitam belloque fatigant ;
quo magis in nobis, ut opinor, culpa resedit.
Frigus enim nudos sine pellibus excruciabat
terrigenas ; at nos nil laedit ueste carere
purpurea atque auro signisque ingentibus apta,
dum plebeia tamen sit quae defendere possit⁵¹³.*

[« Jadis c'étaient donc les peaux de bêtes, aujourd'hui c'est la pourpre et l'or dont la possession tourmente de désirs la vie humaine et l'épuise dans la lutte. Aussi, selon moi, la faute la plus grave retombe-t-elle sur nous. Car, nus comme ils étaient, sans peaux de bêtes, le froid torturait ces enfants de la terre ; mais nous, nous ne souffrons en rien de n'avoir point de vêtement de pourpre et d'or tout rehaussé de larges broderies, pourvu qu'il nous reste une étoffe plébéienne pour nous défendre du froid. » (V, 1423-1429)]

Ainsi les vêtements de pourpre figurent déjà, dans les comédies de Plaute, parmi les diverses composantes de ce nouveau luxe vestimentaire des femmes qui contribue pour une grande part aux dépenses ruineuses imposées aux hommes par leurs épouses ou leurs maîtresses. Dans le *Truculentus* par exemple, le soldat Stratophane, de retour d'Orient, ramène en cadeau à la courtisane Phronésie une mantille de Phrygie, qu'il dit avoir achetée en Phrygie⁵¹⁴ :

Mea uoluptas, attuli eccam pallulam ex Phrygia tibi.

[« Mon amour, voici une mantille que je t'ai rapportée de Phrygie. » (*Truculentus*, 536)]

Au vers 539, Stratophane précise en effet, au sujet de cette mantille, qu'il s'agit de pourpre :

Etiamnunc nili pendit purpuram ;

[« La voilà qui fait fi de la pourpre, à présent ! »]

⁵¹³ La pourpre apparaît aussi en IV, 1127 en tant que symbole de luxe et de richesse.

⁵¹⁴ Cf. aussi *Aulularia*, 167-169.

dans le *Stichus* également, Pinacion, racontant à Panégyris qu'il a vu au port son mari et son esclave Stichus, cite la pourpre parmi les objets précieux – *nimum bonae rei*⁵¹⁵ – qu'ils rapportent :

Lanam purpuramque multam.

[« de la laine, de la pourpre en quantité » (v. 376)]

Un passage d'Horace cite la pourpre de Gétulie au sein d'une accumulation d'objets symbolisant la richesse et le luxe :

*Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas,
argentum, uestes Gaetulo murice tinctas
sunt qui non habeant, est qui non curat habere*⁵¹⁶ ;

[« Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintées de la pourpre de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne se soucie pas d'en avoir. » (II, 2, 180-182)]

de même, un vers de Lygdamus cite la pourpre parmi les biens matériels qui suscitent tout particulièrement l'admiration des hommes :

*Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha
tinctaque Sidonio murice lana iuuat,
et quae praeterea populus miratur ?*

[« Quel plaisir me donneraient le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ? » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-19)]

On sait, enfin, que la pourpre est l'attribut des puissants, qu'il s'agisse des rois et des tyrans du monde gréco-oriental, mais aussi des magistrats romains dont la toge était bordée de pourpre, comme on le voit par exemple dans ces vers du *Panégyrique de Messalla* :

*Nam modo fulgentem Tyrio subtegmine uestem
indueras...* ;

[« Naguère en effet tu avais revêtu une toge éclatante avec sa bordure de pourpre tyrienne. » (v. 121-122)]

d'autre part, les Romains offraient parfois aux rois étrangers dont ils recherchaient l'amitié ou l'alliance des vêtements de pourpre, entre autres objets précieux⁵¹⁷, ce qui est un autre signe de la valeur à la fois concrète et symbolique de ces étoffes.

C'est ainsi, comme on le verra dans la seconde partie de cette thèse, que la pourpre est aussi devenue, en raison de son prix, un symbole de luxe excessif et inutile, de débauche, en particulier chez les moralistes ; en tant qu'attribut de la royauté, d'autre part, elle a aussi revêtu des connotations négatives dans le contexte de la satire politique ou sociale. Nous verrons que les poètes augustéens déplorent le prix des manteaux ou autres vêtements de pourpre prisés par les femmes de leur temps tout autant qu'ils les célèbrent : les passages de Properce cités plus haut en sont le témoignage, de même que ces vers d'Ovide :

⁵¹⁵ V. 379.

⁵¹⁶ Voir aussi, chez Horace, la fable du rat de ville et du rat des champs (*Sat.*, II, 6, 102-103 et 106), ou d'autres passages des *Épîtres*, dans lesquels les teintures tyriennes sont mentionnées entre autres objets de luxe comme les marbres, les bronzes, les pierres précieuses (I, 6, 17-18) ; cf. aussi Virg., *Géorg.*, II, 465 et 506, etc.

⁵¹⁷ Cf. par ex. T.-L., XXVII, 4, 8 et 10.

*Quid de ueste loquar ? Nec nunc segmenta requiro,
nec quae de Tyrio murice, lana, rubes ;
cum tot prodierint pretio leuiore colores,
quis furor est census corpore ferre suos ?*

[« Que dirai-je du vêtement ? Et par là je n'entends ni la passementerie d'or, ni toi, laine, rougie dans la pourpre de Tyr. Alors qu'on trouve tant de couleurs d'un prix moins élevé, quelle folie de porter sur soi toute sa fortune ! » (*Art d'aimer*, III, 169-172)]

LA SOIE

Très élevé également était le prix de la soie, importée d'Extrême-Orient à partir de la fin de l'époque républicaine à la faveur d'un engouement de plus en plus vif de la part des Romains⁵¹⁸. Les lieux communs associés à cette matière concernent d'abord, comme la pourpre, son origine géographique, que les Anciens situaient généralement dans le lointain et indéterminé « pays des Sères », périphrase révélant une association entre *serica* et *Seres*, analysée ainsi J.-M. Poinssotte : « *Seres* et *serica* forment un couple original, où la dérivation grammaticale va en sens contraire de la découverte inductive des *Seres* à partir des *serica*. Aussi les Sères sont-ils le « peuple de la soie », périphrase qui n'est pas un moyen, parmi d'autres, d'appréhender une réalité complexe sous un certain angle, mais qui est l'expression exhaustive de cette réalité⁵¹⁹. » Un autre lieu commun est né de l'origine de la soie, que l'on croyait être une substance végétale, comme le montre par exemple ce passage de Virgile :

*Quid...
ueller... ut foliis depectant tenuia Seres ?*⁵²⁰

[« [À quoi bon te rappeler] la façon dont les Sères détachent des feuilles, à coups de peigne, leur mince toison ? » (*Géorgiques*, II, 120-121)]

Ainsi les Sères sont-ils souvent nommés lorsqu'il est question de la soie, par exemple dans ces vers d'Ovide comparant les cheveux d'une femme à la finesse des fils de soie :

*Quid, quod erant tenues, et quos ornare timeres,
uela colorati qualia Seres habent.*

[« Et ce n'est pas tout : [tes cheveux] étaient si fins que tu craignais de les peigner, semblables aux tissus fabriqués par les Sères au teint basané » (*Amours*, I, 14, 5-6)]

Dans d'autres passages, du fait des confusions et approximations habituelles touchant à la géographie orientale, le pays de la soie est localisé en Arabie. Properce, par exemple, semble le situer dans un Orient lointain et indéfini, où le pays des Sères et l'Arabie seraient mal distingués l'un de l'autre :

⁵¹⁸ Sur le commerce de la soie dans l'Antiquité, et sur la connaissance des *serica* par les Romains, qui remonterait au milieu du I^{er} s. av. J.-C., cf. J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 432 sq.

⁵¹⁹ « Les Romains et la Chine », p. 472. Voir aussi n. 6, p. 433, et p. 463.

⁵²⁰ La croyance antique selon laquelle les Sères recueillaient le précieux duvet sur des « arbres à soie » s'illustre également, à l'époque suivante, chez Sén., *Hercule sur l'Æta*, 666-667 (*quae Phoebeis subditus Euris / legit Eois Ser arboribus*, « l'étoffe dont le Sère exposé aux rayons du soleil levant recueille à ses arbres le fil », trad. L. Herrmann, Paris, C.U.F., 1982) ou chez Plin., *N. H.*, VI, 54 et XII, 8, 17 (*Lanigeras Serum in mentione gentis eius narrauimus*, « À propos du pays des Sères, nous avons parlé de ses arbres à laine »). Sur cette « croyance tenace et générale en Occident », d'autant plus étonnante que les Anciens connaissaient l'origine animale de la soie méditerranéenne dont il sera question un peu plus bas à propos des tissus de Cos, voir J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », n. 105, p. 455-456.

*nec si qua Arabio lucet bombyce puella*⁵²¹.

[« Ni la jeune femme resplendissant dans la soie d'Arabie » (II, 3, 15)]

La soie parvenait ensuite jusqu'en Asie Mineure, où elle était travaillée à nouveau – Sénèque célébrera, à ce sujet, l'habileté des brodeuses de Méonie⁵²².

Une variété de soie d'origine moins lointaine que le « pays des Sères » formait peut-être la matière première de ce que les Romains appelaient les « tissus de Cos » – *Coa* –, qui sont en effet décrits comme des étoffes légères, transparentes, laissant deviner le corps. Avant les auteurs de la période augustéenne, Lucrèce est peut-être le premier à faire allusion aux soieries, lorsqu'il mentionne, parmi les dépenses ruineuses des hommes en proie au sentiment amoureux, des « étoffes de Céos » :

*Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,
interdum in pallam atque Alidensia* Cïaque uertunt.

[« Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos. » (IV, 1129-1130)]

Peut-être y a-t-il là, de la part du poète, une confusion avec Cos ; en effet, A. Ernout et L. Robin expliquent ainsi le terme *Cia* : « L'indication est prise dans Aristote [...]. Toutefois Varron, qui semble être la source de Lucrèce, a confondu *Cos* et *Ceos*, et Pline l'a suivi également dans son erreur ; cf. *N. H.* IV, 62 *Ceos... ex hac profectam delictiorem feminis uestem auctor est Varro...*⁵²³ ». Le passage d'Aristote cité par les commentateurs est tiré du livre V de l'*Histoire des animaux*, où l'auteur parle de cocons d'insectes dévidés par les femmes de certaines contrées, d'après la technique inventée par une femme de l'île de Cos. Pline désigne également cette femme, Pamphilé, fille de Platès, comme étant à l'origine du tissage de la soie⁵²⁴. Quoi qu'il en soit, les tissus de Cos étaient, en raison de leur finesse et de leur transparence, particulièrement prisés par les affranchies et les courtisanes, comme l'indique par exemple ce passage d'Horace :

*Altera, nil obstat ; Cois tibi paene uidere est
ut nudam, ne crure malo, ne sit pede turpi ;
metiri possis oculo latus...*⁵²⁵

[« Chez [l'affranchie], nul embarras ; les tissus de Cos te laissent voir à peu près comme nue, tu n'as pas à craindre qu'elle ait la jambe mal faite, le pied vilain ; tu pourrais, de l'œil, mesurer sa taille. » (*Satires*, I, 2, 101-103)]

Une élégie de Tibulle, où le poète évoque les goûts de luxe de Némésis, nous apprend que ces tissus étaient parfois entremêlés de fils d'or :

⁵²¹ Le terme *bombyx* désigne ici un vêtement de soie ; on trouve chez Pline le substantif neutre *bombycina* (*telas araneorum modo texunt ad uestem luxumque feminarum, quae bombycina appellantur*, *N. H.* XI, 76), de même que chez Mart., VIII, 68, 7. J.-M. Poinssotte évoque cependant une variété de soie produite en Assyrie ou en Arabie, qui est à distinguer des *serica* venus de Chine, production beaucoup plus coûteuse et d'apparition plus tardive en Occident (« Les Romains et la Chine », p. 455).

⁵²² Voir les v. 665-667 de l'*Hercule sur l'Æta* cités plus haut et J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 453-454.

⁵²³ *Commentaire exégétique et critique* au v. 1130.

⁵²⁴ *N. H.*, VI, 76. Sur la distinction entre les *serica* (soieries de Chine) et les *Coae uestes*, confectionnées à partir d'une soie locale, produite en Assyrie ou en Arabie puis dans tout le Proche-Orient, voir J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 454-455.

⁵²⁵ Voir aussi IV, 2, 23 : *Indue me Cois, fiam non dura puella* « Revêts-moi d'un tissu de Cos, je deviendrai une fille complaisante » et, à l'époque suivante, Sén., *De ben.* VII, 9, 5 : *uideo sericas uestes, si uestes uocandae sunt, in quibus nihil est, quo defendi aut corpus aut denique pudor possit, quibus sumptis parum liquido nudam se non esse iurabit*, « Je vois des vêtements de soie, si l'on doit nommer vêtement ce qui ne protège ni le corps, ni la pudeur ; des habillements avec lesquels une femme ne pourrait jurer qu'elle n'est pas nue. » (trad. A. et G. de Wailly)

*illa gerat uestes tenues, quas femina Coa
texuit, auratas disposuitque uias ;*

[« Qu'elle porte des étoffes fines, de celles que la femme de Cos a tissées en y entremêlant des raies d'or » (II, 3, 53-58)]

Un passage d'Horace associe également les tissus de Cos à la pourpre :

Coae... purpurae.

[« les tissus pourprés de Cos » (*Odes*, IV, 13, 13)]

On trouve donc dans les textes de très nombreuses allusions aux soieries – *serica* – et à ces tissus de Cos, qui semblent avoir été très à la mode à la fin de la République et lors de la période augustéenne : « Ce produit incomparable, encore fort rare, dont on ne sait guère d'où il vient et dont ne sait pas comment il est fabriqué, arrive à point nommé : les parvenus de la fin de la République ne savent pas quoi se procurer pour satisfaire leur amour du luxe, leur goût de la parade, leur manie de l'exotisme⁵²⁶. » Les mentions des *serica* et des *Coa* se rencontrent surtout chez les poètes, qui, comme Properce, ont chanté leurs maîtresses drapées dans ces voiles légers :

*Siue illam Cois fulgentem incedere cogis,
hoc totum e Coa ueste uolumen erit⁵²⁷,*

[« [Cynthia] s'avance-t-elle, resplendissante sous les tissus de Cos, je ferai un « volume » entier sur le tissu de Cos. » (II, 1, 5-6)]

tout en déplorant leur prix élevé :

*Quid iuuat ornato procedere, uita, capillo
et tenuis Coa ueste mouere sinus,
aut quid Orontea crines perfundere murra
teque peregrinis uendere muneribus,
naturaeque decus mercato perdere cultu
nec sinere in propriis membra nitere bonis ?*

[« Pourquoi te plaît-il, ô ma vie, de venir les cheveux artistement coiffés et de faire bouger les minces plis d'un tissu de Cos ? ou pourquoi d'arroser ta chevelure de la myrrhe de l'Oronte, de te faire valoir par des biens étrangers, de perdre ta parure naturelle pour des ornements achetés et de ne pas laisser ton corps briller de son éclat propre ? » (Properce, I, 2, 1-6)]

Dans le poème IV, une entremetteuse conseille d'ailleurs à une femme de se faire offrir des tissus de Cos, preuves de la richesse d'un amant, plutôt que des vers :

*Versibus auditis quid nisi uerba feres ?
[...]
Qui uersus, Coae dederit nec munera uestis,
ipsius tibi sit surda sine aere lyra.*

[« Quand tu as écouté des vers, que te restera-t-il si ce n'est des mots ? Celui qui te donne des vers et ne te fait pas cadeau de tissu de Cos, que sa lyre, sans argent, n'ait pas de son pour toi ! » (IV, 5, 54-58)]

⁵²⁶ J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 441 ; à l'époque impériale encore, « le port de la soie est considéré [...], parmi des couches sociales de plus en plus nombreuses, comme un élément indispensable d'un bon standing » (*ibid.*, p. 452).

⁵²⁷ Voir aussi I, 14, 22 ; IV, 5, 23 ; ou Ov., A. A., II, 297-298.

Tibulle, lui aussi, déplore la perversion des femmes par le luxe en citant, à côté de la pourpre de Tyr, les tissus de Cos :

*O pereat quicumque legit uiridesque smaragdos
et niueam Tyrio murice tingit ouem !
Hic dat auaritiae causas et Coa puellis
uestis et e rubro lucida concha mari.*

[« Ah ! périsse quiconque recueille les vertes émeraudes et teint avec la pourpre de Tyr une blanche toison ! C'est lui qui irrite l'avidité des jeunes filles, ce sont les tissus de Cos et la brillante coquille de la mer Rouge. » (II, 4, 27-30)]

Tout comme la pourpre, la soie et les tissus de Cos apparaissent donc, dans nombre de passages, comme des symboles de richesse, de luxe ; c'est ce que révèlent le passage de Lucrece où figure l'allusion aux « tissus de Céos » – à condition toutefois qu'il s'agisse bien des tissus de Cos –, où ceux-ci sont cités à côté d'autres produits de luxe, comme la pourpre ou les parfums⁵²⁸, ainsi que les vers des poètes augustéens cités plus haut. Ils sont également considérés, assez souvent, comme des signes de mollesse et de débauche – ces tissus transparents étant traditionnellement associés, comme le montre le passage d'Horace cité quelques lignes plus haut, aux courtisanes ou affranchies – et sont donc, à ce titre, fréquemment pointés du doigt par les moralistes, comme nous le verrons dans la seconde partie de cette thèse.

LE LIN

D'autres tissus ou types de vêtements d'importation ou de facture étrangère apparaissent plus rarement dans les textes. L'expression « tissus de Pharos » – *Phariae uestes* – désigne sans doute les étoffes de lin importées d'Égypte, très appréciées, comme le montrent ces vers de Grattius, pour leur extrême finesse,

*Vix operata suo sacra ad Bubastia lino
uelatur sonipes aestiui turba Canopi,*

[« C'est à peine si la foule dansante de l'ardente Canope est voilée par le lin qu'elle produit elle-même, lorsqu'elle pratique ses sacrifices à la déesse Bubastis. » (*Cynégétiques*, 42-43)]

mais aussi pour leur blancheur, célébrée par Ovide dans ce vers où, comme c'est souvent le cas, l'île de Pharos désigne par métonymie l'Égypte tout entière :

Nigrrior ad Phariae confuge uestis opem.

[« [As-tu le teint] trop brun ? Emprunte le secours des blancs tissus de Pharos » (*Art d'aimer*, III, 270)]

Grattius les juge d'ailleurs impropres, en raison même de cette blancheur éclatante, à la fabrication de filets de chasse :

*ipse in materia damnosus candor inert
ostendit longe fraudem atque exterruit hostes.*

[« Sa blancheur même, ruineuse du fait qu'elle rend le matériau impropre à la fabrication de filets, révèle de loin le piège et effraie les proies. » (*Cynégétiques*, 42-45, trad. personnelle)]

⁵²⁸ Cf. IV, 1123-1132.

L'Égypte était en effet une grande productrice de lin, et ce lin égyptien semble avoir été particulièrement renommé pour sa blancheur et sa transparence. Selon Pline, il était employé pour la fabrication de voiles de navires ou d'étoffes servant à confectionner des vêtements⁵²⁹. Les Égyptiens sont en effet caractérisés, dans plusieurs passages de la littérature, par leurs vêtements de lin ; c'est le cas aussi des Romains qui honoraient les dieux égyptiens introduits dans la Ville, comme en témoigne par exemple Tibulle en évoquant la pratique du culte d'Isis par Délia, qui pour cette occasion était *lino tecta*⁵³⁰ – « vêtue de lin ».

En revanche, l'usage des tissus de coton, qui sont eux aussi d'origine exotique, semble être resté totalement inconnu à Rome, bien que les Romains, comme les Grecs, en aient entendu parler. Le cotonnier et les tissus de coton sont en effet évoqués chez différents auteurs grecs – notamment à propos des vêtements de coton portés par les prêtres égyptiens –, par exemple chez Hérodote⁵³¹. Virgile, également, cite le cotonnier dans le passage des *Géorgiques* célébrant la variété des espèces végétales selon les pays et les climats :

Quid nemora Aethiopum molli canentia lana,

[« [À quoi bon te rappeler] les buissons de l'Éthiopie qui blanchissent sous un duvet moelleux ? » (*Géorgiques*, II, 120)]

mais aucun auteur latin de cette période ne semble faire allusion à la présence d'étoffes de coton parmi les nombreuses importations en provenance de contrées lointaines. Après Virgile, le cotonnier sera décrit chez Pline :

*Ferunt mali cotonei amplitudine cucurbitas, quae maturitate ruptae ostendunt lanuginis pilas, ex quibus uestes pretioso linteo faciunt. Arborem uocant gossypinum*⁵³².

[« [Les arbres à laines de l'île de Tylos] portent des courges de la grosseur d'un coing, qui, se rompant à maturité, libèrent des pelotes laineuses, dont on fait des vêtements d'un tissu précieux. On appelle cet arbre *gossypinum*. » (XII, 38-39)]

Une autre mention du cotonnier – confondu, semble-t-il, avec une variété de lin – figure au livre XIX :

*Superior pars Aegypti in Arabiam uergens gignit fruticem quem aliqui gossypion uocant, plures xylon et ideo lina inde facta xylina. [...] Nec ulla sunt cum candore molliora pexioraue. Vestes inde sacerdotibus Aegypti gratissimae*⁵³³.

[« La Haute-Égypte, du côté de l'Arabie, produit un arbrisseau nommé parfois *gossypion*, plus souvent *xylon*, et c'est pourquoi on appelle xylines les étoffes qui en sont faites. [...] Aucun lin n'est à la fois plus souple, plus blanc et plus facile à peigner. On en tisse des vêtements très appréciés des prêtres égyptiens. » (IX, 14)]

⁵²⁹ N. H., XIX, 7 et 14-15. Sur le lin d'Égypte, et sur l'importance de sa culture en Égypte, voir les n. de J. André pour le §14. Plus tard, l'expression « toile de Péluse » – *Pelusium linteum* – sera employée par ex. chez Phèdre, *Fables*, II, 5 : *cui tunica ab umeris linteo Pelusio / erat dstricta, cirris dependentibus* « sa tunique était serrée sous ses épaules mêmes par une écharpe en toile de Péluse laissant pendre ses franges bouclées ». Plin., XIX, 14 cite en effet parmi les différentes variétés de lin d'Égypte le « pélusiaque » – *Pelusiacum* –, qui tire bien sûr son nom de la ville de Péluse ; voir la n. 1 de J. André au § 14, et Silius Italicus, III, 24 et 375.

⁵³⁰ I, 3, 30.

⁵³¹ III, 106.

⁵³² L'île de Tylos correspond sans doute à l'archipel de Bahrein, cf. A. Ernout, n. 3, au § 38. Sur le coton, cf. aussi XIII, 90.

⁵³³ Pline et d'autres auteurs latins semblent confondre souvent, en effet, le coton et le lin (voir la n. 3 de J. André au § 14). Pline cite aussi (XIX, 20) une plante nommée *byssus*, connue du temps d'Auguste et originaire de Grèce, dont on faisait des tissus qui se vendait au poids de l'or. J. André (n. *ad loc.*) estime qu'il pourrait s'agir du coton.

SICYONIA, MITRAE : LES DIVERS ACCESSOIRES DE MODE EXOTIQUES

En dehors des étoffes, divers accessoires d'origine étrangère venaient enrichir la parure des riches Romains. Quelques-uns parmi ceux-ci ont donné lieu à des lieux communs littéraires, comme les fameuses chaussures de Sicyone – *Sicyonia* –, célèbres dans tout le monde antique. A. Ernout et L. Robin⁵³⁴ citent le terme grec Σικυώνια, donnent la définition de Festus

*Sicyona genus calciamenti*⁵³⁵

[« Le terme *Sicyona* désigne une sorte de chaussure. » (trad. personnelle)]

et invoquent différents témoignages grecs : « Hérondas en parle à Alexandrie au III^e siècle [...]. Lucien nomme les *ambades* en feutre blanc de Sicyone, qu'il recommande au rhéteur qui veut se faire remarquer par son luxe. C'était la chaussure des élégants et des efféminés⁵³⁶. » Chez les auteurs latins, elles sont déjà évoquées comme un symbole de luxe et de raffinement chez Lucilius :

et pedibus laeua Sicyona demit honesta,

[« Et, de sa main gauche, elle retire de ses pieds les belles sandales de Sicyone. » (*Satires*, frg. H. 111 Charpin)]

et chez Lucrèce, qui les associe à cet autre symbole de luxe qu'est le parfum :

Vnquenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident.

[« À leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone. » (IV, 1125)]

Cicéron témoigne du fait qu'elles étaient déjà considérées chez les Grecs comme un luxe d'efféminé ; dans un passage du *De oratore*, Socrate compare le discours tout préparé que lui offrait l'orateur Lysias pour sa défense lors de son procès aux souliers de Sicyone, beaux et confortables, mais indignes d'un homme :

Sed [...] ut, si mihi calceos Sicyonios attulisses, non uterer, quamuis essent habiles atque apti ad pedem, quia non essent uiriles.

[« Si tu m'avais apporté des souliers de Sicyone, je ne les mettrais point, quelque bien faits qu'ils fussent et adaptés à mon pied, parce que cette chaussure n'est pas digne d'un homme. » (*De oratore*, I, 54, 231)]

La chaussure de Sicyone est d'ailleurs portée par Scylla dans la *Ciris* :

coccina non teneris pedibus Sicyonia seruans,

[« La rouge chaussure sicyonienne n'enveloppe plus ses pieds délicats. » (v. 169, trad. M. Rat, éd. Garnier)]

Cependant les *Sicyonia* n'étaient pas le seul type de chaussures caractérisant selon les auteurs l'influence des modes gréco-orientales : un fragment de l'orateur C. Memmius dénonçant la corruption de Lucullus fait allusion à des

Syriaci calceoli, gemmarum stellati coloribus.

⁵³⁴ *Commentaire exégétique et critique* au v. IV, 1125 de Lucrèce.

⁵³⁵ 455, 7.

⁵³⁶ *Comment.*, *ibid.*

[« escarpins de Syrie, étoilés par les colorations des gemmes » (C. Memmius, *Contre L. Licinius Lucullus* (ap. Serv., *ad Aen.*, IV, 261), texte cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 228]

Les élégants appréciaient aussi le cuir de Sicile, dont on confectionnait des chaussures ou autres accessoires luxueux ; Lucilius cite plusieurs de ces objets dans ce vers des *Satires* :

Adde Syracusis sola pasceolum... alutam,

[« Ajoute, venant de Syracuse, des semelles, une bourse... du cuir fin. » (*Satires*, XIII, frg. 1 Charpin)]

commenté ainsi par F. Charpin : « Lucilius cite les spécialités siciliennes et tout particulièrement le cuir de Syracuse [...]. Il était très apprécié des Romains [...] Le fragment désigne deux objets de luxe qui étaient à la mode : les semelles (*sola*) qui s'attachaient à l'aide de courroies que l'on passait entre les doigts de pied, étaient une tenue de repos ; la bourse en cuir (*pasceolus*) est un objet d'origine grecque (φάσκωλος), sorte de sac où l'on plaçait ce qui était précieux ; cf. Plaute, *Rud.* 1314 : *Praeterea centum minaria Philippia in pasceolo sorsus*⁵³⁷. »

Certains couvre-chefs à la mode étrangère étaient également prisés, surtout, semble-t-il, chez les femmes romaines ; ils faisaient eux aussi partie des accessoires portés par les élégants de la fin de la République et du principat. Varron témoigne de l'origine étrangère de ces parures et des termes qui servent à les désigner, en évoquant la *mitra* :

Mitra et reliqua fere in capite postea addita cum uocabulis Graecis.

[« Le bandeau (*mitra*) et presque toutes les autres parures de la tête furent introduites ultérieurement en même temps que les termes grecs < qui les désignent >. » (*La Langue latine*, V, 29, 130, trad. J. Collart)]

Le mot latin *mitra* est en effet le calque du grec *μίτρα*, qui désignait une parure typiquement orientale⁵³⁸. Parmi ces couvre-chefs d'origine étrangère figurent aussi les *anademata*, transcription d'un mot grec qui, selon A. Ernout et L. Robin, « n'est pas attestée avant Lucrece⁵³⁹ » ; les commentateurs citent la définition que donne Isidore de l'*anadema* ou *diadema* :

ornamentum capitis matronarum ex auro et gemmis contextum quod in se circumactis extremitatibus retro astringitur.

[« un ornement de tête porté par les matrones, fait d'or et serti de pierres précieuses, dont les deux extrémités font le tour de la tête et se resserrent à l'arrière. » (*Orig.* XIX, 31, 1)]

Lucilius⁵⁴⁰ mentionne encore, à côté des *chirodyti aurati* dont il a été question plus haut, des *ricae* – « mouchoirs » –, le terme *rica* désignant, selon F. Charpin, « un mouchoir dont les femmes se couvraient la tête⁵⁴¹ ». Ce terme est attesté aussi dans un fragment du poème *Prometheus Liber* de Varron :

*aliae mitram ricinam aut mitram Melitensem*⁵⁴².

⁵³⁷ *Commentaire*, p. 220, t. II. Sur le cuir de Sicile, cf. Strab., VI, 2, 7 et Cicéron, qui cite le cuir parmi les principales exportations siciliennes (*Seconde action contre Verrès*, I, II, « La préture de Sicile », II, 5).

⁵³⁸ C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 287) définit ainsi la mitre : « the *mitra* was a cap or bonnet with strings under the chin [...] associated with the East and particularly with Lydia ».

⁵³⁹ *Commentaire exégétique et critique* au v. 1129.

⁵⁴⁰ *Sat.*, II, frg. 13 Charpin.

⁵⁴¹ *Commentaire*, p. 218-219, t. I. Cf. aussi Varr., *L. L.* V, 29, 130.

⁵⁴² Sur ce frg., voir *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1789 sq.

[« d'autres une mitre à *rica* ou une mitre de Malte » (*Satires Ménippées*, frg. 433 Cèbe)]

Quant à Lucrèce, dans le passage du chant IV déjà cité à plusieurs reprises dans ces pages, il cite conjointement les *anademata* et *mitrae* parmi les dépenses inconsidérées que les hommes peuvent consentir aux femmes⁵⁴³.

Cependant, parmi les multiples parures de tête féminines, les auteurs ont essentiellement retenu ce nom de *mitra* ; réservée en principe aux femmes, comme le montre par exemple cette évocation de Propercé,

*Quae cum Sidoniae nocturna ligamina mitrae
soluerit atque oculos mouerit illa grauis*⁵⁴⁴,

[« Quand elle aura dénoué les attaches de son bonnet sidonien et qu'elle aura ouvert ses yeux lourds de sommeil... » (II, 29, 15-16)]

elle est parfois attribuée à des divinités comme Bacchus⁵⁴⁵, ou à personnages masculins caractérisés par leur *effeminatio*. Dans la fable, l'exemple le plus caractéristique est celui d'Hercule, qui portait chez Omphale la mitre ainsi que d'autres accessoires vestimentaires réservés aux femmes, comme on le voit chez Ovide,

*Ausus es hirsutos mitra redimire capillos,
[...]
Nec te Maeonia lasciuae more puellae
incingi zona dedecuisse putes* ?⁵⁴⁶

[« Tu as osé coiffer de la mitre tes cheveux hirsutes. [...] « Et tu ne penses pas qu'il était indigne de toi d'agrafer sur tes reins la ceinture méonienne, à la mode d'une fille dévergondée ? » (*Héroïdes*, IX, 63)]

L'origine orientale de la *mitra* aggravait encore les connotations péjoratives associées à cette parure, comme on le voit par exemple dans l'*Énéide*, lorsque Rémulus insulte les guerriers troyens en invoquant leurs mitres, signes révélateurs, pour un Italien, de leur *effeminatio* :

et tunicae manicas et habent redimicula mitrae.

[« vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans » (IX, 616)]

À ce titre, la mitre ne jouissait pas d'une très bonne réputation chez les moralistes et les satiristes romains : elle est portée, comme on le constate par exemple chez Cicéron⁵⁴⁷, par des individus efféminés, et Juvénal en fera plus tard la parure des courtisanes⁵⁴⁸. Nous développerons davantage ce point dans la seconde partie de cette thèse.

Citons d'autre part, parmi les parures à la mode, les éventails en plumes de paon, auxquels Propercé fait allusion dans l'une de ses élégies, dans un passage énumérant quelques-uns des cadeaux exigés par les femmes :

⁵⁴³ Lucrèce, IV, 1129.

⁵⁴⁴ Voir aussi Catul., 64, 63, où la mitre fait partie du costume d'Ariane abandonnée, ou Ov., *Mét.*, XIV, 654-656, où Vertumnus, dieu des saisons, s'étant déguisé en femme pour approcher Pomone, apparaît coiffé « d'une mitre aux vives couleurs », *picta [...] mitra*.

⁵⁴⁵ Chez Prop., III, 17, 30, Bacchus est coiffé d'une mitre lydienne, *Lydia mitra*.

⁵⁴⁶ Ovide emploie au v. 66 le mot grec ζώνη ; cf. Catul., 2, 13.

⁵⁴⁷ *Har. Resp.*, 44.

⁵⁴⁸ *Ite, quibus grata est picta lupa barbara mitra*, « Allez à elles, vous qui trouvez à votre goût ces louves barbares à la mitre bariolée » (III, 66).

*... et modo pauonis caudae flabella superbae
et manibus durae frigus habere pilae,
et cupit iratum talos me poscere eburnos,
quaeque nitent Sacra uilia dona Via.*

[« ... et seulement un éventail fait d'une orgueilleuse queue de paon, avoir dans les mains le froid d'un globe dur et en me mettant en colère par moments elle me réclame cupidement des dés d'ivoire et des cadeaux sans valeur qui brillent sur la Voie Sacrée. » (II, 24b, 11-14)]

À cause d'une lacune des manuscrits, le texte de ce passage est peu intelligible, mais nous possédons également le témoignage d'Ovide, qui, dans le passage déjà cité des *Fastes* où il évoque le souvenir des temps anciens, atteste que l'on recherchait le paon non seulement pour sa viande, mais aussi pour la beauté de son plumage :

Et praeter pennas nihil in pauone placebat.

[« Le paon n'était recherché que pour ses plumes » (VI, 177)]

Il faut enfin dire un mot des perruques importées de Germanie, qui furent l'objet d'un certain engouement à l'époque où l'actualité, par le biais des guerres ou des expéditions entreprises dans ces régions nordiques, mit sur le devant de la scène politique romaine les peuples germains, caractérisés par la couleur blonde ou rousse – qui revêtait sans doute pour les Méditerranéens un caractère plutôt insolite et exotique – de leurs cheveux. Ovide parle de ces perruques dans un passage des *Amours*, où elles apparaissent comme l'une des fantaisies de la mode de son temps, en rapport étroit avec l'actualité étrangère :

*Nunc tibi captiuos mittet Germania crines ;
tuta triumphatae munere gentis eris.
O quam saepe comas aliquo mirante rubebis,
et dices « empta nunc ego merce probor ;
nescio quam pro me laudat nunc iste Sygambram ;
fama tamen memini cum fuit ista mea.*

[« Maintenant la Germanie t'enverra les chevelures de ses femmes, nos esclaves. Tu seras tranquille, grâce au présent d'une nation sur laquelle nous avons célébré le triomphe. Combien de fois, lorsqu'on admirera ta chevelure, tu rougiras, disant : « C'est pour une marchandise achetée que l'on me loue aujourd'hui, moi ! Je ne sais quelle femme sicambre cet homme loue maintenant au lieu de moi. Et cependant, je m'en souviens, il fut un temps où ces éloges s'adressaient à moi. » (*Amours*, I, 14, 45-50)]

– *Smaragdi, chrysolithi, lapides Oriente petiti* : perles et pierres précieuses

Les pierres précieuses et les perles sont une autre des composantes du luxe vestimentaire des Romains de cette période ; on en faisait des bijoux ou des ornements comme celui qu'évoque Virgile dans cette comparaison :

*qualis gemma micat fuluum quae diuidit aurum,
aut collo decus aut capiti...*

[« Telle une gemme scintille, sertie dans l'or fauve, parure de la tête ou du cou. » (*Énéide*, X, 134-135)]

Ces *gemmae*, *lapilli* et *margaritae* dont se paraient les riches Romains, hommes ou femmes, et dont les auteurs ont souvent célébré la pureté, l'éclat ou les couleurs variées, provenaient essentiellement de

l'étranger ; leur présence au sein des *exotica* littéraires est due non seulement à leur origine, parfois mentionnée explicitement dans les textes, mais également à leurs noms mêmes, très souvent d'origine grecque. La langue latine a en effet conservé les noms grecs des principales de ces pierres, par exemple celui de l'émeraude, *smaragdus* ou *zmaragdus* – du grec σμάραγδος –, ou celui des perles, *margaritae* – du grec μαργαρίτης⁵⁴⁹ –, et de nombreux auteurs de cette époque les ont cités. Un des passages les plus frappants, à ce titre, est ce fragment d'un poème de Mécène qui énumère en l'espace que quelques vers plusieurs de ces *gemmae* et *margaritae* aux sonorités étrangères évocatrices de luxe et d'exotisme :

*Lucentes, mea uita, nec smaragdus
beryllos mihi, Flacce, nec nitentes
<nec> percandida margarita quaero
nec quos thynica lima perpoliuit
anellos neque iasprios lapillos.*

[« Je ne cherche, ô ma vie, ni les émeraudes brillantes, ni, Flaccus, les béryls éclatants, ni les perles si blanches, ni les anneaux polis par la lime de Bithynie, ni les pierres de jaspé » (frg. cité et traduit par H. Bardon, *La Littérature latine inconnue*, p. 14)]

De nombreux auteurs ont ainsi évoqué les perles⁵⁵⁰ ; l'émeraude a été célébrée, entre autres, par Lucrèce dans un passage – aux nombreuses sonorités grecques – décrivant les teintes changeantes des plumes de la colombe au moyen des images colorées suggérées par l'émeraude et le pyrope⁵⁵¹ :

*pluma columbarum quo pacto in sole uidetur,
quae sita ceruices circum collumque coronat ;
namque alias fit uti claro sit rubra pyropo,
interdum quodam sensu fit uti uideatur
inter caeruleum uiridis miscere zmaragdus⁵⁵².*

[« ainsi chatoie au soleil le plumage qui forme une couronne autour de la nuque et du cou de la colombe ; tantôt il a le rouge éclat du rubis, tantôt par une impression différente il semble mêler au bleu lapis la verte émeraude » (II, 801-805)]

Quelques auteurs ont cité l'*electrum* – que l'on doit probablement identifier avec l'ambre –, comme Virgile qui a célébré, dans une hyperbole, sa pureté :

*... non qui per saxa uolutus
purior electro campum petit amnis,*

[« ... ni non plus le cours d'eau, qui, plus pur que l'électron, roule sur les pierres et gagne la plaine... » (*Géorgiques*, III, 521-522)]

ou Ovide, qui, dans les *Métamorphoses*, rapproche sa couleur de celle de l'or :

*Crathis et hinc Sybaris, nostris conterminus oris,
electro similis faciunt auroque capillos.*

[« le Crathis et, de ce côté, le Sybaris, voisin de notre territoire donnent aux cheveux la couleur de l'ambre et de l'or. » (XV, 315-316)]

⁵⁴⁹ Sur l'origine grecque du terme *margarita*, voir Varr., *L. L.*, XI, frg. 14 C.

⁵⁵⁰ Par ex. Cic., *Or.* 78 ; *Seconde action contre Verrès*, I. IV, 1, 1, etc. D'autres références seront citées plus bas.

⁵⁵¹ Le pyrope est un alliage d'or et de cuivre, cf. Prop., IV, 10, 21 ; Ov., *Mét.*, II, 2 ; Man., V, 708.

⁵⁵² L'émeraude est encore citée en IV, 1126. Voir aussi Ov., *Am.*, II, 6, 21, qui loue ainsi le plumage du perroquet de Corinne, dont la couleur rivalise avec l'émeraude : *Tu poteris fragiles pinnis hebetare zmaragdus*, « Tu pouvais, par ton plumage, éclipser la fragile émeraude ».

Plus rarement, les auteurs ont mentionné la chrysolithe – la « pierre dorée », généralement identifiée avec la topaze⁵⁵³ –, le *crystallus* – le cristal⁵⁵⁴ – ou le *beryllus* – béryl ou aigue-marine –, porté chez Properce par Cynthie⁵⁵⁵ et célébré ainsi dans l'*Elégie à Mécène* :

*uincit uulgares ueluti beryllus harenas,
litore in extremo quas simul unda mouet*⁵⁵⁶.

[« Ainsi le béryl l'emporte sur les sables vulgaires que l'onde roule avec lui au bord de la côte. » (I, I, 19-20, trad. personnelle)]

L'origine exotique, le plus souvent orientale, de ces perles ou pierres précieuses est devenue un lieu commun chez les auteurs, qui les associent, de manière générale, à des contrées lointaines, comme le montre par exemple l'expression *peregrini lapilli* employée par l'auteur du poème *Nux – La Noix* –, attribué parfois à Ovide :

Auferat hic aurum, peregrinos ille lapillos.

[« Que l'un prenne l'or, l'autre les pierreries étrangères » (v. 141, trad. personnelle)]

L'ambre, qui passait pour une sécrétion du peuplier, était importé de Germanie par les Anciens, et se rattachait donc, dans les représentations antiques, à l'exotisme nordique, voire occidental, puisque son origine était liée, dans la fable, au fleuve Éridan et à l'histoire des Héliades⁵⁵⁷. En effet, selon la légende, ce sont les larmes des Héliades, les sœurs de Phaéon changées en peupliers après la mort de leur frère, qui donnent naissance à l'ambre, près du fleuve Éridan, en Hespérie ; Ovide, dans ses *Métamorphoses*, explique ainsi son origine :

*Inde fluunt lacrimae stillataque rigescunt
de ramis electra nouis, quae lucidus amnis
excipit et nuribus mittit gestanda Latinis,*

[« De là coulent les larmes que distillent leurs jeunes rameaux, ces gouttes d'ambre, durcies au soleil, que reçoit le fleuve limpide et qu'il envoie aux jeunes femmes du Latium pour qu'elles en fassent leur parure » (*Métamorphoses*, II, 364-366)]

rappelée encore au chant X, à propos de Pygmalion qui apporte à sa statue, entre autres cadeaux, des bijoux d'ambre :

⁵⁵³ Cf. Prop., II, 16, 44 ; Ov., *Mét.*, II, 109.

⁵⁵⁴ Le *crystallus* est cité dans un frg. de Cinna, auteur d'un *Propempticon* disparu, sans doute inspiré de ceux de Callimaque et de Parthénios ; d'après H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 346, « cette prière d'accompagnement était adressée à Pollion qui partait pour un voyage d'études en Grèce et en Asie (en 56). L'un des fragments (frag. 1) traite des merveilles qui attendent le visiteur, et, au frag. 4, Cinna célèbre « l'éclat du cristal qui imite les neiges » » (*atque imitata niues lucens legitur crystallus*, scol., *ad Iuu.*, 6, 155, texte cité et traduit par H. Bardon, *ibid.*).

⁵⁵⁵ Cf. Prop., IV, 7, 9 : Cynthie porte au doigt un béryl, *beryllon*.

⁵⁵⁶ J. W. & A. M. Duff, *Minor Latin Poets*, n. a, p. 123, ont mis ces vers en relation avec un autre texte mentionnant Mécène et cette pierre, sans doute d'origine indienne : « Among terms applied to Maecenas in a jocular letter from Augustus were *Cibriorum smaragde... berylle Porsennae* (Macrob. *Saturn.* II. iv. 12). The beryl (βήρυλλος) is a transparent gem, usually sea-green, and, though now found in many parts of the Old World and the New, was mainly known to the ancients as coming from India (Plin. *N. H.* XXXVII. 5, 20, *India eos gignit raro alibi repertos*, a passage which tempts one to take *extremo in litore* as « on a distant shore » [...]). Pliny rightly associates it with the emerald. Since one species was the aquamarine, some knowledge of this may have prompted the reference to the sea-shore in 20. It is difficult, however, to imagine that this product of granitic rocks can have been often washed up among the sands of the sea, though Gorallus quotes Greek hexameters from Dionysius Periegetes, of which one interpretation supports the view ».

⁵⁵⁷ Sur la connaissance qu'avaient les anciens Grecs et Romains de l'origine de l'ambre, voir par ex. R. Dion, « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », p. 144-146.

*ab arbore lapsas
Heliadum lacrimas,*

[« des larmes tombées de l'arbre des Héliades » (X, 262-263)]

L'origine végétale de l'ambre est aussi affirmée chez Virgile, où la substance est citée dans un *adynaton* destiné à illustrer les pouvoirs de la poésie :

*Nunc et ouis ultro fugiat lupus ; aurea durae
mala ferant quercus, narcisso floreat alnus,
pinguia corticibus sudent electra myricae,
certent et cygnis ululae, sit Tityrus Orpheus.*

[« Désormais que le loup prenne même la fuite devant les moutons, que les chênes durs produisent des pommes dorées, que le narcisse fleurisse sur l'aune, que l'écorce des tamaris exsude l'ambre onctueux, que les hiboux rivalisent avec les cygnes, que Tityre soit un Orphée. » (*Bucoliques*, VIII, 52-55)]

Cependant, en dehors de l'ambre, la plupart des pierreries sont associées à l'Orient, de même, bien sûr, que les perles importées de l'Océan Indien et de la mer Rouge. Chez un certain nombre d'auteurs, les *gemmae* ou les *lapilli* évoquent en effet l'image d'un Orient lointain et fantasmé : c'est le cas, par exemple, chez Properce :

nec minus Eois pectus uariare lapillis,

[« ... et aussi bien varier les perles d'Orient sur ta poitrine » (I, 15, 7)]

qui évoque ailleurs, plus précisément, des *Indicae gemmae* :

*siue uagi crines puris in frontibus errant,
Indica quos medio uertice gemma tenet.*

[« [Cependant mes yeux se cherchent une blessure, soit qu'une femme se tienne assise avec sa poitrine blanche non couverte] soit qu'errent sur son front pur des cheveux vagabonds retenus au sommet de sa tête par une pierre de l'Inde. » (II, 22, 9-10)]

C'est ce que fait aussi Ovide lorsqu'il fait figurer des pierres « rapportées des extrémités de l'Orient » parmi les ingrédients d'un philtre préparé par Médée, révélant ainsi les connotations prestigieuses et l'aura de mystère qui s'attachaient à ces contrées et à leurs productions :

*Adicit extremo lapides oriente petitos
et quas Oceani refluum mare lauit harenas*⁵⁵⁸.

[« Elle y mêle des pierres rapportées des extrémités de l'Orient et du sable lavé par les flots de l'Océan dans leur reflux. » (*Métamorphoses*, VII, 266-267)]

Les perles pêchées dans la « mer Rouge⁵⁵⁹ » des Anciens forment à elles seules un *topos* particulier à l'intérieur de celui que constituent les pierres précieuses importées d'Orient. Elles sont très fréquemment citées chez les poètes augustéens, mais il est parfois difficile de déterminer s'il s'agit de

⁵⁵⁸ Cf. aussi *De medicamine faciei femineae*, 20-22. Hygin évoque également des pierreries indiennes lorsqu'il décrit la couronne offerte par Bacchus à Ariane (*L'astr.*, II, 5, 1, passage cité *infra*). Sur l'association des perles à l'Orient, voir aussi Man., IV, 672.

⁵⁵⁹ Le terme *Rubrum mare*, comme on l'a vu, englobe à la fois la Mer Rouge, le Golfe Persique et une partie de l'Océan Indien actuels ; on pêchait en effet les perles sur les côtes de l'Éthiopie ou de l'Arabie : cf. Man., IV, 656 et Plin., IX, 101, 106 et sq., ou XII, 84 : *Verum Arabiae etiamnum felicius mare est : ex illo namque margaritas mittit*, « Mais ce que l'Arabie a de plus heureux encore [que l'encens et la myrrhe], c'est sa mer, dont elle tire les perles qu'elle exporte. »

pierres ou de perles, dans la mesure où plusieurs auteurs semblent les avoir confondues les unes avec les autres. Le terme *gemmae* semble en effet désigner les perles dans certains passages de Properce ou de Tibulle. Le premier de ces poètes parle de *gemmae* recueillies dans un Océan oriental plus fantasmé que réellement connu :

Semper in Oceanum mittit me quaerere gemmas ;

[« Constamment elle m’envoie chercher des perles dans l’Océan » (II, 16, 17)]

ou encore « sous les eaux rouges » d’une mer lointaine :

*Nam siue optatam mecum trahit illa quietem,
seu facili totum ducit amore diem,
tum mihi Pactoli ueniunt sub tecta liquores
et legitur Rubris gemma sub aequoribus,*

[« Car, soit qu’elle passe avec moi la nuit que je souhaite, ou tout un jour dans un amour sans trouble, alors les eaux du Pactole viennent sous mon toit, on ramasse les pierres précieuses issues des profondeurs de la mer Rouge. » (I, 14, 9-12)]

voire dans une mer orientale située du côté de l’Inde :

*Arma deus Caesar dices meditatur ad Indos
et freta gemmiferi findere classe maris.*

[« Le divin César médite de porter ses armes jusque dans l’Inde aux richesses opulentes et de sillonner avec sa flotte la mer où viennent les perles. » (III, 4, 2)]

Tibulle évoque, de même, des *gemmae* pêchées dans les ondes d’une mer orientale, située à la limite de l’*orbis terrarum*, aux confins de l’Inde ou de l’Arabie :

*nec tibi, malueris, totum quaecumque per orbem
fortis arat ualido rusticus arua boue,
nec tibi, gemmarum quidquid felicibus Indis
nascitur, Eoi qua maris unda rubet,*

[« ... Et tu ne préférerais pas avoir tout ce que, par l’univers entier, l’infatigable paysan laboureur de terres à l’aide du bœuf robuste, avoir toutes les perles que les heureux Indiens recueillent en Orient dans l’onde de la mer Rouge. » (II, 2, 13-16)]

Malgré cette imprécision géographique, Properce paraît connaître l’origine des perles – puisqu’il les désigne par la périphrase « coquillages indiens » –,

*Hanc ego non auro, non Indis flectere conchis,
sed potui blandi carminis obsequio.*

[« ... Ce n’est pas par l’or ni par les perles de l’Inde que j’ai pu la fléchir mais par l’hommage de mes vers tendres. » (I, 8, 39-40)]

comme le fait aussi Lygdamus :

*Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha
tinctaque Sidonio murice lana iuuat,
et quae praeterea populus miratur ?*

[« Quel plaisir me donneraient le coquillage que l’on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l’admiration du peuple ? » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-19)]

Plusieurs passages de la poésie augustéenne associent, d'autre part, le *topos* des perles du *Rubrum mare* avec celui des peuples noirs qui en font la récolte sur leurs rivages, qu'ils soient appelés « Indiens », « Éthiopiens » ou « Arabes ». Tibulle, dans les vers cités quelques lignes plus haut, qualifie ces Indiens de *felices* ; l'auteur du *Roman de Sulpicia* leur applique le qualificatif *nigri* :

*et quascumque niger rubro de litore gemmas
proximus Eois colligit Indus aquis,*

[« [Elle seule est digne de posséder] toutes les perles que sur le rivage de la mer Rouge récolte le noir Indien voisin de l'océan oriental. » (*Corpus Tibullianum*, III, 8, 15-20)]

tandis qu'Horace, dans l'une de ses *Épîtres*, fait allusion aux *munera maris*, ces « présents de la mer » que recherchent les hommes et qui enrichissent les Indiens et les Arabes *extremi*, « du bout du monde » :

*Quid censes munera terrae,
quid maris extremos Arabas ditantis et Indos ?*⁵⁶⁰

[« ... et les présents de la terre, à ton avis ? et ceux de la mer, qui enrichit au bout du monde Arabes et Indiens ? » (*Épîtres*, I, 6, 5-6)]

Précisons enfin que l'on importait d'Orient non seulement les pierres et les perles, mais aussi des bijoux fabriqués par les artisans orientaux avec ces joyaux ou avec des métaux précieux ; les vers de Mécène auxquels il a été fait brièvement allusion plus haut célèbrent en effet les « anneaux polis par la lime de Bithynie » :

*... quos thynica lima perpoliuit
anellos.*

[« [Je ne cherche pas] les anneaux polis par la lime de Bithynie. » (trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 14)]

Tous ces exemples montrent que les pierres et les perles représentent dans les textes, comme les autres productions exotiques évoquées jusqu'à présent, des symboles de richesse, de raffinement extrême. Pierres et perles faisaient partie, comme l'or, la pourpre ou les parfums, de la parure des dieux, déesses et héros décrits dans la fable ; Hygin, par exemple, évoque ce type de bijoux dans un contexte divin et mythologique, lorsqu'il décrit, à propos de la constellation de la Couronne, la parure d'or et de pierreries indiennes offerte par Bacchus à Ariane dans le but de la séduire, mais dont on racontait aussi qu'elle avait été forgée par Vulcain :

*Dicitur etiam a Vulcano facta ex auro et Indicis gemmis, per quas Theseus existimatur de
tenebris labyrinthi ad lucem uenisse, quod aurum et gemmae in obscuro fulgorem luminis
efficiebant.*

[« On dit aussi que Vulcain avait fait la couronne d'or et de pierres précieuses indiennes, qui avaient permis, pense-t-on, à Thésée de sortir des ténèbres du labyrinthe pour revenir à la lumière ; car cet or et ces pierres produisaient l'éclat du jour dans l'obscurité. » (*L'astronomie*, II, 5, 1)]

De même, chez Ovide, les bijoux tiennent une place non négligeable dans la description de la statue d'ivoire de Pygmalion :

⁵⁶⁰ Quelques vers plus loin, Horace cite les pierres précieuses, *gemmae*, parmi les biens matériels que désirent et que recherchent les hommes.

*Dat digitis gemmas, dat longa monilia collo ;
aure leues bacae, redimicula pectore pendent*⁵⁶¹.

[« Il met à ses doigts des pierres précieuses, à son cou de longs colliers ; à ses oreilles pendent des perles légères, sur sa poitrine des chaînettes. » (*Métamorphoses*, X, 264-265)]

D'ailleurs, on sait que perles et pierreries étaient parfois offertes aux divinités, exposées dans des temples ou des lieux publics ; ainsi, d'après Suétone, Auguste fit don au temple de Jupiter Capitolin de perles et de pierres précieuses⁵⁶², et Ovide, dans ses *Fastes*, fait dire à Janus, pour opposer les temps anciens à l'époque contemporaine :

*Frondebis ornabant quae nunc Capitolia gemmis*⁵⁶³.

[« Le Capitole était orné de feuillages comme il n'est aujourd'hui de pierres précieuses. » (I, 203)]

L'auteur du poème *Nux* place les *gemmae* et les *peregrini lapilli* déjà cités parmi les plus grandes richesses – *opes* –, à côté de l'or et de l'argent⁵⁶⁴. Celui de la *Ciris*, quant à lui, cite l'ambre parmi d'autres richesses qualifiées de « royales » :

*Me non diliciis commouit regia diues,
diues curalio fragili et lacrimoso electro.*

[« Je ne fus plus frappée des délices du palais royal, riche en fragile corail et en larmes d'ambre. » (v. 433-434, trad. M. Rat, éd. Garnier)]

Lapilli, margaritae et *gemmae* font aussi partie, bien sûr, des *topoi* exotiques présents dans les œuvres de cette époque qui font référence aux *realia* romains. On peut se faire une idée du prix exorbitant qu'atteignaient les perles dans l'Antiquité par l'existence de plusieurs anecdotes racontant comment certains personnages firent fondre des perles dans du vinaigre, par pure provocation ; outre l'anecdote célèbre des perles de Cléopâtre qui sera racontée chez Pline⁵⁶⁵, on peut citer celle du fils d'Ésopus chez Horace :

*Filius Aesopi detractam ex aure Metellae,
scilicet ut deciens solidum absorberet, aceto
diluit insignem bacam ; qui sanior ac si
illud idem in rapidum flumen iaceretue cloacam ?*

[« Le fils d'Ésopus détacha de l'oreille de Métella une admirable perle ronde, et, voulant sans doute avaler d'un seul coup un million de sesterces, il la fit dissoudre dans du vinaigre. En quoi fut-il plus sain d'esprit que s'il eût jeté l'objet dans un fleuve emporté ou dans un égout ? » (*Satires*, II, 3, 239-242)]

Horace qualifie les *lapides* de *cari*⁵⁶⁶, et cite perles et émeraudes comme symboles évidents de richesse lorsqu'il décrit ainsi, pour l'opposer aux courtisanes, une femme de la haute société :

*Nec magis huic inter niveos uiridisque lapillos
(sit licet hoc, Cerinthe, tuum) tenerum est femur aut crus
rectius, atque etiam melius persaepe togatae*⁵⁶⁷.

⁵⁶¹ Dans les vers qui précèdent (262-263), Ovide cite encore des bijoux d'ambre.

⁵⁶² *Aug.*, XXX, 2.

⁵⁶³ Sur les pierreries et les perles figurant parmi les ornements exposés dans les temples, cf. aussi *Man.*, V, 509, 511 et 512.

⁵⁶⁴ V. 140-142.

⁵⁶⁵ *N. H.*, IX, 122.

⁵⁶⁶ *Od.*, IV, 13, 14 : *Cari lapides*, « les pierres coûteuses ».

[« Cette femme, au milieu de ses perles de neige et de ses vertes émeraudes (permis à toi, Cérinthe, d'être féru de ces parures), n'en a pas la cuisse plus souple et la jambe plus droite ; bien souvent même on trouve mieux chez celle qui porte la toge. » (*Satires*, I, 2, 80)]

Ces bijoux sont, en effet, l'une des principales constituantes du luxe féminin, comme le soulignent cette remarque de Properce à propos des cadeaux reçus par Cynthie :

*Sed quascumque tibi uestes, quoscumque smaragdos,
quosue dedit flauo lumine chrysolithos,
haec uideam rapidas in uanum ferre procellas :
quae tibi terra, uelim, quae tibi fiat aqua,*

[« Mais quels que soient les vêtements, les émeraudes, les topazes qu'il t'a donnés avec leur éclat doré, je voudrais voir les bourrasques ravisseuses les réduire à néant, je voudrais qu'ils deviennent terre et eau pour toi. » (II, 16, 43-46)]

ou celle d'Ovide à propos des femmes en général :

*conspiciam gemmis uultis habere manum ;
induitis collo lapides Oriente petitos,
et quantos onus est aure tulisse duos*⁵⁶⁸.

[« Vous voulez qu'à votre main l'on admire les pierres précieuses de vos bagues ; vous ornez votre cou de diamants venus d'Orient et si lourds que, pour une oreille, deux sont un vrai fardeau. » (*De medicamine faciei femineae*, 20-22)]

Mais les hommes, eux aussi, pouvaient se passionner pour ces bijoux, comme en témoignent Lucrèce à propos des méfaits de l'amour et du luxe chez les jeunes gens :

*Et grandes uiridi cum luce zmaragdi
auro includuntur...*

[« à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or » (IV, 1126-1127)]

ou l'affirmation de Suétone selon laquelle César lui-même aurait été un grand amateur de perles et de gemmes :

*Britanniam petisse spe margaritarum, quarum amplitudinem conferentem interdum sua manu
exegisse pondus ; gemmas [...] semper animosissime comparasse*⁵⁶⁹.

[« On prétend [que César] attaqua la Bretagne dans l'espoir d'y trouver des perles, et que, pour reconnaître les plus grosses, il en soupesait parfois dans sa propre main ; qu'il collectionna toujours avec passion les pierres précieuses. » (*César*, XLVII)]

Chez un certain nombre d'auteurs, elles sont même considérées comme la marque d'un luxe excessif : porter des perles était pour une femme le signe d'un luxe tapageur, si l'on se réfère, par exemple, à cette comparaison de Cicéron :

⁵⁶⁷ Les pierres apparaissent encore en tant que symbole de richesse, aux côtés de l'ivoire ou de l'argenterie, dans les *Épîtres*, II, 2, 180.

⁵⁶⁸ Cf. aussi *Remèdes à l'amour*, 343-344 : ... *gemmis auroque teguntur / omnia*, « les pierreries et l'or couvrent tout ».

⁵⁶⁹ Tacite, *Agricola*, XII, 11-12, affirme en effet qu'il y avait des perles dans l'Océan : *Gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liuentia. Quidam artem abesse legentibus arbitrantur ; nam in rubro mari uiua ac spirantia saxis auelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi ; ego facilius crediderim naturam margaritis deesse quam nobis auaritiam*, « L'Océan, de son côté, donne des perles, mais un peu ternes et plombées. Certains pensent que la méthode des pêcheurs laisse à désirer ; en effet, dans la mer Rouge, on les arrache des rochers vivantes et animées ; en Bretagne, on les ramasse où le flot les a rejetées. Pour moi, je croirais que la qualité manque aux perles plutôt qu'à nous l'avidité » (trad. E. de Saint-Denis, Paris, C.U.F., 1948). Voir aussi Plin., *N. H.*, IX, 35, 116.

Tum remouebitur omnis insignis ornatus quasi margaritarum,

[« Alors on écartera [dans un discours de style simple] toute parure voyante, comme seraient des perles. » (*L'orateur*, XXIII, 78)]

ou à Ovide, qui, dans un passage de son *Art d'aimer*, va jusqu'à déconseiller aux femmes de porter des pierres ou des perles indiennes à leurs oreilles :

*Vos quoque non caris aures onerate lapillis,
quos legit in uiridi decolor Indus aqua,
nec prodite graues insuto uestibus auro.*

[« Mais n'allez pas non plus charger vos oreilles de ces pierres de grand prix, que le noir Indien recueille dans l'eau verte, et ne vous montrez pas alourdies par des vêtements tout cousus d'or. » (*Art d'aimer*, III, 129-131)]

Les importations de perles semblent en effet avoir représenté, dès le Haut Empire, une dépense considérable, si l'on en croit le témoignage de Pline qui, à propos des exportations de perles d'Arabie, s'exclame :

*... minimaque computatione milies centena milia sestertium annis omnibus India et Seres et
paeninsula illa imperio nostro adimunt : tanti nobis deliciae et feminae constant*⁵⁷⁰.

[« ... Et, selon l'évaluation la plus basse, c'est cent millions de sesterces par an que l'Inde, les Sères et cette péninsule soustraient à notre Empire : tant nous coûtent cher le luxe et les femmes ! » (*N. H.*, XII, 84)]

– Tapis d'Orient, ivoire, bois exotiques, œuvres d'art et marbres étrangers : les différentes composantes du luxe domestique et architectural

L'Orient et l'Afrique, d'où provenaient la plupart des matières, des substances ou des modes luxueuses décrites plus haut, exportaient enfin d'autres produits de luxe, destinés à la construction et à la décoration des demeures de la riche clientèle romaine ; un grand nombre d'entre eux ont également donné lieu à des *topoi* littéraires, que l'on voit apparaître dans les textes dès l'époque de Plaute ou de Caton : ce sont les étoffes précieuses qui composaient le linge de maison, les diverses pièces de mobilier en ivoire, en bronze ou en bois exotiques, les objets d'art, mais aussi les pierres et pigments servant à la décoration murale des *domus*, des *uillae*, des temples et des bâtiments publics.

ALEXANDRINA TAPETIA, BABYLONICA, PERISTROMATA, SUDARIA SAETABA : LES ÉTOFFES EXOTIQUES DE LA DOMUS ROMAINE

Les Romains importaient différents types d'étoffes étrangères destinées à la confection de tissus d'ameublement, dont le nom même révélait, le plus souvent, l'origine exotique ; toutes ne sont pas citées, cependant, parmi les *exotica* littéraires. Varron, à propos des termes employés dans le domaine de la literie, en cite quelques-unes, sans doute parmi les plus courantes et les plus communes, telles que le *sagum* et le *reno* gaulois :

*In his multa peregrina, ut sagum, reno Gallica*⁵⁷¹.

⁵⁷⁰ Voir aussi, par ex., l'évocation que fait Man., V, 400-405 de la pêche aux perles de l'Océan, dont, affirme-t-il, on faisait grand cas à Rome.

[« Sous cette rubrique on rencontre beaucoup de mots étrangers comme *sagum* (grosse couverture) et *reno* (fourrure de renne) qui sont gaulois. » (*La Langue latine*, V, 35, 167, trad. J. Collart)]

Ce sont donc, dans ce domaine-là comme dans beaucoup d'autres, les marchandises de luxe qui ont donné lieu à des *topoi* littéraires, essentiellement la pourpre et les tissus brodés ou tissés de fils d'or, que l'on importait principalement d'Orient. Il faut préciser toutefois que certaines des étoffes qui seront citées plus bas, après avoir été des produits d'importation, furent sans doute par la suite fabriquées à Rome même à partir de modèles orientaux ; l'art de la broderie fut en effet importé en Italie : on sait par exemple que des étoffes brodées d'or étaient fabriquées à Rome par les *phrygiones*, des artisans brodeurs dont le nom rappelle l'origine phrygienne de l'art de la broderie. On trouve des références à ces brodeurs en or chez Plaute, chez Varron⁵⁷², et dans un fragment du *Barbatus* – *Le Barbu* – de Titinius, auteur de *fabulae togatae* contemporain de Plaute⁵⁷³ :

... *frygio fui primo beneque id opus sciui* :
*reliqui acus aciasque ero atque erae nostrae*⁵⁷⁴.

[« ... j'ai été brodeur d'or, et c'est un métier que je connais bien ; j'ai laissé aiguilles et fils à nos patron et patronne » (trad. H. Bardon)]

Diverses régions d'Asie Mineure – comme la Phrygie ou la Lydie – étaient en effet renommées depuis longtemps pour leur artisanat ; ce fut aussi le cas, un peu plus tard, de l'Égypte⁵⁷⁵. Certaines légendes mythologiques relatives à la Lydie ou à la Phrygie, par exemple, sont sans doute le reflet de cette réalité, transposée par les Grecs puis par les Romains dans le domaine de la fable ; c'est notamment le cas de l'histoire de la lutte entre Pallas et Arachné, racontée par Ovide au début du chant VI des *Métamorphoses*. Le poète, au sujet des tapisseries confectionnées par la jeune Lydienne et par la déesse, évoque l'emploi, entre autres couleurs, des teintures de pourpre,

Tyrium quae purpura sensit aenum
textitur...,

[« Elles emploient pour leurs tissus la pourpre que Tyr a préparée dans ses vases de bronze » (v. 61-62)]

des fils d'or mêlés à la trame,

Illic et lentum filis inmittitur aurum,

⁵⁷¹ J. Collart (n. 5 au § 167) explique ainsi le terme *sagum*, cité par ex. chez Strab., IV, 196, Tac., *Germ.*, 17 ou Suét., *Oth.*, 2 : « [*Sagum*] désigne 1°) une sorte de vaste pèlerine, en laine grossière, que portaient Gaulois et Germains [...] ; 2°) le « sayon » ou casaque militaire du soldat romain ; 3°) (et sans doute est-ce le cas ici) une vaste couverture de laine ». Sur *reno*, mot d'origine germanique ou celtique, qui « désigne une sorte de renne et aussi la « peau du renne » », voir Cés, *B. G.*, VI, 21 ; Sall., *Hist.*, frg. III, frg. 104 et 105 Maurenbrecher (88 et 89 McGushin).

⁵⁷² Pl., *Aulul.*, 508 ; *Menaechmi*, 426 ; Varr., *Satires Ménippées*, *Κοσμοτοπόνη*, frg. 227 Cèbe.

⁵⁷³ Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 139.

⁵⁷⁴ Sur ce frg. de Titinius, qu'il faut mettre en rapport avec la loi Oppia sur le luxe des femmes. cf. A. Daviault, *Comoedia togata. Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 92-95, et H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 40. Peut-être faut-il aussi entendre le nom *phrygio* employé par Cic., *De orat.*, II, 70, 283 (*Phrygionis Pompei, locupletis hominis, bona...*, « [les] biens du riche Phrygio Pompeius », trad. E. Courbaud) comme un nom de métier et non comme un nom propre. Sur l'étymologie du mot, voir le commentaire de J.-P. Cèbe, p. 1070, à propos du frg. 227 de la satire varronienne, selon lequel *phrygio* est un « mot comparable à *fullo* et formé sur le grec Φρύγιος (ethnique changé en nom de métier : les Phrygiens excellaient dans l'art de la broderie). [...] À Rome, les *phrygiones* étaient soit établis à leur compte, soit esclaves ». Cf. aussi Plin., VIII, 196 et la n. 1 d'A. Ernout.

⁵⁷⁵ Voir le passage de Pline (VIII, 196) consacré aux étoffes brodées, dont l'invention remonterait, selon la tradition, à la Phrygie (cf. note précédente), et les notes d'A. Ernout pour ce passage, qui cite plusieurs centres antiques de l'industrie textile : Pergame, Babylone, puis l'Égypte.

[« aux fils s'entrelace l'or flexible » (v. 68)]

et décrit ensuite assez longuement⁵⁷⁶ et de façon précise les scènes mythologiques brodées sur ces tissus :

et uetus in tela deducitur argumentum.

[« sur le tissu se déroulent des histoires des anciens temps » (v. 69)]

De nombreux passages font sans doute allusion à ces riches couvertures, tapis et tentures de facture orientale, sans qu'aucune référence à leur origine étrangère n'apparaisse. Par exemple, la couche nuptiale de Thétis et Pélée, qui donne lieu à une longue *ekphrasis* dans le poème 64 de Catulle⁵⁷⁷, fait probablement référence, par sa couleur pourpre et ses nombreuses broderies, à ces étoffes luxueuses et à l'habileté des artisans orientaux. Mais les textes désignent parfois de manière explicite ces étoffes importées ou fabriquées sur le modèle gréco-oriental, sous leurs différents noms, souvent d'origine grecque et évocateurs d'exotisme par leurs consonances ou par la mention de leur contrée d'origine. Catulle célèbre par exemple les *catagraphi Thyni*, « probablement des foulards brodés des monts de Phrygie et des régions voisines qui excellaient dans cet art⁵⁷⁸ » :

*Remitte pallium mihi meum, quod inuolasti,
sudariumque Saetabum catagraphosque Thynos*⁵⁷⁹.

[« Rends-moi mon manteau, que tu m'as volé, et le mouchoir de Sétabis, et les broderies de Thynie. » (25, 6-7)]

Les *tapetia* sont déjà cités, sans doute pour la première fois en latin, chez Livius Andronicus,

Erant et equorum inaurata tapeta,

[« Les tapis qui recouvraient les chevaux étaient eux aussi brochés d'or. » (Livius Andronicus, *Hymni (Hymnes)*, frg. 2 Warmington (R.O.L., t. II, *Dubia*), trad. personnelle)]

puis dans une scène du *Pseudolus* de Plaute, où Ballion menace de fouetter ses esclaves et compare plaisamment les marques qu'il leur fera sur le dos aux décors représentés sur les tapis d'Alexandrie, *Alexandrina tappetia* :

*Nunc adeo hanc edictionem nisi animum aduortetis omnes,
nisi somnum socordiamque ex pectore oculisque exmouetis,
ita ego uostra latera loris faciam ut ualide uaria sint,
ut ne peristromata quidem aeque picta sint Campanica,
neque Alexandrina beluata tonsilia tappetia.*

[« Or ça, si vous n'écoutez tous l'ordre que je vous signifie, si vous ne chassez de votre cœur et de vos yeux le sommeil et la paresse, je vous fouetterai les reins d'importance, et vous les bigarrerai de si belle façon, que même les tentures de Campanie ne seront pas mieux brodées, ni les tapis ras d'Alexandrie avec tous leurs animaux. » (*Pseudolus*, 143-147)]

⁵⁷⁶ V. 70-128.

⁵⁷⁷ V. 50 sq.

⁵⁷⁸ Cf. J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 186. Pour J. Dangel, ce passage de Catulle montre qu'à cette époque, « on voit s'étendre la liste des pays orientaux cités et se multiplier les détails exotiques précis, par-delà le simple héritage hellénistique » (*ibid.*).

⁵⁷⁹ H. Bardon (n. 4, p. 64 de l'éd. Latomus) explique le nom *Thynos* par le fait que « la Bithynie ayant été peuplée par les Thyniens, race belliqueuse de la côte est de la Thrace sur le Pont-Euxin, il s'est établi une équivalence entre la Thynie et la Bithynie ». Un passage d'Horace évoque l'existence d'un trafic commercial entre Rome et la Bithynie (cf. *Od.*, III, 7, 3, où le poète parle de l'amant d'Astérie, qui reviendra riche de Bithynie : *Thyna merce beatum*, « riche du trafic de la Thynie »).

Les représentations d'animaux auxquelles Plaute fait allusion au vers 147 semblent indiquer que ces *Alexandrina tapetia* étaient des tapisseries ou couvertures brodées, représentant des tableaux mythologiques ou des scènes de la vie courante. A. Ernout rappelle, à propos du vers 147, que « les tapis d'Orient ont de tout temps été recherchés à Rome » et que « c'est Alexandrie qui a inventé l'art de tisser à plusieurs lices les étoffes qu'on appelle brocarts », comme en témoigne Pline :

*Plurimis uero liciis texere, quae polymita appellant, Alexandria instituit*⁵⁸⁰.

[« Quant à l'art de tisser à plusieurs lices les étoffes qu'on appelle polymites, c'est Alexandrie qui l'a trouvé. » (VIII, 196)]

Ce sont encore des broderies colorées qui ornaient les « tapis de Babylone » – *Babylonica* – cités dans le *Stichus* de Plaute, lorsque Pinacion raconte à Panégyris qu'il a vu au port son mari et son esclave Stichus rapportant diverses marchandises de luxe, parmi lesquelles figuraient « de la laine, de la pourpre en quantité »,

Lanam purpuramque multam (v. 376),

et différents types d'étoffes orientales :

*Tum Babylonica et peristroma, tonsilia et tappetia.
Aduexit nimium bonae rei,*

[« et puis des tentures de Babylone, des tapisseries, des tapis ras et de haute laine. Enfin il apporte des tas d'objets précieux. » (v. 378-379)]

À propos du vers 378, A. Ernout rappelle que « c'est à Babylone qu'étaient les manufactures les plus actives et les plus perfectionnées d'étoffes brodées en plusieurs couleurs, et [que] c'est de là que ces étoffes prirent leur nom ». On trouve cette information chez Pline,

*colores diuersos picturae intexere Babylon maxime celebrauit et nomen imposuit*⁵⁸¹,

[« C'est surtout Babylone qui répandit l'usage des broderies multicolores ; aussi leur a-t-elle donné son nom. » (N. H., VIII, 196)]

et un passage de la *Vie de Caton* de Plutarque rapporte que des tentures de salle à manger en tapisserie de Babylone se vendaient 800.000 sesterces à l'époque de Caton, et que ce dernier, qui en avait trouvé une dans l'héritage que lui avait laissé l'un de ses amis, la fit vendre immédiatement ; nous possédons également, à ce sujet, le témoignage de Pline :

Metellus Scipio tricliniaria Babylonica sestertium octingentis milibus uenisse iam tunc ponit in Catonis criminibus.

[« Métellus Scipion nous apprend, dans les accusations qu'il porte contre Caton, que des tapis de table de Babylone se vendaient déjà de son temps 800.000 sesterces. » (VIII, 196)]

L'encyclopédiste ajoute ensuite que Néron acheta certains de ces tapis quatre millions de sesterces. En dehors du *Stichus*, les *Babylonica* sont également nommés à plusieurs reprises chez Lucrèce, où ils apparaissent, parmi d'autres productions d'origine exotique, comme un symbole de luxe et de richesse : le poète évoque notamment, au chant IV, « la magnifique splendeur [des] tapis de Babylone »,

⁵⁸⁰ Voir la n. correspondante d'A. Ernout. Le terme *tapete* ou *tapetum* se rencontre chez bien d'autres auteurs de cette période ; voir, outre le v. 378 du *Stichus* de Plaute cité plus bas, Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 272 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 558-559 : *glabrum tapete*, « un tapis à poil ras » (trad. personnelle) ; Varr., *Satires Ménipées (Hercules Socraticus)*, frg. 212 Cèbe (*in Sardinianis tapetibus*, « sur des tapis de Sardes » ; sur la vogue de ces tapis, voir J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 998).

⁵⁸¹ Voir aussi la n. 3 d'A. Ernout.

*Babylonica magnifico splendore*⁵⁸². Un peu plus loin, dans le passage déjà cité plus haut, le poète fait explicitement allusion à leur coût,

Labitur interea res et Babylonica fiunt,

[« Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone. » (IV, 1123)]

et ce sont peut-être encore ces *Babylonica* qu'il faut imaginer derrière la parure de lit brodée et teinte de pourpre qui vient former une antithèse, dans un passage du livre II, avec une « étoffe plébéienne » :

*Nec calidae citius decedunt corpore febres,
textilibus si in picturis ostroque rubenti
iacteris, quam si in plebeia ueste cubandum est.*

[« Et les fièvres brûlantes ne quittent pas plus vite le corps, que l'on s'agite sur des tapis brodés, sur la pourpre écarlate, ou qu'il faille s'aliter sur une étoffe plébéienne. » (II, 34-36)]

Les *peristromata* – autrement appelés *peripetasmata* – auxquels Plaute fait allusion dans le passage du *Pseudolus* cité un peu plus haut, étaient aussi de luxueuses couvertures brodées – *picta* –, ou teintées de pourpre, dont on garnissait les lits des *triclinia*. Ces termes sont les calques du grec *περίστρωμα* et *περιπέτασμα*, comme l'indique Varron :

*Graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item conuiuii causa ibi multa*⁵⁸³.

[« *Peristromata* (parures de lit) et *peripetasmata* (tentures de lit) sont des mots grecs ; il en est de même pour d'autres termes que, dans le même ordre d'idées, on emploie pour les banquets, et ils sont légion. » (*La Langue latine*, V, 35, 168, trad. J. Collart)]

Ces couvertures sont citées, comme on l'a vu, dans le *Pseudolus*⁵⁸⁴ et le *Stichus*⁵⁸⁵, mais aussi dans les *Philippiques* de Cicéron,

conchyliatis Cn. Pompei peristromatis seruorum in cellis lectos stratos uideres,

[« on pouvait voir les couvertures de pourpre de Cn. Pompée étendues sur les lits dans les loges d'esclaves » (II 27, 67)]

ou chez Varron lui-même,

... cum in eborato lecto ac purpureo peristromate cubare uideas aegrotum.

[« ... alors que tu vois un malade couché sur un lit orné d'ivoire et une couverture pourpre » (*Satires Ménippées*, satire *Quinquatrus*, frg. 447 Cèbe)]

D'autres textes mentionnent encore des « étoffes d'Attale » – *Attalica* –, qui semblent avoir été considérées comme le comble du luxe et du raffinement. Ces *Attalica* désignent des tapis ou vêtements cousus de fils d'or, d'origine asiatique ; Vitruve y fait brièvement allusion⁵⁸⁶ et Pline décrira cette technique de tissage, dont l'origine remonterait au roi de Pergame Attale I^{er} Sôter⁵⁸⁷. Les étoffes brodées

⁵⁸² IV, 1029.

⁵⁸³ Sur ces objets, voir la n. 3 au § 168 de J. Collart, qui remarque que « ces mots se rencontrent dans des textes littéraires [...], où ils sont destinés à donner de la « couleur locale ». *Peristroma* semble désigner un « dessus de lit » orné, *peripetasma* une sorte de tenture disposée en large frange autour du lit. Mais ces mots en grec sont rares et tardifs et on voit mal la différence des objets qu'ils représentent ».

⁵⁸⁴ Cf. la n. d'A. Ernout au v. 146.

⁵⁸⁵ V. 378.

⁵⁸⁶ *De l'arch.*, VII, 8, 4. Voir à ce propos le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 163, qui signale que ces étoffes sont déjà mentionnées dans l'Ancien Testament.

⁵⁸⁷ VIII, 196 et XXXIII, 63.

d'or évoquées chez Virgile y font peut-être indirectement allusion : elles sont citées dans un passage des *Géorgiques*,

inlusasque auro uestis,

[« des étoffes où l'or se joue » (II, 464)]

et, dans l'*Énéide*, parmi les somptueux cadeaux offerts par Andromaque à Ascagne :

*Nec minus Andromache digressu maesta supremo
fert picturatas auri subtemine uestis
et Phrygiam Ascanio chlamydem (nec cedit honori)
textilibusque onerat donis,*

[« Andromaque, elle aussi, triste aux derniers moments de ce départ, apporte des étoffes brodées sur trame d'or et une chlamyde phrygienne pour Ascagne, cadeau bien digne de l'honneur qu'elle veut lui faire ; elle lui prodigue les tissus précieux... » (III, 482-485)]

Elles font partie des objets volés par Verrès, dans l'accusation développée par Cicéron dans le *De Signis* ; l'orateur cite en effet ces tapis qui, affirme-t-il, étaient célèbres dans toute la Sicile,

Verum haec emisse te dicis. Quid ? illa Attalica tota Sicilia nominata ab eodem Heio emere oblitus es ?

[« Mais ces objets, tu les as achetés, dis-tu. Eh quoi ? Ces tapis dans le goût d'Attale, célèbres par toute la Sicile, as-tu oublié de les acheter à Heius ? » (*Seconde action contre Verrès*, I. IV (*Les œuvres d'art*), XII, 27)]

et précise quelques lignes plus bas l'immense valeur de ces objets :

Hic tibi in mentem non uenit iubere ut hoc quoque referret HS VID se tibi uendidisse ? Metuisti ne aes alienum tibi cresceret, si HS VID tibi constarent ea quae tu facile posses uendere HS ducentis milibus ?

[« Ici, Verrès, ne t'est-il pas venu à l'esprit d'ordonner à Heius de marquer que ces tapis dans le goût d'Attale, comme les statues, t'avaient été vendus par lui six mille cinq cents sesterces ? As-tu craint de grossir tes dettes en payant six mille cinq cents sesterces des objets que tu pouvais aisément vendre deux cent mille sesterces ? » (XII, 28)]

À l'époque augustéenne, Properce les mentionne à deux reprises comme des symboles de luxe ; l'un de ces passages indique que des tapisseries d'Attale figuraient parmi les ornements du portique de Pompée, lieu de rendez-vous à la mode⁵⁸⁸ :

*Scilicet umbrosis sordet Pompeia columnis
porticus, aulaeis nobilis Attalicis.*

[« Évidemment, le portique de Pompée est méprisable à tes yeux avec ses colonnes ombreuses, renommé pour les rideaux d'Attale. » (II, 32, 11-12)]

Elles sont encore citées à deux reprises, en tant que symbole de luxe d'une part,

*nec mihi tunc fulcro sternatur lectus eburno,
nec sit in Attalico mors mea nixa toro.
Desit odoriferis ordo mihi lancibus...*

⁵⁸⁸ Voir la n. 394 de S. Viarre et les réf. à Prop., I, 16, 33 et IV, 8, 75 ; Ov., A. A., I, 67 et III, 387-388.

[« qu'on n'étende pas pour moi un lit aux appuis d'ivoire ; qu'on ne fasse pas reposer mon corps sur une couche digne d'Attale ; qu'il n'y ait pas un défilé de plateaux chargés de parfums » (II, 13, 21-23)]

et en tant que signe de la plus haute élévation sociale à Rome :

*I nunc, tolle animos et tecum finge triumphos,
stantiaque in plausum tota theatra iuuent ;
Attalicas supera uestes, atque omnia magnis
gemmea sint ludis : ignibus ista dabis.*

[« Va maintenant, sois fier, imagine en toi-même des triomphes, sois heureux que des théâtres entiers se lèvent pour t'applaudir ; surpasse les étoffes d'Attale et que tout ne soit que pierreries pour les Grands Jeux : tu donneras tout cela au feu. » (III, 18, 17-20)]

C'est au luxe de la table qu'il faut rattacher, semble-t-il, les *gaunaca* ou *gausapa*, – dont Varron rappelle l'origine grecque⁵⁸⁹ :

In his multa peregrina,... ut gaunaca et amphotallum Graeca,

[« Sous cette rubrique on rencontre beaucoup de mots étrangers [...] comme *gaunacum* (pelisse) et *amphotallum* (douillette) qui sont grecs » (*La langue latine*, V, 35, 167, trad. J. Collart)]

et auxquels un fragment de M. Valérius Messalla Corvinus, épinglant probablement la *luxuria* orientale d'Antoine, semble attribuer une origine asiatique :

Armenii regis spolia gausapae.

[« Gausapes, dépouilles du roi d'Arménie » (*De Antonii statuis*, « Sur les statues d'Antoine », trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, p. 290)]

Horace nous apprend qu'ils pouvaient être de pourpre⁵⁹⁰, de même que les *psilae* – tapis simples, n'ayant de poils que d'un seul côté –, et les *amphotapoe* – tapis doubles – dont l'étymologie permet d'imaginer à la fois l'aspect et le mode de fabrication, ces *amphotapae* désignant des étoffes tissées à longs poils sur les deux côtés, tandis que les *psilae* ne l'étaient que sur un seul côté⁵⁹¹. Ces tapis, qui seraient des couvertures que l'on étendait sur les lits de table pour les repas⁵⁹², sont décrits par Lucilius dans un passage des *Satires* qui était probablement destiné à condamner les goûts de luxe de ses contemporains en matière d'ameublement et de décoration intérieure :

*psilae atque amphotapoe uillis ingentibus molles*⁵⁹³.

[« Des tapis simples et des tapis doubles, aux longues soies, moelleux » (*Satires* I, frg. 11)]

⁵⁸⁹ Le mot *gaunaca* (ou *gaunacum*), d'origine perse, « désigne une pelisse d'origine persane ; le mot est emprunté au gr. *καυνάκης* ; il est souvent confondu avec *gausapa* (*gausapum*, *gausape*), calque du gr. *γασάπης*, et qui désigne aussi une étoffe épaisse et pelucheuse » (n. 5 au § 167 de J. Collart ; voir aussi Ernout-Meillet, *Dictionnaire...*, p. 477). Le terme *gausapa* est cité encore, dans *La Langue latine*, en XI, frg. 14a et 14b, à propos de son origine grecque. Voir aussi la description de Pline (VIII, 193), et la n. 1 d'A. Ernout, qui explique que *gausapa* « désigne une étoffe à longs poils d'un côté, unie de l'autre, qui servait à faire des serviettes, des essuie-mains » et qu'« à partir d'Ovide et de Pétrone, la mode était venue d'en faire des vêtements ». Sur cet usage, cf. Ov., *A. A.*, II, 300 : *gausapa si sumit, gausapa sumpta proba*, « Si elle a choisi la bure, loue la bure qu'elle a choisie » ; Pétr., XXXVIII, 15 : *apros gausapatos* « des sangliers en robe de chambre » (c'est-à-dire avec leur peau), trad. A. Ernout, C.U.F., 1993 ; Mart., XIV, 145.

⁵⁹⁰ Hor., *Sat.*, II, 8, 10-11 : *gausape purpureo*, « avec une gausape de pourpre ».

⁵⁹¹ Les définitions des deux types d'étoffes sont données chez Nonius, 540, 28 (« AMPHITAPOE désigne des tapis ayant des poils sur les deux côtés ») et Isidore, *Orig.* 19, 26, 5 (« PSILA désigne un tapis n'ayant de poils que sur un seul côté, pour ainsi dire *simpla*. AMPHITAPA est un tapis ayant des poils sur le dessus et sur le dessous »).

⁵⁹² Voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 197, t. I.

⁵⁹³ Voir également la description de Plin., VIII, 193 et la n. 3 d'A. Ernout correspondant à ce passage.

Comme ils sont nommés dans ce fragment tiré d'une autre satire,

pluma atque amphitapoe et si aliud quid deliciarum,

[« plume, tapis doubles, et tous les autres raffinements de luxe » (*Satires*, VI, frg. 5)]

F. Charpin⁵⁹⁴ place les deux fragments dans un contexte satirique : « À la malpropreté sordide (*rusticum*) du fragment 4 s'oppose le luxe du fragment 5 où sont évoqués les couvertures et tapis tissés à longs poils sur les deux côtés (*amphitapoe*), bien moelleux et confortables, que les dieux condamnent dans I, 11. *Pluma* désigne des matelas garnis de duvet [...]. Toutes sortes de raffinements ont été ajoutés, *si quid deliciarum* ; l'auteur pense sans doute aux *uestimenta cubitoria Tyria* (Pétrone 30, 11), aux *psilae* (I, 11), aux *ceruicalia minutissima* (I, 13). Apparemment Lucilius condamne tout ce luxe qui amollit. »

Le passage du poème 25 de Catulle cité plus haut à propos des broderies bithyniennes montre toutefois que les étoffes luxueuses que l'on trouvait dans les riches demeures romaines n'étaient pas toutes originaires d'Orient, puisque le poète fait aussi allusion, comme dans d'autres passages de son œuvre, aux tissus de lin fabriqués en Espagne, très réputés pour leur blancheur⁵⁹⁵, que l'on destinait à divers usages⁵⁹⁶ et notamment à la fabrication des « mouchoirs de Sétabis⁵⁹⁷ », souvenir d'Espagne que Catulle reçut en cadeau de la part de ses amis Fabullus et Véranius :

*Nam sudaria Saetaba ex Hiberis
miserunt mihi muneri Fabullus
et Veranius...*

[« Car Fabullus et Veranius m'ont envoyé d'Espagne, en cadeau, des mouchoirs de Sétabis. » (Catulle, 12, 14-16)]

Avec l'emploi du terme *aestimatio*, le poète fait allusion à leur valeur marchande dans les vers précédents, bien qu'il semble avoir beaucoup tenu à ces objets en raison surtout de leur valeur sentimentale :

*Quod me non mouet aestimatione,
uerum est mnemosynum mei sodalis.*

[« Si j'y tiens, ce n'est pas à cause de sa valeur ; mais c'est un souvenir d'ami. » (Catulle, 12, 12-13)]

Grattius y fait lui aussi une brève allusion dans ses *Cynégétiques* :

*Hispanique alio spectantur Saetabes usu*⁵⁹⁸.

[« ... et l'on éprouve par un autre usage le lin produit par l'hispanienne Sétabis. » (v. 41, trad. personnelle)]

⁵⁹⁴ *Commentaire*, p. 267, t. I.

⁵⁹⁵ Voir par ex. T.-L., XXII, 46, 6.

⁵⁹⁶ Par ex. à la fabrication de voiles de navires (cf. Catul., 64, 226-227).

⁵⁹⁷ Cette ville d'Espagne Tarraconnaise (aujourd'hui Jativa) était en effet renommée pour ses tissages de lin. Plin., *N. H.*, XIX, 9 attribuée à Saetabis le premier rang en Europe pour la qualité de son lin. Le lin de l'Espagne citérieure est aussi évoqué un peu plus loin (XIX, 10), et l'encyclopédiste précise qu'il est « d'une blancheur remarquable », *splendorem...* *praecipuum* et d'une « finesse merveilleuse », *tenuitas mira*.

⁵⁹⁸ Cf. aussi Silius Italicus, III, 374.

On trouve par ailleurs chez Cicéron une référence aux *Melitensia* – des « étoffes de Malte », qui semblent également appartenir à la catégorie des tissus précieux – parmi les nombreux vols commis par Verrès en Sicile⁵⁹⁹.

DENS INDUS, DENS LIBYCUS, ASSYRIUM EBUR : L'IVOIRE

L'ivoire est un autre de ces produits exotiques qui apparaissent dans les textes de cette période comme des symboles du luxe des habitations. Les Romains l'importèrent d'abord d'Afrique, puis, assez rapidement, de l'Inde ; Pline affirme en effet que l'ivoire avait déjà disparu d'Afrique à son époque, et qu'on ne le trouvait plus qu'en Inde :

Etenim rara amplitudo iam dentium praeterquam ex India reperitur ; cetera in nostro orbe cessere luxuriae.

[« En effet, il est rare de trouver aujourd'hui de grandes défenses, excepté dans l'Inde ; dans notre partie du monde, tout l'ivoire qui s'y trouvait a disparu, absorbé par le luxe. » (VIII, 7)]

Avant lui déjà, Virgile associe l'ivoire à l'Inde,

*Nonne uides ... ut ...
India mittit ebur,*

[« Ne vois-tu pas comme [...] l'Inde [nous envoie] l'ivoire ? » (*Géorgiques*, I, 56-57)]

de même qu'Ovide,

sectile deliciis India praebet ebur,

[« L'Inde, pour les raffinements de notre luxe, fournit son ivoire, scié en morceaux. » (*De medicamine faciei femineae*, 10)]

et Horace le qualifie d'*Indicum* :

non aurum aut ebur Indicum.

[« ni l'or ou l'ivoire de l'Inde » (*Odes*, I, 31, 6)]

Les lieux communs attachés à l'ivoire sont donc liés à l'exotisme de ces contrées lointaines, ainsi, bien entendu, qu'à celui de l'éléphant. Les auteurs, en effet, désignent parfois l'ivoire par des périphrases utilisant le mot *dens* et rappelant de ce fait l'origine animale de cette matière, la dent de l'éléphant ; ils lui associent fréquemment, d'autre part, les qualificatifs « libyen » ou « indien », ou encore, sous l'effet de la confusion fréquente entre le pays de production et le lieu d'exportation, celui d'« assyrien⁶⁰⁰ ». Catulle, par exemple, évoque la « dent indienne » qui orne la couche nuptiale de Thétis, associée à cet autre symbole de richesse qu'est la pourpre :

*Puluinar uero diuae geniale locatur
sedibus in mediis, Indo quod dente politum
tincta tegit rosco conchyli purpura fuco⁶⁰¹,*

[« Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d'une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium. » (64, 47-49)]

⁵⁹⁹ *Seconde action contre Verrès*, livre II, La préture de Sicile, LXXII, 176 (*uestem Melitensem*) et LXXIV, 183 (*Melitensium*).

⁶⁰⁰ *Ov., Am.*, II, 5, 40, *Assyrium... ebur*.

⁶⁰¹ Cf. aussi, par ex., *Virg., Én.*, XII, 67-68 ou *Ov., Mét.*, XI, 167.

et Properce, lorsqu'il célèbre la beauté du temple d'Apollon Palatin, dont l'inauguration eut lieu en 28 avant J.-C., loue la beauté de sa porte ornée de « dent libyenne » :

et ualuae, Libyci nobile dentis opus.

[« Les portes, chef-d'œuvre d'ivoire libyen... » (II, 31, 12)]

On trouve encore le qualificatif *Numidus* chez Ovide :

*Signa quoque in sella nossem formata curuli
et totum Numidi sculptile dentis opus.*

[« J'examinerais aussi les figures ciselées de la chaise curule et toutes les sculptures de l'ivoire numide. » (*Pontiques*, IV, 9, 27-28)]

L'ivoire apparaît, d'autre part, comme un symbole de richesse, souvent associé à l'or, à l'argent, ou à la pourpre, comme le montre cet exemple de métonymie cité par l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* :

... ut si quis aurum aut argentum aut ebur nominet, cum diuitias uelit nominare.

[« Si l'on disait par exemple l'« or », l'« argent » ou l'« ivoire » pour désigner les richesses. » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 43)]

Le prestige de cette matière précieuse fait qu'elle est fréquemment associée aux divinités, aux héros ou aux rois des légendes, soit en tant qu'élément de la décoration de leurs palais, tel celui du Soleil, en Éthiopie, dans les *Métamorphoses* d'Ovide,

*cuius ebur nitidum fastigia summa tegebat*⁶⁰²,

[« l'ivoire resplendissant en couronnait le faîte » (II, 3)]

soit en tant qu'ornement de leur costume ou de leur parure, comme la lyre de Phébus décrite chez le même auteur :

*instrictamque fidem gemmis et dentibus Indis
sustinet a laeua...*⁶⁰³

[« Sa lyre, sertie de pierreries et d'ivoire de l'Inde, est posée sur sa main gauche. » (*Métamorphoses*, XI, 167-168)]

Les objets d'ivoire sont également cités parmi les cadeaux de valeur échangés par les héros de la fable et de la poésie épique, tels ceux que fait apporter Hélénius aux Troyens dans l'*Énéide* :

*Dona dehinc auro grauia sectoque elephanto
imperat ad nauis ferri stipatque carinis
ingens argentum Dodonaeosque lebetas,
loricam consertam hamis auroque trilicem,
et conum insignis galeae cristasque comantis,
arma Neoptolemi...*⁶⁰⁴

⁶⁰² Voir aussi, par ex., la description de la couche nuptiale de Thétis et Pélée dans le passage de Catulle cité *supra*.

⁶⁰³ « Le poète veut dire que la lyre du dieu se compose de plaques d'ivoire ajustées à l'aide de pierreries » (G. Lafaye, note *ad loc.* de l'édition des Belles Lettres, p. 7). Voir aussi, par ex., *ibid.*, I, 178, où le poète fait allusion au sceptre d'ivoire de Jupiter (*sceptro... eburno*).

⁶⁰⁴ À propos de ces objets d'or et d'ivoire, ou agrémentés d'ornements en or et en ivoire, voir la n. de J. Perret, p. 180, qui fait remarquer que « les associations imaginatives liées à l'évocation conjointe de l'or et de l'ivoire l'emportent sans doute ici sur la précision concrète ».

[« [Hélénus] fait porter à nos vaisseaux, entasse en nos carènes de lourds présents d'or et d'ivoire ouvré, tout un trésor d'argent, des bassins de Dodone, une cuirasse en mailles tressée de trois fils d'or, un casque magnifique avec son cimier et sa chevelure d'aigrettes, armure de Néoptolème. » (*Énéide*, III, 464-469)]

À Rome, en raison de son caractère précieux et de ses connotations prestigieuses, l'ivoire est, au même titre que l'or, l'une des matières privilégiées utilisées, par exemple, dans la fabrication de statues⁶⁰⁵, pour l'ornementation des temples – comme le montre le vers de Properce⁶⁰⁶ déjà cité à propos des portes du temple d'Apollon Palatin –, ou celle des monuments élevés à la gloire des *imperatores* et des princes, tel le théâtre imaginé par Virgile dans les *Géorgiques*, dont les portes représentent, gravés dans l'or et l'ivoire, les exploits d'Auguste :

*In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto
Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini.*

[« Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux. » (III, 26-27)]

Mais l'ivoire fait aussi partie de ces matières premières luxueuses entrant dans la fabrication de divers objets utilisés – ou collectionnés, lorsqu'il s'agissait de véritables œuvres d'art –, par les riches Romains. Nous avons à ce sujet un témoignage de Pline sur les débuts du travail de la corne et de l'ivoire :

Coepere tingui animalium cornua, dentes secari lignumque ebore distingui, mox operiri,

[« On s'est mis à teindre les cornes des animaux, à fendre leurs dents et à décorer, puis à recouvrir le bois d'ivoire. » (*N. H.*, XVI, 232)]

Dans le même passage, l'encyclopédiste évoque les objets précieux fabriqués en ébénisterie ou en marqueterie à partir de bois exotiques et présentant des incrustations d'ivoire, de corne ou d'écaille de tortue⁶⁰⁷. Ces objets pouvaient être, par exemple, ces chars ou ces lits et pieds de lit incrustés d'ivoire devenus à eux seuls un véritable *topos* littéraire, notamment en raison du fait que, tout comme les tentures orientales auxquelles il est parfois associé, l'ivoire symbolise dès l'époque de Plaute la *luxuria* apparue à Rome à l'époque des conquêtes⁶⁰⁸, voire, pour certains moralistes, l'excès de raffinement et la corruption morale. Plaute, parmi les objets précieux rapportés par le mari de Panégyris et son esclave Stichus, cite déjà des chars d'ivoire, à côté d'autres symboles de richesse et de luxe, dans un passage portant sur le luxe des femmes:

*Istas magnas factiones, animos, dotes dapsilis,
clamores, imperia, eburata uehicla, pallas, purpuram
nihil moror, quae in seruitutem sumptibus redigunt uiros ;*

[« Je ne m'inquiète pas de tous ces beaux partis, avec leur orgueil, leurs riches dots, leurs criailleries, leurs manières autoritaires, leurs chars d'ivoire, leurs manteaux et leur pourpre ; avec leurs dépenses, elles réduisent leurs maris à l'esclavage. » (167-169)]

⁶⁰⁵ Cf. Plin., VIII, 31.

⁶⁰⁶ II, 31, 12.

⁶⁰⁷ XVI, 231-233 ; voir aussi les notes correspondantes de J. André.

⁶⁰⁸ Au dire de Pline, l'ivoire était encore à son époque d'un très grand prix, *ingens pretium* (*N. H.*, VIII, 31). Un témoignage d'Horace montre que l'on exhibait des objets d'ivoire dans les parades triomphales, à titre de curiosités, de symboles de richesse et de gloire (*Ép.*, II, 1, 193 : *captium portatur ebur...*, « on porte l'ivoire captif » ; sur ces défilés, voir la II^e partie de cette thèse).

plus loin, le poète comique évoque encore les lits ornés d'ivoire prisés par les femmes de la haute société romaine :

Lectos eburatos, auratos...

[« Des lits garnis d'ivoire et d'or... » (*Stichus*, 377)]

Lucilius, dans son énumération des nouveaux objets en vogue chez les riches Romains et qu'il considère comme un raffinement de snobs, fait notamment allusion à la mode des *clinopodes*, ces montants ou pieds de lit ouvragés et sculptés, parfois ornés d'incrustations d'ivoire, dont l'introduction à Rome, selon un passage de Pline s'appuyant sur l'annaliste L. Calpurnius Pison, remonterait à la conquête de l'Asie par Cn. Manlius Vulso :

*Nam triclinia aerata abacosque et monopodia Cn. Manlium Asia deuicta primum inuexisse triumpho suo quem duxit anno urbis DLXVII L. Piso auctor est*⁶⁰⁹.

[« Quant aux lits de table décorés de bronze, dessertes et guéridons, ce fut Cn. Manlius qui, à en croire L. Pison, les introduisit le premier à Rome après sa conquête de l'Asie, lors de son triomphe, qu'il célébra en l'an 567 de Rome. » (Calpurnius Pison, *Annales*, frg. 37 Chassignet, ap. Pline, *N. H.*, XXXIV, 14, trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 36)]

Le poète satirique s'en moque dès le livre I de ses *Satires* :

*porro clinopodas lychnosque ut diximus semnos ;
ante pedes lecti atque lucernas.*

[« Et puis ces *clinopodes* et ces *lustres*, comme nous nous sommes mis à dire avec emphase, étaient auparavant des *pieds de lit* et des *lampes*. » (*Satires*, I, frg. 12)]

Plus loin, le fragment 12 du livre IV décrit une pièce de mobilier de luxe, probablement un lit, en faisant probablement allusion, une nouvelle fois, à ces fameux *clinopodes* :

Subicit huic fulcrum, fulmentas quattuor addit.

« Il lui fixe un montant ; il ajoute quatre pieds⁶¹⁰ ».

F. Charpin⁶¹¹ décrit ainsi ces objets, dont la mode était venue des Grecs : « Ce sont des accoudoirs ouvragés que la mode impose à Rome [...]. Délos était célèbre pour les pieds et les montants de lits de table que l'on y fabriquait ; pour en parler, Pline dit *pedes fulcraque*, expression symétrique de celle des *Satires* ». Pline décrit en effet ces *fulcra* au livre XXXIV, à propos du travail de l'airain :

Antiquissima aeris gloria Deliaco fuit, mercatus in Delo celebrante toto orbe et ideo cura officinis. Tricliniorum pedibus fulcrisque ibi prima aeris nobilitas.

⁶⁰⁹ Cf. aussi Valérius Antias (frg. 65 Chassignet, ap. Plin., *N. H.*, XXXIV, 14) : *Antias quidem* (sc. *auctor est*) *heredes L. Crassi oratoris multa etiam triclinia aerata uendidisse*, « Antias, de son côté, affirme que les héritiers de l'orateur Crassus ont vendu un grand nombre de ces lits de table décorés de bronze » (trad. M. Chassignet). Sur le triomphe de Cn. Manlius Vulso de 187 av. J.-C. et la *luxuria asiatica*, cf. T.-L., XXXIX, 6, 7-9 et Plin., *N. H.* XXXVII, 12.

⁶¹⁰ F. Charpin, *Commentaire*, p. 251, t. I, estime en effet que ce fragment « décrit [...] ces *clinopodas* qui, dans I, 12, sont dénoncés comme expression d'un luxe de snobs qui, par emphase, attribuent des dénominations brillantes à des réalités terre à terre : *pedes lecti* ». Un autre fragment des *Satires* de Lucilius (I, frg. 13 : *miracla ciet tylyphantas*, « le fabricant de coussins fait des prodiges », dont le texte présente des difficultés, évoque peut-être des objets d'ivoire : « Le fragment 13 présente quelques difficultés ; les manuscrits ont *ciet elephantas* ou bien *ciet et elephantas*. Sous ces mots, il est possible de reconnaître ou bien *ciet tylyphantas*, transcription latine de τυλοφάντης, le tisseur de matelas et coussins (de τύλη et ὑφαίνω), ou bien *ciet elephantas*, terme employé avec le sens de *objets en ivoire*, comme dans Verg., *Georg.* 3, 26 ; *Aen.* 3, 464 ; 6, 895 (dans ce cas, *miracla* devient une apposition à *elephantas* : « il montre des objets en ivoire comme s'il s'agissait de prodiges ») » (F. Charpin, *ibid.*, p. 197-198, t. I).

⁶¹¹ *Commentaire des Satires de Lucilius*, p. 251, t. I, à propos de la *Sat.*, IV, frg. 12 (passage cité *infra*).

[« L'airain le plus anciennement célèbre fut celui de Délos. On venait de tous les côtés de la terre aux marchés de cette lie, dont les fabricants l'employaient à faire des pieds et des supports de lits de table. » (N. H., XXXIV, 9)]

Après Lucilius, ces pièces de mobilier seront encore évoquées à de nombreuses reprises, par exemple chez Varron, où elles apparaissent à la fois dans le *De lingua latina*,

... *neque potius delectaremur supellectile distincta quae esset ex ebore aliisque rebus disparibus figuris quam grabatis*⁶¹²...

« ... et la vue d'un ameublement où brille l'ivoire, et que l'art a embelli d'ornements divers, ne réjouirait pas plus nos yeux que celle [des] lits grossiers » (*La Langue latine*, VIII, 16, 32, trad. de l'éd. Nisard)]

dans la *Satire Ménippée* intitulée *Prometheus Liber*,

*eburneis lectis et plagis sigillatis*⁶¹³,

[« sur des lits ornés d'ivoire et des couvertures agrémentées de figures » (frg. 434 Cèbe)]

dans la satire *Quinquatrus*,

... *cum in eborato lecto ac purpureo peristromate cubare uideas aegrotum*⁶¹⁴,

[« alors que tu vois un malade couché sur un lit orné d'ivoire et une couverture pourpre » (frg. 447 Cèbe)]

mais aussi chez Virgile, dans la description d'une scène infernale,

... *lucent genialibus altis
aurea fulcra toris...*

[« sur de hauts lits de fête, brillent des accoudoirs d'or, et sous les yeux des damnés » (*Énéide*, VI, 604)]

ou chez Horace qui, dans son récit de la fable du rat de ville et du rat des champs, évoque les deux compères s'introduisant dans une riche demeure

... *rubro ubi cocco
tincta super lectos canderet uestis eburnos*⁶¹⁵,

[« où des étoffes teintes de pourpre rutilante brillaient sur des lits d'ivoire » (*Satires*, II, 6, 102-103)]

Comme le montrent certains des exemples cités jusqu'à présent, ces objets, pièces de mobilier ou œuvres d'art, associaient parfois l'ivoire à diverses matières précieuses, comme l'or, l'argent, ou d'autres produits d'importation tels que les étoffes de pourpre ou les bois exotiques. L'ivoire pouvait

⁶¹² Cf. aussi IX, 33, 47 : *Rogant, si similitudo sit sequenda, cur malimus habere lectos alios ex ebore, alios ex testudine*, « Mais pourquoi, dit-on, si la similitude est une loi inviolable, prenons-nous plaisir à avoir des lits en ivoire, en écaille ? » (trad. de l'éd. Nisard).

⁶¹³ Voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1790-1791.

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 1822.

⁶¹⁵ Cf. aussi *Od.*, II, 18, 1-2 : *Non ebur neque aureum / mea renidet in domo lacunar*, « Ni l'ivoire ni des panneaux dorés ne resplendissent dans ma maison ». Ces *lacunares*, qui désignent des plafonds à panneaux, pouvaient également contenir de l'ivoire, comme l'indique Prop., III, 2, 12 : *nec camera auratas inter eburna trabes*, « [Je n'ai pas de] caissons d'ivoire entre des poutres dorées ».

d'ailleurs être lui-même teinté de pourpre, si l'on en croit le témoignage de Virgile, comparant la rougeur des joues de Lavinia à la couleur pourpre appliquée sur un objet d'ivoire,

*Indum sanguineo ueluti uiolauerit ostro
si quis ebur, aut mixta rubent ubi lilia multa
alba rosa, talis uirgo dabat ore colores,*

[« Ainsi un artiste teinte l'ivoire indien du sang de la pourpre, ainsi, mêlés à des bouquets de roses, rougissent de blancs lis, telles les couleurs sur les traits de la jeune fille. » (*Énéide*, XII, 67-69)]

ou celui d'Ovide,

*Hic color aprica pendentibus arbore pomis
aut ebori tincto,*

[« [La rougeur d'Hermaphrodite] rappelle la couleur des fruits qui pendent à un arbre exposé au soleil, ou celle de l'ivoire teinté de pourpre » (*Métamorphoses*, IV, 331-332)]

qui révèle en outre que les artisans, en dehors de motivations esthétiques probables⁶¹⁶, utilisaient cette technique dans le but d'empêcher le jaunissement de l'ivoire :

*aut quod, ne longis flauescere possit ab annis,
Maeonis Assyrium femina tinxit ebur.*

[« Ou l'ivoire assyrien teint par les femmes de Méonie pour l'empêcher de jaunir sous l'effet des années. » (*Amours*, II, 5, 39-40)]

EBENUM, CITREAE MNSAE : LES BOIS EXOTIQUES ET LE MOBILIER DE LUXE

L'industrie du mobilier de luxe, en dehors de l'ivoire, faisait bien sûr appel à différents bois précieux, dont certains étaient des produits d'importation. On employait par exemple, en ébénisterie ou en marqueterie, le buis du Cytore en Paphlagonie, mont renommé pour ses buis⁶¹⁷ ; plusieurs textes font en effet allusion à de petits objets fabriqués en buis du Cytore, comme des peignes,

saepe Cytoriaco deducit pectine crines,

[« souvent [Salmacis] démêle ses cheveux avec un peigne du Cytore » (Ovide, *Métamorphoses*, IV, 311)]

ou des navettes :

utque Cytoriaco radium de monte tenebat.

[« [Pallas] tenait encore à la main sa navette, venue du mont Cytore. » (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 132)]

On connaît également le térébinthe d'Oricos en Épire ; ce dernier semble avoir été associé parfois à l'ivoire :

*... uel quale per artem
inclusum buxo aut Oricia terebintho lucet ebur,*

⁶¹⁶ Les Anciens semblent avoir particulièrement apprécié le contraste produit par l'association de la blancheur de l'ivoire et de l'intensité de la couleur pourpre, cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 285, à propos de la description de la couche nuptiale de Thétis et Pélée, où dominant ces deux teintes (poème 64, 48-49, passage cité *supra*).

⁶¹⁷ Virg., *Géorg.*, II, 437 ; Plin., XVI, 71.

[« ... tel, artistement enchâssé dans le buis ou dans le térébinthe d'Oricos, un ivoire resplendit ». (Virgile, *Énéide*, X, 136-137)]

et Propercé le cite dans l'une de ses élégies comme faisant partie des matériaux symbolisant le luxe et l'oisiveté :

*et thyio thalamo aut Oricia terebintho
effultum pluma uersicolore caput,*

[« [Paetus ne pleurerait que les richesses] et de ne pas avoir la tête appuyée, dans un lit de thuya ou de térébinthe d'Oricos, sur des plumes chatoyantes. » (III, 7, 49-50)]

Ces deux essences, présentes dans les régions méditerranéennes, n'étaient sans doute pas considérées en elles-mêmes comme des produits exotiques, mais bénéficiaient du prestige de leur origine grecque ou asiatique. En revanche, Rome connut aussi, au cours de cette période, la mode des bois exotiques, importés de contrées lointaines de l'Orient ou de l'Afrique. L'ébène, comme l'affirme Virgile – le premier auteur latin à employer le nom *hebenum*⁶¹⁸ –, était originaire de l'Inde :

*... Sola India nigrum
fert hebenum...*⁶¹⁹ ;

[« L'Inde est seule à produire la noire ébène... » (*Géorgiques*, II, 116-117)]

le cèdre provenait essentiellement du mont Liban⁶²⁰, comme l'affirme Vitruve qui cite ce bois parmi d'autres essences exotiques dans le passage consacré aux différents bois de construction :

Item cedrus et iuniperus easdem habent uirtutes et utilitates [...] Arboris autem eius sunt similes cupresseae foliaturae ; materies uena directa. Ephesi in aede simulacrum Dianae, etiam lacunaria ex ea et ibi et in ceteris nobilibus fanis propter aeternitatem sunt facta. Nascuntur autem eae arbores maxime Cretae et Africae et nonnullis Syriae regionibus.

[« Le cèdre et le genévrier ont également les mêmes qualités et les mêmes avantages [que le cyprès et le pin] [...] Le feuillage [du cèdre] est semblable à celui du cyprès ; les veines du bois sont droites. La statue de Diane dans le temple d'Éphèse, les plafonds à caissons aussi, dans cet endroit et dans les autres sanctuaires célèbres, sont faits avec ce bois à cause de sa pérennité. Ces arbres naissent surtout en Crète et en Afrique et dans quelques régions de Syrie » (*De l'architecture*, II, 9, 13)]

Le citre – ou bois de thuya – était quant à lui un arbre odoriférant d'origine africaine⁶²¹, déjà connu des Grecs, et importé principalement de Maurétanie⁶²². On peut mesurer l'importance prise au cours de

⁶¹⁸ *Hebenum* ou *ebenum*, du grec ἔβενοϛ.

⁶¹⁹ Sur l'ébénier, cf. Plin., *N. H.*, XII, 17-20, qui semble, à propos des arbres exotiques, contredire cette affirmation de Virgile en disant que l'ébène venait aussi d'Éthiopie : *Vnam e peculiaribus Indiae Vergilius celebravit hebenum, nusquam alibi nasci professus. Herodotus eam Aethiopiae intellegit maluit*, « De ceux qui sont propres à [l'Inde], Virgile n'a célébré que l'ébénier, proclamant qu'il ne pousse nulle part ailleurs. Hérodote pourtant a laissé entendre qu'il appartenait plutôt à l'Éthiopie » (*N. H.*, XII, 17). Certains auteurs, comme Perse (*Sat.*, V, 134-135 : *En... aduehe Ponto, / ... ebenum*, « Allons : du Pont importe ... [l']ébène ») associent à l'ébène d'autres lieux, qui étaient sans doute des étapes sur les routes commerciales.

⁶²⁰ Sur le cèdre, et notamment le cèdre du Liban, exploité depuis longtemps à l'époque de Vitruve, voir P. Gros, *Commentaire*, n. 1 p. 169 ; sur *iuniperus*, voir *ibid.*, n. 2, p. 170, où est évoquée la confusion, fréquente chez les Anciens, entre deux espèces bien distinctes, et les n. 3 et 4. Pline cite également le genévrier, qu'il confond lui aussi avec le cèdre, en tant qu'essence servant à fabriquer des statues de divinités.

⁶²¹ Sur le thuya, cf. Théophrate, *Hist. pl.*, V, 4, 7 ; Pline, *N. H.*, XIII, 2 ; XIII, 91, 95 et 101, et la n. 1 au § 91 d'A. Ernout. Le bois de citre dont parlent les Anciens provient du thuya, qu'il ne faut pas confondre avec le cédratier (*citrus*), cf. *ibid.*, XII, 15-16 ; XIII, 86 et 103 ; XVI, 129 ; XVI, 185, etc.

l'histoire romaine par le commerce de cette marchandise exotique d'après ce renseignement donné par Pline :

Ancorarius mons uocatur citerioris Mauretaniae, qui laudatissimum dedit citrum, iam exhaustus.

[« C'est le mont Ancorarius, dans la Mauritanie intérieure, qui produisait le citre le plus estimé ; il est déjà épuisé. » (XIII, 95)]

Ce bois précieux est déjà cité, avec l'ivoire et les *pauimenta Poenica*, dans un fragment d'un discours de Caton – ce discours daterait approximativement, selon E. Malcovati, de l'année 152 avant J.-C. – qui atteste son utilisation dans l'architecture ou le mobilier dès le milieu du II^e siècle avant notre ère :

Dicere possum, quibus uillae atque aedes aedificatae atque expolitae maximo opere citro atque ebore atque pauimentis Poenicis sient.

[« Je pourrais dire qui possède des maisons de campagne et des demeures bâties et ornées à grand renfort de bois de thuya, d'ivoire, de dallages puniques. » (Caton le Censeur, discours *Ne quis iterum consul fieret*, frg. 185 Malcovati, *O. R. F.*, 36, 1, éd. H. Jordan, Leipzig, 1860, p. 55, trad. personnelle)]

L'ébène et le thuya symbolisent évidemment, comme tant d'autres produits d'importation, la richesse et le raffinement, et étaient utilisés dans la réalisation d'ornements décoratifs ou de meubles. Le bois de thuya est cité par Varron parmi plusieurs symboles du luxe architectural, par exemple dans ces lignes des *Res rusticae*, où Appius Claudius Pulcher oppose ainsi la Villa Publica, construite par les *maiores* sur le Champ de Mars et servant de lieu de réunion pour les magistrats, à la luxueuse *uilla* du sénateur Axius :

Nuncubi hic uides citrum aut aurum ? Num minium aut armenium ? Num quod emblema aut lithostrotum ?

[« Vois-tu quelque part ici du bois de thuya ou de l'or ? Du vermillon ou de l'azur ? Quelque médaillon ou *lithostratum* ? » (III, 2, 4)]

et dans ce vers d'une de ses *Satires Ménippées*,

in quibus Libyssa citrus fasciis cingit fores,

[« où des bandeaux de thuya libyque encadrent les portes » (*Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 182 Cèbe)]

J.-P. Cèbe rappelle, dans le commentaire de ce fragment, que le thuya « passait pour être pratiquement indestructible », et était un produit exotique très cher : « Comme il poussait lentement et comme il fallait, avant de le travailler, le soumettre à divers traitements, c'était le plus cher de tous les bois⁶²³. De même que celui qui nous occupe, les passages où il en est question stigmatisent presque toujours le luxe et exaltent en contraste la simplicité des abris qui suffisaient aux vieux Romains. » Il servait notamment à fabriquer des pièces de charpente, comme l'indique un passage d'Horace faisant allusion au temple que Paulus Maximus pourrait offrir à Vénus,

sub trabe citrea,

[« sous des poutres de thuya » (*Odes*, IV, 1, 20)]

⁶²² Selon Pline toujours (XIII, 101-102), Théophraste loue déjà la solidité et la beauté de ce bois, mais ne parle pas des tables de citre.

⁶²³ Sur son prix, cf. aussi Plin., XXXVII, 204.

mais aussi des lits⁶²⁴ et des tables. Ces dernières étaient déjà très en vogue sous la République, comme on le voit par exemple chez Cicéron, lorsqu'il accuse Verrès d'avoir volé l'une de ces tables à Q. Lutatius Diodorus :

Tu maximam et pulcherrimam mensam citream a Q. Lutatio Diodoro, qui Q. Catuli beneficio ab L. Sulla ciuis Romanus factus est, omnibus scientibus Lilybaei abstulisti.

[« C'est toi qui au su de tout le monde, dans Lilybée, as volé une très grande et très belle table en thuya de Q. Lutatius Diodore, qui, protégé par Q. Catulus, obtint de Sylla le titre de citoyen romain » (*Seconde action contre Verrès*, l. IV (*Les œuvres d'art*), 17, 37)]

Plus tard, ces pièces de mobilier ont été longuement décrites chez Pline au livre XIII de son *Histoire Naturelle*. L'encyclopédiste emploie même le terme d'*insania* pour évoquer la passion suscitée par ces meubles, en particulier chez les hommes,

Confines ei Mauri, quibus plurima arbor citri et mensarum insania, quas feminae uiris contra margaritas regerunt,

[« À [l'Atlas] confine la Mauritanie, où abondent les citres, et d'où vient cette folie des tables de citre que les femmes rétorquent aux hommes quand ils leur reprochent leurs perles. » (*N. H.*, XIII, 91)]

cette *insania* caractérisant selon lui non seulement ses contemporains, mais aussi les riches Romains de l'époque républicaine, qui étaient prêts à acheter très cher une table de citre, comme ce fut le cas, entre autres, de Cicéron lui-même :

Exstat hodie M. Ciceroni in illa paupertate et, quod magis mirum est, illo aeuo empta quingenti milia sestertium. Memoratur et Galli Asini decem centena milia sestertium. Venumdatae sunt et duae ab Iuba rege pendentes, quarum alteri pretium fuit duodecim centena milia sestertium, alteri paulo minus. Interiit nuper incendio a Cethegis descendens, tredecim centena milia sestertium permutata, latifundii taxatione, si quis praedia tanti mercari malit⁶²⁵.

[« Il existe encore aujourd'hui une table de citre payée par Cicéron 500.000 sesterces, et cela, malgré sa fortune médiocre, et fait plus étonnant encore, dans un temps comme le sien ! On mentionne aussi celle de Gallus Asinius, qui lui coûta un million de sesterces. Deux de ces tables dépendant de la succession du roi Juba furent vendues, l'une un million deux cent mille sesterces, et l'autre, un peu moins. Récemment, il s'en est perdu dans un incendie une venant des Céthégus, qui avait coûté un million trois cent mille sesterces, la valeur d'un grand domaine, si tant est qu'on voulût mettre une pareille somme dans une propriété. » (*N. H.*, XIII, 92)]

Ces meubles, comme le précise encore l'encyclopédiste, étaient fabriqués à partir des loupes du thuya, c'est-à-dire des excroissances se développant sur les racines de l'arbre⁶²⁶,

Tuber hoc est radicis [...], proprieque quod tanti emitur arborum uitium est,

[« Ces loupes sont des excroissances de la racine [...]. À vrai dire, ce que l'on paie si cher est donc un défaut de l'arbre. » (*N. H.*, XIII, 95)]

⁶²⁴ Voir le passage de Prop., III, 7, 49, cité un peu plus haut. Les lits faits de thuya sont encore synonymes de luxe chez Perse (*Sat.*, I, I, 52-53) lorsqu'il critique la poésie hellénisante et « tout ce qui s'écrit sur des lits de citronnier » (*quidquid denique lectis / scribitur in citreis...*). A. Cartault (note *ad loc.*) explique ainsi le sens de cette expression : « « Tout ce qui est écrit sur des lits de cédratier », c'est-à-dire « tout ce qui est écrit par des amateurs riches ». Il est ici question du *lectus lucubratorius* sur lequel les Romains se couchaient pour lire et pour écrire. »

⁶²⁵ Sur la vogue des meubles de citre sous l'Empire, voir aussi XIII, 93, où Pline décrit deux de ces tables, l'une appartenant à Ptolémée, roi de Mauritanie, et l'autre à Nomius, affranchi de Tibère ; Pétrone, 119, 27 sq. ; Mart., XIV, 89 ; Luc., IX, 426 sq.

⁶²⁶ Cf. aussi Sén., *De ben.*, VII, 9, 2, qui suggère que le bois avait d'autant plus de valeur que les défauts étaient plus nombreux.

ces racines produisant en effet un bois parcouru de veines, créant différents motifs – rappelant le pelage des tigres ou des panthères, ou encore les ocelles des plumes du paon – que les paragraphes suivants décrivent de manière très précise :

Mensis praecipua dos in uenam crispis uel in uertices paruos. Illud oblongo euenit discursu ideoque tigrinum appellatur, hoc intorto et ideo tales pantherinae uocantur. Sunt et undatim crispae, maiore gratia si pauonum caudae oculos imitentur. Magna, uerum post has, gratia extra praedictas crispis densa ueluti grani congerie, quas ob id a similitudine apiatas uocant.

[« La principale qualité des tables de citre, c'est d'avoir des veines en forme de cheveux crépus ou de petits chignons. Dans le premier cas, les veines courent en long et ces tables sont dites tigrées, dans le second, elles tournent sur elles-mêmes ; aussi qualifie-t-on ces tables de panthérines. Il en est aussi à madures ondulées et frisées, dont les plus prisées sont celles qui imitent les ocelles des queues de paon. On tient en grande faveur – mais après ces dernières – et aussi celles qui sont nommées plus haut – les tables dont les madures, serrées et granuleuses, sont dites, par comparaison avec le persil, persillées. » (XIII, 96-97)]

Pline évoque ensuite les nuances de leur teinte,

Summa uero omnium in colore ; hic maxime mulsi placet, uinis suis refulgens,

[« Chez toutes ces sortes, la qualité essentielle est dans la teinte ; la préférée est celle du vin miellé, où se reflètent les vins dont elles s'abreuvent. » (XIII, 97)]

puis leur taille,

Post haec amplitudo est : iam toti caudices iuuant, pluresque in una,

[« La taille vient ensuite : et ce qu'on aime ce sont les tables faites dans un tronc entier et celles de plusieurs tronçons soudés en une seule table. » (*ibid.*)]

enfin les particularités considérées comme des défauts et la manière dont on prépare le bois avant de le travailler⁶²⁷.

EXTERNUM MARMOR, PAVIMENTA POENICA : PIERRES, MARBRES ET AUTRES MATÉRIAUX EXOTIQUES

De l'étranger arrivent également en Italie des pierres et matériaux précieux servant à la construction : on importait des marbres et d'autres types de pierres, des pigments minéraux ou végétaux destinés à l'ornement des édifices, des maisons particulières jusqu'aux bâtiments publics et aux temples⁶²⁸. Ce sont surtout les marbres étrangers, souvent mentionnés dans les textes de cette période, qui ont donné lieu à un *topos* littéraire, en tant que produits d'importation d'abord, comme le montrent l'expression *lapis externus* employée par Tibulle pour désigner le marbre,

Cui lapis externus curae est...

[« [L'homme cupide] recherche la pierre étrangère. » (II, 3, 43)]

ou ces vers d'Ovide célébrant le Portique d'Octavie et ses « marbres étrangers »,

⁶²⁷ XIII, 98 et 99.

⁶²⁸ Vitruve, *De l'architecture*, VII, chap. 6, évoque brièvement l'existence de différentes sortes de marbre, aux couleurs variées, qu'elles soient naturelles ou artificielles.

*ubi muneribus nati sua munera mater
addidit, externo marmore diues opus,*

[« À l'endroit où la mère a ajouté ses présents à ceux de son fils, ouvrage magnifique par ses marbres étrangers. » (*Art d'aimer*, I, 69-70)]

ou encore cette description du temple d'Apollon, où les pierres se voient attribuer le qualificatif *peregrinus* :

*Inde tenore pari gradibus sublimia celsis
ducor ad intonsi candida templa dei,
signa peregrinis ubi sunt alterna columnis
Belides et stricto barbarus ense pater.*

[« Nous poursuivons notre route et mon guide me conduit vers un temple de marbre blanc, au sommet de hautes marches, le temple du dieu à la longue chevelure, là où l'on voit, entre les colonnes de pierre exotique, les statues des Bélides et de leur père barbare, l'épée à la main. » (*Tristes*, III, 1, 59-62)]

Un autre *topos* fait du marbre et des pierres exotiques des symboles de richesse et de raffinement. L'utilisation du marbre dans l'architecture est en effet considérée comme l'un des nombreux signes de l'introduction, puis de l'accroissement du luxe dans la société romaine au cours de l'époque républicaine et du Haut Empire. Lorsque Ovide, par exemple, oppose à la « simplicité grossière » – *simplicitas rudis*⁶²⁹ – des temps anciens le nouveau visage de Rome, il cite à côté des produits de la mer importés pour le luxe de la table le marbre extrait des montagnes, en tant que symbole du luxe architectural :

*lectaque diuerso litore concha uenit,
... decrescunt effosso marmore montes*⁶³⁰.

[« ... On fait venir de divers rivages des coquillages choisis, [...] nous voyons décroître les montagnes à force d'en extraire le marbre. » (*Art d'aimer*, III, 124-125)]

Ces marbres étaient importés de provinces plus ou moins lointaines, et de nombreux passages de la littérature de cette époque mentionnent cette origine exotique. Comme on le sait, les marbres grecs – ceux de Thasos et de Paros⁶³¹ notamment, réputés pour leur blancheur – étaient très estimés. Un passage de Pline témoigne des débuts de leur introduction à Rome, au début du I^{er} siècle avant J.-C.⁶³², à propos de la maison de l'orateur Crassus, remarquable, entre autres, par ses colonnes en marbre de l'Hymette – un marbre blanc parcouru de veines bleues –, luxe encore inconnu à l'époque :

... iam columnas VI Hymetti marmoris, aedilitatis gratia ad scenam ornandam aduectas, in atrio eius domus statuerat, cum in publico nondum essent ullae marmoreae.

⁶²⁹ A. A., III, 113-114 : *simplicitas rudis ante fuit ; nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*, « Jadis régnait une simplicité grossière ; maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté ».

⁶³⁰ Le marbre est cité comme symbole de richesse dans de nombreux textes ; en dehors des passages qui seront cités *infra*, voir aussi, par ex. l'*Épître*, II, 2, v. 180 d'Horace, où le marbre est évoqué à côté de l'ivoire ou de l'argenterie.

⁶³¹ Voir par ex. Virg., *Géorg.*, III, 34, *Parii lapides*, « des blocs de Paros » ; Hor., *Od.*, I, 14, 10-20 : ... *nitentis / ... Cycladas*, « les Cyclades éclatantes » ; III, 28, 14 : *fulgentis... Cycladas*, « les brillantes Cyclades » (les îles sont qualifiées ainsi, probablement, en référence à l'éclat du marbre) ; Ov., *Mét.*, VII, 465 : *marmoream Paron*, « Paros aux beaux marbres » ; *Pont.*, IV, 8, 31-32, etc.

⁶³² Le marbre de Grèce ou d'Orient est peut-être déjà évoqué chez Caton, *Origines*, V, frg. 12 Chassignet : *Lapis candidior quam ꝑ pelastes*, « Une pierre plus blanche que les... ». Selon M. Chassignet, en effet, « [...] le livre V ayant pour objet les affaires d'Orient, la pierre blanche dont il est question peut désigner le marbre de Paros, célèbre pour sa blancheur de neige ou encore le marbre d'Éphèse d'un blanc éclatant lui aussi. [...] » (n. 1, p. 102).

[« [...] Six colonnes en marbre de l'Hymette, qu'il avait fait venir pour son édilité afin d'orne la scène, avaient été placées dans l'*atrium* de cette maison, à une époque où les édifices publics n'avaient encore aucune colonne de marbre. » (*N. H.*, XVII, 6)]

À l'époque augustéenne, Horace célèbre encore le marbre de l'Hymette,

*non trabes Hymettiae
premunt columnas ultima recisas
Africa...*

[« des architraves de l'Hymette n'y pèsent point sur des colonnes taillées dans la plus lointaine Afrique » (*Odes*, II, 18, 3-5)]

tandis que Propertius fait du marbre noir du Ténare, en Laconie, un symbole de luxe,

Quod non Taenariis domus est mihi fulva columnis,

[« Je n'ai pas une maison soutenue par des colonnes du Ténare » (III, 2, 11)]

tout comme Lygdamus, qui y mêle l'évocation des marbres de Caryste⁶³³, en Eubée, et de la Phrygie :

*Quidue domus prodest Phrygiis innixa columnis,
Taenare siue tuis, siue Caryste tuis,
et nemora in domibus sacros imitantia lucos
aurataeque trabes marmoreumque solum ?*

[« Que me serviraient une demeure qui s'appuie sur des colonnes en marbre de Phrygie ou de chez vous, Ténare ou Caryste, et, à l'intérieur de ma demeure, des futaies à l'imitation des bois sacrés, des poutres revêtues d'or, un dallage de marbre ? » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 13-16)]

Les marbres de Paros et d'autres régions de la Grèce sont, eux aussi, très fréquemment cités, notamment en tant que comparants, dans le cadre de comparaisons ou de métaphores⁶³⁴.

Le caractère exotique de ces marbres grecs a dû cependant s'estomper peu à peu dans les représentations romaines, au profit d'autres types de marbre, issus de provinces plus lointaines, de couleur ou d'aspect différents. Les auteurs ont tout particulièrement exploité les images exotiques associées au marbre punique ou marbre de Numidie, une pierre jaune veinée de rouge⁶³⁵, qui, selon Pline, fut introduite pour la première fois dans l'architecture privée par le consul M. Lépidus, qui fit tailler dans ce marbre les seuils de sa maison⁶³⁶ ; son usage se répandit ensuite dans les salles à manger des riches demeures et dans les lieux publics. Dans une ode déjà citée quelques lignes plus haut, Horace évoque en effet, pour l'opposer à la sienne, une maison où les colonnes seraient taillées *ultima Africa* – « dans la plus lointaine Afrique⁶³⁷ » –, et Propertius célèbre les « colonnes puniques » du portique de Phébus construit autour du temple d'Apollon Palatin, inauguré en 28 avant J.-C. :

⁶³³ Le marbre de Caryste, en Eubée, figure parmi les pierres d'ornement mentionnées par Pline au livre XXXVI de son *Histoire Naturelle*.

⁶³⁴ Cf. par ex. Virg., *Én.*, I, 592-593 ; VI, 469-471 ; Hor., *Od.*, I, 19, 5-6 ; Ov., *Hér.*, XV, 142 ; Am., I, 7, 51-52 ; Mét., III, 419, etc.

⁶³⁵ Cf. Stace, S., I, 5, 36-37 ; II, 2, 92 ; Plin., XXXIV, 57. En V, 2, 22, l'encyclopédiste précise que le marbre était l'une des productions de la Numidie les plus célèbres dans le monde romain, avec les fauves. Sur la production et les diverses utilisations de ce marbre, voir J. Desanges, *Commentaire* du livre V, 1-46 de l'*Histoire Naturelle*, p. 205-207.

⁶³⁶ *N. H.*, XXXVI, 8, 49.

⁶³⁷ *Od.*, II, 18, 3-5. F. Villeneuve (n. 1, p. 82) voit dans le v. 5 une allusion au marbre jaune d'Afrique. Sur l'utilisation du marbre de Numidie dans les salles à manger, voir aussi Juvénal, VII, 182-183 : *Parte alia longis Numidarum fulva columnis / surgat et argentem rapiat cenatio solem*, « Que d'un autre côté s'élève une salle à manger, soutenue par une longue colonnade en marbre de Numidie, qui recueille les rayons du soleil d'hiver ».

*Tanta erat in speciem Poenis digesta columnis,
inter quas Danaï femina turba senis !*⁶³⁸

[« Quel superbe spectacle que toutes ces colonnes puniques encadrant les filles du vieux Danaos ! » (II, 31, 3-4)]

D'autres textes parlent de marbres ou de pierres originaires de diverses régions d'Orient. Vitruve a mentionné le marbre de Proconnèse dont était ornée la demeure de Mausole à Halicarnasse⁶³⁹. Lygdamus, comme nous l'avons vu, évoque des colonnes taillées dans la pierre de Phrygie⁶⁴⁰, à laquelle Horace fait également allusion dans l'une de ses *Odes* :

*Quod si dolentem nec Phrygius lapis
nec purpurarum sidere clarior
delenit usus*⁶⁴¹...

[« Puisque pour adoucir le chagrin, ne valent ni la pierre de Phrygie ni l'usage des étoffes de pourpre plus éclatantes que les astres. » (*Odes*, III, 1, 41-43)]

Propertius parle d'une entrée ornée de pierre ou de marbre d'Arabie, qui, conjointement à la pourpre, symbolise encore la richesse :

*illa neque Arabium metuit transcendere limen
nec timet ostrino, Tulle, subire toro.*

[« Rien n'[...] arrête [Vénus], ni le seuil en marbre d'Arabie, ni le lit de pourpre, ô Tullus. » (I, 14, 19-20)]

Quelques textes de cette période mentionnent enfin les divers pigments, d'origine minérale ou végétale, utilisés notamment dans les peintures décoratives ; beaucoup d'entre eux, comme nous l'apprend Vitruve dans le passage du livre VII consacré à la décoration murale, étaient importés des provinces grecques, asiatiques ou africaines, et l'usage qu'en faisaient les architectes et artisans romains s'inspirait des réalisations de leurs prédécesseurs étrangers. L'architecte en dresse une longue liste⁶⁴², où figurent l'ocre⁶⁴³, le blanc de Paraetionium et le blanc de Mélos⁶⁴⁴, la terre verte de Smyrne⁶⁴⁵, l'orpiment du Pont et la *sandaraca* du Pont-Euxin⁶⁴⁶, la chrysocolle de Macédoine⁶⁴⁷, le bleu d'Arménie

⁶³⁸ Sur l'emploi du marbre d'Afrique dans les monuments, voir aussi Suét., *Cés.*, LXXXV, 2, où l'on apprend qu'après la mort du dictateur, on érigea en son honneur sur le forum une colonne en marbre de Numidie (*lapidis Numidici*) portant l'inscription « Au Père de la Patrie ».

⁶³⁹ *De l'arch.*, II, 8, 10. La même affirmation se trouve chez Plin., XXXVI, chap. VI. Sur ce marbre, originaire de l'île de Marmara en Propontide, voir le *Commentaire* de P. Gros, p. 129.

⁶⁴⁰ *Corpus Tibullianum*, III, 3, 13-14.

⁶⁴¹ Il s'agirait du marbre de Synnade, en Syrie, une pierre blanche tachetée de pourpre (voir la n. 4, p. 97 de F. Villeneuve).

⁶⁴² M.-T. Cam a dressé de l'ensemble des couleurs mentionnées par Vitruve un tableau, comportant notamment des informations sur leur teinte et leur origine géographique (Tableau IV, *Introduction*, p. XL-XLI).

⁶⁴³ VII, 7, 2.

⁶⁴⁴ VII, 7, 3. M.-T. Cam (*Commentaire*, p. 156), indique que « la ville antique [de Paraetionium] est sans doute l'actuelle Marsa Matrouh en Cyrénaïque, port frontière d'Égypte à 295 km à l'ouest d'Alexandrie ». Sur l'origine et la nature exacte de cette couleur blanche, qui porte le nom de la cité qui la produit et dont le prix était élevé, voir la suite de la note (*ibid.*) et la référence à Plin., XXXV, 36, selon lequel il s'agit d'une écume de mer, mêlée à du limon et solidifiée, et dans laquelle on trouvait de petits coquillages. Sur le *melinum*, le « blanc mélien » (une autre couleur blanche de qualité supérieure), cf. *id.*, *ibid.*, p. 156-157.

⁶⁴⁵ VII, 7, 4. Sur cette substance, cf. M.-T. Cam, *op. cit.*, p. 157.

⁶⁴⁶ VII, 7, 5. Sur l'orpiment, cf. M.-T. Cam, *op. cit.* p. 158, selon laquelle le Pont désigne sans doute ici le royaume du Pont. Sur *sandaraca*, terme emprunté au grec et dont c'est la première occurrence en latin (il s'agit du réalgar), cf. M.-T. Cam, *ibid.*, p. 158-159.

⁶⁴⁷ VII, 9, 6. Il semble que ce passage contienne la première mention en latin de la *chrysocolle* – la malachite –, une couleur chère, importée effectivement de Macédoine (cf. M.-T. Cam, *op. cit.*, p. 166-167).

et l'indigo⁶⁴⁸, ou encore le bleu céruléen – dont la fabrication, explique l'architecte, avait été mise au point à Alexandrie⁶⁴⁹. Dans cette liste apparaît bien entendu le nom de la pourpre, *ostrum* ; parmi tous les *colores* utilisés dans la peinture murale, Vitruve affirme que l'*ostrum* avait la préférence :

*Incipiam nunc de ostro dicere, quod et carissimam et excellentissimam habet praeter hos colores aspectus suavitatem*⁶⁵⁰.

[« Je vais maintenant parler de l'*ostrum*, dont l'aspect flatteur est si apprécié et surpasse tellement celui des couleurs dont il est question ici. » (VII, 13, 1)]

Parmi tous ces *colores*, la plupart – la pourpre exceptée – n'ont pas donné lieu à des *topoi* littéraires, soit en raison de la banalisation de leur emploi à date ancienne ou de la diminution de leur coût, soit du fait que leur nature et leur origine exotique n'étaient connues que des spécialistes d'architecture et de décoration intérieure, comme l'était Vitruve. Plusieurs textes évoquent cependant le *minium*, c'est-à-dire le cinabre⁶⁵¹ – une couleur très prisée par les Anciens⁶⁵² et importée principalement des mines espagnoles. Le chapitre 8 du livre VII de Vitruve est entièrement consacré au cinabre, à sa nature, son origine et son extraction, et commence par la précision de son lieu d'origine, Éphèse :

*Ingrediar nunc minii rationes explicare. Id autem agris Ephesiorum Cilbianis primum esse memoratur inuentum. Cuius et res et ratio satis magnas habet admirationes*⁶⁵³.

[« J'en viens maintenant à décrire les caractéristiques du cinabre. On dit qu'il a été trouvé pour la première fois sur le territoire des *Cilbiani* d'Éphèse. Sa nature et ses caractéristiques sont tout à fait curieuses. » (VII, 8, 1)]

Par la suite, l'architecte évoque son exploitation en Espagne :

Quae autem in Ephesiorum metallis fuerunt officinae, nunc traiectae sunt ideo Romam, quod id genus uenae postea est inuentum Hispaniae regionibus, e quibus metallis glebae portantur et per publicanos Romae curantur.

[« Les ateliers qui étaient autrefois aux mines d'Éphèse ont été maintenant transférés à Rome, du fait que des filons de ce genre ont été découverts plus tard dans les régions de l'Espagne ; de ces mines, les glèbes sont transportées à Rome où des publicains contrôlent leur transformation. » (VII, 9, 4)]

Le *minium* était employé non seulement dans la décoration des bâtiments, mais aussi, par exemple, en guise de maquillage pour le triomphateur revêtu d'attributs divins ; le visage et les bras de ce dernier étaient en effet passés au *minium* comme ceux de la statue de Jupiter Capitolin, comme le rappelle Pline, qui consacre à cette substance, en raison de son caractère recherché, un assez long passage :

⁶⁴⁸ VII, 9, 6. L'*armenium* est une couleur chère, en raison de la rareté de ce pigment sur le marché avant la découverte d'une autre variété en Espagne (M.-T. Cam, *op. cit.*, p. 167) ; voir aussi Varr., *R. R.*, III, 2, 4. Sur l'*indicum*, seule couleur naturelle d'origine non pas minérale mais végétale, cf. *id.*, *ibid.*, p. 167-168 et la référence à J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 30-31 et p. 341, n. 21 et 22. L'indigo, dont le prix était élevé, était tiré d'une plante nommée *indigofera*, cultivée en Inde et en Chine (Plin., XXXIII, 163 et XXXV, 46).

⁶⁴⁹ Le chap 11 du l. VII est consacré à la fabrication de la couleur bleue, d'origine égyptienne.

⁶⁵⁰ Sur les différentes teintes obtenues, et sur l'origine géographique de l'*ostrum*, voir VII, 13, 1-3 (passages cités *supra*, à propos de pourpre utilisée pour teindre les étoffes).

⁶⁵¹ Sur le cinabre, voir M.-T. Cam, *op. cit.*, p. 159, qui met notamment en garde contre les problèmes de terminologie (le terme *minium* peut aussi désigner le tétraoxyde de plomb, la sandaraque artificielle).

⁶⁵² Plin., XXXIII, 111, note le prestige que cette couleur possède encore de son temps et la valeur sacrée qu'elle avait autrefois.

⁶⁵³ Sur l'origine du *minium*, voir M.-T. Cam, *op. cit.*, p. 160 et 165 ; Plin., *N. H.*, XXXIII, 118.

In argentariis metallis inuenitur minium quoque, et nunc inter pigmenta magnae auctoritatis et quondam apud Romanos non solum maximae, sed etiam sacrae. enumerat auctores Verrius, quibus credere necesse sit Iouis ipsius simulacri faciem diebus festis minio inlini solitam triumphantiumque corpora ; sic Camillum triumphasse; hac religione etiamnum addi in unguenta cenae triumphalis et a censoribus in primis Iouem miniandum locari. cuius rei causam equidem miror, quamquam et hodie id expeti constat Aethiopum populis totosque eo tingui proceres, hunc ibi deorum simulacris colorem esse.

[« C'est aussi dans les mines d'argent qu'on trouve le minium, aujourd'hui substance colorante très estimée ; autrefois, chez les Romains, non seulement la plus estimée de toutes, mais même employée à des usages sacrés. Verrius énumère les auteurs dont le témoignage établit qu'on était dans l'usage de peindre, les jours de fête, avec du minium la face de la statue même de Jupiter, ainsi que le corps des triomphateurs, et que Camille triompha ainsi ; que c'est par le même motif religieux qu'il est encore aujourd'hui employé à colorer les parfums du dîner triomphal, et qu'un des premiers soins des censeurs est de charger un entrepreneur de peindre en vermillon la statue de Jupiter. Je ne m'explique pas bien la raison de cet usage : cependant il est de fait qu'aujourd'hui même le minium est recherché par les Éthiopiens ; que les grands chez ces peuples s'en teignent tout le corps, et que c'est la couleur que l'on donne là aux statues des dieux. » (XXXIII, 111-112, trad. É. Littré)]

Les auteurs de la période littéraire étudiée ici ont parfois mentionné le *minium*, pour son origine exotique d'abord, comme dans cette comparaison où Properce célèbre la fraîcheur du teint de sa maîtresse au moyen de deux réalités exotiques, la neige méotique et le *minium* ibérique, ce dernier constituant une *uariatio* par rapport au comparant plus traditionnel de la pourpre :

ut Maeotica nix minio si certet Hiberno ;

[« Comme la neige méotique rivalisant avec le vermillon d'Hibérie. » (II, 3a, 11)]

Plusieurs auteurs évoquent d'autre part l'usage du *minium* dans un contexte architectural : il symbolise alors le nouveau luxe des habitations. Varron le cite dans ses *Res rusticae* comme l'un des symboles du luxe des *uillae* de son temps,

Nuncubi hic uidet ... minium aut armenium ?

[« Vois-tu quelque part ici [...] du vermillon ou de l'azur ? » (III, 2, 4)]

tout comme un fragment d'une poésie de M. Furius Bibaculus cité par Suétone, dans lequel ce poète du temps de Catulle critique son contemporain et ami Valérius Caton, grammairien et écrivain, qui possédait, comme certains Romains aisés de l'époque, une villa à Tusculum, mais termina sa vie dans la pauvreté ; le *minium* y apparaît comme un élément décoratif symbolisant la situation financière de départ du propriétaire des lieux et contrastant avec son récent dénuement :

*Si quis forte mei domum Catonis
depictas minio assulas, et illos
custudes uidet hortuli Priapos,
miratur, quibus ille disciplinis
tantam sit patientiam adsecutus
quem tres cauliculi, selibra farris,
racemi duo tegula sub una
ad summam prope nutriant senectam.*

[« Si jamais on voit la maison de mon pauvre Caton, ses planchettes peintes au vermillon et jardinets sur lesquels veille un Priape, on se demande, étonné, quelle philosophie a pu le conduire à un tel degré de sagesse que trois petits choux, une demi-livre de farine et deux grappes de raisin suffisent à le nourrir sous son unique tuile jusqu'au seuil de l'extrême vieillesse. » (*De grammaticis et rhetoribus*, XI, 4, trad. M.-C. Vacher)]

Vitruve, quant à lui, déplore l'abus que certains riches Romains de son temps font du *minium* dans la décoration de leurs maisons, où ce pigment, par son luxe ostentatoire, avait pour fonction de révéler la richesse du propriétaire⁶⁵⁴. Il se moque tout d'abord de la mésaventure du scribe Fabérius, qui fut le secrétaire de César et qui, ayant fait fortune, avait voulu le montrer en enduisant de cinabre tous les murs des péristyles de sa maison, alors que le *minium*, dont la couleur s'altère à l'extérieur, n'était employé qu'en décoration intérieure⁶⁵⁵. Il cite ensuite le cinabre, entre autres pigments très onéreux, dans la critique qu'il fait, de manière générale, de l'utilisation excessive des couleurs dans la peinture murale de son temps, qu'il oppose à la parcimonie des Anciens :

*Quis enim antiquorum non uti medicamento minio parce uidetur usus esse ? At nunc passim plerumque toti parietes inducuntur. Accedit huc chrysocola, ostrum, armenium. Haec uero cum inducuntur etsi non ab arte sunt posita, fulgentes colorum reddunt uisus, et ideo quod pretiosa sunt, legibus excipiuntur ut a domino, non a redemptore, repraesententur*⁶⁵⁶.

[« Qui, en effet, parmi les anciens, ne paraît avoir utilisé le cinabre avec parcimonie, comme on fait d'une drogue ? Aujourd'hui, on en recouvre très souvent des murs entiers, indistinctement. Et de même pour la chrysocolle, la pourpre, le bleu d'Arménie. Lorsqu'on fait un revêtement avec ces couleurs, même si elles n'ont pas été artistement posées, elles éblouissent le regard ; et, du fait qu'elles sont coûteuses, il est expressément stipulé dans les contrats qu'elles sont fournies par le propriétaire et non point par l'entrepreneur. » (VII, 5, 8)]

LES NOUVELLES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA DÉCORATION

Au-delà même de l'utilisation de ces divers matériaux dans la décoration intérieure des habitations ou dans l'architecture des différents bâtiments urbains, c'est, comme on le sait, la structure et la composition mêmes des édifices qui s'est modifiée au cours de cette période de l'histoire romaine. Il est vrai que Rome, dans ce domaine comme dans tant d'autres, subissait depuis longtemps les influences étrangères, étrusques en particulier, et les Romains en avaient eux-mêmes conscience⁶⁵⁷, comme on le voit par exemple dans cette réflexion de Varron sur l'ancienneté de l'influence étrusque dans l'architecture :

Tuscanicum dictum a Tuscis, posteaquam illorum cauum aedium simulare coeperunt. Atrium appellatum ab Atriatibus Tuscis : illinc enim exemplum sumptum.

⁶⁵⁴ M.-T. Cam (*Comm.*, p. 160) cite encore le témoignage de Dioscoride (5, 94), qui en note l'usage parcimonieux et le prix élevé.

⁶⁵⁵ VII, 9, 2.

⁶⁵⁶ M.-T. Cam (n. 1, *Commentaire*, p. 149) explique ainsi le terme *medicamentum* : « La plupart des couleurs utilisées par les Anciens avaient aussi, à très petites doses, un usage pharmaceutique. Pline en donne de nombreux exemples dans les livres 33, 34 et 35 ; par exemple le sil, cité en 7, 1, est astringent et cicatrisant (Pline 33, 164), le *melinum*, mentionné en 7, 3, a des propriétés siccatives (Pline 35, 37), la chrysocolle (9, 6) figure parmi les collyres, les émollients et comme vomitif (Pline 33, 92). »

⁶⁵⁷ Sur *Tuscanicum*, qui désigne « une variété luxueuse d'*atrium* », voir la note 1 de J. Collart au § 161 ; selon lui le mot *atrium* est vraisemblablement un mot d'origine étrusque (cf. Ernout-Meillet, p. 96, et Vitruve, *Arch.*, VI, 3, 2). R. G. Kent (note a, p. 152) donne une autre origine possible pour le nom *atrium* (qui proviendrait de l'adjectif *ater*, « noir », car le toit était noirci par les fumées). Sur l'*atrium*, voir aussi Vitruve, VI, 3, 1 et la n. 3, p. 97 sq. de L. Callebaut dans son *Commentaire*.

[« Le nom de *Tuscanicum* (galerie toscane) vient de *Tusci*, « les Étrusques », depuis qu'on s'est mis à imiter leurs cours intérieures. Quant à l'appellation d'*atrium*, elle est tirée d'*Atriates*, « les habitants d'*Atria* » en Étrurie, car c'est chez eux qu'on en a pris le modèle. » (V, 33, 161, trad. J. Collart)]

Cependant l'introduction récente de la *luxuria* se traduit, à partir du II^e siècle avant J.-C., par une modification profonde de l'architecture officielle, de même que de l'architecture des *domus* ou des *uillae* que se faisaient construire les riches Romains.

L'austère *domus* traditionnelle s'enrichit en effet d'une maison luxueuse de type hellénistique destinée à la vie privée et à l'*otium*, agrémentée de péristyles et de jardins : « [...] c'est dans les demeures privées qu'il faut chercher les transformations les plus profondes et les plus lourdes de conséquences pour l'évolution des mœurs nationales », affirme P. Grimal⁶⁵⁸. La Maison du Faune, à Pompéi, en donne un exemple caractéristique : « [...] Derrière la façade de l'édifice, une façade austère et seulement percée d'une porte, et parallèlement à la rue, se juxtaposent une maison de tradition italique et une maison « à la grecque ». La première est probablement destinée aux actes de la vie publique ; recevoir les clients, rendre les arbitrages que l'on vient solliciter du maître de maison, personnage assurément considérable dans la ville. La seconde « maison » (le second ensemble) est mieux adapté à la vie familiale, et il faut sans doute imaginer que les femmes et les servantes, autour de la maîtresse de maison, s'y tenaient d'ordinaire. Mais, à cette double demeure, vient s'ajouter un troisième ensemble, qui n'a son origine ni dans l'architecture privée italienne ni dans l'architecture privée des Grecs. Ce sont deux péristyles disposés en enfilade et séparés par un salon (un *æcus*, mot qui transcrit le grec οἶκος), où l'on a trouvé la mosaïque représentant la bataille d'Arbèles. L'origine de ces vastes péristyles est toute autre que celle des péristyles déliens ; elle doit être cherchée dans l'architecture publique de l'Orient, non dans la demeure privée. Ce sont les grands périboles sacrés, peut-être les *agorai* et les paradis royaux qui fournirent l'idée de compléter la maison privée par ces immenses jardins où trouvaient leur compte aussi bien le vieux « naturalisme » romain que l'orgueil du conquérant⁶⁵⁹ ».

Quelques textes littéraires de cette période se sont faits les témoins de cette nouvelle architecture ; en dehors du traité de Vitruve qui consacre, dans le livre VI notamment, plusieurs passages aux divers éléments entrant dans l'architecture des maisons « à la grecque » – tels que les *pinacothecae*⁶⁶⁰ –, on trouve par exemple chez Cicéron plusieurs allusions aux palestres, gymnases ou portiques qui agrémentent déjà certaines *uillae* de son époque. Dans le *De oratore*, où l'entretien des différents personnages se déroule dans la maison de campagne de l'orateur L. Licinius Crassus, à Tusculum, P. Sulpicius Rufus s'adresse ainsi à Crassus :

Quod quidem si erit a uobis impetratum, magnam habebō, Crasse, huic palaestrae et Tusculano tuo gratiam et longē Academiae illi ac Lycio tuum hoc suburbanum gymnasium antepōnam.

[« Si j'obtiens cette faveur [connaître l'opinion de Crassus et Antoine sur l'art oratoire], j'en aurai, Crassus, une éternelle reconnaissance à la palestre où nous sommes, et à ta villa de Tusculum qui l'abrite ; L'Académie et le Lycée seront bien loin de valoir à mes yeux ce gymnase aux portes de Rome. » (*De oratore*, I, 21, 98)]

⁶⁵⁸ *Le siècle des Scipions*, p. 270.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 272-272.

⁶⁶⁰ En VI, 3, 8, Vitruve mentionne des « galeries », *pinacothecae*, introduites vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. ; sur ce mot, « emprunté au grec où il désigne une salle utilisée comme galerie de peintures, à l'intérieur d'un sanctuaire », cf. la n. 7, p. 146 de L. Callebaut dans son *Commentaire*, et les réf. à Varron, *R. R.*, I, 2, 10 ; I, 59, 2 ; Plut., *Luc.* 39, 2.

E. Courbaud et H. Bornecque, dans la note correspondant à ce passage, rappellent que « depuis l'introduction de l'hellénisme à Rome, tout Romain qui se piquait de culture élégante avait dans sa villa, sinon son Académie et son Lycée comme Cicéron à Tusculum (*Tuscul.*, II, 3, 9), du moins un gymnase ou une palestres qui était le lieu de réunion pour les entretiens philosophiques et littéraires ». Au livre II du *De oratore*, on trouve de nouveau un passage où est rappelée l'origine grecque, exotique, des *palaestrae* et des *gymnasia* :

... *porticus haec ipsa, ubi nunc ambulamus, et palaestra et tot locis sessiones gymnasiarum et Graecorum disputationum memoriam quodam modo commouent.*

[« Ce portique où nous nous promenons, cette palestres, ces sièges ménagés en tant de places, rappellent à la mémoire les gymnases des Grecs et leurs disputes savantes. » (*De oratore*, II, 5, 19)]

Au livre V du *De architectura*, dont le chap. 11 est consacré à la construction des palestres, Vitruve confirme en effet que la construction de palestres n'est pas une chose habituelle dans l'architecture urbaine de l'Italie :

... *tametsi non sint italicae consuetudinis palastrarum aedificationes ;*

[« Bien que les palestres ne soient pas en usage en Italie... » (V, 11, 1, trad. Ch.-L. Maufrais, éd. Panckoucke, 1847)]

puis il donne une description des différentes parties de la palestres grecque, à l'aide de termes d'architecture empruntés au grec, tels *exhedrae*, *ephebeum*, *coryceum*, *loutron*, *elaeothesium*. Mais c'est chez Varron que l'on trouve le plus de détails concernant les éléments empruntés à l'architecture et à l'art hellénistiques, désormais intégrés dans les luxueuses *uillae* que les riches Romains possédaient en dehors de Rome⁶⁶¹ : bien loin de la *uilla rustica* traditionnelle, ces édifices sont désormais des maisons de plaisance comportant non seulement des palestres, mais aussi des jardins, des viviers et des parcs à gibier. Les termes grecs servant à désigner les différentes parties de ces riches demeures, que les Romains raffinés jugent ridicule de nommer encore *uillae*, suffisent pour Varron à dénoncer l'influence hellénistique :

... *nec putant se habere uillam si non multis uocabulis retineant Graecis, quom uocent particulatim loca, procoetona, palaestram, apodyterion, peristylon, ornithona, peripteron, oporothecon.*

[« ... L'on n'a pas le sentiment de posséder une ferme si on ne l'emprisonne pas dans une foule de mots grecs, en appelant les lieux, dans leurs diverses parties : *procoeton* (antichambre), *palaestra* (palestre), *apodyterion* (vestiaire), *peristylon* (péristyle), *ornithon* (volière), *peripteros* (édifice entouré de colonnades), *oporothece* (fruiterie). » (*R. R.*, II, *préf.*, 2)]

On retrouve d'ailleurs les noms de certains de ces nouveaux éléments architecturaux de la *domus* romaine, probablement cités dans le cadre d'une critique des excès du luxe, dans les *Satires Ménippées* :

*non uides in magnis peristylis qui cryptas domi non habent sabulum iacere a pariete faut et xystis, ubi ambulare possint ?*⁶⁶²

⁶⁶¹ En dehors des exemples cités *infra*, voir aussi par ex. les passages concernant la luxueuse villa que Lucullus, resté célèbre pour ses campagnes contre Mithridate, pour sa richesse et ses extravagances, avait fait construire près du cap Misène, chez Varr., *R. R.*, I, 13, 7 et Plin., IX, 170.

⁶⁶² Sur l'interprétation à donner à ce frg., cf. le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 1980 sq.

[« Tu ne vois pas que dans les grands péristyles ceux qui n'ont pas chez eux de cryptoportiques jettent du sable à partir de la paroi, ... xystes, pour pouvoir s'y promener ? » (*ΤΑΦΗ ΜΕΝΙΠΠΙΟΥ*, frg. 530 Cèbe)]

Le sujet même des *Res rusticae* appelait de plus amples développements sur la mode des parcs à gibier, volières et autres viviers faisant partie désormais des agréments de la vie à la campagne ; Varron attribue également ces raffinements au luxe ostentatoire de ses contemporains,

Sic nostra aetas in quam luxuriam propagavit leporaria, hac piscinas protulit ad mare et in eas pelagios greges piscium reuocavit,

[« Ainsi notre époque, faisant preuve du même goût du luxe qui lui a fait étendre les parcs à gibier, a transporté les viviers jusqu'à la mer et y a fait venir des troupeaux marins de poissons. » (*R. R.*, III, 3, 10)]

comme le fait aussi Cicéron à propos des riches propriétés des bords de mer

*... nostri autem principes digito se caelum putent attingere si nulli barbati in piscinis sint qui ad manum accedant*⁶⁶³,

[« ... de leur côté nos grands s'imaginent toucher le ciel du doigt qu'ils ont dans leurs viviers des barbeaux qui viennent manger à la main. » (*Correspondance*, XXVII, 7 (*Att.*, II, 1, 7), t. I)]

Ces nouveaux raffinements architecturaux sont aussi, probablement, la marque d'une influence orientale transmise par l'intermédiaire des Grecs, puisque les « paradis » des rois orientaux – ceux des souverains perses notamment –, sont l'un des lieux communs exotiques de la littérature grecque hérités par les Romains. Sont ainsi décrites, dans les *Res rusticae*, les différentes caractéristiques et attributions du *leporarium*, qui désigne non plus les seuls lieux réservés à l'élevage des lièvres, mais

*omnia saepta, adfecta uillae quae sunt et habent inclusa animalia quae pascantur*⁶⁶⁴,

[« tous les enclos ajoutés à la villa, où l'on enferme les animaux à élever » (*III*, 3, 2)]

du *chenoboscion*⁶⁶⁵,

In quibus, ubi anseres aluntur, nomine <alieno> chenoboscion appellatis,

[« Les endroits où sont élevées les oies, vous leur donnez le nom <étranger> de *chenoboscion* » (*III*, 10, 1)]

du *nessotrophion*, le « lieu pour élever les canards⁶⁶⁶ », de l'escargotière⁶⁶⁷, des divers pigeoniers, poulaillers et viviers, et même du *therotrophium* où les invités d'Hortensius purent assister à un spectacle musical figurant Orphée charmant les animaux sauvages. Varron se moque du luxe ostentatoire, aux couleurs exotiques, de cette mise en scène « à la manière thrace » :

⁶⁶³ Ailleurs, Cicéron raille encore les *piscinarii* (« amateurs de viviers », *Corresp.*, XXVI, 3, = *Att.*, I, 20, 3) et les *piscinarum Tritones* (« [tes amis] les Tritons de viviers », *ibid.*, XXXVI, 1, = *Att.*, II, 9, 1). Les viviers d'eau salée que se faisaient construire les nobles étaient, selon Varron (*R. R.*, III, 17, 2) très coûteux à construire et à entretenir. Cf. aussi Plin., IX, 170-172.

⁶⁶⁴ Sur les *leporaria*, voir aussi III, 3, 8 et le *Commentaire* de C. Guiraud, p. 64.

⁶⁶⁵ Sur les *chenoboscia*, voir aussi Columelle, VIII, 14, 1.

⁶⁶⁶ III, 11, 1. C. Guiraud (*op. cit.*, p. 92) fait remarquer à propos de ce passage que le canard n'est pas mentionné chez Caton, et que son élevage était peut-être « un emprunt relativement récent aux Grecs ».

⁶⁶⁷ Sur les différentes espèces d'escargots, dont certaines étaient d'origine exotique, cf. III, 14, 4.

*Ego uero, inquit ille, apud Q. Hortensium cum in agro Laurenti essem, ibi istuc magis θρακικῶς fieri uidi. Nam silua erat, ut dicebat, supra quinquaginta iugerum maceria saepta, quod non leporarium, sed therotrophium appellabat. Ibi erat locus excelsus, ubi triclinio posito cenabamus. Quo Orphea uocari iussit. Qui cum eo uenisset cum stola et cithara cantare esset iussus, bucina inflauit, ut tanta circumfluxerit nos ceruorum aprorum et ceterarum quadripedum multitudo, ut non minus formosum mihi uisum sit spectaculum, quam in Circo Maximo aedilium sine Africanis bestiis cum fiunt uenationes*⁶⁶⁸.

[« Quant à moi, dit l'autre, tandis que je me trouvais chez Q. Hortensius dans la campagne laurentine, j'ai assisté à un spectacle qui était encore plus dans la manière thrace. Car il y avait une forêt de plus de cinquante arpents, à ce qu'il disait, entourée d'une muraille, qu'il appelait non pas « parc à gibier », mais « réserve d'animaux sauvages ». Il y avait là un lieu élevé, où on avait installé une salle à manger et où nous dînions. Votre hôte y convoqua Orphée. Il arriva là en robe longue et, ayant été invité à chanter avec sa cithare, il souffla dans une trompe ; et voici qu'une foule de cerfs, de sangliers et de tous les autres quadrupèdes se répandit autour de nous, au point que le spectacle ne me parut pas moins beau que les chasses données par les édiles au Cirque Maxime, mais sans bêtes africaines » (*Res rusticae*, III, 13, 2-3)]

Ce *therotrophium* d'Hortensius s'apparente aux parcs pour animaux sauvages par lesquels les Romains, à la suite des Grecs⁶⁶⁹, s'inspiraient des « paradis royaux » des rois de Perse⁶⁷⁰, et qui furent appelés, à partir du début du I^{er} siècle après J.-C., des *uiuaria*. Varron les nomme encore *leporaria* et semble en attribuer l'invention, en Italie, à un certain Fulvius Lippinus⁶⁷¹. Parmi les animaux élevés dans ces parcs à gibier se trouvaient des espèces d'importation récente et encore considérées comme exotiques, telles que la pintade, le paon, certaines espèces de poissons ou d'escargots ; plus tard, les *uiuaria* s'enrichiront de la présence d'autres d'animaux exotiques⁶⁷².

On rencontre également chez les poètes de brèves allusions à ces nouvelles manifestations du luxe domestique. Properce, décrivant la riche demeure qu'il ne possède pas, parle de pièces d'eau et de « forêts phéaciennes », ces dernières désignant sans doute, de manière hyperbolique, les jardins et les parcs des *uillae* luxueuses de son temps :

*nec mea Phaeacas aequant pomaria siluas,
non operosa rigat Marcius antra liquor*⁶⁷³.

[« ... Et mes vergers n'égalent pas les plantations des Phéaciens, l'eau de Marcius n'arrose pas mes grottes artificielles. » (III, 2, 13-14)]

Le poète fait ici bien sûr référence aux jardins d'Alcinoüs chantés dans l'*Odyssée*. Quant à Lygdamus, il évoque, dans un passage développant une idée similaire,

et nemora in domibus sacros imitantia lucos.

[« des futaies à l'imitation des bois sacrés » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 15)]

⁶⁶⁸ Sur l'hapax *therotrophium*, voir Ch. Guiraud, *op. cit.*, p. 95, selon lequel le choix de ce terme par Hortensius pourrait être dû, au moins en partie, à son « pédantisme hellénisant ».

⁶⁶⁹ Les Grecs connaissaient déjà ce type de parc oriental, qu'ils nommaient παράδεισος d'après son nom perse. Il semble en effet que son invention remonte aux souverains perses (cf. Xénophon, *An.*, I, 2, 7 ; *Cyr.* I, 3, 14). Le nom de θηριοτροφεῖον qu'emploie Hortensius chez Varron doit être plus récent (cf. A. Ernout, n. à Plin., VIII, 211).

⁶⁷⁰ Cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, Paris, 1969, p. 203 sq.

⁶⁷¹ *R. R.*, III, 12, 1. Voir aussi Plin., *N. H.*, VIII, 211, qui attribue au même Lippinus l'invention des *coclearum uiuaria* en IX, 173.

⁶⁷² Ch. Guiraud (*Comm.*, p. 65-66) explique qu'à partir du I^{er} s. ap. J.-C., « aux animaux de grande taille comme sangliers, cerfs, chevreuils, daims, etc. vinrent s'ajouter des animaux exotiques vivant en liberté » ; il cite à l'appui les témoignages de Columelle (VIII, 1, 4 ; IX, 1, 1-9), Plin (VIII, 211) et Aulu-Gelle (II, 20, 2-4).

⁶⁷³ VII, 112-132.

À ces nouveaux éléments architecturaux, il faut enfin ajouter les divers éléments du décor des habitations, des temples ou des bâtiments publics tels que les mosaïques ou les peintures murales, dont la mode et les techniques étaient elles aussi issues, en grande partie, des cultures grecque et hellénistique et dont les noms eux-mêmes, par leurs consonances grecques ou la présence d'un adjectif ethnique, révèlent parfois l'origine étrangère. Le témoignage le plus ancien que l'on possède sur ces réalisations réside sans doute dans l'expression *pauimenta Poenica* – « dallages puniques » – employée par Caton dans le passage déjà cité de l'un de ses discours, où est également dénoncée l'utilisation de l'ivoire et du bois de thuya dans la décoration de certaines *uillae* de son époque⁶⁷⁴. On trouve ensuite chez Lucilius la première allusion à un *emblema uermiculatum*, dans un passage où Scaevola compare la rhétorique d'Albucius à l'art de la mosaïque :

... ut tesserae omnes
arte pauimento atque emblemate uermiculato !⁶⁷⁵

[« ... Comme les cubes dans un carrelage et dans une mosaïque vermiculée ! » (*Satires*, II, frg. 15 Charpin)]

Selon F. Charpin, « [ces vers] renferment le plus ancien témoignage sur l'*opus musium* : cette technique, née à Pergame, se répandait tout juste à Rome⁶⁷⁶ ». Pline cite en effet ce passage de Lucilius et en fait le témoin de l'introduction à Rome de l'art de la mosaïque :

... frequentata uero pauimenta ante Cimbricum (bellum) magna gratia animorum indicio est
Lucilianus ire uersus.

[« Que la mosaïque ait été vulgarisée avant la guerre contre les Cimbres pour le plus grand plaisir des esprits, on en trouve la preuve dans le vers de Lucilius [...] » (*N. H.*, XXXVI, 185)]

Varron évoque lui aussi les *emblemata*, ainsi que la technique décorative du *lithostratum* ou *lithostrotum*,

Nuncubi hic uides... quod emblema aut lithostrotum ?

[« Vois-tu quelque part ici [...] quelque médaillon ou *lithostratum* ? » (*R. R.*, III, 2, 4)]

dont le nom grec dénote, là encore, l'héritage grec :

... cum enim uillam haberes opere tectorio et intestino ac pauimentis nobilibus lithostrotis
spectandam⁶⁷⁷.

[« Tu as une villa remarquable par le travail de stuc et de boiserie, ainsi que par ses fameux dallages, ces *lithostrata*. (*R. R.*, III, 1, 10)]

⁶⁷⁴ Cat., *Ne quis iterum consul fieret*, frg. 185 Malcovati (*O.R.F.* 36, 1, éd. H. Jordan, Leipzig, 1860, p. 55), passage cité *supra* à propos du bois de thuya. Contrairement à ce que l'on a pu penser, ces *pauimenta poenica* ne désigneraient pas un dallage en marbre de Numidie (cf. la définition de Fest. p. 282, 4), mais, comme le montre l'archéologie, « de la terre couverte d'un ciment très fin, teinté de rouge par la brique pilée qui entrait dans sa composition et piqué de petits fragments de marbre blanc » (J. Desanges, *Commentaire* au livre V, § 1-46 de l'*Histoire Naturelle* de Pline ; voir également les indications bibliographiques données dans ce commentaire, et notamment J. Kolendo, *L'influence de Carthage sur la civilisation matérielle de Rome*, in *Archeologia* (Varsovie), XXI, 1970, p. 10-11).

⁶⁷⁵ Les mosaïques sont décrites chez Plin., *N. H.* XXXV, 1, 2 comme un assemblage de petites pierres de couleur (*tesserae*) et où l'on faisait figurer des médaillons incrustés (*emblemata*) représentant des personnages ou des animaux dont les linéaments (*uermiculata*) de pierres minuscules formaient le dessin. Voir aussi l'explication d'E. Courbaud et H. Bornecque (note à Cic., *De or.*, III, 43, 171, qui cite également ce frg. de Lucilius) : « Sur un fond de stuc frais, on incrustait (grec *emballein*, d'où le latin *emblema*), de petits cubes colorés, chacun d'eux faisant un trou dans le stuc, à la façon d'un vers (*uermi*, d'où *uermiculatus*) qui pique un morceau de bois ».

⁶⁷⁶ *Comm.* p. 220, t. I.

⁶⁷⁷ Sur les problèmes d'identification posés par ces *lithostrata*, qui désigneraient des pavements de mosaïque, voir la note *ad loc.* de C. Guiraud.

On retrouve ce terme dans une des *Satires Ménippées*, où ces décorations intérieures faisaient sans doute l'objet d'une satire :

*λιθόστρωτα pauimenta et parietes incrustatos*⁶⁷⁸,

[« des pavements à *lithostrota* et des murs à placage de marbre » (*ΤΑΦΗ ΜΕΝΙΠΠΙΟΥ*, frg. 533 Cèbe)]

Horace, quant à lui, semble faire allusion à des mosaïques constituées d'éclats de marbre ou de pierre d'Afrique lorsque, pour vanter les mérites de la campagne, il oppose au parfum de l'herbe les *Libyci lapilli*, dont il fait l'un des symboles du luxe de l'architecture urbaine :

deterius Libycis olet aut nitet herba lapillis ?

[« L'herbe a-t-elle moins de parfum ou moins d'éclat que les mosaïques libyennes ? » (*Épîtres*, I, 10, 19)]

Il est révélateur enfin que Vitruve, dans un passage que l'on peut considérer comme une sorte d'abrégé de l'histoire de la peinture murale romaine⁶⁷⁹, condamne certains des phénomènes de mode introduits sous l'influence des conquêtes et de l'imitation de l'art gréco-oriental. Ce sont non seulement, comme on l'a vu précédemment, l'abus des couleurs chères telles que le cinabre, la pourpre ou le bleu d'Arménie que critique l'architecte⁶⁸⁰, mais aussi la mode de certains motifs décoratifs qu'il qualifie de *monstra* – car ils sont contraires au principe de la *mimesis* –, et dont les origines étaient exotiques :

*Sed haec quae ex ueris rebus exempla sumebantur nunc iniquis moribus improbantur. Nam pinguntur tectoriis monstra potius quam ex rebus finitis imagines certae*⁶⁸¹,

[« Mais ces motifs, qui étaient des copies tirées de choses véritables, aujourd'hui un goût dépravé fait qu'on les condamne. On peint sur les enduits des monstruosité plutôt que les images précises de choses bien définies. » (VII, 5, 3)]

L'architecte cite ensuite, à titre d'exemples, des roseaux figurant des colonnes, ou encore des représentations d'êtres hybrides ou tronqués. À l'époque de Vitruve, les demeures des plus riches personnages de la société ressemblent de plus en plus, en effet, aux palais orientaux. La villa d'Agrippa et de Julie sur le Tibre – la Villa de la Farnésine –, nous en fournit un exemple précieux par les peintures et les stucs qui en ont été conservés : « Cette villa reflète le portrait d'un couple élégant et cultivé, placé au faîte du pouvoir. Elle n'était pas fermée sur elle-même, comme l'étaient les maisons traditionnelles, mais au contraire ouverte sur ses jardins, qui descendaient suivant une pente légère jusqu'aux rives du Tibre. Dans quatre des chambres, les plafonds étaient décorés de tableaux en stuc qui représentaient, dans deux d'entre elles, une initiation aux mystères de Dionysos, et, dans une autre, des paysages animés par des figures humaines et animales ou par des scènes mythologiques, comme,

⁶⁷⁸ Cf. le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 2007-2008 et Plin., *N. H.*, XXXVI, chap. 60 et 74

⁶⁷⁹ *De l'arch.*, VII, chap. 5 ; sur la valeur de ce témoignage, cf. M.-T. Cam, *Introduction* au livre VII, p. XXXIII sq.

⁶⁸⁰ VII, 5, 7-8.

⁶⁸¹ « [Ces motifs] s'imposent dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C. [...]. Leurs origines sont grecques et orientales. [...] Diverses influences se sont exercées à Rome bien avant Sylla, dès le II^e siècle : Alexandrie, l'Asie mineure, puis la Grèce ont influencé les goûts des aristocrates romains » (M.-T. Cam, *op. cit.*, p. XXXVII). Les grotesques, en particulier, « sont un vieux motif oriental dont les exemples remontent au IV^e siècle av. J.-C. Les conquêtes romaines, l'afflux d'artistes grecs à Rome, la circulation de modèles à la mode expliquent la floraison de ces motifs dans les plus grandes maisons » (*id.*, *ibid.*). M.-T. Cam (*ibid.*, p. XXXVII-XXXIX) fait cependant remarquer le paradoxe qui consiste, de la part de Vitruve, à condamner des sujets décoratifs présents dans la demeure même du prince ou des personnalités importantes de cette époque ; ce paradoxe s'expliquerait par le fait que la mode des grotesques aurait pris fin après Actium, au profit d'un nouvel ordre souhaité par l'idéologie augustéenne, et dont l'*Ara Pacis* constitue l'un des modèles.

par exemple, l'entrevue entre le Soleil et Phaéthon, venu lui demander le droit de conduire le char solaire. Dans l'un des paysages, apparaît le dieu Hermès, assimilé au dieu égyptien Thot, accompagnateur des âmes dans le monde des morts, dont le visage semble être un portrait d'Auguste. De la décoration se dégage l'impression d'un univers sacré, hanté à la fois par l'esprit de la religion romaine – Jupiter, Apollon, Mercure et Cérès y sont représentés – et par le mysticisme des rituels initiatiques. C'était l'illustration de la fusion qu'Auguste voulait réaliser entre les traditions romaines et la sensibilité orientale⁶⁸² ».

LES DIVERS ACCESSOIRES ET OBJETS D'ART DES *DOMUS* ET *VILLAE*

Il faut enfin évoquer, parmi les modes venues de l'extérieur, le cas des œuvres d'art et de divers objets importés ou fabriqués en Italie d'après des modèles étrangers, le plus souvent grecs ou orientaux. Aux III^e et II^e siècles avant J. C., les généraux commencent à rapporter dans l'*Vrbs* les œuvres d'art saisies lors des campagnes militaires menées dans les différentes régions de la Grèce ou de l'Orient hellénistiques, afin de les exhiber lors des parades triomphales, comme en témoigne ce vers d'Horace décrivant un défilé, où la métonymie *Corinthus* désigne évidemment des bronzes de Corinthe,

captivum portatur ebur, captiva Corinthus,

[« on porte l'ivoire captif, Corinthe captive » (*Épîtres*, II, 1, 193)]

ou afin d'en orner les temples et les édifices publics, comme le fit L. Memmius après la prise de Corinthe, en 146 avant notre ère, avec les vases de bronze du théâtre grec :

... [*Lucius Mummius*] *qui diruto theatro Corinthiorum ea aenea Romam deportavit et de manubiis ad aedem Lunae dedicavit*⁶⁸³.

[« ... L. Memmius, qui, après avoir fait abattre [le] théâtre [de] Corinthe, en transporta à Rome les vases d'airain, qu'il choisit parmi les dépouilles pour les consacrer dans le temple de la Lune. » (Vitruve, *De l'architecture*, V, 5, 7-8, trad. Ch.-L. Maufras, éd. Panckoucke, 1847)]

Le fait que certains généraux aient été loués pour leur attitude à l'égard de ces œuvres montre paradoxalement que le pillage des objets d'art était la règle ; Cicéron, par exemple, vante le désintéressement de Marcellus, le conquérant de Syracuse, qui, tout en ayant le droit, en tant que vainqueur, de piller la ville, ne transporta à Rome que quelques objets, qu'il consacra dans des temples :

*In hac partitione ornatus non plus uictoria Marcelli populo Romano adpetiuit quam humanitas Syracusanis reseruauit. Romam quae asportata sunt, ad aedem Honoris et Virtutis itemque aliis in locis religiosis uidemus. Nihil in aedibus, nihil in hortis posuit, nihil in suburbano*⁶⁸⁴.

[« Dans ce partage d'objets décoratifs, la victoire de Marcellus ne chercha pas à en prendre plus que l'humanité n'en garda pour Syracuse. Ce qui fut transporté à Rome, c'est près du temple de l'Honneur et de la Vertu et en d'autres endroits consacrés que nous le voyons. Marcellus ne plaça rien dans sa demeure, rien dans son jardin, rien dans son domaine. » (*Seconde action contre Verrès*, I. IV (*Les œuvres d'art*), 120 et 121)]

⁶⁸² J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 293-294.

⁶⁸³ Le temple de la Lune était situé sur l'Aventin, et fut détruit lors de l'incendie de Néron, cf. Tacite, *Annales*, XV, 41. Sur les divers objets d'origine exotique exposés dans les temples et les bâtiments publics, voir aussi la II^e partie de cette thèse.

⁶⁸⁴ Sur l'attitude de Marcellus à Syracuse, voir aussi T.-L., XXV, 24, 11 sq. et 40, 1-3.

On sait en effet à quel point les œuvres d'art grecques furent ensuite passionnément recherchées et collectionnées par certains Romains philhellènes pour en orner leurs demeures ou leurs jardins. Après les guerres puniques et les guerres de Macédoine, ce sont non seulement les dirigeants, mais les particuliers eux-mêmes qui s'emparent de ces œuvres ou de ces objets précieux pour en orner leurs *domus* ou leurs *uillae*. Les riches Romains étaient en effet férus d'antiquités⁶⁸⁵ – qu'elles soient grecques, orientales ou étrusques –, ainsi que des œuvres de l'artisanat de luxe ou de l'art gréco-oriental contemporains⁶⁸⁶. Selon Salluste, ces goûts esthétiques et leur conséquence – à savoir l'habitude du pillage des œuvres d'art à l'occasion des guerres –, trouvent leur origine au temps de Sylla, lors de la rencontre des soldats romains avec l'Asie :

Ibi primum insuevit exercitus populi Romani amare, potare, signa, tabulas pictas, uasa caelata mirari, ea priuatim et publice rapere, delubra spoliare, sacra profanaque omnia polluere,

[« C'est là pour la première fois que l'armée du peuple romain apprit à faire l'amour, à boire, à admirer les statues, les tableaux, les vases ciselés, à les voler aux particuliers comme à l'État, à dépouiller les temples, à ne rien respecter, ni le sacré, ni le profane. » (*Catilina*, XI, 6)]

Mais Tite-Live fait remonter à la prise de Syracuse par Marcellus, en 212, le comportement sacrilège des Romains consistant à dépouiller les édifices sacrés et profanes :

... Marcellus, captis Syracusis, cum cetera in Sicilia tanta fide atque integritate composuisset ut non modo suam gloriam, sed etiam maiestatem populi Romani auget, ornamenta urbis, signa tabulasque, quibus abundabant Syracusae, Romam deuexit : hostium quidem illa spolia et parta belli iure ; ceterum inde primum initium mirandi Graecarum artium opera licentiaeque hinc sacra profanaque omnia uolgo spoliandi factum est, quae postremo in Romanos deos, templum id ipsum primum quod a Marcello eximie ornatum est, uertit. Visebantur enim ab externis ad portam Capenam dedicata a M. Marcello templa propter excellentia eius generis ornamenta, quorum perexigua pars comparet⁶⁸⁷.

[« ... Marcellus, qui, après avoir pris Syracuse, avait tout réglé en Sicile avec tant de conscience et d'honnêteté qu'il ajouta non seulement à sa propre gloire, mais à la majesté du peuple romain, fit transporter à Rome les ornements de la ville, statues et tableaux, qui abondaient à Syracuse : sans doute, c'étaient des dépouilles de l'ennemi, acquises par le droit de la guerre ; mais c'est à partir de ce moment qu'on commença à admirer les œuvres de l'art grec, et, par suite, à se permettre de dépouiller indistinctement tous les édifices sacrés et profanes, licence qui finit par se retourner contre les dieux romains, et en premier lieu contre le temple qui, justement, avait été magnifiquement orné par Marcellus. Les étrangers venaient en effet visiter, près de la porte Capène, les temples dédiés par Marcellus, à cause de leurs remarquables ornements de ce genre, dont une très petite partie seulement est encore là. » (XXV, 40, 1-3)]

Le cas le plus célèbre est évidemment celui de Verrès, que Cicéron, dans les *Verrines*, a longuement opposé à Marcellus – considéré comme un modèle de désintéressement⁶⁸⁸ –, et dont il a énuméré les

⁶⁸⁵ Horace (*Ép.*, I, 6, 17-18) recommande, de façon ironique, d'admirer les objets de luxe, et parmi ceux-ci tout ce qui est *uetus*, ancien, antique : *I nunc, argentum et marmor uetus aeraque et artis / suspice, cum gemmis Tyrios mirare colores*, « Va donc, sois en extase devant les antiquités, argenterie, marbres, bronzes et toutes les œuvres de l'art ; admire les pierres précieuses et les teintures tyriennes ». Dans une autre des *Épîtres*, il cite les *Tyrrhena sigilla*, les « statuettes tyrrhéniennes » parmi d'autres symboles de richesse, comme les pierres précieuses ou l'ivoire (II, 2, 180).

⁶⁸⁶ Ce goût est perceptible jusque dans la fable ou l'épopée, à travers les cadeaux de prix échangés par les héros, qui sont très souvent des objets d'art ou de l'artisanat de luxe. Voir par ex. le passage déjà cité de Virg., *Én.*, III, 464-469, où Hélénus offre à Énée des objets d'or, d'argent et d'ivoire, et des bassins de Dodone.

⁶⁸⁷ Tite-Live condamne ce transfert ; il juge la conduite de Marcellus d'un point de vue moral et religieux. L'accent est mis sur la « décadence » romaine (voir l'*Introduction* de F. Nicolet-Croizat, p. XXII-XXIII). Au livre XXVI, Tite-Live rapporte longuement les plaintes des Syracusains après le pillage de leur ville (32, 3).

⁶⁸⁸ *Seconde action contre Verrès*, IV, 120-123.

nombreuses spoliations ; mais l'on sait que Cicéron lui-même faisait partie de ces amateurs d'art⁶⁸⁹. Parmi les objets particulièrement recherchés figuraient, outre les objets d'or, d'argent ou de bronze, les œuvres de peintres grecs, comme on le voit par exemple chez Horace, où l'esclave Davus épingle le goût de son maître pour les œuvres d'un ancien peintre grec :

*Vel cum Pausiaca torpes, insane, tabella*⁶⁹⁰.

[« Mais lorsque tu restes, insensé, paralysé d'admiration devant un tableautin de Pausias... » (Sat., II, 7, 95)]

Certains de ces objets pouvaient avoir cependant une origine plus exotique encore, tels les *cultelli empaestati* importés de Bithynie dont parle Varron dans ce fragment d'une des *Satires Ménippées*,

« *noctu cultro coquinari se traiecit ; nondum enim [mi]hi inuecti erant cultelli emp<a>estati e Bithynia* »,

[« il (elle) se transperça de nuit avec un couteau de cuisine ; car on n'avait pas encore importé de Bithynie ces couteaux ornés d'incrustations métalliques » (*Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 197 Cèbe)]

fragment dont J.-P. Cèbe a donné ce commentaire : « [...] Les couteaux ornés, *cultelli empaestati*, de 197 avaient sûrement été importés dans l'Vrbs depuis peu quand Varron publia cet ouvrage. Il ne s'agissait pas d'une production de série des orfèvres bithyniens, mais de bijoux rares et prestigieux fabriqués pour les rois du pays. Le dernier de ces souverains, Nicomède, légua tous ses biens aux Romains. Aussi Q. Pompeius Bithynicus fit-il transférer à Rome quand il fut mort, en 73, les trésors de ses palais. Les fameux *cultelli* furent naturellement du voyage. En conséquence, *Γερωντοδιδάσκαλος* pourrait remonter à 73 ou 72⁶⁹¹ ». Parmi les productions de l'artisanat exotique, il faut aussi mentionner la verrerie – qui, si l'on en croit les rares témoignages qui y font allusion, était encore peu familière aux Romains du I^{er} siècle avant J.-C. et devait donc passer pour un raffinement exotique ; le banquier Rabirius Postumus, lié à Pompée puis à César, et installé en Égypte comme ministre des finances du roi Ptolémée Aulète, aurait envoyé en 55 en direction de l'Italie, affirme Cicéron, plusieurs navires chargés de marchandises égyptiennes, parmi lesquelles figuraient des objets de verre :

chartis et linteis et uitro delatis.

[« car c'est du papier, du lin, du verre qu'on a transporté » (*Pro C. Rabirio Postumo oratio*, XIV, 40)]

On peut citer encore les fameux *murrhina* – vases murrhins – dont la première mention remonte sans doute à Properce, qui les associe à l'Orient et plus précisément aux Parthes :

murreaque in Parthis pocula cocta focis,

[« [Si te plaisent] les coupes murrhines cuites dans les fours parthes. » (IV, 5, 26)]

et qui, dans le même passage, semble faire allusion à des antiquités venues de l'Orient :

⁶⁸⁹ Plusieurs passages de la *Corresp.* de Cicéron mentionnent des œuvres d'art acquises par l'intermédiaire d'Atticus ; voir par exemple IV, 2 (= *Att.*, I, 8, 2), où Cicéron demande à son ami de lui faire parvenir plusieurs statues en marbre de Mégare, ainsi que des Hermès, en vue d'orner un gymnase.

⁶⁹⁰ Sur ce peintre grec du IV^e s. av. J.-C., voir la n. 2 de F. Villeneuve, p. 205, et la réf. à Plin., *N. H.*, XXXV, 123 sq.

⁶⁹¹ *Commentaire*, p. 844. Sur *empaestati* et sur la technique employée, voir *id.*, p. 916 : « Le travail de l'ἐμπαιστική (τέχνη) consistait à fixer en saillie sur des objets de métal, par rivetage et non par soudure ou damasquinage, des ornements d'un métal différent et d'une autre couleur. C'est, naturellement, le manche de nos *cultelli* qui était décoré de cette manière. Les ateliers les plus réputés se trouvaient à Pergame et dans le Pont, mais les productions de la Bithynie ne manquaient pas d'amateurs à Rome ».

*sectaque ab Attalicis putria signa toris ;
seu quae palmiferae mittunt uenalia Thebae*⁶⁹².

[« [Si te plaisent] les figures poussiéreuses détachées des lits d'Attale, si te plaisent les objets à vendre qu'envoie Thèbes, la ville des palmiers. » (*ibid.*, 24-25)]

Nous ne savons que peu de choses sur ces objets, qui étaient fabriqués à partir de la murrhe – *murrha* ou *murra* –, une matière minérale mal identifiée dont on faisait des objets précieux. Pline date leur arrivée à Rome des victoires de Pompée sur l'Orient :

Eadem uictoria prima in urbem myrrhina inuexit, primusque Pompeius capides et pocula ex eo triumpho Capitolino Ioui dicauit. Quae protinus ad hominum usum transiere, abacis etiam escariisque uasis expetitis ; et crescit in dies eius luxuria.

[Cette même victoire introduisit pour la première fois dans Rome les vases murrhins ; et Pompée le premier, à la suite de ce triomphe, consacra à Jupiter Capitolin des coupes et des vases de cette matière, qui bientôt passa aux usages ordinaires de la vie. On en fit même des buffets et des plats. Cette suite de luxe augmente chaque jour. » (*N. H.*, XXXVII, 7, 18, traduction É. Littré)]

L'encyclopédiste confirme ensuite qu'ils étaient d'origine orientale, avant d'en offrir une description détaillée :

Oriens myrrhina mittit. inueniuntur ibi pluribus locis nec insignibus, maxime Parthici regni, praecipua tamen in Carmania. Vmorem sub terra putant calore densari. Amplitudine numquam paruos excedunt abacos, crassitudine raro quanta dicta sunt potoria. Splendor est iis sine uiribus nitorque uerius quam splendor. Sed in pretio uarietas colorum subinde circumagentibus se maculis in purpuram candoremque et tertium ex utroque, ignescente ueluti per transitum coloris purpura aut rubescente lacteo. Sunt qui maxime in iis laudent extremitates et quosdam colorum repercussus, quales in caelesti arcu spectantur. Iam aliis maculae pingues placent – tralucere quicquam aut pallere uitium est – itemque sales uerrucaeque non eminentes, sed, ut in corpore etiam, plerumque sessiles. Aliqua et in odore commendatio est.

[« Les murrhins viennent de l'Orient. On les trouve là en plusieurs localités qui n'ont rien de remarquable, particulièrement dans l'empire des Parthes ; mais les plus beaux sont dans la Carmanie. On les croit formés d'une humeur qui s'épaissit sous terre par la chaleur. Ils ne surpassent jamais en grandeur de petits guéridons, et rarement ils sont assez épais pour des vases à boire de la grandeur indiquée ci-dessus. L'éclat n'en est point vif, et ils sont plutôt luisants qu'éclatants ; mais on y estime particulièrement la variété des couleurs, et ces veines contournées qui s'y dessinent offrent les nuances du pourpre, du blanc, et d'une troisième couleur de feu où les deux autres se confondent, comme si par une sorte de transition la pourpre devenait blanche ou le lait devenait rouge. Quelques amateurs prisent surtout les extrémités et certains reflets, comme dans l'arc-en-ciel ; d'autres aiment des taches opaques ; pour eux c'est un défaut que la transparence ou la pâleur d'une partie quelconque. On estime encore les grains, les verrues qui ne font pas saillie, mais qui sont sessiles, comme on voit le plus souvent sur le corps humain. L'odeur que cette pierre exhale est aussi un certain mérite. » (*N. H.*, XXXVII, 8, 21-22, traduction É. Littré)]

D'autres auteurs évoquent encore des sortes de coupes d'origine grecque ou exotique, comme Varron,

dolia atque apothecas tricliniaris, Melicas, Calenas obbas et Cumanos calices,

[« jarres et celliers pour les salles à manger, pots de Médie, de Calès, et coupes de Cumes » (*Satires Ménippées (EST MODUS MATVLAE Περὶ μέθης)*, frg. 116 Cèbe)]

⁶⁹² Sur *Melicas obbas*, des « coupes mèdes », voir J. P. Cèbe, *Comm.*, t. IV, p. 524, qui signale les difficultés d'interprétation de ce passage.

et certains poètes, comme Grattius, font allusion à des objets de l'artisanat oriental – peut-être imaginaires – ornés de pierres précieuses voire creusés à même la pierre :

*Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges,
dum seruata cauis potant Mareotica gemmis*⁶⁹³.

[« Telle est la faute qui anéantit les rois égyptiens, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses. » (*Cynégétiques*, 312-313, trad. personnelle)]

Mais ce sont surtout les fameux bronzes de Corinthe ou de Délos, très en vogue chez certains Romains raffinés et devenus symboles, parmi d'autres, de luxe et de richesse, qui ont donné lieu à cette époque à un important *topos* littéraire⁶⁹⁴. Cicéron, par exemple, dénonce plusieurs fois dans ses discours la présence chez ses adversaires de ces objets⁶⁹⁵ ; Virgile les cite parmi les symboles les plus évidents du luxe contemporain⁶⁹⁶ et Horace parmi les objets les plus emblématiques portés lors des triomphes pour célébrer la gloire d'un général et provoquer l'admiration du public romain⁶⁹⁷. Chez d'autres poètes augustéens, ils sont nommés également en tant que symboles de luxe, tout particulièrement dans les passages où sont dénoncées la cupidité et la vénalité des femmes, ou lorsque le poète décrit, selon les conventions de la *militia amoris*, sa pauvreté, comme le fait Propertius dans ces vers :

*Nec tamen inuiso pectus mihi carpitur auro,
nec bibit e gemma diuite nostra sitis,
nec mihi mille iugis Campania pinguis aratur,
nec miser aera paro clade, Corinthe, tua.*

[« Mais mon cœur n'est pas pris par l'or odieux, ma soif ne s'éteint pas à une riche coupe ornée de pierres précieuses, je ne laboure pas la grasse Campanie avec mille couples de bœufs, et je n'ai pas le malheur d'acquiescer tes bronzes, Corinthe, grâce à ta ruine. » (III, 5, 3-6)]

Si la plupart de ces objets de luxe provenaient d'Orient ou d'Afrique, remarquons toutefois que certaines circonstances particulières de l'histoire romaine ont pu créer dans la société romaine d'autres modes, liées cette fois à l'actualité concernant les confins occidentaux de l'Empire : de même que l'on a cité plus haut un engouement pour les perruques et teintures en provenance de Germanie, Rome semble avoir connu, à l'époque des interventions romaines en Gaule et en Bretagne, une mode des chars gaulois et bretons, nommés *essedae*, que l'on décorait avec magnificence, comme celui que possédait le riche Mécène et dont on trouve mention dans une élégie de Propertius :

*si te forte meo ducet uia proxima busto,
essedae caelatis siste Britanna iugis.*

[« Si le hasard te conduit auprès de ma tombe, arrête ton char breton au joug ciselé. » (II, 1, 75-76)]

⁶⁹³ Cf. aussi Ov., *Mét.*, VIII, 572-573 : ... *dapibusque remotis / in gemma posuere merum*, « puis, les plats enlevés, [les nymphes] servent le vin dans des vases de pierres précieuses » ou Prop., III, 5, 4 (passage cité *infra*).

⁶⁹⁴ Ce *topos* sera encore bien présent dans la littérature de l'époque impériale (voir, par ex., la critique que fait Sénèque dans le *De breuitate uitae* des gens qui collectionnent les vases de Corinthe). La possession de ces bronzes, comme des autres objets de luxe d'origine étrangère, a donné lieu dans la littérature latine, comme on le verra, à des développements polémiques ou diatribiques fustigeant le luxe des particuliers.

⁶⁹⁵ Cf. par ex. Cic., *Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133.

⁶⁹⁶ Virg., *Géorg.*, II, 464.

⁶⁹⁷ Cf. Hor., *Ép.*, II, 1, 193 : ... *portatur ... captiua Corinthus*, « on porte [...] Corinthe captive » (c'est-à-dire des bronzes de Corinthe).

Ces *essedae* étaient des chars découverts, à deux roues, ouverts par devant, fermés par derrière, que les Gaulois et les Bretons employaient à la guerre. Ils apparaissent encore dans la description du cortège d'Antoine par Cicéron, qui cite dans le même passage les *raedae*, sortes de voitures gauloises,

Vehebatur in essedo tribunus plebi [...]. Sequebatur raeda cum lenonibus,

[« Il voyageait dans un char gaulois, ce tribun de la plèbe [...]. Suivait un chariot avec des proxénètes. » (*Seconde Philippique*, XXIV, 58)]

ou bien chez Virgile,

Belgica uel molli melius feret, esseda collo.

[« ... ou bien plutôt, d'un cou docile, [le cheval] entraînera les chars belges » (*Géorgiques*, III, 204)]